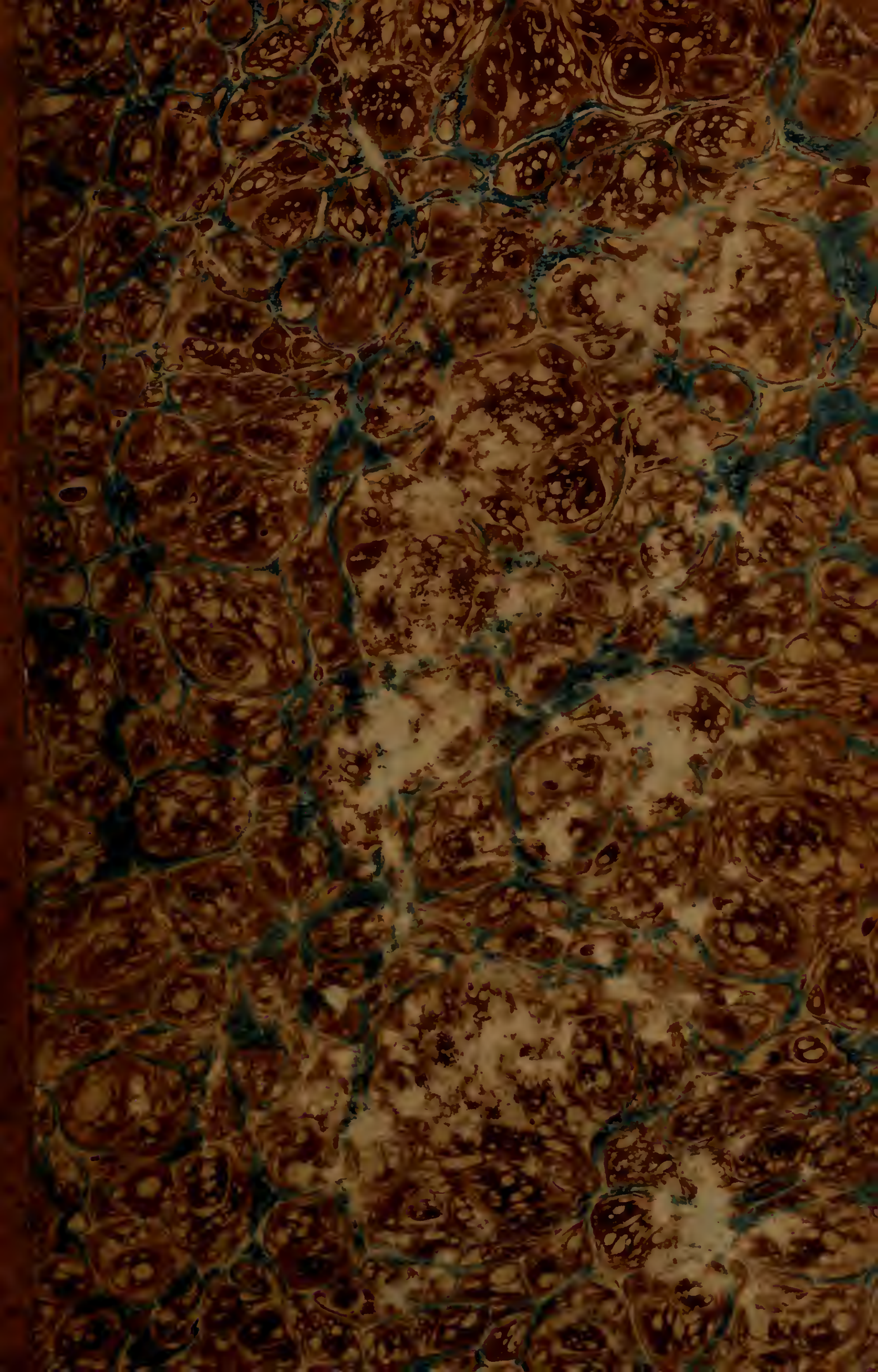


Histoire

PARIS,

VERSAILLES ET LES PROVINCES,

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

PARIS,

VERSAILLES ET LES PROVINCES,

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

ANECDOTES sur la vie privée de plusieurs Ministres, Évêques, Magistrats célèbres, hommes de lettres, et autres personnages connus sous les règnes de Louis XV et Louis XVI.

PAR UN ANCIEN OFFICIER AUX GARDES-FRANÇAISES.

.... Ce champ ne se peut tellement moissonner,
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.
LA FONTAINE.

SECONDE ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME SECOND.

PARIS,

Chez { H. NICOLLE, rue de Seine, n°. 12;
LE NORMANT, rue des Prêtres S. G. l'Auxerrois.

1809.

PARIS,

VERSAILLES ET LES PROVINCES,

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

AVANT la suppression des droits féodaux, il existait à Autun en Bourgogne, une cérémonie annuelle bien singulière, dont l'origine inconnue à ceux même qui en profitaient, et qui, par état auraient dû en être instruits, paraissait remonter à quelqu'époque mémorable des siècles de la chevalerie, ou plus vraisemblablement à quelque fait extraordinaire passé en l'an 1562, temps où les protestants furent forcés d'abandonner cette ville, et d'y laisser triompher la religion catholique.

Le 29 juillet, jour de la fête patronale de ce diocèse, sous le vocable de Saint-Lazare, après les offices solennels, les chanoines de la cathédrale, revêtus de leurs soutanes, de leurs sur-

plis, avec leurs aumusses, et un grand bouquet au côté, montaient à cheval, accompagnés du bas chœur et d'une grande troupe de bourgeois armés de fusils. Cette cavalcade était précédée par un cavalier armé de toutes pièces, selon l'usage de l'ancien temps, et tenant une lance à la main. Le Chapitre faisait ainsi processionnellement le tour de la ville en dehors, rentrait par la porte par laquelle il était sorti, déposait le cavalier armé sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, où l'on montait à la faveur d'une double rampe, et tout le cortége se dispersait ensuite.

De ce moment commençait, sur la grande place de l'Hôtel-de-Ville, dite de Saint-Lazare, et sous les yeux de l'homme armé, un simulacre de combat ou de siége. Une partie des bourgeois attaquait un fort construit en fascines et gabions, sur cette même place, et défendu par une autre partie de bourgeois qui semblaient y être retranchés. On se tirait force coups de fusils chargés à poudre, on montait à l'assaut, on était repoussé; et l'on pense bien qu'avec de mauvaises armes, et beaucoup de gens ivres, tout cela ne se passait pas sans accidents. Cependant, à sept heures du soir les défenseurs arboraient le drapeau blanc et étaient censés se rendre. Les assaillants entraient par une brêche qu'on avait eu soin de

pratiquer; le fort était démoli et les débris étaient employés à un grand feu de joie.

A l'instant de la reddition du fort, le chapitre devenait Seigneur de la ville pendant trois jours, et percevait dans cette courte époque tous les droits seigneuriaux, avantage d'autant plus considérable, qu'on remettait à ce moment-là toutes les ventes convenues d'avance, pour tirer un meilleur parti des lots sur lesquels les acquéreurs avaient la certitude d'être traités favorablement.

Cette cérémonie attirait tous les ans à Autun un concours immense de curieux. Deux jeunes officiers d'artillerie passant par cette ville en 1769, et voyant les préparatifs que l'on faisait, en demandèrent le sujet. On le leur expliqua dans le plus grand détail. Ce récit excita leur gaîté, et les détermina à s'arrêter pour participer activement à la fête. Ils allèrent en effet se mêler parmi les ouvriers, et leur distribuant de l'argent et du vin, ils les engagèrent à mettre plus de régularité dans la construction du fort, et à faire des ouvrages avancés pour sa défense. Le grand jour de l'attaque arrivé, ils entrèrent dans la citadelle, et furent d'autant plus volontiers choisis pour chefs par la garnison bourgeoise, qu'ils y apportèrent force provisions de bouche. Ils disposèrent en conséquence leurs troupes dans les

redoutes, ainsi qu'autour des remparts ; établirent des postes en avant, avec ordre d'annoncer l'arrivée de l'ennemi, et de se replier sur le fort après un léger combat, et se firent promettre obéissance absolue par tous ces nouveaux soldats, enchantés de donner au public un spectacle vraiment militaire.

Le combat commença, selon l'usage, immédiatement après la procession. On opposa une faible résistance dans les ouvrages avancés, qui furent emportés par les assaillants, ainsi qu'on en était convenu, et les troupes qui les défendaient se retirèrent en bon ordre dans la citadelle, d'où l'on continua à se fusiller de part et d'autre. On fit des sorties, elles furent repoussées, et l'on donna vraiment l'image d'un siége en règle.

Cependant, après sept heures, et même huit heures sonnées, le fort ne se rendant point, les assaillans crurent devoir envoyer un parlementaire aux chefs, pour leur représenter qu'ils ne devaient pas tenir plus long-temps, et qu'il fallait arborer le drapeau blanc en signe de reddition. Les officiers firent entrer l'envoyé, lui montrèrent les munitions de toute espèce qu'ils avaient en abondance, lui déclarant qu'avec d'aussi braves troupes ils étaient résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité, et le firent reconduire par

une députation chargée de porter cent bouteilles de vin au général ennemi, pour être distribuées à ses troupes. On accueillit très-bien la plaisanterie, et le combat se ranima avec beaucoup de gaîté. Mais la nuit commençant à paraître, les assaillants se lassèrent de ce badinage, et se retirèrent peu à peu. Le feu ayant cessé, on envoya de la place des patrouilles qui ramenèrent quelques prisonniers; et lorsqu'il fut décidé que le siége était levé, les officiers firent tirer dans le fort un très-joli feu d'artifice en signe de réjouissance, et ils repartirent le lendemain.

Cependant cet amusement, très-innocent en lui-même, et qui avait beaucoup diverti les spectateurs, n'ayant pu se passer sans quelques légers désordres, suite inséparable des cohues populaires, il n'en fallut pas davantage pour déconcerter la gravité des principaux Magistrats qui, dans leur mauvaise humeur, crurent y voir une infraction à l'ordre public. Ils cherchèrent à exaspérer le peuple, dressèrent des procès-verbaux, qui ne pouvaient que constater la gaîté des jeunes militaires qui s'étaient mis à la tête de cette plaisanterie, et ne voyant pas de motifs suffisants pour les traduire en justice, ils imaginèrent de faire passer leurs plaintes au Ministre de la guerre. M. le duc de Choiseul,

chargé alors de ce département, ne fit qu'en rire. Il amusa beaucoup le Roi du récit de ce petit événement, et de la grande colère des Magistrats qui voulaient en faire une affaire sérieuse. Ils ne reçurent point de réponse, et l'on fit seulement ordonner aux deux officiers d'artillerie, pour leur propre sûreté, de ne pas passer par Autun à leur retour.

La bizarre cérémonie dont je viens de parler, et dont dont je n'ai pu découvrir l'origine, paraît cependant avoir eu pour fondement quelque fait historique, dont la mémoire s'est perdue dans la nuit des temps. Mais il en était d'autres qui, par leur absurdité, dégradaient la religion. Telles sont les processions de l'Ane en Italie, la fête des Foux à Marseille; on pouvait même dire les mascarades des pénitents blancs, noirs, bleus, etc., et j'y ajouterai la coutume aussi ridicule de *l'alleluia*.

Dans plusieurs diocèses de France on était en usage *d'enterrer l'alleluia* ou de *fouetter l'alleluia*. Ces cérémonies se pratiquaient le samedi, veille du dimanche de la septuagésime. Entre none et vêpres les enfants de chœur officiaient et portaient une espèce de bière qui représentait *alleluia* décédé;

ce mot-là étant écrit en gros caractères au-dessus. Le cercueil était accompagné de croix, de torches, de l'eau bénite et de l'encens : mais il fallait que ces enfants imitassent par des cris et des larmes la véritable douleur, en accompagnant le prétendu défunt jusqu'au cloître où la fosse étoit préparée pour l'inhumation. Le public suivait le cortége, et l'enterrement se faisait avec gravité, comme s'il se fût agi d'un fidèle a mettre au tombeau.

Le même jour, dans d'autres endroits, les enfants de chœur portaient à l'église une toupie, autour de laquelle était écrit, *alleluia* en belles lettres d'or ; et le moment étant venu de lui donner congé, un enfant, le fouet à la main, faisait aller la toupie le long du pavé de l'église, jusqu'à ce qu'elle fût tout-à-fait dehors : cela s'appelait fouetter *l'alleluia*.

NOUS n'apercevons dans ce qui existe habituellement sous nos yeux que les modifications naturelles que peut amener la succession des temps, et elles sont en général si insensibles, qu'à peine y faisons-nous quelqu'attention. Mais lorsque franchissant en idée, et sans intermédiaire, l'espace des siècles, nous faisons le rap-

prochement de l'existence actuelle d'un objet interessant qui a subi de grandes variations, avec son existence ancienne, telle que les monuments historiques nous l'ont présentee, il est impossible d'échapper aux réflexions morales qu'entraîne nécessairement la comparaison des contrastes les plus extraordinaires.

Vizille, terre située en Dauphiné, et appartenant anciennement au célèbre connétable Bonne de Lesdiguières, qui y avait un superbe domicile, après avoir passé par succession à la maison de Villeroi, est acquise deux siècles après par un riche banquier de Grenoble, M. Perrier, qui prête avec complaisance ce magnifique château aux Etats de la Province pour y tenir les assemblées primaires des Etats-généraux de 1789; et ces mêmes salles où le Connétable présidait aux conseils tenus par la fidélité, aux discussions agitées par les plus illustres chevaliers du temps, pour la défense du royaume, devenues sous nos yeux le théâtre des passions les plus orageuses, ont été le berceau de la révolution, qui a renversé momentanément l'antique édifice de la Monarchie française.

Après la mort du Connétable, son cœur fut déposé à Valence, où il était décédé; son corps fut transporté dans sa terre de Lesdiguières,

située dans les plus âpres montagnes du Dauphiné, et placé dans un sépulcre que lui-même y avait fait construire sous la direction de Jacob Richier, célèbre sculpteur de ce temps-là. Le mausolée de ce grand homme, tel qu'on le voyait encore en 1791 dans la chapelle du château, présentait un piédestal de marbre noir, enrichi de quatre basses-tailles de marbre blanc, sur chacune desquelles étaient sculptées en relief les principales actions du héros : la prise de Grenoble, la bataille de Pontcharra, le combat des Molettes, et la prise du fort Barreau. Au-dessus était élevé un vase de marbre noir, où reposait l'effigie du Connétable, en même marbre, couchée et armée de toutes pièces selon l'usage du temps. Aux deux côtés, deux Anges en marbre blanc soutenaient une table de marbre noir pour l'épitaphe. Au plus haut paraissaient les armoiries en marbre blanc, entourées de trophées ; le tout enrichi de moulures, corniches, pointes de diamant et autres ornements curieux. L'armure personnelle du Connétable, son casque, sa cuirasse, son épée et autres objets accessoires, surmontaient ce monument, qui était l'objet de la curiosité et de la vénération publique.

Dans le même caveau, au-dessous de ce

mausolée, étaient des cercueils en plomb, où reposaient les cendres du Connétable, du maréchal de Créqui son gendre, de la Maréchale sa fille, et de plusieurs autres de ses parents. On ne pouvait y descendre sans un frémissement religieux, qui semblait annoncer la présence de ces êtres privilégiés par le Ciel et la nature. Mais est-il quelqu'asile sacré contre la férocité spoliatrice des monstres qui n'ont pas même respecté les autels! On a profané ces tombeaux; la cupidité s'est emparée des couvercles des cercueils; mais elle a tremblé au moment de déplacer les corps, et les a laissés intacts, exposés aux injures de l'air. Ils ont demeuré ainsi plusieurs années jusqu'au moment où le retour de la tranquillité publique a permis de songer à recueillir ces restes précieux. On s'est alors occupé de les rassembler avec soin, et de les remettre dans le plus grand ordre. Mais le corps du Connétable s'est trouvé le plus corrompu, et le crâne en était séparé. On l'a cherché avec la plus grande sollicitude, et on a enfin découvert qu'il était dans un coin du caveau, et que, par une vicissitude sans doute naturelle, mais bien extraordinaire, cette tête qui fit si souvent trembler les ennemis de la France, qui fut si long-temps le plus ferme appui du trône, cette tête, dans

laquelle reposaient les secrets de l'Etat, et les intérêts de l'Europe, servait de nid à des rats qui y avaient établi leur domicile.

Ces cendres respectables ont été transportées, depuis quelques années, ainsi que le mausolée, quoique fort mutilé, dans la ville de Gap. Mais déjà en 1791 le superbe château de Lesdiguières, composé autrefois de six grosses tours, renfermant deux grands corps-de-logis, environné de fossés revêtus, et pont levis, ne présentait plus qu'un monceau de ruines, au milieu desquelles subsistaient seulement la chapelle et les monuments funèbres que le voyageur sensible allait admirer avec intérêt.

La chaîne d'or de Bayard, du chevalier sans peur et sans reproche, avait passé par héritage à des descendans collatéraux de cette illustre maison, et devait sans doute en être le trésor le plus précieux. Celui qui en était le possesseur en 1789, follement enthousiasmé du jeu du comédien Larive, dans la tragédie qui porte le nom de ce héros (Gaston et Bayard) en fit présent à cet acteur, et crut ainsi rendre hommage à la mémoire de son ancêtre. Larive la donna peu après au marquis de la Fayette.

Cette famille possédait aussi le cor d'ivoire, ou cornet du paladin Roland, dont elle prouvait sa glorieuse descendance. Elle l'avait déposé aux archives du chapitre de Lyon, où il était conservé avec soin à l'Ile-Barbe. La révolution a confondu ce monument précieux avec tous les objets de sa fureur; et on l'a vu depuis entre les mains d'un pâtre qui s'en servait pour rappeler ses troupeaux.

Le château de Bayard à Pontcharra, dans lequel les dignes héritiers de ce grand homme (d'un autre nom et d'une autre branche que celle dont on vient de parler) avaient conservé avec un respect religieux son armure, et jusqu'à l'ameublement de sa chambre, après avoir passé, par l'effet de la révolution, entre les mains de différents possesseurs, est à présent occupé par un ouvrier de Grenoble; et la famille de Noinville n'a pu recouvrer sur un héritage aussi précieux que quelques fonds épars, dont les communes s'étaient emparées illégalement, et que l'autorité des lois les a forcées de restituer.

Le comte de Talaru de Chalmazel, premier maître d'hôtel de la Reine, décoré de l'ordre du Saint-Esprit, était un grand homme, bien sec;

bien grave, parlant toujours dogmatiquement, et appuyant sur toutes ses paroles. Il se présente un soir chez le maréchal de Biron où se trouvaient quelques jeunes officiers aux gardes, faisant leur cour à leur colonel. Après les compliments d'usage, il lui dit qu'il était venu pour le prier d'accorder un emploi dans son corps à un jeune homme son parent, ayant assez de fortune pour s'y soutenir, et qui était page de la Reine. « M. le Comte, répondit le Maréchal, dès qu'il » a l'honneur d'être votre parent, qu'il est page » de la Reine, et qu'il a de la fortune, il est » bien fait .... — Bien fait, M. le Maréchal ! » interrompit brusquement le Comte; il est fait » à peindre. » On juge de l'éclat de rire des jeunes gens à ce *quiproquo*, et de la peine qu'eut le Maréchal à se contenir lui-même.

Le même comte de Chalmazel est rencontré sur l'escalier de Versailles par quelques personnes de sa connaissance, qui lui demandent où il va : « A l'OEil-de-Bœuf, répond-il : — Il n'y a per» sonne, et nous pouvons vous l'assurer, car » nous en sortons. — C'est égal; j'entendrai » toujours ce qu'on y dit. »

Le marquis de Bagueville, officier général, si

connu à Paris par la folle idée qu'il eut de se construire des ailes à ressort, avec lesquelles il prétendait traverser la Seine, et qui ne servirent qu'à lui faire casser la cuisse par sa chute sur un bateau de blanchisseuses, a donné depuis des marques d'aliénation bien évidentes. Il s'était persuadé qu'il serait possible de vivre sans manger. Mais avant de s'assujettir lui-même à ce nouveau régime, il voulut en faire l'expérience sur ses chevaux. Il leur fit diminuer peu à peu le foin, la paille, l'avoine, et parvint à les laisser deux jours sans nourriture. Le troisième, on vint lui annoncer que les pauvres animaux étaient morts. « C'est dommage, dit-il, ils y étaient presque » accoutumés! »

Cette manie fut remplacée par celle de croire que les chevaux étaient susceptibles de civilisation. L'un des siens ayant donné un coup de pied à un palefrenier, le marquis de Bagueville instruisit son procès en règle, et le fit pendre à la porte de son écurie, où il ordonna qu'il resterait exposé pour l'exemple des autres. Peu de jours après ce fut une puanteur insupportable dans l'hôtel, et la présidente de T*** qui y demeurait lui envoya porter ses plaintes. « Dites » à madame la présidente, répondit-il, qu'il y » a douze ans qu'elle infecte mon hôtel, et que

» je ne ferai ôter mon cheval que lorsqu'il aura
» été décidé par experts qu'il pue autant qu'elle.»
Il fallut recourir à l'autorité de la police pour faire enlever le cheval.

Il se promenait au Palais-Royal, au milieu de la foule, avec un habit de grosse bure garni en boutons de diamants fins; et les filoux, dont ces lieux publics abondent, n'imaginèrent jamais de le dépouiller, ce vêtement ne paraissant à leurs yeux que celui d'un campagnard ridicule qui croyait se parer avec des pierres fausses.

Dans les derniers temps de sa vie, ses manies se tournèrent en avarice, et sa grande fortune le mettait à même de satisfaire cette infâme passion. Propriétaire d'un très-bel hôtel, quai Mazarin, il se tenait constamment renfermé dans un petit appartement composé de trois chambres, où ses domestiques même n'avaient pas la liberté d'entrer. Là, avec un marteau, une truelle et du mortier, il s'occupait à faire des trous dans ses murs, à y enfouir son or, et à le recouvrir proprement. Un soir, pendant qu'il était à l'Opéra, ayant dans sa poche les clefs de cet appartement secret, on vint l'avertir que le feu avait pris à son hôtel. Il attendit tranquillement la fin du spectacle, et se rendit ensuite chez lui; mais ce fut pour s'enfermer sous clefs et verroux

à la garde de son trésor. Cependant le feu faisait des progrès effrayants, et le comte de Bagueville, fils aîné du Marquis, se hâte d'y venir. Il apprend que son père est renfermé dans ses cabinets; il frappe inutilement, se décide enfin à faire enfoncer les portes, et l'aperçoit vis-à-vis lui, assis contre une table, un pistolet à la main, et menaçant de brûler la cervelle à quiconque fera un pas en avant. Mais en ce moment le plancher s'écroula au milieu des flammes où le marquis de Bagueville fut englouti. L'hôtel fut entièrement consumé, et dans les démolitions on trouva une quantité prodigieuse d'or et d'argent, qu'il avait enterré dans ses murs et sous ses parquets.

JE n'ai parlé du marquis de l'Etorrière, le plus bel homme qui ait existé à Paris, que relativement à une petite escroquerie dont un peu de vanité le rendit victime. Mais la brillante réputation dont il a joui pendant plusieurs années dans la capitale, semble exiger quelques détails plus particuliers sur son compte.

Aux avantages de la naissance et de la fortune, à ceux de la figure d'Adonis sur la taille d'Hercule, et à toutes les grâces qu'aurait enviées la plus jolie femme, il joignait un esprit cultivé

par l'éducation, une douceur, une simplicité et un éloignement absolu de toute espèce de prétentions qui le faisaient également chérir de ses camarades dans le régiment des Gardes-Françaises, et de son respectable chef, le maréchal duc de Biron. Mais une trop grande facilité de caractère, un goût ardent pour la dissipation, le portèrent à abuser tellement de ces avantages, qu'il finit par perdre la considération que tout s'accordait à lui procurer. Quelques étourderies de jeunesse, pardonnées avec trop d'indulgence, furent peut-être la première cause des erreurs graves qui le privèrent par la suite de l'estime de son corps et de celle de son colonel.

Etant de garde à Versailles, il fit demander au maréchal de Biron, sous prétexte d'une indisposition subite, la permission de retourner à Paris. Le Maréchal, qui savait que madame la comtesse de Sassenage y donnait ce soir-là un bal et un fête très-brillante, ne crut point à cette indisposition, et lui fit répondre qu'il y avait d'aussi bons médecins à Versailles qu'à Paris. M. de l'Etorrière se fait saigner et réitère sa demande qui n'est pas mieux accueillie; enfin, il se fait saigner jusqu'à trois fois dans le même jour. A cette nouvelle, le Maréchal, qui avait pour lui une tendresse vraiment paternelle, s'em-

presse de lui envoyer sa propre voiture, vient lui-même l'y placer avec tous les soins de la plus vive inquiétude, et le fait mener très-diligemment à Paris. A peine arrivé, le marquis de l'Etorrière s'habille élégamment : l'idée du plaisir lui rend les couleurs que lui avait ôtées la violence du remède dont il avait usé, et à minuit il est chez madame de Sassenage. La première personne qu'il rencontre dans un des sallons, c'est le maréchal de Biron. Il le salue, en se couvrant la figure du mieux qu'il peut, passe dans une autre pièce, et se cache dans la foule jusqu'au moment où la retraite de son colonel lui permet de se montrer. Le lendemain il reçoit le billet suivant : « Des gens dignes de » foi m'ont assuré, Monsieur, vous avoir vu » cette nuit au bal de madame de Sassenage : » je me plais à douter d'une imprudence qui » vous ferait le plus grand tort, en compromettant votre véracité comme gentilhomme, ou » votre zèle, comme militaire, pour le service » du Roi. »

Signé, *le maréchal duc* DE BIRON.

Quelque temps après, M. de l'Etorrière étant au bal de l'Opéra en masque et en domino, mais reconnu de tout le monde à l'élégance de

sa taille, causait d'en-bas avec une dame placée dans une loge. Le désir de se rapprocher d'elle, sans avoir l'embarras de pénétrer la foule dans la salle et de faire le tour des corridors, l'engage à franchir d'un saut jusque dans la loge, ce qui était expressément défendu. Le sergent-major du régiment des gardes, chargé de la police du spectacle, aperçoit cette étourderie; mais reconnaissant son officier, il ferme les yeux et fait semblant de dormir. Cependant la rumeur publique ne lui permet pas de soutenir long-temps une inattention volontaire, dont on affectait de se plaindre hautement. Forcé, par les propos qu'on tenait auprès de lui, de se rendre à la loge : « Monsieur le Marquis, dit-il en particulier à » M. de l'Etorrière, je vous ai reconnu au mo- » ment où, contre l'ordre précis de ma con- » signe, que vous ne pouvez ignorer, vous avez » sauté dans cette loge; j'ai fait semblant de ne » pas vous voir, espérant pouvoir vous épargner » le petit désagrément que les plaintes du pu- » blic m'obligent à présent de vous donner. Je » vous prie de lui accorder la satisfaction qu'il » est en droit d'attendre, et qu'exige mon de- » voir, en sortant avec moi, et ne rentrant » dans la salle qu'après avoir changé quelque » chose à votre déguisement. » M. de l'Etor-

rière, piqué d'être obligé de quitter la femme aimable à laquelle il faisait sa cour, et plus encore peut-être de se voir l'objet de la curiosité qui avait attiré auprès de lui beaucoup de monde, envoya promener le sergent-major, et refusa nettement de céder à son invitation; celui-ci insista avec toute l'honnêteté possible, et finit par dire qu'il serait obligé d'appeler des fusiliers pour faire exécuter les ordres qui lui étaient confiés. Nouveaux refus, nouvelles insultes; et à un signal, deux fusiliers paraissent à la porte de la loge. M. de l'Etorrière sentit alors qu'il n'était plus possible de résister. Il voulut capituler pour que les soldats fussent renvoyés: mais trop de témoins étaient à attendre l'événement, pour que le sergent-major pût avoir cette indulgence, et M. de l'Etorrière sortit entre les deux fusiliers qui, après avoir fermé la porte de la loge, lui rendirent sa liberté.

Cependant l'officier major des Mousquetaires, qui s'était trouvé présent au commencement de cette scène, et qui n'en connaissait ni le motif, ni les acteurs, n'y voyant qu'un masque qui insultait grièvement un chevalier de S. Louis, qu'il ne savait pas être le sergent-major du régiment des gardes, crut devoir envoyer à l'un et à l'autre des gardes des Maréchaux de France,

pour s'opposer à toutes voies de fait. Le maréchal de Biron, instruit dès le lendemain, et dans les plus grands détails, de tout ce qui s'était passé, ayant chez lui un grand nombre d'officiers de son régiment, leur fit le récit de ce scandaleux événement, et parut d'autant plus irrité contre le marquis de l'Etorrière, que jusqu'alors il l'avait comblé de bontés. Il ne parlait pas de moins que de prendre les ordres du Roi pour le faire casser, lorsque le coupable se présente lui-même dans le salon, avec l'air le plus humilié, fait publiquement l'aveu de sa faute, sans chercher aucun prétexte pour l'excuser, et prie M. le Maréchal de lui ordonner la punition la plus sévère, à laquelle il est prêt à se soumettre. « Messieurs, dit le Maréchal en s'adressant aux » officiers aux Gardes, vous êtes ses camarades » et ses amis; punissez-le, si vous le pouvez, pour » moi je n'en ai pas la force : la sincérité de son » repentir me désarme. » A ces mots M. de l'Etorrière lève les yeux, aperçoit le sergent-major qu'il avait insulté la veille, et qui se tenait modestement à l'écart. Il va précipitamment à lui, se jette entre ses bras, et lui fait hautement réparation avec autant de grâces que de franchise. Les Gardes des Maréchaux de France furent renvoyés, et le jeune officier promit, en

présence de tous ses camarades et sans doute de bonne foi, de ne plus abuser de la bonté de son digne chef. Mais il est rare qu'une telle résolution se soutienne long-temps lorsqu'elle est attaquée par toutes les illusions de la jeunesse.

Le marquis de l'Etorrière dissipa en folles dépenses la plus grande partie de sa fortune, et obtint un congé pour aller mettre quelqu'ordre à ses affaires. Pendant son absence il vaqua un emploi aux Grenadiers. C'était une place que le Maréchal n'accordait ordinairement qu'à la plus grande faveur, méritée par une excellente conduite. Les principaux chefs du corps vinrent la solliciter pour M. de l'Etorrière; elle fut refusée sous prétexte de son dérangement. On insista; on chercha à pallier des fautes qui, disait-on, étaient entièrement réparées. Alors le Maréchal annonça que le jeune homme pour lequel on s'intéressait si mal à propos, était tellement dérangé qu'il n'avait pas même payé les dettes les plus criardes, puisqu'un malheureux tailleur, auquel il devait mille écus, venait de lui adresser un placet pour le prier d'ordonner la retenue de cette somme sur ses appointemens. « Ah! M. le
» Maréchal, s'écria le comte de la Tour, capi-
» taine aux Gardes, c'est moi seul qui ai tort en
» cette occasion. Mon jeune camarade m'avait

» laissé cette somme pour payer son tailleur; » j'ai égaré l'adresse de cet homme, et ne savais » plus où le trouver; mais je vous prie de l'en- » voyer chez moi, il sera acquitté tout de suite. » M. le Maréchal ne résista plus, et le subterfuge de l'amitié l'emporta sur la juste sévérité du chef, qui ne douta pas d'une assertion aussi positive.

M. de l'Etorrière se fit bientôt aimer de ses grenadiers comme il l'était de ses camarades. En revenant de l'armée, le corps passait par Péronne, et à cette barrière si rigide pour la contrebande, on visitait très-strictement les havresacs des soldats. Ceux-ci, bien sûrs que leur officier serait à l'abri de cette désagréable cérémonie, le prièrent de vouloir bien se charger de beaucoup de bouts de tabac qu'ils avaient achetés. Il y consentit volontiers, et placé sur un cheval fort tranquille, il se laissa ficeler du haut en bas de carottes de tabac, qui furent ensuite recouvertes de son manteau. Malheureusement, au moment de la visite, une de ces carottes se détache, et va tomber aux pieds d'un commis. M. de l'Etorrière tire un pistolet de son arçon, et le baissant, dit au commis: « Monsieur, voulez-vous bien ra- » masser cela et me le rendre? » Le commis, à ce signe, n'hésita pas, et remplit très-respectueusement l'ordre qui lui était donné.

Le maréchal de Biron excusait facilement les étourderies de jeunesse, mais il était avec raison inexorable sur celles qui blessaient l'honneur et la délicatesse, et M. de l'Etorrière eut le malheur de tomber dans un écart de ce genre, qui le priva à jamais de l'estime et de l'attachement de son chef.

Coraline, actrice de la Comédie Italienne, célèbre par sa beauté, s'était éprise pour lui de la plus violente passion, et il y répondait plus par habitude que par inclination. S'apercevant que depuis quelques jours il n'avait point sa gaîté ordinaire, elle lui demanda la cause de ses distractions, de sa tristesse; et M. de l'Etorrière lui répondit très-franchement qu'il était amoureux de Mlle Dubois, actrice du Théâtre Français; qu'il aurait honte d'aller faire le Céladon à ses pieds, et qu'il n'avait point d'argent à lui offrir. « Eh bien! lui dit Coraline, je vous aime assez » pour vous passer cette fantaisie, et même pour » la favoriser. Voilà mon écrin, présentez-le lui, » elle ne vous refusera pas. » Il accepte cette offre, va chez la Dubois, qui rejette avec l'air de dignité son cadeau, et reçoit avec tendresse son hommage. Mais, en sortant de chez elle, il a l'indigne faiblesse de vendre à son profit les diamants qu'il n'aurait jamais dû accepter de Cora-

line, mais qui devaient au moins lui être rendus, et de s'en vanter comme d'une jolie espiéglerie. Cependant, il garde ses deux maîtresses qui, l'une et l'autre lui étant également attachées, l'accablaient de présents, et aux dépens desquelles il vivait avec beaucoup de faste. Le maréchal de Biron, instruit de cette conduite dans tous ses détails, en conçut la plus grande indignation. Il ne voulut pas s'abaisser jusqu'à paraître avoir connaissance de ces faits; mais il saisit la première occasion d'un très-léger manquement au service pour envoyer le marquis de l'Etorrière en prison; et lui fit dire au bout de trois mois, qu'il n'en sortirait pas qu'il n'eût donné sa démission, ne lui cachant pas le véritable motif de sa sévérité. M. de l'Etorrière, se voyant alors également abandonné de ses camarades et de son respectable chef, des bontés duquel il avait tant abusé, obéit sans murmurer, et demanda pour toute grâce que le Roi ne fût pas instruit de ses imprudences. Il comptait encore en effet sur les bontés de Louis XV, dont il était aimé, et auquel il tenait plus particulièrement par une alliance de sa famille avec celle de la reine Marie Leckzinska. Il ne se trompa pas. Le Roi, persuadé que le seul défaut de fortune l'avait forcé de quitter le régiment des Gardes-Françaises, le

nomma colonel à la suite du régiment Royal-Corse, et le rapprocha de sa personne par une place à la Cour, qui lui procurait de forts appointements. Sa reconnaissance fut peu d'années après la cause de sa mort. Il prit la petite vérole au chevet du lit de son Souverain, qu'il servait avec le plus grand zèle dans son affreuse et dernière maladie, et succomba à l'âge de trente-trois ans, lorsque, revenu depuis quelque temps de ses erreurs, il ne s'occupait plus qu'à réparer par une excellente conduite les torts trop graves d'une jeunesse effervescente.

Le comte de Tissard de Rouvres, officier aux Gardes-Françaises, était un jeune homme aimable, paraissant livré à toute la gaîté, à toute la dissipation de son âge, mais cachant sous ces apparences de légèreté une présence d'esprit qui lui a été fort utile dans des occasions importantes, et des qualités solides qui lui assuraient l'estime et l'attachement de ceux qui le connaissaient plus particulièrement.

Etant dans une petite ville de province, il eut le malheur d'exciter, quoique bien involontairement la jalousie d'un mari, dont la femme avec d'excellentes mœurs était cepen-

dant très-vive et fort imprudente. Piqué de ce que l'accès de cette maison lui était interdit par l'ombrageux époux, et sachant que la jeune femme, qui rassemblait tous les soirs sa société, aimait autant à veiller que son mari à dormir, il lui prit fantaisie de s'introduire après souper au milieu de ce cercle, à la faveur d'une échelle qu'il dressa contre un balcon, dont la fenêtre était ouverte. Parvenu aux derniers échelons, il se trouve en face du mari, qui le reconnaît, et s'écrie : « Eh bien! Monsieur, que faites-vous » là ? — Monsieur, répondit-il fort embar- » rassé... je me promène. » Il n'en fallait pas tant pour jeter l'alarme dans l'esprit de cet homme, qui eut bien de la peine à se persuader que sa chère moitié ne fût pas complice de cette promenade nocturne.

Cependant cette même femme qui, sans être attachée plus intimement à M. de Tissard qu'à tout autre, trouvait sa société agréable, et la désirait peut-être d'autant plus, qu'on la lui défendait davantage, eut l'étourderie de l'engager à souper avec quelques personnes, un jour que son mari était absent, et n'avait annoncé son retour que pour le lendemain. Mais ses affaires ayant été terminées plutôt qu'il ne le comptait, il arriva ce même soir à neuf heures,

au moment où l'on venait de se mettre à table. En entendant sa voix, il fallut songer à cacher M. de Tissard, qu'il aurait trouvé fort mauvais de rencontrer chez lui, et que la disposition des appartements ne permettait pas de faire évader. L'un des convives le pousse promptement dans une grande boîte à pendule, que sa taille, quoique très-mince, remplissait entièrement, et on ferme la porte sur lui. Le mari entre, accueille fort bien la société, annonce qu'il a grand appétit, et qu'il prendra volontiers part au souper. Il demande quelle heure il est, et si la pendule va bien? « Oui, oui, dit la femme en frappant deux petits coups sur la boîte qui se trouvait auprès d'elle. M. de Tissard saisit le sens de cet avertissement, et, d'une voix sourde et égale faisant tec... toc... tec... toc..., il imita le bruit du balancier pendant près d'une mortelle heure que l'ennuyeux époux resta à table, et ne fut délivré que lorsque la société se retira dans le salon.

(*) M. de Tissard jouait au reversi dans une maison où il était fort lié, et à un prix très-modéré. La fortune lui avait été constamment contraire. Le quinola lui ayant été gorgé, ou forcé pour la vingtième fois, il se lève avec l'air du dépit, prie un des spectateurs de tenir un

mement son jeu, et sort. Les dames s'inquiètent de ne pas le voir revenir : on sonne; un laquais raconte qu'il est entré dans un cabinet d'aisance avec un marteau et un grand clou qu'on lui a donnés sur sa demande. Dans l'instant le bruit d'un coup de pistolet se fait entendre de ce côté. L'on court, et la porte ouverte, on voit le joueur le pistolet à la main, assis, la tête penchée sur sa poitrine. Un grand soupir annonce qu'il n'a pas encore perdu la vie; on veut le secourir : « Ah! laissez-moi, dit-il, laissez ma rage » s'assouvir; ne m'arrachez pas au seul spectacle » qui puisse la justifier, » en disant ces mots, il montre le quinola qu'il a cloué au mur. On frémissait d'horreur, et l'on ne pouvait se refuser à la pitié qu'inspirait un tel délire. « Je suis vengé, j'ai brûlé » la cervelle à quinola! » On regarde, on voit en effet la tête du valet de cœur emportée d'une balle qui s'était enfoncée dans le mur. M. de Tissard se relève brusquement, part d'un grand éclat de rire, qui fut partagé par les assistants; et, à l'aide de sa gaîté et de l'alkali volatil, rappela les esprits des dames qui avaient eu de la peine à se remettre de leur effroi. (*)

Le mariage de M. de Tissard fut une des aventures les plus extraordinaires, et sans contredit les plus heureuses de sa vie. Il devait faire

un voyage qui l'obligeait de passer par Bourges. Le marquis de Rivière, son camarade et son ami intime, le pria de voir dans cette ville son procureur, et de s'informer dans quel état étaient des affaires d'intérêt fort importantes qu'il lui avait confiées, et dont il lui fit une notice détaillée. Le comte de Tissard remplit cette commission avec tout le zèle de l'amitié, et étonna le procureur par la facilité et la justesse avec lesquelles il s'exprima sur des objets contentieux qui paraissaient si éloignés de son état et de son caractère. Il conclut par le prier de faire terminer au plutôt une discussion dont son ami attendait avec impatience la décision. « Monsieur, lui dit l'honnête procureur, je suis fâché de ne pouvoir vous promettre toute la célérité que vous désirez ; mais je le serais encore plus de vous tromper. Tous mes moments sont consacrés au moins pour six semaines aux intérêts d'une charmante demoiselle de dix-huit ans, fille de condition, fort riche, aimée et considérée par toutes les personnes honnêtes de notre ville. En très-peu de temps elle a eu le malheur de perdre sa mère, une grande partie de sa famille, est devenue fille unique, et n'a plus pour soutien que son respectable père, ancien militaire, che-

» valier de Saint-Louis qui, se méfiant de sa
» capacité en affaires, m'a donné toute sa con-
» fiance pour liquider les droits de sa fille. —
» Monsieur, répondit le comte de Tissard, voilà
» le canevas d'un roman qui doit devenir in-
» téressant; et si l'on veut me permettre de
» coopérer au dénouement, mettez-moi sur la
» liste de ceux qui se présenteront pour obtenir
» la main de cette aimable demoiselle. — Vo-
» lontiers, Monsieur; veuillez me laisser votre
» nom et votre adresse, qui me seront d'ailleurs
» nécessaires pour correspondre avec vous sur
» les affaires de votre ami. » M. de Tissard mit effectivement en écrit son adresse, et remontant dans sa chaise de poste, sans mettre aucune importance à une plaisanterie qu'il ne crut pas susceptible d'avoir de la suite, continua son voyage. A son retour, il racontait gaîment à son oncle, le président de Gourgues, l'idée qu'il avait eue de traiter un mariage en poste, tandis que tout le monde délibère si mûrement sur un acte de cette nature. Le président riait de la folie de son neveu, lorsque celui-ci reçut une lettre du procureur de Bourges, qui lui mandait : « Je n'ai
» pas manqué de faire part à M. de Senneville
» du motif qui m'a procuré l'honneur de vous
» voir, de la conversation que nous avons eue

» ensemble, et du désir que vous m'avez témoi-
» gné de devenir son gendre. Après les informa-
» tions exactes que la prudence et la tendresse
» paternelle rendaient indispensables, et qui ne
« pouvaient manquer d'être à votre avantage,
» il m'a chargé de vous écrire, que si vous per-
» sistiez dans les mêmes sentiments, il se ferait
» honneur de vous donner la préférence sur tout
» autre prétendant, ne doutant pas que celui
» qui sait remplir avec autant de zèle les devoirs
» de l'amitié, ne se montre en toute occasion
» excellent fils, tendre époux et bon père. La
» fortune de mademoiselle sa fille est entièrement
» liquidée, etc. »

M. de Tissard communiqua tout de suite cette lettre à son oncle qui, s'étant bientôt procuré les renseignements les plus positifs sur la naissance et la fortune de Mademoiselle de Senneville, et sachant que tout le monde était d'accord sur son esprit et son excellent caractère, engagea son neveu à conclure promptement. C'est ainsi que peu de temps après, M. de Tissard devint l'heureux époux de la plus aimable femme. Mais il ne jouit pas long-temps de cette félicité. Son mariage ne précéda que de bien peu l'époque des troubles de la France, qui l'obligèrent de se réfugier en Allemagne, où il servit avec le plus

grand zèle les intérêts des Princes dont il avait mérité la confiance. Chargé par eux d'une commission importante qui le sépara du corps de l'armée, il eut le malheur d'être pris, et tomba entre les mains d'un officier, qui, après l'avoir traité fort durement en paroles devant sa troupe, lui avoir pris ses papiers, et lui avoir arraché tous les boutons de son habit, sur lesquels étaient des fleurs de lis, lui dit à l'oreille : « On n'a plus » plus de preuves contre vous; sachez vous dé- » fendre et je vous soutiendrai. » M. de Tissard ne manqua pas dès lors de crier à l'injustice avec laquelle, en déchirant ses papiers qui prouvaient qu'il était marchand, voyageant pour ses affaires de commerce, on lui avait ôté tous ses moyens de défense. L'Officier français, jouant toujours le même rôle, le conduisit à la première municipalité qu'il put rencontrer. Là, il convint que les papiers qu'il avait pris sur ce voyageur, et qu'il avait déchirés, parce que dans le premier moment ils lui avaient paru frauduleux, annonçaient en effet l'état dont il se prévalait : mais il ajouta que l'ayant trouvé très-près de l'armée, où il ne semblait pas que ses affaires eussent dû le conduire, il avait cru devoir l'arrêter comme suspect, et conclut à ce que, comme tel, il fût déporté au delà des frontières, ce qui fut pro-

noncé comme mesure de sûreté publique, et exécuté tout de suite à la grande satisfaction du prisonnier.

Après la campagne de 1792, M. de Tissard se retira à Londres où sa femme l'attendait, et y mourut de la petite vérole, laissant après lui une veuve aussi intéressante par ses vertus que par sa figure et son esprit, et deux enfants en bas âge.

(*) M. DE LA ROCHE, gentilhomme ordinaire du Roi, et jouet habituel de la Cour, à cause de sa grande loquacité, de sa naïveté et de la familiarité originale qu'il affectait même auprès du Souverain, essuya une aventure piquante, et qui ne fit qu'apprêter davantage à rire à ses dépens. Allant de Paris à Versailles pour son service, il se trouve dans une voiture publique à deux places, à côté d'un homme bien mis, qui en chemin lui propose du tabac. « Je n'en prends » jamais, répond-il; j'ai cependant une assez » belle boîte, comme vous le voyez; c'est un » présent du feu Roi. » En disant cela il montre une superbe tabatière, où était le portrait de Louis XV entouré de diamants. Le compagnon de voyage prend la boîte, l'admire, et la rend

au propriétaire, qui la remet dans sa poche. Arrivé au château, il descend de voiture. (Son compagnon l'avait quitté à l'entrée de l'avenue.) Il croit sentir que sa poche est légère; il y fouille, et n'y trouve qu'un mauvais morceau de papier, sur lequel etaient écrits ces mots au crayon : — « Quand on ne prend pas de tabac, on n'a pas » besoin de tabatière. » (*)

M. Carvalho, marquis de Pombal, ministre tout-puissant en Portugal, était le plus ardent ennemi des Jésuites. Supposant toujours, et même hors de toute vraisemblance, des conspirations contre son Roi, il les accusait d'en être les auteurs ou les complices, et les poursuivait inhumainement, de quelque nation qu'ils fussent, en quelque lieu qu'il les trouvât, employant contr'eux tous les moyens possibles de ruse ou de violence. Sa haine se dirigeait plus particulièrement contre les chefs de cette société, et à ce titre, le père Du Gas, que son zèle et ses talents avaient élevé à une place de la plus grande confiance dans son Ordre, celle de supérieur général des missions de la Chine, devint l'objet de son animadversion. Ce respectable vieillard, occupé de ses fonctions apostoliques, et se trou-

vant à Macao dans le cours de sa visite, fut enlevé avec deux de ses coopérateurs par ordre du gouvernement Portugais, et jeté dans un vaisseau de cette nation. Cependant il eut le moment de faire passer sur un bâtiment d'un autre pavillon une lettre adressée au général des Jésuites à Rome, par laquelle il lui annonçait sa détention, dont il ignorait le motif, et ne pouvait prévoir les suites.

Les trois détenus furent mis à fond de cale, traités fort durement, et n'obtinrent qu'avec peine de conserver leurs bréviaires. Autant qu'ils purent le conjecturer, on fit aller et venir le vaisseau dans différentes mers, et ce ne fut qu'après une traversée extrêmement longue qu'on les fit aborder sur une plage, dont ils n'ont su le nom que fort long-temps après.

Au débarquement, qui pour eux se fit de nuit, ils furent conduits à une grosse tour et relégués ensemble dans un profond cachot. Après quelques jours, ayant entendu ouvrir et refermer différentes portes, ayant distingué le son de quelques voix humaines, ils soupçonnèrent qu'ils n'étaient pas les seuls prisonniers en ce lieu, et ne négligèrent rien pour satisfaire leur curiosité. Ils parvinrent peu à peu à intéresser la pitié d'un enfant de quinze à seize ans qui leur apportait

une chétive nourriture, et qu'on laissait enfermé avec eux pendant une demi-heure qu'on accordait à leur repas. Ce fut par lui qu'ils surent qu'ils étaient dans la tour de Saint-Sébastien près Lisbonne. Avec un charbon qu'il leur procura et quelques chiffons de papier, ils griffonnèrent, comme ils purent, leur nom et leur état, et firent comprendre au jeune homme qu'ils désiraient savoir des nouvelles des autres prisonniers. A la longue, ils trouvèrent le moyen d'établir une correspondance aussi pénible que secrète, par laquelle ils apprirent qu'ils étaient seize Jésuites des divers pays du monde, renfermés dans cette tour, et cette découverte opéra successivement leur délivrance.

Cependant, la lettre du père Du Gas au Général, parvint à Rome, et fut sans délai envoyée à Lyon, pour être communiquée à la famille de ce digne ecclésiastique. Le père de Champagne, Franc-Comtois, qui avait toute la confiance de madame l'abbesse de Saint-Pierre, lui exposa avec chaleur l'affreuse situation des détenus en Portugal; et les vives sollicitations de cette dame, que M. le Dauphin honorait de sa protection, ainsi que celles des parents du père Du Gas, parvinrent à intéresser tellement le ministère, que M. de Saint-Priest, pour lors ambassadeur à Lisbonne, reçut les ordres les plus pressants de

réclamer au nom du Roi de France le père Du Gas et ses compagnons, comme Français, et enlevés sans l'autorisation de la France. Cet ambassadeur s'empressa d'autant plus d'exécuter cette mission, qu'il était fort attaché aux Jésuites, et que son fils était confié à leurs soins dans la maison de Lyon, lors de la dispersion de l'Ordre. L'activité de son zèle l'emporta sur les tergiversations de M. de Pombal, qui se montra aussi étonné de cette demande, que disposé au refus. Il fut cependant obligé de céder; mais, craignant de voir dévoiler trop publiquement son odieuse conduite, jamais il ne voulut consentir que le père Du Gas fût remis à l'hôtel de l'ambassadeur. Enfin il fut convenu que le malheureux prisonnier serait transporté avec ses compagnons, en présence du sécretaire d'ambassade, sur un vaisseau qui, allant en France, passerait près de la tour; ce qui fut ponctuellement exécuté. Le père Du Gas trouva sur le navire de l'argent, des hardes, et des lettres de M. de Saint-Priest, qui lui recommandait expressément de ne point débarquer en France avec l'habit de son Ordre. Cet avis, dont il ne conçut le motif que lorsqu'il apprit les malheurs de la société à laquelle il était attaché, détruisit toute la joie que pouvait lui causer sa délivrance.

Arrivé à Paris, son premier soin fut d'aller remercier ses protecteurs, et d'écrire à Rome pour faire connaître ce que la tour de Saint-Sébastien renfermait encore de prisonniers, qui furent réclamés par les diverses Puissances.

Le père Du Gas resta à Paris jusqu'à sa mort, sous le nom de l'abbé *de Vitré*, avec un de ses compagnons et compatriotes, le père Charton, qui se fit appeler l'abbé *Milhon* : les Jésuites qui voulaient rester tranquilles dans la capitale, avaient été obligés, par égard pour le Parlement, de changer de nom. Sa seule consolation fut de pouvoir se rendre encore utile à la Religion, non-seulement par son exemple, qui faisait l'édification de tous ceux qui le connaissaient, mais par les renseignements très-intéressants qu'il fit passer aux Jésuites missionnaires dans les Indes et à la Chine.

DANS le temps de l'exil des Parlements, sous le chancelier Maupeou, l'un des plus anciens et des plus respectables magistrats de celui de Paris, M. de Montbelin, fut traité d'autant plus sévèrement, que son influence avait beaucoup contribué à la fermeté qu'on opposait aux innovations projetées par le ministère. Une lettre de

cachet le relégua à l'Ile-Dieu, petite île aride au delà des Sables-d'Olonne, où il ne trouva qu'un chétif village composé de cabanes de pêcheurs, et pour le seul logement habitable le presbytère, où il se rendit pour demander provisoirement l'hospitalité, sans dire quel était le motif qui l'amenait en ce lieu. Il fut accueilli avec beaucoup d'égards par le curé, qui lui fit, avec autant d'honnêteté que d'aisance, les honneurs d'un frugal repas, et lui parut, par son esprit et son instruction, fort au-dessus du très-médiocre poste dans lequel il remplissait ses fonctions. De son côté, le pasteur était bien curieux de savoir quel était son hôte, qui annonçait le plus grand mérite avec l'érudition la plus profonde, et par quel hasard il paraissait vouloir faire choix, pour son habitation, d'un lieu qui présentait aussi peu de ressources. A la première question sur cet objet, le Magistrat ne se fit point presser. « Ce n'est point, répondit-il, par fantaisie, » mais par obéissance à des ordres supérieurs » que je me suis rendu ici. Conseiller au Par- » lement de Paris, je suis membre d'un corps » qui, en remplissant ses devoirs, a eu le malheur » de déplaire au Roi..... Mais, à mon tour, » M. le Curé, permettez-moi de vous de- » mander comment il est possible qu'avec les

» lumières que vous possédez, avec l'usage du
» monde qui vous distinguerait partout, vous
» vous soyiez confiné dans un lieu aussi peu fait
» pour vous? — Monsieur, répondit le Curé,
» ce n'est point par choix, mais par nécessité :
» comme Jésuite, je suis membre d'un corps
» qui, en remplissant ses devoirs, a eu le malheur
» de déplaire aux Parlements. »

A CETTE époque de l'exil des Parlements, M. de D.... président à celui de Dijon, s'étant trouvé absent lors de la délibération qui irrita si fort le Chancelier, ne participa pas dans le premier moment à la punition infligée à ses collègues; mais sa délicatesse ne pouvant souffrir cette distinction sur un fait qui devait intéresser également tous les Magistrats, il parvint non-seulement à la faire cesser, mais encore à être traité plus sévèrement, en écrivant au Chancelier que, quoique son nom ne fût pas au bas de la délibération, par la circonstance de son éloignement momentané, il n'en adhérait pas moins de cœur et d'ame à tout ce qu'avaient arrêté ses confrères, dont il avait connu et partagé les dispositions. Une telle déclaration était bien faite pour exciter toute la rigueur du chef de

la Magistrature : aussi y répondit-il peu de jours après par une lettre de cachet, portant ordre au président de se rendre incessamment, et jusqu'à nouvel ordre, à *Montbrisson*. Celui-ci étudia bien vite la carte pour connaître le lieu de son exil, et la route qu'il avait à tenir. Ce ne fut pas sans peine qu'il ne trouva de ce nom, qu'un petit village dans le Bigorre, au milieu des montagnes des Pyrénées; d'où il conclut que ce séjour devait être fort déplaisant. Alors il ne balança pas à croire ou à faire semblant de croire, que l'intention du Roi était qu'il allât à *Montbrison*, fort jolie petite ville, capitale du Forez, dont le nom, dans l'ancienne orthographe, s'écrivait en effet avec deux *s*. Il partit donc très-précipitamment pour ce dernier lieu, afin de n'avoir pas le temps de recevoir une explication qu'il se garda bien de demander, de peur que le résultat n'en fût fâcheux. Au moment de son arrivée, après avoir couru jour et nuit, son premier soin fut de constater sa prompte obéissance, et vêtu en voyageur, avec une redingote pleine de poussière, il se présenta à huit heures du matin chez M. De la Ch...., procureur du Roi au bailliage de Montbrison, qui, étant en ce moment entre les mains de son perruquier, fit fort peu d'attention à un homme si mal mis;

et sans se déranger, lui demanda assez brusquement ce qu'il voulait ? Le président, qui ne manquait jamais l'occasion de mettre de la gaîté dans les choses les plus sérieuses, piqué d'ailleurs de cet accueil, fut bien aise de l'en punir, en lui donnant un moment d'inquiétude, et prenant un ton de voix rauque, lui répondit : « Monsieur, je viens ici de la part du Roi. » A ce mot prononcé hautement, dans un temps où il n'était question que de lettres de cachet, d'exils, d'emprisonnements, le Magistrat se troubla, pâlit, renvoya aussitôt son perruquier, et demanda en tremblant de quoi il était question ? Le président, dont la bonté est si connue, fut fâché de l'effet subit qu'avait produit sa petite malice : « Ne vous effrayez pas, Monsieur, lui » dit-il en souriant, c'est de moi seul qu'il s'agit ; » et se nommant, il ajouta : Le Roi m'exile » dans cette ville ; je viens vous prier de dresser » procès-verbal de mon arrivée, de le faire » passer tout de suite au Ministre, et de m'accorder vos bons offices pendant le séjour que » je serai obligé de faire ici. » M. De la Ch..., aussi rassuré alors qu'il avait été inquiet auparavant, se hâta d'exécuter ce qu'on lui demandait, s'empressa d'offrir un logement à M. de D..., de le présenter dans toutes les maisons honnêtes

de la ville, et se liant plus particulièrement avec lui, il parvint à lui rendre le temps de son exil fort doux, par tous les agréments qu'il lui procura, et que le président, aussi aimable en société, qu'ami solide et magistrat éclairé, n'aurait pas manqué d'obtenir par lui-même, dès qu'il aurait été connu.

Le baron d'Holbac voulait absolument passer pour connaisseur en toutes sortes d'arts, en toute espèce de science; et il lui fut aisé d'acquérir, ou d'usurper cette réputation, soit par le soin qu'il eut d'attirer chez lui une foule de gens à talents, soit par les bienfaits dont il les combla.

(*) Il reçut d'un port de mer de l'Amérique une lettre d'un de ses amis qui lui mandait: « J'ai fait la traversée fort heureusement, et » sans autre événement que celui-ci, qui me paraît digne de votre attention. Un mousse est » tombé du mât sur le pont, et s'est cassé une » jambe. On la lui a liée fortement avec une » ficelle enduite de résine et d'eau de vie, et le » moment d'après il a pu s'en servir comme » avant l'accident. Tout l'équipage a été témoin » de cette opération, et l'on ne sait ce qu'on

» doit admirer le plus de l'adresse de celui qui
» l'a faite, ou de son entier succès. »

Le baron ne manqua pas de communiquer cette nouvelle à l'Académie de chirurgie, en certifiant la véracité de son correspondant; et les suppôts de Saint-Côme s'escrimèrent à chercher les causes et les moyens d'une cure aussi merveilleuse. On assure même, que l'un d'eux allait faire imprimer une savante dissertation pour établir et prouver par des raisonnements physiques la manière dont elle avait dû s'opérer, lorsque le Baron reçut une seconde lettre de son ami, où était la phrase suivante, « J'ai oublié une petite circonstance dans le récit de
» l'événement dont je vous ai fait part dernièrement : la jambe que le mousse en question
» s'est cassée, étoit de bois. (*)

Un célèbre médecin hollandais, établi à Londres depuis longues années, le docteur Vanslebten, passant sur la place appelée Gros-venor-square, s'arrêta à considérer un charlatan qui, dans une superbe calèche à quatre chevaux, avec plusieurs domestiques magnifiquement vêtus, attirait une foule immense, et faisait une énorme distribution de ses drogues. Informé de

sa demeure, il le fait prier de passer le lendemain matin chez lui. Le charlatan s'y rend. « Monsieur, lui dit le docteur, je vous en-
» tendis annoncer hier publiquement que vous
» aviez d'excellents remèdes pour toutes sortes
» de maladies : en auriez-vous pour la curio-
» sité ? En vous regardant attentivement, j'ai
» cru vous reconnaître, et je ne peux me rap-
» peler où nous nous sommes vus. — Monsieur, il
» me sera très-aisé de vous satisfaire. J'ai servi
» plusieurs années chez Miladi Waller, où
» vous veniez assidûment : j'étais son premier
» laquais, et je l'ai quittée depuis trois ans, pour
» exercer le métier dans lequel vous me voyez.
» — Vous excitez de plus en plus en plus ma
» curiosité. Comment est-il possible que des
» talents acquis en trois ans vous aient procuré
» les moyens d'entretenir l'état brillant que
» vous me paraissez avoir, tandis qu'exerçant
» ma profession depuis quarante avec la plus
» grande application, et j'ose dire avec quelque
» célébrité, je peux à peine entretenir mon
» petit ménage ? — Monsieur, pour que je
» puisse répondre directement à votre question,
» me permettrez-vous de vous en faire quelques-
» unes ? — Volontiers. — Vous demeurez dans
» une des rues les plus fréquentées de cette ville.

» Combien croyez-vous qu'il y passe de monde
» par jour ? — Cela serait difficile à compter ;
» mais à estimation arbitraire, à peu près dix
» mille. — J'accepte ce calcul comme juste. Et
» combien pensez-vous que dans ces dix mille
» il y ait de gens de bon sens?... je ne dis pas
» d'esprit, car tout le monde en fourmille. —
» Ah! vous m'embarrassez en distinguant l'es-
» prit du bon sens; et si sur les dix mille il y en
» a cent de cette dernière espèce, c'est beau-
» coup. — Eh bien! Monsieur, vous avez ré-
» pondu vous-même à votre question. Les cent
» personnes de bon sens sont vos pratiques, et
» les neuf mille neuf cent sont les miennes. »

Madame de R. de P. avait un fils et une fille, et marquait autant de prédilection pour le premier, que de sévérité et même de dureté pour l'autre, qui cependant intéressait tout le monde par ses grâces, la sensibilité et l'esprit de son âge. La mère étant enceinte pour la troisième fois, et parlant de son état devant plusieurs personnes, la charmante petite enfant, alors âgée au plus de cinq ans, se jette entre ses bras, et l'embrassant tendrement : « Maman, je t'en prie,
» lui dit-elle, fais-moi un petit frère. — Eh!

» pourquoi préférez-vous un frère à une sœur?
» Maman, c'est que tu n'aimes pas les petites
» filles. » La mère, à ce mot qui fut pour elle une cruelle leçon, versa des larmes d'attendrissement, et n'a pas cessé depuis de rendre à sa fille les caresses qu'elle lui avait trop refusées dans son enfance.

Le comte d'Osmond, attaché à la Cour de Louis, duc d'Orléans, aimait passionnément le gros jeu, et était le plus insupportable joueur par son humeur et ses impatiences, dès qu'il n'était pas heureux. Se trouvant debout et perdant un très-beau coup, il se retourna avec fureur, et frappa avec sa main de telle force contre la boiserie, que faisant sauter un nœud du bois, son doigt s'enfonça dans le trou, et s'enfla tellement à l'instant, qu'il lui fut impossible de le retirer. Les éclats de rire de la société ne permettant pas de lui donner un prompt secours, il resta assez long-temps dans cette cruelle position, et n'en fut délivré que par l'assistance d'un menuisier qui, avec ses instruments, cerna la boiserie et le dégagea de son entrave.

Le duc d'Orléans, qui voulait s'amuser de

son humeur, et savoir jusqu'où il pouvait la porter, lui proposa de faire la partie d'un soi-disant grand Seigneur Allemand, qu'il dit lui avoir été présenté, et qui jouait fort gros jeu. On les met tête à tête à un piquet, et le comte d'Osmond qui le jouait parfaitement, fut fort étonné de se trouver presque tous les coups repic et capot : il perdit bientôt des sommes énormes; mais la présence du Prince le retint dans les bornes de l'honnêteté, autant du moins que sa vivacité put le lui permettre. La partie terminée, il se leva et se disposait à payer, lorsque son adversaire lui annonça modestement qu'il ne pouvait recevoir son argent, et lui dit : « Monsieur le Comte, vous avez cru changer de » cartes tous les coups, et vous n'avez jamais » joué qu'avec ce jeu (en lui en montrant un » qu'il fit sortir de sa manche) : vous n'en dou- » terez pas quand je vous avouerai que je suis » Comus. » C'était en effet ce célèbre escamoteur que le duc d'Orléans avait mandé pour se divertir aux dépens du Comte.

Le marquis de Cremeaux d'Entragues, grand-fauconnier de France, l'un des plus beaux hommes et des plus élégants de la Cour, était

si généralement aimé et estimé que, quoique comblé des faveurs du Roi, il n'avait jamais excité l'envie, et que tout ce qu'il y avait de plus distingué à Paris et à Versailles cherchait à le prendre pour modèle. Un de ses amis lui demandait comment, devant être, par ses succès dans tous les genres, l'objet de la jalousie de son sexe, il était parvenu à s'en faire chérir aussi unanimement ? « C'est que j'ai toujours eu pour » principe, répondit-il, de ne point entrer dans » les intrigues, de ne heurter aucune ambition, » d'employer beaucoup de coquetterie auprès » des hommes, et d'être sans prétentions avec » les femmes. »

Il avait cependant celle de s'établir en toute occasion le défenseur du beau sexe ; mais c'était toujours avec une aménité qui ne pouvait blesser ceux même auxquels il semblait faire une leçon sévère. Se trouvant souvent dans le cas d'entendre en société dénigrer l'honnêteté de quelques femmes, en leur attribuant comme amants favorisés les hommes qu'elles recevaient le plus habituellement chez elles, il ne manquait pas de demander à celui qui tenait cet imprudent propos : « Monsieur, l'avez-vous vu ? — » Non.... mais.... — En ce cas-là vous nous » mettez bien à notre aise, en nous permettant

» de croire que ceux qui vous l'ont dit s'en sont
» rapportés, comme cela arrive trop fréquem-
» ment, à de fausses apparences, ou ont eu
» quelqu'intérêt à vous tromper sur un objet
» aussi essentiel à la réputation de cette femme. »
Un jeune homme qui avait déjà essuyé quelquefois cette petite réprimande, crut l'embarrasser en lui répondant : « Oui, Monsieur, je
» l'ai vu. — En ce cas, répliqua le marquis
» d'Entragues, elle a dû compter sur la dis-
» crétion d'un homme honnête, et je vous re-
» mercie d'avoir la même confiance en la nôtre. »

La princesse de Poix jouant au billard avec lui : « Il faut, dit-elle, que je sois bien mala-
» droite, je ne peux pas toucher une bille.
» — Princesse, répondit le Marquis, c'est qu'une
» bille n'est pas un cœur. »

Dans une société, composée sans doute en partie de maris jaloux et peu délicats, on lui demanda si, étant marié et pouvant avoir quelque soupçon sur la conduite de sa femme, il ne se croirait pas autorisé à intercepter et lire les lettres qui lui seraient adressées ? « Non, cer-
» tainement, répondit-il ; pourquoi donnerai-je
» à celle que je dois honorer et aimer la préfé-
» rence d'un procédé que je n'oserais me per-
» mettre vis-à-vis un étranger ? »

On croit que le marquis d'Entragues eut, pour une femme très-connue par son esprit et sa beauté, madame de Lare, un attachement dont la médisance même respecta l'honnêteté et la constance. Ayant eu le malheur de perdre cette amie, à laquelle il donna les plus tendres soins jusqu'à ses derniers moments, il tomba dans une sombre mélancolie, et ne lui survécut que peu de temps.

M. DE MASSIAC, lieutenant-général de la marine, fut nommé secrétaire d'Etat à ce département, sous le règne de Louis XV. Mais comme c'était un homme simple, honnête, et n'ayant pour lui que sa sévère probité et son amour pour le travail, avec un esprit juste et des connaissances acquises en cette partie, au bout de quelques mois les intrigues des courtisans parvinrent à le faire remercier. M. de Saint-Florentin (depuis duc de la Vrillière) fut chargé, selon l'usage, de lui demander le porte-feuille. Il se présenta chez lui, le trouva à son bureau, et lui fit part des ordres de Sa Majesté. Le Ministre répondit qu'il ne pouvait rendre en ce moment le porte-feuille, étant occupé d'un travail utile au département, et que dans

deux heures il le lui donnerait. M. de Saint-Florentin fut étonné d'un renvoi auquel il ne s'attendait pas; il alla d'un air extrêmement troublé en rendre compte au Roi, qui lui dit froidement : « Eh bien! retournez-y dans deux heu-
» res. Il y alla en effet à l'heure prescrite, reçut
» le porte-feuille, et crut devoir insinuer à
» M. de Massiac, qu'il était d'usage que les
» Ministres renvoyés ne se présentassent pas de-
» vant Sa Majesté. — Monsieur, répondit
» celui-ci avec le sang-froid d'une conscience
» sans reproche; comme vous ne me dites point
» être chargé de la part du Roi de me donner
» cet ordre, je verrai ce que j'aurai à faire; »
et il l'accompagna. C'était le jour de son audience. Il se revêtit de son grand uniforme; et les officiers de la marine s'étant rendus chez lui : « Messieurs, leur dit-il, je n'ai plus l'honneur
» d'être chargé du ministère, mais j'ai toujours
» celui d'être votre camarade, votre ami et votre
» chef. En cette dernière qualité, si vous vou-
» lez venir avec moi, je vous présenterai chez
» mon successeur. » Il alla en effet, à la tête de son corps, chez celui qui le remplaçait. De là il se rendit chez le Roi : « Sire, lui dit-il en
» présence de tous les courtisans fort surpris
» de le voir là, j'ai reçu avec reconnaissance la

» confiance dont Votre Majesté m'a honoré, sans
» que je l'eusse sollicitée : je me suis soumis avec
» respect au malheur d'en être privé ; mais me
» flattant de n'avoir jamais démérité par mes
» anciens services, j'ose en demander à Votre
» Majesté la récompense la plus précieuse, dans
» la permission de continuer à lui faire ma cour.
» — Oui, Massiac, répondit le Roi ; je vous
» verrai toujours avec plaisir ; je n'ai point
» oublié vos bons services, et je veux vous le
» prouver en vous accordant en ce moment la
» Grande-Croix de l'ordre de Saint-Louis. »

M. de Massiac obtint quelque temps après une retraite aussi honorable qu'avantageuse, et vécut philosophiquement dans une campagne peu éloignée de Versailles, allant de temps en temps faire sa cour au Roi, qui le recevait avec la plus grande bonté, et le consultait souvent en particulier sur les améliorations à faire dans la marine.

M. de Vergennes travailla long-temps sous M. Chavigny son oncle, fut nommé son secrétaire de légation en Portugal, et désigné par ce célèbre négociateur pour l'ambassade de la Porte, à laquelle il fut envoyé sous le ministère

de M. Rouillé. M. Choiseul, qui avoit succédé à ce dernier dans le département des affaires étrangères, chargea M. de Vergennes d'une négociation très-importante auprès de la Cour Ottomane, et lui manda de ne point épargner l'argent pour le succès, lui annonçant que toutes les lettres de change qu'il tireroit sur la France, seraient acquittées sur-le-champ.

L'Ambassadeur, dont l'honnêteté et le zèle pour l'économie du bien public répugnaient à ce genre de séduction, chercha d'autres moyens pour traiter l'affaire, et parvint à réussir complétement. Cependant le Ministre, auquel on ne demandait point d'argent, et qui, d'après son caractère de prodigalité, n'imaginait pas qu'on pût terminer sans cette ressource, se plaignait amèrement du négociateur, et lui envoya un ordre de rappel au moment où celui-ci lui adressait la nouvelle de l'heureux succès qu'il se félicitait d'avoir obtenu, sans qu'il en eût rien coûté à l'Etat. Les deux lettres se croisèrent, et M. de Vergennes revint à la Cour, où il fut accueilli très-froidement par le Ministre, qui ne voulut pas paraître avoir tort, et qui craignit peut-être la présence d'un homme économe et trop franc, pour ne pas exposer sa conduite au grand jour, s'il était interrogé. M. de Vergennes,

se reposant sur une conscience sans reproche, se retira volontairement dans ses terres. Il y vivait modestement au sein de sa famille, lorsque M. le duc d'Aiguillon, devenu ministre des affaires étrangères, et fort jaloux d'employer de préférence ceux qui avaient à se plaindre de son prédécesseur, le tira de sa retraite pour le faire passer à l'ambassade de Suède. Là, il fut assez heureux pour être de la plus grande utilité à Gustave dans la révolution que ce prince opéra à Stockholm, et dont il rejeta en partie la gloire sur cet ambassadeur, ne cessant de publier son amitié pour lui, et sa reconnaissance, dans le voyage qu'il fit en France, quelques années après ce mémorable événement.

L'incorruptible probité de M. le comte de Vergennes, son assiduité constante au travail, et ses grands talents pour embrasser d'un coup d'œil tous les détails des affaires les plus importantes, et les traiter avec sagesse et économie, le firent choisir par Louis XVI pour son ministre des affaires étrangères; et le Monarque lui donna avec d'autant plus d'abandon toute sa confiance, que personne n'était plus que lui attaché, par la solidité de ses principes, à l'honneur du trône et à l'intégrité de l'autorité royale.

Ses ennemis, que ses vertus publiques et pri-

vées avaient condamnés au silence, ou à la honte de la calomnie, pendant sa vie, ne balancèrent pas à poursuivre sa mémoire dans l'asile du tombeau. On lui reprocha d'avoir acquis une fortune immense; et l'inventaire qu'on en fit, prouva que non-seulement elle était peu considérable, vu les grandes places qu'il avait exercées, mais que composée des bienfaits du Roi, des présents immenses, qu'avec la permission de son Souverain, il avait reçus de différentes Puissances étrangères, et jointe à ses biens patrimoniaux, qui en formaient la plus grande partie, ainsi qu'aux épargnes que son économie domestique l'avait mis à même de faire, elle n'allait pas à soixante et dix mille livres de rentes fixes.

Une politique jalouse l'avait déjà inculpé plus grièvement sur le traité de commerce qu'il avait conclu avec l'Angleterre. Mais ceux qui, en semant des bruits injurieux contre une opération aussi avantageuse, alimentaient la crédulité publique, toujours avide de blâme, se gardaient bien de dévoiler le véritable but d'un traité qui, en faisant refluer en Angleterre, avec franchise de droits, la plus grande partie des vins français et les productions du sol, attirait nécessairement en France, sous le même appât, l'industrie anglaise, dont on n'avait jamais pu atteindre la

perfection sur le Continent, et devait la naturaliser insensiblement vers la source des matières premières, par l'espoir certain d'un grand lucre, en les mettant en œuvre à peu de frais. Ainsi on opposait avec tout l'art de la perfidie le calcul de quelques sacrifices apparents et momentanés, qu'on avait grand soin d'exagérer, aux avantages inappréciables qui devaient être le résultat permanent d'une opération aussi bien combinée. Ce qui ne laisse aucun doute à cet égard, c'est que la nation anglaise, plus éclairée sur ses véritables intérêts, ne se trompa pas sur l'étendue et les suites de ce vaste projet, et que la Chambre des Communes s'éleva vivement contre le ministère qui y avait adhéré.

Le seul défaut qu'on pût reprocher avec quelqu'apparence de justice à M. de Vergennes, et qui tenait beaucoup à la rigidité de ses mœurs, était une ténacité, peut-être trop absolue, dans ses préventions. La prudence de son caractère ne lui permettait pas de se livrer sans motifs ou sans examen, aux premières impressions; mais dès qu'il les avait adoptées, elles devenaient chez lui principes invariables. Ainsi celui qui avait mérité son estime et sa confiance était assuré du crédit du Ministre pour tout ce qu'il pouvait demander d'analogue à ses talents; mais

il ne revenait jamais en faveur de ceux qu'il savait avoir manqué une seule fois à cette délicatesse qui était sa première loi : et si par les circonstances il se trouvait obligé d'employer ces derniers, quelqu'irréprochable que fût leur conduite, ils étaient sûrs d'avoir en lui le plus rigide censeur.

C'est d'après cette sévérité de morale qu'il était devenu l'ennemi personnel de M. Necker, dont il avait jugé, dès le principe, les vues ambitieuses et approfondi les intentions. Cependant il se contenta d'éclairer le Roi sur les projets ultérieurs de ce Ministre, et n'entra jamais dans ces cabales de Cour que la dignité de son caractère ne pouvait lui permettre de seconder, même par une approbation tacite.

Il disait à ses plus intimes amis qu'il avait toujours regardé la discrétion comme une vertu, et la dissimulation comme un vice inutile, s'il n'était même dangereux pour celui qui en l'employant se créait à lui-même un labyrinthe dont il lui était difficile de sortir ; que son grand art en politique, celui qui lui avait procuré constamment des succès, était de ne jamais tromper sur le but auquel il aspirait, lorsqu'il était de son intérêt ou de son devoir de le découvrir, parce qu'alors les plus fins négociateurs lui sup-

posant, d'après leurs idées machiavéliques, des vues fort éloignées de celles qu'il avait annoncées, le laissoient suivre sa route sans obstacle, et ne manquoient pas de porter tous leurs moyens de défense sur plusieurs voies détournées, auxquelles il n'avait jamais pensé.

Avec un crédit tout-puissant sur l'esprit du Monarque, avec de grandes vertus et de légers défauts, qui tenoient même à l'excès de ses vertus, M. de Vergennes dut avoir pour ennemis tous ceux qui depuis long-temps méditaient la ruine de l'Autel et du Trône, objets de l'attachement invariable du ministre. Mais ils n'osaient se mettre à découvert, et il leur falloit un événement imprévu pour écarter le défenseur intrépide, qui jusqu'alors avait déjoué toutes leurs trames. Sa mort extraordinaire, en 1787, fut en effet le présage des malheurs de la France, que sa sagesse et sa fermeté eussent certainement prévenus; et si l'on veut bien examiner toutes les circonstances de sa courte maladie, les symptômes violents qui l'ont accompagnée, et l'époque de son décès, on ne doutera pas qu'il n'ait été l'un des crimes avant-coureurs de ceux de la révolution.

(*) La destinée de M. le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre dans les commencements du règne de Louis XVI, a été bien extraordinaire. Il fut d'abord Jésuite ; il débuta ensuite dans la carrière militaire par être Lieutenant de milice. De là il passa au service de l'électeur Palatin, et puis à celui de l'empereur Charles VII, où il obtint le grade de Général-major. A la mort de ce Prince, il rentra au service de France, en qualité de Maréchal de camp, fut fait Lieutenant-général en 1748, Commandant en Flandre pendant la paix ; et sur quelques brouilleries qu'il eut avec le maréchal de Broglie en 1760, il se détermina à passer en Danemarck, où le roi le nomma Feld-maréchal et Commandant-général de ses troupes. A l'avénement du nouveau Monarque, il fut forcé de quitter tous ses emplois, et vint s'établir dans une petite maison de campagne, près de Colmar en Alsace, où il vécut d'autant plus modestement, qu'il venait d'éprouver une banqueroute considérable, relativement à sa fortune.

Quelque temps après, M. le comte de Muy mourut, et Louis XVI, obsédé de toutes les intrigues qui se croisaient pour obtenir le ministère de la guerre, fit part de son embarras à

M. de Malesherbes, qui, le jour même, d'un air d'indifférence affectée, mit la conversation sur cet objet, en causant avec M. Dubois, commandant du Guet. « A la place du Roi, répondit » celui-ci, je confondrais bientôt tous les intri- » gants, en choisissant un homme de mérite et » vertueux, fait pour honorer la confiance de » Sa Majesté, et qui retiré dans le fond de sa » province, ne songe certainement pas à se mettre » sur les rangs. — Qui donc? — Le comte de » Saint-Germain. » Ce mot fut un trait de lumière pour le Ministre. Il se rendit aussitôt chez M. de Maurepas, qui approuva ce choix, et tous les deux allèrent ensemble chez le Roi, qui n'hésita pas à accéder à une proposition aussi sage. On dépêcha tout de suite auprès de M. de Saint-Germain, en courrier, l'abbé Dubois, qu'on savait lui être attaché de tout temps, et qui le trouva dans son jardin, en veste et en pantalon, plantant lui-même des arbres. Il lui présenta l'ordre du Roi qui contenait celui de partir tout de suite, et ne lui donna que le temps de changer de vêtements. Arrivé à Paris, le nouveau Ministre descend dans une auberge, dont il connaissait l'hôte depuis long-temps, lui défend de le nommer, et envoie chercher un perruquier, que ce même hôte lui annonce comme

un homme estimable par ses mœurs et la probité la plus intacte. Tout en accommodant sa perruque sur sa tête, le bon perruquier cause politique, débite des nouvelles, parle du nouveau Ministre de la guerre, ne se doutant pas à qui il s'adressait. « Qu'en dit-on, demande » M. de Saint-Germain? — Ma foi, le Roi ne » pouvait faire un meilleur choix : c'est un brave » homme, excellent officier, et surtout honnête, » et nous avons grand besoin d'honnêtes gens. » M. de Saint-Germain faisait tous ses efforts pour garder l'*incognito*. « Mon ami, dit-il au perru- » quier, quitteriez-vous votre boutique pour » être attaché à M. de Saint-Germain? — Oh! » de tout mon cœur, Monsieur : il y a tant de » plaisir à servir les braves gens! cela vaut mieux » que toutes les fortunes du monde. — Eh bien! » si cela peut vous plaire, présentez-vous demain » à Fontainebleau, chez le nouveau Ministre; » j'y serai certainement, et sur ma parole il vous » acceptera. — Quoi! Monsieur, il me pren- » drait pour son valet de chambre! oh! j'en » mourrais de joie, mais j'ai bien peur que vous » ne réussissiez pas. — Je peux vous donner ma » parole du succès; ne manquez pas au rendez- » vous. » Le perruquier arrive le lendemain chez le Ministre : il est d'abord assez mal reçu

dans les premières pièces, ne sachant qui demander pour être introduit. Mais quelle est sa surprise en voyant sortir d'une chambre l'homme qu'il a coiffé la veille, et qui dit tout haut à ses domestiques, en le montrant : « Messieurs, » voici mon premier valet de chambre, » et se tournant vers lui : « Mon ami, il faut que je vous » donne le denier à Dieu. » Il lui met dans la main vingt-cinq louis d'or, et ajoute : « Vous » connaissez à présent M. de Saint-Germain ; il » cherchera toujours à mériter vos louanges ; » mais si l'on vous disait du mal de lui, ne man- » quez pas de l'en instruire avec la même fran- » chise ; il tâchera de se corriger, s'il lui arrivait » de tomber dans des fautes qui pourraient le » priver de l'estime publique. »

Telles étaient en effet ses intentions, dont on n'a jamais pu soupçonner la sincérité.

Je ne crois pas devoir omettre un trait de lui qui fait au moins autant d'honneur à sa modestie qu'à sa sensibilité. Un chevalier de Saint-Louis lui ayant présenté à son audience un placet dans lequel il exposait ses services et ses besoins, et insistant pour qu'il en prît lecture sur-le-champ : « Monsieur, lui dit M. de Saint-Germain, j'au- » rai certainement égard à votre demande ; » mais vous voyez que j'ai des affaires très-

» pressées. — Monseigneur, répondit le vieux
» militaire, il n'en est point de plus pressée que
» la mienne : je meurs de faim, et hier je n'ai
» point dîné. — Oh ! vous avez raison, répliqua le
» Ministre, rien n'est plus pressé que votre af-
» faire. Vous me ferez l'honneur de dîner au-
» jourd'hui avec moi, et dès demain je ferai
» en sorte que vous ayez toujours de quoi
» dîner. Comptez sur la Providence ; je suis un
» grand exemple de ses bontés. » (*)

Cependant M. de Saint-Germain perdit en bien peu de temps, comme Ministre, toute la considération que devaient lui assurer, comme particulier, les qualités les plus estimables. Le goût des innovations, le peu de connaissance du caractère français, dont il avait oublié l'esprit pendant son long séjour chez les puissances étrangères, et la ténacité d'opinions, dont il n'avait pas été corrigé par ses malheurs, l'emportèrent bientôt sur la prudence de son âge. Une ardeur précipitée pour des économies mal entendues l'ayant engagé à supprimer la plus grande partie de la maison du Roi, non-seulement il se créa une foule d'ennemis puissants, mais peut-être a-t-on eu raison de dire qu'il fut, quoiqu'involontairement, une des premières causes des malheurs de la France, en ôtant à son

Souverain des serviteurs aussi braves qu'incorruptibles, qui, composés pour la plupart de gens également distingués par leur naissance et leur fortune, proposèrent inutilement de renoncer à leurs appointements et de se contenter de l'honneur d'être les premiers remparts du trône.

Il trouva le moyen de mécontenter également les soldats français par un système bien contraire aux préjugés nationaux, et propre à affaiblir ce sublime principe d'honneur, qui en tout temps leur fit affronter les plus grands périls par la persuasion même de leur supériorité sur les troupes étrangères, qu'on conduisait par la crainte des plus vils châtiments corporels. Il établit que les fautes militaires, punies jusqu'alors par la prison, le seraient dorénavant par les coups de plat de sabre. Cetre ordonnance ayant été lue à la tête des corps, qui en furent dans la plus grande indignation, un grenadier gascon, de la garnison de Strasbourg, s'écria : « Sandis, nous » aimerions mieux le tranchant. »

On voit que M. de Saint-Germain était bien loin de connaître l'esprit du militaire français comme le maréchal de Richelieu, qui, à Mahon, voulant détruire dans son armée le vice de l'ivrognerie, fit mettre à l'ordre que tout soldat qui serait trouvé ivre ne monterait pas à l'assaut, et

parvint par ce seul mot à n'avoir que des soldats sobres dans un pays où le vin était très-bon et à fort bon marché.

A cette célèbre expédition de Mahon, le maréchal de Richelieu, prêt à aborder dans l'île, fit passer l'ordre de débarquement sur les différents bâtiments qui transportaient l'armée. Il y était dit que les chasseurs descendraient les premiers, ensuite les grenadiers, et successivement le reste des troupes, selon le rang qu'il leur avait assigné.

Le chevalier de la Gracionnais, alors capitaine de grenadiers au régiment de Brie, et qui depuis en a été lieutenant-colonel, fit demander au général, dont il était connu la permission d'aller à son bord pour lui parler d'une affaire importante, et ayant eu tout de suite audience : « Monsieur le Maréchal, lui dit-il, je connais » votre ardeur militaire, et je serais au déses- » poir qu'elle vous exposât à un danger certain. » Je viens vous prier au nom des braves grena- » diers que je commande, de ne pas vous » mettre à la tête des chasseurs que vous avez » destinés à aborder les premiers dans l'île. — » Pourquoi cela ? — Parce qu'en qualité de gre- » nadiers notre devoir est de traiter en ennemis » tout ce qui se trouvera devant nous. — Vous

» avez raison mon cher la Gracionnais, répon-
» dit le Maréchal ; vous me faites connaître
» mon erreur avec toute la loyauté d'un preux
» chevalier français, et je vais me hâter de la
» réparer. » Il changea aussitôt son ordre de descente, et rendit aux grenadiers l'honneur du pas qui leur était dû.

Le Magasin Britannique, journal anglais trop peu connu, raconte plaisamment les aventures d'un comédien ambulant, et j'ai pensé qu'on ne me saurait pas mauvais gré d'insérer ici son récit.

J'allai l'autre jour, dit l'auteur du journal, dans le parc de Saint-James, vers l'heure où tout le monde le quitte pour aller dîner. Je n'aperçus que très-peu de gens qui continuaient la promenade dans les allées, et tous avaient la mine de chercher plutôt à distraire la faim qu'à gagner l'appétit.

Je m'assis sur un banc à l'extrémité duquel était un homme fort mal vêtu, mais qui, malgré le mauvais état de son habillement, conservait un air distingué. En un mot, je le pris, suivant l'expression de Milton, pour quelque gentilhomme dépouillé de ses rayons. Nous commençâmes alternativement à tousser, à nous mou-

cher, à nous regarder, comme on a coutume de faire en pareille occasion; et enfin j'entamai la conversation.

« Pardon, Monsieur, lui dis-je; il me semble » que je vous ai déjà vu : votre visage.....
» — Monsieur, me répliqua-t-il fort gravement, » il est vrai que ma physionomie est très-ré- » pandue : je suis connu dans toutes les villes de » la Grande-Bretagne, autant que le dromadaire » et le crocodile qu'on y promène partout.

» J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur, » que pendant seize années j'ai fait avec quelque » distinction le rôle de bouffon sur un théâtre » de marionnettes. J'eus dernièrement querelle » avec le docteur Barthelemi; nous nous bat- » tîmes, et nous nous quittâmes, lui, pour aller » vendre aux épingliers de *Rose-Marylane*, le » seigneur Polichinelle et toute sa suite, et moi, » comme vous voyez, pour mourir de faim dans » le parc Saint-James. — Je suis fâché, Mon- » sieur, qu'une personne de votre figure soit » exposée à de pareilles disgrâces. — O Mon- » sieur, ma figure est fort à votre service. A la » vérité, je ne me vante pas de manger beau- » coup; mais le jeûne ne m'attriste point, et » grâce au destin, quoique je n'aie pas un sou, » je n'engendre point de mélancolie : je ne suis

» jamais honteux d'accepter une politesse d'un » honnête homme. Voulez-vous me donner à « dîner? Je vous régalerai à mon tour, si je » vous rencontre une autre fois dans ce parc, » ayant comme moi bon appétit, et n'ayant point » d'argent. »

J'aime les originaux de toute espèce; et le récit de leurs aventures me fait beaucoup de plaisir. Je menai mon homme au cabaret le plus prochain, et l'on nous servit dans le moment une grillade et un pot de bière, dont l'écume s'élevait au-dessus du vase. Il est impossible d'expliquer combien cette chère splendide redoubla la gaîté de mon convive; il tomba sur cette grillade, quoique brûlante, et en un instant elle disparut.

« Monsieur, me dit-il, cette grillade était assu» rément des plus coriaces; néanmoins je l'ai trou» vée d'un goût exquis et plus tendre que du » poulet. O délices de la pauvreté! ô charmes » du bon appétit! Nous autres gueux, sommes » les enfants gâtés de la nature : c'est une marâtre » pour les gens riches; les plus délicats ne sau» raient satisfaire leurs goûts. Les vins pétillants » de Champagne ne chatouillent point leurs » palais, tandis que la nature est prodigue pour » nous en friandises. Réjouis-toi, mon ame : » vive le gueux! Je n'ai pas un pouce de terre :

» aussi, qu'un torrent ravage les moissons de
» Cornouailles, je suis tranquille : que la mer
» engloutisse des vaisseaux, peu m'importe, je
» ne suis point un juif.... Allons, Monsieur,
» buvons, et je vous conterai mon histoire.

» Je descends d'une famille qui a fait du bruit
» dans le monde; ma mère criait des huîtres, et
» mon père était tambour. J'ai même ouï dire
» que parmi nos aïeux, on pouvait compter des
» trompettes; plus d'un homme de qualité aurait
» peine à prouver une généalogie plus respec-
» table; mais ce n'est pas là ce dont il s'agit.
» J'étais fils unique et l'enfant gâté de mon père
» et de ma mère, le charme de leur entretien et
» le gage de leur mutuel amour. Mon père m'ap-
» prit à battre la caisse : je parvins bientôt à être
» tambour des marionnettes, et tout le reste de
» ma jeunesse, j'ai été le compère (l'interprète)
» de Polichinelle et du roi Salomon, dans toute
» sa gloire. Fatigué de ces honneurs, je me fis
» soldat. Je n'aimai point à battre la caisse, et je
» m'ennuyai bientôt de porter le mousquet.

» J'avais la fureur de faire le gentilhomme;
» j'étais forcé d'obéir à un capitaine, il avait ses
» caprices, j'avais les miens, et vous avez sans
» doute aussi les vôtres. Je conclus qu'il valait
» mieux suivre ses fantaisies que celles d'un autre.

» je demandai mon congé, on me le refusa, et » je désertai. Délivré du militaire, je troquai mes » habits de soldat contre de plus mauvais encore; » et pour n'être point rattrapé, j'allai par les » routes les moins fréquentées.

» Un soir, comme j'entrais dans un village, » j'aperçus un homme qui se débattait dans un » bourbier, et qui était sur le point d'y être » étouffé; je volai à son secours et lui sauvai » la vie. C'était précisément le pasteur du lieu; » je fus charmé de cette rencontre : il s'en allait » après m'avoir remercié, mais je voulus l'ac- » compagner jusqu'à la porte de son logis.

» Chemin faisant, il me fit plusieurs ques- » tions; il me demanda qui était mon père, d'où » je venais, où j'allais, si j'étais un garçon » fidèle, etc. Je le satisfis pleinement sur tous » ces points, et je lui vantai particulièrement » ma sobriété. (*Monsieur, j'ai l'honneur de » boire à votre santé.*) Pour abréger, il avait be- » soin d'un valet; javais besoin d'une place, » nous fûmes bientôt d'accord; il me prit à son » service, me promettant de fort petits gages » que j'acceptai avec reconnaissance. Je vécus » trois mois avec lui; nous ne nous accomo- » dâmes point ensemble. J'avais grand appétit, » il ne me donnait rien à manger; j'aimais les

» jolies filles, et sa servante était laide et mé-
» chante. Ils avaient résolu entr'eux de m'af-
» famer; mais je pris de mon côté la ferme réso-
» lution de m'opposer à cet homicide. Je gobais
» tous les œufs frais, j'achevais toutes les bou-
» teilles entamées, et tout ce qui pouvait être
» mangé disparaissait. Le pasteur fut plus com-
» plaisant que le capitaine, il m'offrit mon congé
» avant que je l'eusse demandé, et me donna
» trois schellings six sols pour trois mois de gages.
» Pendant que l'on comptait mon argent, je fis
» les préparatifs de mon départ. Il y avait deux
» poules pendues au croc avec quelques poulets,
» pour ne pas séparer les mères d'avec les enfants,
» je mis le tout dans mon bissac. Après ce petit
» exploit, je vins, le bâton à la main et la larme
» à l'œil, prendre congé de mon bienfaiteur. Je
» n'avais pas fait cinquante pas hors de la mai-
» son, que j'entendis crier après moi : *Arrêtez,*
» *arrêtez ce voleur*. La voix de la servante que
» je reconnus me donna des ailes, et à la faveur
» de ma course je parvins à lui éviter une in-
» justice..... Mais, arrêtons-nous; il me semble
» que j'ai été trois mois sans boire chez ce maudit
» curé (*il remplit son verre*) : je veux que ceci
» me serve de poison, si de ma vie j'ai passé un
» temps plus désagréable.

» Au bout de quelques jours, je fis la rencontre » d'une troupe de *comédiens ambulants* : mon » cœur tressaillit de joie à leur aspect. Je me sen- » tais un penchant invincible pour la vie errante; » je leur offris mes services, ils les acceptèrent. Ce » fut un paradis pour moi que leur compagnie : » ils chantaient, dansaient, buvaient, mangeaient » et voyageaient en même temps. *Par le sang des* » *mirabelles !* je ne crus commencer à vivre que » de ce moment; je devins tout-à-fait gaillard, et » je riais du matin au soir des bons mots de mes » camarades : je leur plus autant qu'ils me plurent. » Je n'étais pas mal de figure, comme vous voyez, » et quoique fort gueux, je ne crevais pas de mo- » destie. J'adore la vie vagabonde; on est tantôt » bien, tantôt mal; on rit toujours, on mange » quand on peut, et l'on boit (*Ah, le pot est* » *vide*) quand on a de quoi boire.

Nous arrivâmes à *Tinterden*, où nous louâmes » un grenier pour y représenter *Roméo* et *Ju-* » *liette*, accompagné de tous ses agréments, de la » pompe funèbre, de la fosse et de la scène du » jardin. Un comédien du théâtre de *Drury-Lane* » devait jouer le rôle de *Roméo* : une grande fille, » qui n'avait encore paru sur aucun théâtre, de- » vait faire le personnage de *Juliette*, et moi, je » devais moucher les chandelles. Chacun de nous

» excellait dans son genre. Nous ne manquions » point de figures ; mais la difficulté consistait à » les habiller : j'étais le seul qui eut un habit qu'on » pût appeler de caractère. Enfin, moyennant des » manteaux de femmes qu'on nous prêta, quel- » ques vieux rubans, et des robes de chambre » d'hommes, nous fumes vêtus de manière à faire » illusion. Notre représentation fut universelle- » ment applaudie ; tous les spectateurs furent en- » chantés de nos talents.

» Il y a une règle que tout *comédien ambulant* » doit observer s'il aspire au succès. Agir et parler » naturellement, ce n'est point jouer. Pour plaire » dans la province, il faut être ampoulé, rouler » des yeux égarés, prendre des attitudes forcées, » avoir, en un mot, l'air d'un énergumène. Tels » sont les moyens de réussir infailliblement. Comme » on nous combla d'éloges, il était fort naturel que » je m'en attribuasse une partie ; je mouchais les » chandelles, et quand une salle n'est point éclairée, » vous conviendrez, Monsieur, que la pièce perd » la moitié de ses agrémens. Nous représentâmes » quatorze fois de suite, et le spectacle fut tou- » jours rempli. La veille de notre départ, qui cau- » sait un deuil universel, voulant mettre le comble » aux regrets du public, nous annonçâmes une » pièce excellente, et dans laquelle nous devions

» déployer tous nos talents. Les prix étaient dou» blés, et nous nous attendions à une recette très» considérable. Malheureusement notre premier » acteur se trouve attaqué tout à coup d'une fièvre » violente. Toute la troupe consternée s'assemble » et maudit cent fois l'acteur qui s'est avisé de tom» ber malade si mal à propos. Je saisis ce moment » et propose de jouer à sa place : on se regarde, on » hésite ; plein de confiance en mes talents, je ras» sure mes camarades ; le cas était désespéré, et on » accepte mon offre. En conséquence, je prends » mon rôle d'une main, et tenant de l'autre un pot » de bière *Monsieur, à votre santé.*), je meuble » ma mémoire de cinq cents vers. Etonné moi» même de cette prodigieuse facilité, je sens que la » nature m'a destiné pour un emploi plus relevé que » celui de moucheur de chandelles. Je vais triom» phant retrouver mes compagnons que je jette » dans la plus grande surprise ; je répète avec eux » mon rôle ; je conviens des entrées, des positions ; » je joue en public deux heures après, et j'entraîne » tous les suffrages. La troupe, ravie autant que moi, » diffère son départ, et elle affiche qu'à l'instance » de plusieurs personnes de considération, elle » fera encore quelque séjour à Tinterden.

» Je reparais sur la scène dans le rôle de Ba» jazet. Il semblait que la nature m'eût formé

» exprès pour représenter ce personnage. J'étais
» grand, j'avais la voix rauque, et avec un gros
» turban enfoncé sur mes yeux, j'avais l'air du
» plus fier musulman qu'ait jamais vu l'orient.
» Quand j'entrai sur la scène, en secouant mes
» chaînes, on applaudit à tout rompre. J'adoucis
» alors mes regards, et avec un sourire gracieux,
» je restai quelques instants profondément incliné
» vers les spectateurs, qui redoublèrent leurs ap-
» plaudissements. Comme le rôle de Bajazet est
» extrêmement passionné, j'avais eu la précau-
» tion de renforcer mes esprits de trois grands
» verres de brandevin. (*Mais, il n'y a plus
» rien dans le pot.*) La chaleur que je mis dans
» ma déclamation est une chose inconcevable.
» Tamerlan ne fut qu'un sot vis-à-vis de moi.
» De temps en temps il voulait hausser le ton,
» mais je le rabaissais bien vite par la vigueur et
» la supériorité de celui que je prenais. Mes
» gestes d'ailleurs étaient admirables. Mille atti-
» tudes variées, des exclamations sans nombre,
» des soupirs étouffés! Quel brouhaha surtout,
» lorsque je croisais mes bras sur ma poitrine!
» J'ai remarqué qu'à Drury-Lane, cela produi-
» sait un effet merveilleux. En un mot, je me
» couvris de gloire, et je fus regardé comme un
» prodige. Toutes les dames de Tinterden vinrent

» me complimenter sur mes talents; les unes » louaient ma voix, les autres vantaient ma fi- » gure. *Sur mon honneur*, dit l'une d'entr'elles, » *il deviendra bientôt un des plus jolis acteurs* » *de l'Europe, c'est moi qui vous le dis, et je* » *m'y connais.*

» Un comédien est sensible aux premières » louanges, et les reçoit comme une faveur; » mais quand on les lui prodigue, il s'imagine » que c'est un tribut qu'arrache son mérite. Loin » de remercier ceux qui m'en accablaient, je » m'applaudissais en moi-même, et j'avais souvent » l'impertinence d'être brusque jusqu'à l'impo- » litesse. Je vous avoue que j'ai été depuis bien » payé de mon insolence, comme je vous le dirai » tout à l'heure.

» Nous quittâmes enfin l'aimable Tinterden, » où les dames, en honneur, sont de très-bons » juges de pièces de théâtre, et décident encore » mieux du mérite des acteurs. (*Allons, Mon-* » *sieur, buvons, s'il vous plaît, à leur santé.*) » J'entrai dans leur ville moucheur de chandelles, » j'en sortis héros. Ainsi va le monde, aujour- » d'hui laquais, demain grand seigneur....

» Je pourrais en dire davantage sur ce sujet » qui est vraiment sublime, mais ne parlons » point de la fortune et de ses bizarreries; c'est

» matière trop usée, et les réflexions dessèchent
» le gosier; permettez que j'humecte le mien.
» (*Il prend son verre.*)

» De Tinterden, nous allâmes à Neuwmarket,
» lieu célèbre par ses courses et par tant de fous
» qui s'y ruinent par des gageures. J'y jouai les
» premiers rôles, et j'y brillai à mon ordinaire.
» Je suis très-persuadé que j'y aurais passé long-
» temps pour le plus grand comédien de l'uni-
» vers, sans une cruelle aventure que je vais
» vous raconter : Je charmais toutes les dames
» en faisant le personnage de *sir Harry Wildair*.
» Quand je tirais ma tabatière, toute la salle
» retentissait d'un bruit flatteur d'admiration ;
» mais quand je donnais des coups de bâton à
» l'échevin, vous eussiez vu rire toutes les femmes,
» jusqu'à tomber en convulsion.

» Il se rencontra dans Newmarket une pro-
» vinciale maudite, qui avait demeuré neuf mois
» à Londres, et qui, par cette raison, préten-
» dait être l'oracle du goût qu'on devait suivre
» à Newmarket. On lui parla de mes talents ;
» chacun m'élevait jusqu'aux nues, et cependant
» elle s'obstinait toujours à ne vouloir en juger
» que par elle-même. Elle ne pouvait concevoir,
» disait-elle, qu'un histrion ambulant (*pardon-
» nez-lui le terme*), pût être propre à autre

» chose qu'à faire périr d'ennui. Elle étourdissait » toutes les sociétés des éloges qu'on donnait à » Garrick, et ne parlait que du théâtre et des » comédiens de Londres. Enfin, on lui persuada » de venir au spectacle ; on m'avertit secrète- » ment qu'à ma première représentation je de- » vais avoir ce juge redoutable.

» Cet avis ne m'intimida point du tout. Je » parus sur la scène d'un air libre et dégagé, » une main dans mes culottes et l'autre dans ma » veste, ainsi que les plus fameux comédiens » de Drury-Lane ; mais je m'aperçus que, loin de » fixer les regards sur moi, tous les spectateurs » cherchaient dans les yeux de la provinciale qui » avait resté neuf mois à Londres, s'ils devaient » m'applaudir ou me siffler. J'ouvre ma taba- » tière, je prends du tabac; la provinciale garde » un sérieux qui me glace, et sa gravité se ré- » pand sur tous les visages. Je casse mon bâton » sur les épaules de l'échevin, la provinciale » haussé les siennes, et tous les spectateurs en » font autant. Enfin, je me mets à rire de la » meilleure grâce du monde; je n'en suis pas » plus heureux. J'avoue qu'en cet instant je fus » totalement déconcerté. Mon rire ne fut plus » qu'une grimace, et tandis que je me battais les » flancs pour jouer la gaîté, on lisait dans mes

» yeux la tristesse la plus profonde. En un mot,
» la provinciale vint à la comédie dans l'inten-
» tion de s'y déplaire, et elle s'y déplut; ma
» réputation expira, et.... (*le pot est vide.*)

Les Gardes-Suisses avaient une juridiction militaire particulière, et mettaient la plus grande importance à cette prérogative. Leur jalousie à cet égard portée à l'excès, donna lieu en 1762 à un événement cruel, qui aurait dû faire sentir tout le danger d'une pareille distinction.

Le chevalier d'Erlach et le comte de Salis, servant tous deux dans ce corps, étaient amis intimes. Leurs sociétés, leur fortune, leurs plaisirs étaient communs, et il était rare qu'on les rencontrât séparés l'un de l'autre, à moins qu'ils n'y fussent forcés par leur service, ou par la nécessité la plus absolue. Se trouvant ensemble au spectacle, mais dans des loges différentes, M. de Salis alla chercher son camarade, et le tira par son habit pour l'amener près de lui. Celui-ci, occupé apparemment agréablement, répondit à cet appel d'un ton qui dut paraître en effet plus que brusque à ceux qui ne les connaissaient pas. Des gens officieux qui se trouvaient présents, et qui ignoraient leur intimité, crurent faire un

acte de prudence en leur envoyant de suite des gardes de la Connétablie pour éviter toute voie de fait. Dès le lendemain on les fit comparaître au tribunal des Maréchaux de France, où il leur fut ordonné de ne mettre aucune suite à cette affaire, de se réconcilier et de s'embrasser; et il leur fut d'autant moins difficile d'obéir, que ni l'un, ni l'autre n'auraient eu le moindre souvenir de ce qui s'était passé, sans la maladresse qui en avait fait une affaire grave.

Cependant les anciens officiers du régiment n'aperçurent dans la citation donnée à ces Messieurs, et dans leur comparution par-devant les Maréchaux de France, qu'une infraction importante au privilége de leur corps et de leur nation; et voulant en soutenir avec éclat les droits dans leur intégrité, ils s'assemblèrent, et arrêtèrent par une délibération formelle que la réconciliation faite sous l'autorité d'un tribunal incompétent serait regardée comme nulle, et que les deux jeunes gens seraient obligés de se battre ensemble, en présence de quelques-uns de leurs camarades sous peine d'être renvoyés et dénoncés à leurs cantons, comme ayant porté volontairement atteinte aux droits et prérogatives des corps militaires Suisses au service de France. On leur signifia cet ordre; et comme la dénon-

ciation dont ils étaient ménacés pouvait avoir les suites les plus désagréables pour leurs familles, ils se crurent obligés de s'y conformer. Les deux amis se rendirent chez le Suisse de la porte Maillot, au bois de Boulogne, où ils avaient fait préparer un grand déjeuner, auquel ils affectèrent d'inviter avec plusieurs de leurs camarades, quelques officiers aux Gardes-Françaises. Rien n'avait moins l'air du prélude d'une affaire sérieuse ; et ils assaisonnèrent au contraire le repas de toute la gaîté de leur âge. Mais au moment où l'on n'était occupé que des plaisirs de la table et du rassemblement, ils s'échappèrent avec quatre témoins ; et les convives, un quart-d'heure après, virent rapporter le comte de Salis percé d'un grand coup d'épée au côté, et accompagné du chevalier d'Erlach dans la plus extrême désolation. Heureusement la blessure ne fut pas mortelle ; mais elle le retint au lit six semaines, pendant lesquelles le chevalier n'abandonna son ami ni jour, ni nuit. Ils envoyèrent d'après cela, et d'un commun accord, leur démission : mais on ne voulut pas l'accepter ; et ils furent obligés de céder aux instances de l'estime et de l'amitié dont tout le corps leur prodigua les témoignages les plus flatteurs.

Ce même comte de Salis a été depuis victime de sa sensibilité. Il avait épousé une très-jolie femme dont il était extrêmement épris, et qui lui apporta en dot la naissance, la fortune et toutes les grâces qui devaient assurer le bonheur de sa vie. La connaissance plus approfondie de ces qualités ne fit qu'augmenter sa passion, et c'était avec la plus grande peine qu'il se voyait forcé quelquefois par son service de se séparer de celle qu'il aimait à si juste titre. Le troisième mois de son mariage, obligé d'aller passer huit jours à Versailles pour monter sa garde, il quitta sa femme avec d'autant plus de peine, qu'elle commençait à ressentir les symptômes d'une grossesse fatigante. Il apprit, pendant son absence, qu'elle était plus incommodée ; mais on eut la prudence de lui laisser ignorer le genre de sa maladie. C'était la petite vérole qui s'était manifestée dès le lendemain de son départ, et dont elle mourut le septième jour, au moment même où son mari, qu'on venait d'en instruire, en prenant tous les ménagements nécessaires en pareil cas, accourait auprès d'elle avec l'empressement de la plus vive inquiétude. Les pleurs, les cris de ses domestiques en le voyant paraitre, la précipitation même avec laquelle on chercha à l'éloigner de la chambre où il voulait entrer, l'ins-

truisirent aussitôt de son malheur, et l'on fut obligé de lui enlever de force ses armes pour l'empêcher d'attenter à sa propre vie. On prit tous les moyens possibles d'adoucir sa juste douleur. Enfin elle parut dégénérer en une profonde apathie, et le troisième jour au soir on le quitta, le croyant endormi. Mais dès le matin, en entrant dans sa chambre, on trouva qu'il s'était étouffé lui-même en avalant ses cheveux, qui étaient fort longs et fort épais.

Le duc de Villeroi, capitaine des Gardes du Corps, obligé pour son service à Versailles de se rendre chez le Roi à huit heures du soir, traverse la salle des Cent-Suisses. Aussitôt l'un d'eux se lève, prend un flambeau allumé et marche devant lui. Le Duc suit avec confiance, parcourt différents corridors fort sombres, ne doutant pas qu'il ne soit connu, et qu'on ne le mène par un chemin plus court. Mais tout à coup le guide s'arrête à une petite porte, et le Duc lui dit : « Ce n'est pas là, mon ami. » A ce mot le Cent-Suisse se retourne, et le regardant à la clarté de la lumière : « Ah! Ah!
» toi n'être pas Mons de Montmirail! eh ben!
» cherche ton chambre. » En disant ces mots,

il éteint son flambeau, part et laisse le duc de Villeroi au milieu de tous les détours de ces corridors, où il se trouva perdu fort long-temps sans en pouvoir trouver l'issue. Enfin il n'arriva chez le Roi qu'à près de neuf heures, ayant manqué le moment de l'ordre, et s'excusa en racontant naturellement son aventure, qui amusa beaucoup le Monarque et toute la Cour.

Le prince Potemkin, élevé en Russie aux plus hautes dignités par la faveur de l'impératrice Catherine II, ne connaissait pas dans les commencements de son ministère les premiers éléments de l'art de la guerre, et n'avait pas la moindre notion sur les différents grades qui constituent la hiérarchie militaire. Cependant, présomptueux en proportion de son ignorance, il décidoit hardiment sur les objets les plus importants, sûr de n'être jamais contredit par sa Souveraine, au nom de laquelle il exerçait le despotisme le plus absolu. On ne pouvait obtenir d'emplois et de grâces que par son canal, et il n'étoit pas étonnant qu'il les distribuât très-maladroitement, quand il croyoit pouvoir s'en rapporter à lui-même, et qu'il ne prenoit pas conseil de ceux en qui il mettoit sa confiance.

Un officier français, qui servoit en Russie en qualité de capitaine, ayant fait une action distinguée, crut pouvoir prétendre à quelqu'avancement militaire, et fit parvenir au Prince un placet par lequel il sollicitoit pour récompense le brevet de lieutenant-colonel. Le Prince, séparant dans son idée les deux titres, ne douta pas qu'il ne s'agît d'une double grâce, et crut avoir trouvé un moyen sûr de rendre en même temps justice et de punir l'ambition audacieuse du jeune homme, en ne lui accordant sur ses deux demandes que celle qui, présentée en second ordre, lui parut devoir être inférieure. Il le fit appeler, l'accueillit avec beaucoup de hauteur, lui disant que sa Majesté Impériale avoit été fort étonnée de l'indiscrétion de sa double demande; qu'elle n'accordoit jamais deux grâces à la fois; que son sujet qui auroit osé présenter un pareil placet, auroit été destitué sur-le-champ; mais que pensant qu'en qualité d'étranger, il pouvoit ne pas connoître les usages de l'Empire, et contente d'ailleurs de sa conduite, elle vouloit bien ne pas le priver de ses bontés, que cependant elle ne lui accordoit pour ce moment que le brevet de Colonel, et que ce seroit à lui à mériter dans la suite celui de Lieutenant. L'officier, qui avoit été très-effrayé du commencement de la

réprimande, resta fort étonné d'un résultat aussi inespéré. Il reçut avec autant d'empressement que de reconnoissance une faveur à laquelle il étoit bien loin de s'être attendu, et se trouva fort heureux de la méprise et de l'ignorance du Ministre.

Au milieu d'un dîner où se trouvoient plusieurs personnes de distinction, on vint à parler d'un homme qui mangeait extraordinairement, et on citait des exemples étonnants de sa voracité : « Il n'y a rien de surprenant dans tout cela, » dit un officier du régiment aux gardes, qui se » trouvait présent, et j'ai dans ma compagnie » un soldat, qui, sans se gêner, mange un *veau* » *tout entier.* » Chacun se récria, et l'officier proposa un pari considérable qui fut accepté par tous ceux qui se trouvaient présents. Au jour indiqué, les parieurs se rendent chez un traiteur; et l'officier, afin de tenir en haleine l'appétit de son mangeur, avait fait apprêter à différentes sauces les différentes parties du veau. Le soldat se met à table; les plats se succèdent et sont engloutis avec une rapidité incroyable. Chacun admire, et ceux qui avaient parié contre l'officier commencent à trembler; le soldat avait déjà dévoré à peu près les trois quarts

du veau, lorsque se tournant vers son Capitaine? « Ah! çà, mon Capitaine, il me semble qu'il serait » temps de faire servir le *veau*, autrement je ne » réponds pas de vous faire gagner votre pari. » Il avoit cru que tout ce qu'on lui avait servi jusqu'alors n'étoit que pour réveiller son appétit, et que pour peloter en attendant partie. On se doute bien que les parieurs ne firent point de difficulté de s'avouer vaincus et de payer un pari qui avait été si bien gagné.

On demandait à ce même soldat combien il croyoit pouvoir manger de dindons : — Une vingtaine. — Et de pigeons. — Quarante ou cinquante. — Combien donc mangerais-tu d'alouettes, lui demanda son Capitaine. — *Toujours*, mon Capitaine, *toujours*.

L'HISTOIRE et la Fable même, ne nous présentent pas de modèles d'une liaison aussi intéressante que celle que tout Paris a vue, avec admiration, exister entre deux frères, MM. de la Curne.

Nés jumeaux en 1697, ils se ressemblaient tellement qu'il était impossible à ceux qui les voyaient séparément de les distinguer l'un de l'autre. Leur son de voix, leur taille, leur

démarche, leurs habitudes particulières étaient les mêmes; leurs caractères étaient également assortis, et l'on n'apercevait qu'une très-légère différence dans leur genre d'esprit, et dans l'étendue de leur instruction qui portait sur les mêmes objets. L'un, connu sous le nom de Sainte-Palaye, s'est rendu célèbre dans la littérature par l'histoire des Troubadours, par les recherches les plus précieuses sur l'ancienne Chevalerie, et a été reçu à ces titres, membre de l'Académie française. L'autre M. de la Curne secondait son frère dans ses travaux littéraires, et lui épargnait l'embarras des soins domestiques, en se chargeant de toutes les affaires et de tous les détails de l'intérieur.

Ayant perdu leurs parents de bonne heure, ils mirent en commun leur fortune, et vécurent toujours ensemble dans les mêmes sociétés, avec les mêmes amis, sans qu'aucun nuage ait jamais troublé cette tendre union.

Cependant M. de Sainte-Palaye eut envie de se marier. Il fit sa cour à une jeune personne à laquelle il n'était pas indifférent, et qui paraissait lui convenir sous tous les rapports. En conséquence les arrangements préliminaires furent bientôt terminés, et il était à la veille de serrer un lien désiré de part et d'autre, lorsque jetant

les yeux sur son frère, il l'aperçut versant des larmes en abondance. La cause de cette affliction ne put échapper à un cœur aussi sensible. Aussitôt il se précipite dans ses bras, en s'écriant : « Non, mon frère, non, mon ami, nous ne nous » séparerons jamais. Jamais je n'aurai à me » reprocher de m'attacher à quelqu'un que je » puisse te préférer, ou aimer autant que toi. » Et à l'instant il sortit pour aller rompre son mariage. Les deux frères continuèrent en effet de vivre ensemble dans la plus grande intimité, et ils poussèrent leur carrière jusqu'à un âge très-avancé, n'ayant d'autre chagrin que la perspective de la douleur de celui qui aurait le malheur de survivre à son ami, et d'autre désir que celui de mourir en même temps, ainsi qu'ils étaient nés. Il semblait même que leur espérance à cet égard dût être fondée, puisque les mêmes maladies, soit dans l'enfance, soit dans l'âge mûr, les avaient toujours attaqués en même temps. Mais la nature en ordonna autrement : M. de la Curne mourut, et M. de Sainte-Palaye, jusqu'alors le plus heureux des hommes, en devint le plus malheureux. Les infirmités de la vieillesse ajoutèrent encore au chagrin continuel dont il fut accablé depuis ce cruel moment. Il devint aveugle ; sa raison même, dit-

on, se ressentit un peu de la faiblesse de l'âge; mais son aménité, sa candeur ne varièrent jamais. Peut-être même se trompait-on en prenant pour absences momentanées les aspirations d'un cœur sensible profondément affecté de la perte qu'il avait faite : car l'image de son frère était toujours présente à son esprit, et toutes ses idées se portaient sans cesse sur cet objet chéri. Son seul délassement était de se faire conduire à l'Académie, quoiqu'il n'écoutât pas un mot de ce qu'on y disait, rien ne pouvant le distraire de la triste pensée qui absorbait toutes ses facultés. Il se trouva mal à l'une des séances, et serait tombé sans M. Ducis son confrère qui le retint, le replaça sur un fauteuil, et lui prodigua avec le plus grand intérêt tous les secours possibles. Le respectable vieillard, en reprenant ses sens, se tourne du côté de celui qui, l'ayant soutenu, employait encore tous ses soins pour le ramener à la vie, et le serrant tendrement dans ses bras : « Ah! Monsieur, » lui dit-il, vous avez sûrement un frère.... » Ce mot, qui seul peint son cœur, et les sensations dont il était continuellement occupé arracha des larmes d'attendrissement à tous les assistants.

M. de Sainte-Palaye survécut peu à ce

moment, qui fit autant d'honneur à son cœur que ses écrits en avaient fait à son esprit. Il mourut en 1781, regretté également par ses confrères, et par tous ceux dont la sensibilité sait apprécier les sublimes jouissances de l'amitié, et celles encore plus vives de la tendresse fraternelle.

A LA fin de la campagne de 1761, où MM. les comtes de Fougères et de la Luzerne, lieutenants-généraux, commandaient la maison du Roi à l'armée, un Garde du Corps, que des affaires instantes rappelaient dans sa province, vint leur présenter sa démission, et les prier de lui accorder son congé et ses certificats de service. « Quoi! Monsieur, lui dirent ces deux généraux, qui, se trouvant en gaîté, crurent pouvoir le plaisanter avec amertume, vous quittez le service du Roi pour aller planter vos choux! — Oui, Messieurs, répondit froidement l'honnête militaire; je vais bêcher mon jardin, et je le cultiverai de manière à ce qu'il n'y vienne ni luzerne ni fougère. »

Un petit bourgeois de Paris, nommé Bombet, fort ignorant sur tout ce qui ne concernait pas son chétif commerce, eut le chagrin de voir mourir le Suisse de l'église de Saint-Eustache, avec lequel il était très-lié. Il voulut rendre ses regrets publics, en composant pour son ami une belle épitaphe. Mais la grande difficulté était de la faire en vers, et il n'avait aucune espèce de notion sur la poésie. Il s'adressa à un maître d'école qui n'en savait guère davantage, et lui demanda quelles étaient les règles de cet art? Le Magister, d'un air doctoral, lui répondit que quoiqu'une pièce de vers dût rouler sur le même sujet, il fallait néanmoins, autant qu'il était possible, que chaque vers pût présenter en lui-même une idée indépendante; que, quant à la rime, il était nécessaire que les trois dernières lettres du second vers fussent les mêmes que les trois dernières du précédent. Le bon homme retint bien cette leçon, et après beaucoup de travail, il accoucha enfin du quatrain suivant:

Ci gît mon ami Mardoche :
Il a voulu être enterré à Saint-Eustache :
Il y a porté trente-deux ans la hallebarde :
Dieu lui fasse miséricorde.

Par son ami J. Cl. Bombet. 1727.

Il fit déposer cette sublime épitaphe sur la pierre tumulaire, et c'est de là qu'est venu le proverbe : *cela rime comme miséricorde et hallebarde.*

M. BAILLON, fils d'un riche armateur de Saint-Malo, ayant entrepris la carrière de la magistrature, était parvenu, non par ses talents qui n'avaient rien de bien saillant, mais par sa probité et une assiduité constante au travail, à la place éminente de conseiller d'Etat. Son éducation avait été tellement négligée qu'il n'avait aucune espèce d'usage du monde, et qu'il n'était remarqué dans les sociétés que par les ridicules qu'il s'y donnait. Ayant été nommé intendant à Lyon, le Prévôt des marchands commandant de la ville, vint, selon l'étiquette prescrite, le complimenter à la tête du corps de ville et en grande cérémonie. Il écoutait fort gravement debout et le dos appuyé contre sa cheminée, lorsque s'apercevant que son feu n'allait pas bien, il se retourne brusquement, et se met à le souffler. On se tait, et l'intendant, sans se déranger, dit : « Parlez toujours vous autres, je vous entends. » On pense bien que le harangueur ne fut pas tenté de continuer.

Ayant chez lui une nombreuse société des femmes les plus aimables et les plus distinguées de la ville, il tire le cordon de sa sonnette: un valet de chambre paraît: « Apportez du bois, lui » dit-il ; le feu fait compagnie, Mesdames. » Comme dans cette même soirée il bâillait beaucoup, quelqu'un lui demanda s'il était incommodé? « Oh non! répondit-il naïvement, je ne » bâille que quand je m'ennuie. »

Une dame de Saint-Chamond, petite ville de sa généralité, qui avait quelqu'intérêt à se ménager la faveur de l'intendant, avait grand soin de lui envoyer en cadeaux de superbes dindes de ce pays-là, où elles sont estimées par leur grosseur et la délicatesse de leur chair. Il y avait quelque temps qu'elle n'avait fait de présents de ce genre, lorsqu'invitée à dîner chez lui, elle en vit servir une énorme sur la table. Elle crut devoir en faire compliment. « Monsieur l'intendant, vous » avez là, une bien belle dinde.—Ah! Madame, » répliqua-t-il bonnement, c'est vous qui êtes » la reine des dindes. »

Faisant sa tournée dans son département, il se trouva à Villefranche à un grand dîner avec une jeune femme et son mari, connus l'un et l'autre pour être très-bons musiciens. On les engage à chanter; ils ne se font pas prier et com-

mencent ensemble le duo, alors fort en vogue, d'Annette et Lubin: *Monseigneur*, *voyez mes larmes*, etc. L'intendant, qui le matin avait reçu du mari une requête pour la diminution de ses impositions, ne doute pas que la chanson ne s'adresse à lui, qu'elle n'ait été faite exprès, et à chaque répétition du mot *Monseigneur*, fait une inclination. La femme, assez espiègle, s'aperçoit de la bévue, et ne manque pas, chaque fois qu'elle répète, *Monseigneur*, de se tourner d'un air suppliant du côté du Magistrat, qui se trouvant très-flatté de cette attention, lui promit d'avoir le plus grand égard à sa demande.

M. Baillon racontait souvent que dans sa jeunesse, s'étant fait dire sa bonne aventure par une bohémienne, elle lui avait surtout conseillé de prendre garde à l'échafaud, qui lui serait funeste Son état et sa conduite le mettaient certainement à l'abri de toute crainte à cet égard. Cependant le triste horoscope s'est malheureusement accompli, quoique d'une manière bien différente du sens que l'on attribue à ce mot pris en mauvaise part. Etant à Paris, et se faisant bâtir un hôtel, il voulut voir par lui-même si les ouvriers exécutaient bien ses ordres. Monté sur un échafaud mal construit, qui cassa sous lui, il tomba de trente pieds de hauteur, et resta mort sur le coup.

Le comte de L. P., qui n'avait reçu d'autre éducation que celle des enfants de Paris, et qui n'imaginait pas que dans aucun pays on pût trouver des gens qui ignorassent la langue française, étant à Rome, s'adressa à un passant, et lui demanda en français avec beaucoup de grâce, le chemin du Capitole : « *Non capisco* (je ne comprends » pas), répondit l'Italien.—Monsieur, je ne vous » demande pas le chemin de capisco, mais celui » du Capitole.—*Non capisco*.—En vérité on est » bien mal élevé dans ce pays-ci : on se moque » des étrangers. » Il s'adresse à une autre personne, et affecte la plus grande politesse pour lui faire la même question ; mais il reçoit la même réponse.... *non capisco*. Dès lors l'impatience le prit, et pour punir les Romains de leur impertinence, il jura de ne pas aller au Capitole, et tint parole. A son retour à Paris on se plaisait à lui demander la relation de son voyage, dans laquelle il ne manquoit pas d'insérer cette circonstance, tout bouillant encore de colère contre l'insolence des Italiens.

Le comte de Mathan, lieutenant-général des armées du Roi, et lieutenant-colonel du régiment des Gardes-Françaises, était un grand homme,

maigre, sec, extrêmement froid à l'extérieur, parce que les principes de la plus solide piété modéraient l'impétuosité de son caractère naturellement vif, peut-être même emporté. Sujet à des distractions très-fréquentes, mais qu'il ne portait jamais dans l'exercice de ses devoirs, il manqua une fois d'en être victime. Passant par le jardin du Palais-Royal, la tête baissée, entièrement livré à ses réflexions, et allant très-vite, il donna du front contre un arbre avec une telle force qu'il se mit tout en sang. Il crut avoir touché un passant, et dit en saluant, sans regarder : « Monsieur, je vous demande pardon. » On eut beaucoup de peine en l'arrêtant à lui persuader que c'était lui-même qui était blessé, et à l'engager à laisser panser sa plaie.

Depuis longues années, il n'allait point au spectacle; d'anciens amis qu'il voyait habituellement, parvinrent un jour à l'entraîner à la Comédie Italienne. On donnait le petit opéra comique du Jardinier et son Seigneur, et ils arrivèrent pendant l'ariette : *Un maudit lièvre*, précisément au moment où l'acteur tourné de leur côté, et la main en avant, chantait, *il m'attend, le sorcier m'attend*, etc. Le comte de Mathan ne douta pas que ce ne fût un tour que ses imprudents amis lui avaient joué pour le rendre la fable

du public. Il sortit tout de suite furieux, et l'on parvint difficilement à le convaincre que ces mots étaient dans la pièce, et que son arrivée en ce moment était un pur effet du hasard.

M. DE MARMONTEL, qui pendant sa vie a paru avoir des droits réels à l'estime publique, a voulu, dans des mémoires qui ne devaient paraître qu'après son décès, se disculper d'une diatribe fort piquante contre M. le duc d'Aumont, qui fit beaucoup de bruit dans le temps qu'elle parut. Mais je suis étonné qu'il ait cherché à en rejeter le blâme sur un homme mort depuis longues années, et dont il a cru sans doute que personne ne pourrait prendre la défense. M. de Cury, dont il s'agit, était à la vérité assez porté au genre de gaîté qui occasionna les plaintes et la vengeance du gentilhomme de la chambre; mais sa délicatesse bien connue, la probité exacte qui a caractérisé sa vie entière, prouvent assez combien il était incapable de souffrir que l'innocence fût sacrifiée pour lui, lorsqu'en s'avouant coupable, s'il l'eût été, il pouvait sauver la fortune et la liberté d'un homme avec lequel il vivait dans la plus grande intimité. D'ailleurs, M. de Cury devant compter sur les bontés de Louis XV, qui

l'admettait familièrement dans ses petits soupers, qui lui témoignait beaucoup de confiance, assuré de toute la faveur de la marquise de Pompadour, qui avait le plus grand ascendant sur le Roi, s'il eût été réellement l'auteur de cette amère plaisanterie, aurait eu peu à redouter l'inimitié de M. le duc d'Aumont, quoique, dans l'exercice de ses fonctions, comme intendant des menus plaisirs du Roi, il se trouvât en quelque façon lui être subordonné. Mais, par le silence criminel dont il semble qu'on l'accuse, il aurait eu à rougir de lui-même et aurait mérité à juste titre le mépris et la haine de M. de Marmontel, qui, au contraire, dans ses Mémoires, continua d'en parler, et même après cette époque, comme d'un de ses meilleurs amis. Cette seule contradiction justifie entièrement M. de Cury; et témoin, pour ainsi dire, de tout ce qui s'est passé à cet égard par les liaisons directes que j'avais avec cette société, je me crois obligé de rétablir la vérité des faits, en disant que cette parodie de la belle scène de Cinna fut faite dans un souper de six personnes, du nombre desquelles étaient en effet MM. de Cury et de Marmontel; que ce dernier ayant des raisons particulières d'être piqué contre M. le duc d'Aumont, en conçut la première idée dans cette société; qu'échauffé par les applaudis-

sements de ses amis, il en fit, pour ainsi dire, d'un trait de plume la plus grande partie, les autres n'y ayant coopéré que par quelques saillies de gaîté, ou par des conseils que le littérateur vaniteux n'écoutait pas avec complaisance ; qu'il s'en regarda si bien comme auteur, qu'il ſut seul à rédiger et à mettre au net cette petite pièce de vers, dont il eut l'indiscrétion de se vanter, en en distribuant des copies, et que ce n'est donc point par un trait de générosité peu commune qu'il se laissa enfermer à la Bastille, et ôter le privilége du Mercure français, qui constituait la plus grande partie de sa fortune, mais parce qu'il eût été aussi impossible que douloureux de désavouer l'œuvre de son amour-propre.

Au surplus, il est très-vrai que la société connue à Paris sous le nom de celle des intendants des menus plaisirs du Roi, était aussi aimable que M. de Marmontel la représente dans ses Mémoires. Deux personnages surtout y jouaient les principaux rôles ; quoique dans un genre bien différent. M. de Cury, par la finesse, la culture et la légèreté de son esprit, en faisait le plus grand agrément ; un Lyonnais, M. Michon, qui ne manquait pas non plus d'un certain genre d'esprit, mais qui, dans un âge déjà avancé, partageait toujours avec une gravité ridicule les

folies d'un cercle de jeunes gens occupés uniquement de leurs plaisirs, était le plastron continuel des plaisanteries de ces Messieurs. La bonhomie de son caractère ne l'empêchait pas de prendre quelquefois de l'humeur quand on le tourmentait trop vivement, et sentant alors le ridicule du rôle qu'il jouait dans cette société, il voulait s'en éloigner. Mais quelques caresses qu'on ne manquait pas de lui faire, la persuasion d'y être aimé, la gaîté qui y régnait, l'y ramenaient bien vite.

Un soir ces Messieurs le mènent dans un petit spectacle de marionnettes. Une partie d'entr'eux se place avec lui sur le devant d'une loge ; l'autre vis-à-vis. M. Michon éternue ; M. de Cury, qui se trouvait en face, se lève, et avec une profonde révérence crie : « A vos souhaits, M. Mi-» chon de Lyon. » Celui-ci prend très-bien la plaisanterie, se lève et rend le salut en remerciant ; tous les spectateurs se tournent, et rient de cette figure qui, par son costume surtout, était grotesque. Le spectacle commence ; le maître gronde et menace Polichinelle qui, soit qu'on lui eût donné le mot, ou non, répond : « Je m'en moque comme de la perruque à M. Michon de Lyon. » Celui-ci, ne doutant plus que ce ne fût un mauvais tour arrangé d'avance

pour le rendre l'objet de la risée du public et des histrions, sort en fureur de la salle. MM. de Cury, de la Ferté, Bertin l'accompagnent, parviennnent à le calmer un peu, et, pour assurer la paix, l'emmènent avec eux souper chez mademoiselle Hus, maîtresse de M. Bertin. Cette actrice, qui ne le connaissait point, demande quelle est cette figure hétéroclite? M. de Cury répond tout bas: « C'est un homme très-aimable, » d'une gaîté originale, mais naturellement » timide. Il l'est encore plus en ce moment, » parce qu'il vient de prendre une attaque de » certaines coliques auxquelles il est sujet, et » dont le seul remède est de lui frotter le ventre » avec des serviettes bien chaudes. Ne le lui » proposez pas, car il n'oserait pas accepter; » mais ordonnez qu'on en chauffe, et dès qu'elles » seront apportées, vous le forcerez bien à se » laisser faire. » Mademoiselle Hus, de la meilleure foi du monde, donne des ordres en conséquence. On apporte des serviettes brûlantes, et c'était au milieu de l'été. Elle va à M. Michon, lui dit qu'elle n'ignore pas combien il souffre, l'engage à déboutonner sa veste pour se laisser frotter, se met elle-même à le déboutonner. Le bonhomme, d'abord fort étonné d'une proposition aussi singulière, s'aperçoit enfin

qu'il est encore le jouet de la société, se fâche sérieusement et finit par se sauver de fort mauvaise humeur, bien résolu de ne plus fréquenter des étourdis dont les plaisanteries continuelles commençaient à le mortifier. Mais on a vu que ses bouderies n'étaient pas de longue durée. Il se raccommoda encore avec la société, et il était dans la maison de campagne de M. de Cury, à Chenevières, quand il parut un ouvrage de l'abbé Pernetti, intitulé : *Les Lyonnais dignes de mémoire*, dont il s'engoua d'autant plus, que sa famille et sa personne même y avaient une notice aussi honorable que juste. M. de Cury ne manqua pas cette occasion de lui jouer un nouveau tour. Dans un exemplaire du Mercure du mois, à la place de deux pages peu intéressantes, il en fit intercaler deux autres imprimées avec des caractères pareils, qui portaient sur cet ouvrage la critique la plus amère, terminée par ces mots : « Que nous importe en effet » qu'*Annibal Michon*, ou *Animal Bichon* vive » dans le célibat? Si la nature lui a refusé les » avantages nécessaires pour perpétuer son es- » pèce, il ferait mieux de solliciter une place » dans le sérail de Constantinople, que de vé- » géter à Paris, où l'auteur assure qu'il a établi » son domicile. » On place le journal marqué

à cet endroit sur la cheminée du salon. M. Michon très-avide de nouveautés littéraires, ne manque pas de l'ouvrir avec empressement, se met en fureur en lisant cet article, se fait amener des chevaux de poste, et part pour Paris, dans le ferme dessein d'aller demander une réparation authentique à Marmontel, contre lequel il était d'autant plus piqué, que le connaissant particulièrement, il ne doutait pas qu'il n'eût eu l'intention formelle de l'insulter grièvement. Il arrive chez l'auteur du Mercure, se plaint avec toute la colère dont il est encore pénétré, et est fort étonné d'entendre nier positivement un fait sur lequel il n'a pu se méprendre. Marmontel lui fait voir vingt exemplaires du Mercure où cela n'était point, et parvient avec beaucoup de peine à le convaincre que ce qui l'a si fort irrité n'a été qu'une facétie de leur ami commun, M. de Cury, et que le public l'ignore absolument.

Dans le temps des discussions entre le Gouvernement et les Parlements, au sujet de quelques objets d'administration, il parut presque successivement des édits absolument contradictoires. M. de Cury arrête un de ces crieurs publics qui les vendaient dans la rue, et lui demande s'il sait lire ? — Non, Monsieur. — Mon ami, je m'en

suis douté ; car le titre de cette feuille est *Dédit du Roi.* — Monsieur, je vous suis bien obligé, répondit le colporteur ; et il se mit à crier bien plus fort : Dédit du Roi. A cette annonce extraordinaire les acheteurs vinrent en foule. Mais le malheureux crieur fut bientôt arrêté par les émissaires de la police, et ne fut relâché que sur la preuve qu'il avait donnée de sa bonne foi dans la mauvaise plaisanterie, dont l'auteur inconnu s'était promptement évadé.

M. de Cury était recherché dans toutes les sociétés de Paris et de Versailles, en raison de l'agrément qu'il y répandait par une gaîté aussi inaltérable que douce et instructive. Sensible aux seuls plaisirs de l'amitié, il était d'une insouciance absolue sur tout ce qui concernait sa santé, ou sa fortune ; et cette insouciance tenait moins à son caractère, à son goût pour la dissipation, qu'au système de fatalité absolue qu'il s'était mis dans la tête, et dont un hasard heureux avait achevé de le convaincre.

Voyageant en chaise de poste sur les sables-d'Olonne, et s'étant endormi profondément, il rêva que sa voiture se précipitait dans l'abîme. L'effroi le réveille en sursaut, il saute à terre, et à peine y est-il que sa voiture tombe en effet dans la mer. Quelques petits événements,

sans doute fort naturels, et auxquels tout autre n'aurait pas pris garde, l'ayant encore confirmé dans ce faux système, il s'était persuadé que, quelques dépenses qu'il fît, il serait toujours riche s'il était destiné à la fortune, comme il serait nécessairement dans la détresse avec tout l'ordre et l'économie possible, si tel devait être son sort. Vivement frappé de cette idée, il se livrait à toutes les jouissances de la vie, sans aucune prévoyance de l'avenir, sur lequel il ne se donnait pas même la peine de réfléchir.

Nommé à l'âge de vingt-trois ans, par une faveur signalée, intendant-général de l'armée d'Italie, place dans laquelle il pouvait, sans blesser sa délicatesse, et vivant honorablement, faire une fortune immense, il tint constamment au quartier-général un tel état de maison, qu'à son retour il fut obligé de vendre une terre pour liquider ses dettes. Il avait mis à cette époque à la tête de sa maison un ancien domestique qui lui était attaché dès sa plus tendre enfance, et qui lui donna une preuve de dévouement et de fidélité bien rare. M. de Cury, de retour à Paris, ayant un grand dîner le premier jour de l'an, fut fort étonné de se voir servir en superbe vaisselle toute neuve et à ses armes. Après le repas, il passa dans son cabinet, fit appeler son

maître d'hôtel, et lui témoigna sévèrement sa surprise sur un luxe apparent, et aussi déplacé, puisque toute cette argenterie ne pouvait qu'avoir été empruntée momentanément à grands frais. « Monsieur, cette vaisselle est bien à vous, » répondit le brave Bronssin, et j'espère que » vous ne trouverez pas mauvais que ce soit » moi qui aie pris la liberté de vous faire ce » cadeau, qui d'ailleurs ne m'a rien coûté. » Chargé de faire toutes vos provisions pendant » la campagne, j'avais journellement, et sur » chaque objet, une rétribution d'usage de la » part de vos fournisseurs. J'ai mis toutes ces » petites sommes à part; et ma conscience ne » me permettant pas de les regarder comme » m'appartenant, je me suis cru cependant » permis d'en disposer d'une manière qui pût » vous être agréable; et en y ajoutant le poids » de quelques pièces inutiles de votre ancienne » vaisselle, j'en ai composé celle qui a paru vous » étonner. » On imagine tout ce que M. de Cury, attendri d'un pareil trait, put dire à son fidèle domestique. Il revint les larmes aux yeux faire part à sa société d'une scène aussi intéressante; et cette anecdote s'étant répandue dans Paris, plusieurs personnes furent assez malhonnêtes pour chercher à débaucher le respectable

Bronssin à son maître. Mais quelques avantages qu'on lui offrît, un tel homme devait être incorruptible. Il n'a jamais voulu le quitter, et a eu le malheur de lui survivre; après l'avoir nourri de ses épargnes pendant plusieurs mois, lorsque, par suite de son extravagant système et des prodigalités auxquelles il crut en conséquence pouvoir se livrer sans danger, il fut réduit à la plus grande détresse.

M. de Cury, intendant-général des armées à l'âge où l'on commence à peine sa carrière, depuis intendant des menus plaisirs du Roi, ensuite secrétaire du cabinet, particulièrement aimé de Louis XV, pouvant aspirer à la plus haute fortune, finit en effet par être tellement ruiné, qu'il ne lui restait plus d'autres ressources que quelques rentes viagères, et que sur la fin de sa vie il fut recueilli, avec son fidèle Bronssin, par madame de la Reinière sa parente, qui lui donna tous les soins que peut inspirer l'amitié la plus tendre.

(*) À L'ÉPOQUE du mariage de M. le comte d'Artois, d'après le désir manifesté par ce Prince, la ville de Paris consentit à destiner plus utilement au mariage de certain nombre de filles,

l'argent qui aurait été employé, selon l'usage, à des feux d'artifice et autres amusements bientôt oubliés. Une petite fille de seize à dix-sept ans, nommée Lise Noirin, s'étant présentée pour se faire inscrire, on lui demanda où était son amoureux? « Je n'en ai point, répondit-elle, » je croyais que la ville fournissait de tout. » On rit, et en effet la ville lui choisit un mari. Le célèbre sculpteur Houdon fut si frappé de cette naïveté qu'il voulut voir cette fille, et en fit un buste très-ressemblant, sur lequel on remarquait dans une jolie figure, le caractère de niaiserie le plus prononcé. C'était un des chefs-d'œuvre que les curieux allaient admirer dans son atelier.

Le comte de Catuelan, très-versé dans la langue anglaise, avait fait une excellente traduction du théâtre de Shakespeare, qu'il vouloit faire imprimer. Elle fut mise à la censure de M. Letourneur. Celui-ci s'occupait précisément à cette époque de traduire ce même ouvrage, dont il comptait tirer le plus grand profit, et fut fort étonné d'avoir été prévenu aussi cruellement. Il traînait en longueur la lecture du manuscrit, différait son approbation sous divers

prétextes, lorsque M. de Catuelan, apprenant le véritable motif de ces lenteurs, alla le voir, et lui dit fort honnêtement que ne voulant point se trouver en concurrence avec un littérateur aussi éclairé, encore moins lui enlever les avantages qu'il devait naturellement retirer de son travail, et auxquels lui-même n'aspirait pas, il venait reprendre son manuscrit, ou le lui céder sous la modique rétribution de quelques exemplaires. M. Letourneur accepta avec beaucoup de reconnaissance cette seconde proposition : il dénatura en quelques endoits le style du traducteur, ajouta quelques notes, et mit son nom à la tête de l'ouvrage, dont il retira toute la gloire et le profit..... *Sic vos non vobis.....*

La censure pour la librairie était exercée, il y a quelques années à Munich, d'une manière aussi scrupuleuse que ridicule par le degré d'ignorance de ceux qui en étaient chargés. Il n'y avait point en cette ville d'imprimerie française ; mais tous les livres arrivant de France y étaient sévèrement inspectés. Un libraire, qui connaissait le goût de ses compatriotes pour la bonne chère, avait fait venir beaucoup d'exemplaires du Cuisinier bourgeois. Le censeur trouva

à la table des matières, *recette pour apprêter les carpes en gras ;* il ne douta pas dès lors que ce ne fût un livre très-irréligieux, et en défendit absolument la distribution. Cependant cet ouvrage, par sa naïveté, aurait dû trouver grâce auprès d'un tel censeur, car on y lit ces mots : *Méthode pour faire un civet de lièvre..... premièrement, ayez un lièvre, etc.*

Audierne, auteur connu par plusieurs excellents traités de géométrie théorique et pratique, racontait qu'ayant présenté un de ses ouvrages à un censeur qui, malgré la gravité de son état, se livrait souvent à une causticité très-amère, fut fort étonné de se voir refuser une approbation qui semblait ne devoir éprouver aucune difficulté. Il demanda les motifs d'un refus aussi bizarre. « Quoi, Monsieur, répondit » le censeur, vous prétendez démontrer qu'entre » deux points donnés, la ligne droite est la plus » courte ? eh ! ne sentez-vous pas que si je lais» sais passer une telle proposition, je me mettrais » à dos toute la Cour, la plupart des gens en » place, tous ceux enfin qui, ne marchant que » par des lignes courbes, les trouvent bien plus » courtes pour arriver à leur but que les lignes

» droites ? » Le sarcasme une fois lancé il donna son approbation.

Ce même Audierne, aussi versé dans la science de la mécanique que dans celle de la géométrie, était toujours occupé d'objets relatifs à ses études, et prétendait n'avoir eu dans sa vie, à cet égard, qu'une seule distraction, qui lui avait été bien fatale. Passant à côté d'une grosse voiture de roulier, l'essieu se brise, la roue tombe, se relève, et revient lui casser la cuisse; parce qu'il n'avait pas pensé en ce moment, disait-il, que l'angle de réflexion étant nécessairement égal à l'angle d'incidence, il aurait dû s'éloigner beaucoup plus sur le côté.

Dans sa jeunesse il s'était adonné à la littérature. Aimant particulièrement le Théâtre Français, et désirant y avoir ses entrées franches, il composa trois pièces en un acte chacune, les présenta aux comédiens, qui les acceptèrent, vu la disette du moment. On l'avertit quelque temps après qu'elles étaient apprises, et qu'on les jouerait de suite le même jour. L'auteur imagina alors de les faire précéder d'un prologue, par lequel il annonçait qu'ayant voulu consulter le goût du public en lui présentant trois genres différents, il imploroit son indulgence en faveur de son âge et de son intention, e' Le pro-

logue fut écouté avec bonté et même applaudi : mais au milieu de la première pièce, qui était froide et assez mauvaise, une voix du parterre cria : Donnez-nous la seconde, et parut être secondé par le tumulte général. Au milieu de la seconde, on cria de même: Passons à la troisième; et celle-ci, qui ne valait pas mieux que les deux autres, ne put jamais aller jusqu'à la fin. L'auteur, bien loin de se dépiter, ne fit que rire de cette triple chute : on ne pouvait plus lui refuser ses entrées, et c'était tout ce qu'il en voulait. Cependant il n'osa pas se montrer pendant quelque temps au spectacle, dans la crainte d'essuyer les justes reproches des comédiens, et il cherchait même à les éviter; lorsqu'un jour il fut abordé par l'acteur Grandval, qui lui dit : « Vous êtes bien singulier; vous êtes, je crois, » le premier auteur qui négligez de venir chercher votre argent! — Quoi! il m'est dû quelque chose? — Sûrement : le quart de la première représentation, frais prélevés, vous appartient. En qualité de semainier j'ai fait votre compte; il vous revient six cents livres, et je suis prêt à vous payer. » Audierne, qui ne s'était pas douté de cet avantage établi alors fixément entre les acteurs et les auteurs, se rendit avec empressement chez Grandval, reçut son

argent ; alla tout de suite commander un grand ſestin, auquel il invita tous ses amis, sans oublier Grandval, et en deux jours de temps, les vingt-cinq louis furent mangés. Il racontait lui-même ſort gaîment cette petite aventure, et avouait que c'était au mauvais succès de ses talents dramatiques qu'il avait dû l'idée de s'appliquer à un genre bien différent qui lui avait parſaitement réussi.

Madame la marquise de Fleury a long-temps étonné la Cour par la ſranchise et la hardiesse de ses reparties. Louis XV parlant devant elle du roi de Danemarck, qui était venu faire un voyage en France, elle demanda à Sa Majesté si ce Monarque était bien riche. Le Roi lui répondit que les finances de ce Royaume avaient été long-temps dérangées, mais que ce Prince avait à présent un excellent Ministre qui avait bien réglé ses affaires et les avait remises en parfait état. « Ah ! Sire, repartit cette Dame, » vous devriez bien lui débaucher ce Mi-» nistre-là. »

Etant à souper chez M. le duc de Choiseul, on servit un superbe globe en sucre, représentant l'Europe, avec la désignation de tous les

Royaumes. Le Ministre demanda à madame de Fleury quelle partie elle voulait ? « Donnez-» moi la France, M. le Duc, répondit-elle ; » autant vaut que ce soit moi qui la mange » qu'un autre. »

Philippe duc d'Orléans avait fait une liste des dames de la Cour qu'il avait désignées sous les différens titres de *jolies*, *laides*, *abominables*. Il affecta au cercle de la Reine de la montrer à plusieurs personnes, de manière à exciter la curiosité de la marquise de Fleury, qu'il avait envie de mortifier, et qui en effet demanda ce que c'était ? Le Prince lui présenta hardiment cette liste, sur laquelle elle se trouva au nombre des dernières. « On sait heureusement, Monsei-» gneur, lui dit-elle hautement en la lui ren-» dant, que vous ne vous connaissez pas mieux » en signalements qu'en signaux. » (Allusion piquante au combat d'Ouessant, où le duc d'Orléans avait joué un rôle indigne de sa naissance.)

Il s'est passé auprès de Paris un événement qu'on serait tenté de prendre pour un conte fait à plaisir s'il n'était constaté authentiquement, et même juridiquement.

(*) Un Frère quêteur du couvent des Capu-

cins de Meudon, revenant à son monastère avec sa besace bien garnie, et ayant pris un sentier écarté dans le bois pour abréger son chemin, est rencontré par un voleur qui, le pistolet sur la gorge, lui demande la bourse, ou la vie. Le pauvre Frère représente inutilement que son état annonçant un dénûment absolu, doit le mettre à l'abri de pareilles atteintes : il est forcé de céder, de mettre bas sa besace remplie de provisions, de vider ses poches, et de donner trente-six francs qu'il avait recueillis d'aumônes. Le voleur s'en allait content de sa capture, lorsque le Moine le rappelle. « Monsieur, lui » dit-il, vous avez été assez bon pour me laisser » la vie, mais en rentrant à mon couvent j'es» suierai des traitements pires que la mort, » parce qu'on ne voudra pas croire à ce qui m'est » arrivé, si vous ne me fournissez une excuse » en tirant votre pistolet dans ma robe, pour » prouver que j'ai été attaqué par des armes à » feu, et que je n'ai eu d'autre ressource que » d'abandonner le fruit de ma quête. — Volon» tiers, dit le voleur, étendez votre manteau... » Le voleur tire, le Capucin regarde. « Mais il n'y » paraît presque pas. — C'est que mon pistolet » n'était chargé qu'à poudre ; je voulais vous » faire plus de peur que de mal. — Eh ! Mon-

» sieur, n'en auriez-vous pas un autre? — Non » en vérité... » A ce mot, le Moine grand et vigoureux lui saute au collet. « Ah! coquin, » nous sommes donc à armes égales. » Il terrasse le voleur, le roue de coups, le laisse pour mort sur la place, reprend sa besace, ses trente-six francs, et un louis en outre, et revient triomphant à son couvent. La déposition du Capucin, et l'aveu du voleur qu'on trouva à la place indiquée, et qui se croyant près d'expirer, confessa son aventure, ne peuvent laisser aucun doute sur ce fait, quelqu'extraordinaire qu'il soit. (*)

M. ANGRAND-D'ALLERAY, lieutenant civil au Châtelet de Paris, jouissait de l'estime publique, et la méritait également par ses qualités intérieures, par ses longs services dans la magistrature, et par la dignité et l'exactitude avec lesquelles il remplissait les importantes fonctions de sa place, qui l'asservissaient au point de n'avoir pas un seul moment dont il pût disposer.

(*) A dix heures du soir, au milieu de l'hiver, on lui annonça un malheureux marchand, qui, arrêté en vertu d'une sentence consulaire, pour laquelle il n'avait pu fournir caution, prétendait que la procédure n'était pas

en règle, et avait demandé un *référé* par-devant le Lieutenant civil. Le malheureux détenu était accompagné de sa femme et de ses enfans dans la plus extrême désolation. Mais le Magistrat, impassible comme la loi, sut contenir sa sensibilité en présence de ce nombreux auditoire, et trouvant la procédure exacte, ordonna l'exécution du jugement. Cependant à peine l'infortuné père de famille est-il parti, entraîné par les sbires, que M. le Lieutenant civil, se représentant le tableau touchant dont il avait été si vivement ému, se livre à toute l'impulsion de son cœur. Sans se donner le temps de faire mettre ses chevaux; malgré la neige qui tombe en abondance, il part à minuit, accompagné d'un seul valet de chambre, se rend à la prison fort éloignée de son hôtel, et annonce qu'il servira de caution. Son trouble ne lui permet pas de penser à consommer l'acte de cautionnement. Rentré chez lui, il s'en aperçoit, et ne voulant pas que la nuit se passe sans avoir délivré l'intéressant vieillard, il retourne en diligence, toujours à pied, et finit de remplir toutes les formalités nécessaires. Le marchand se jette à ses genoux, veut lui témoigner sa reconnaissance. « Eh ! mon ami, lui dit » M. Angrand-d'Alleray, ne vous occupez pas » de moi; je suis heureux de votre satisfaction:

» allez vite consoler votre malheureuse famille
» qui est dans les inquiétudes et les larmes. » (*)

Ce respectable Magistrat a été depuis cruellement victime de la révolution, et le trait qui l'a conduit au supplice manifeste en même temps sa fermeté inébranlable et l'atrocité des monstres qui ont osé le condamner.

On l'arrête, on le traîne au tribunal sanguinaire : là, on lui montre une lettre qu'il écrivait à ses fils, et par laquelle il leur annonçait les secours pécuniaires qu'il leur envoyait. « Ne
» connais-tu pas, lui dit-on, la loi qui défend
» de faire passer de l'argent aux émigrés ? —
» J'en connais une, répondit-il, plus sacrée et
» plus ancienne que les vôtres : c'est celle de
» Dieu et de la nature, qui ordonne à un père
» de nourrir ses enfants. » A ce mot la fureur éclata sur tous les visages, et le digne vieillard fut conduit à l'échafaud.

M. DE LA MOTTE D'ORLÉANS, évêque d'Amiens, joignait à l'austérité des mœurs de son état la plus aimable gaîté. Faisant la visite de son diocèse, et n'ayant qu'un seul domestique peu au fait de quelques parties de son service, il fit appeler un frater de village pour le raser.

La barbe faite, il lui donna son salaire ; mais apercevant en ce moment que le maladroit l'a coupé : « Mon ami, lui dit-il, en lui donnant » encore de l'argent, je ne vous ai payé que » pour la barbe, voilà pour la saignée. — Ah ! » Monseigneur, répondit le barbier tout hon- » teux et balbutiant.... c'est que.....j'ai » trouvé un bouton. — J'entends, réplique le » Prélat, et vous avez voulu lui faire une bou- » tonnière. »

M. DE BONNAC, évêque d'Agen, étant allé à la campagne chez un de ses amis, son postillon se laissa tomber du haut d'un grenier à foin sur le pavé. Tout le monde courait au secours du malheureux qui était tout fracassé. « Allez chercher un chirurgien, criait-on ! — » Eh non, dit naïvement l'évêque dans le plus » grand effroi, cet homme se meurt ; vite un » prêtre, amenez un prêtre. — Et vous, Mon- » seigneur, ne l'êtes-vous pas, répondit quel- » qu'un qui était plus de sang-froid ? — Ah ! » c'est vrai, je n'y pensais pas, répliqua le Prélat, » à qui l'excès du trouble avait fait oublier son » caractère. »

Il n'est je crois aucune famille dont les titres de noblesse aient eu un motif aussi intéressant pour le cœur des bons Français que celle de MM. Leclerc de Lesseville.

En 1590, au moment où Henri IV se disposait à donner la célébre bataille d'Ivry en Normandie, les cinq bataillons Suisses, qui formaient la partie la plus considérable de ses troupes, ménacèrent de passer dans l'armée ennemie, si on ne leur payait tout de suite les arrérages qui leur étaient dus. Le Roi qui n'avait point d'argent, était dans la plus grande perplexité, lorsque Sully lui dit qu'il existait à peu de distance de là une brave femme, veuve d'un tanneur, fort riche, chez laquelle il avait logé, et qu'il croyait connaître assez pour ne pas douter qu'elle ne fût prête à sacrifier pour sa cause toute sa fortune qui était en argent comptant. — « Eh bien, allons-y ensemble, ré-
» pondit Henri IV, mais je ne veux pas être
» connu; ne me nommez pas. » Ils partent avec peu de suite, laissent leurs gens à l'écart, et entrent tous deux chez la veuve Leclerc, qui en les voyant, court à Sully, et lui demande avec le plus vif empressement des nouvelles de son bon Roi. — « Hélas! lui dit-il, ce bon Roi
» est bien malheureux. Obligé de livrer une

» bataille d'où dépend le sort de sa Couronne,
» il sera infailliblement vaincu, parce qu'il n'a
» pas d'argent, et que les Suisses, qui sont sa
» principale force, déclarent qu'ils tourneront
» leurs armes contre lui, s'il ne leur paie ce
» qu'il leur doit. — Et combien leur doit-il ?
» — Une somme très-considérable ; deux cent
» mille francs. — Quoi, n'est-ce que cela ?
» Ah ! que je suis heureuse. — Elle ouvre pré-
» cipitamment une armoire, et jetant avec vi-
» vacité des sacs d'or et d'argent par terre, les
» voilà les deux cent mille francs, c'est toute
» ma fortune ; mais c'est le meilleur emploi que
» j'en puisse faire. Portez cela à notre bon
» Roi, et dites-lui que la pauvre veuve a en-
» core eu un moment de bonheur en sa vie. »
A ces mots, Henri IV, qui ne pouvait plus contenir son attendrissement, lui jete ses bras au cou, se fait reconnaître, emporte l'argent en promettant de n'oublier jamais un service aussi signalé, paie les Suisses, est victorieux, et peu de temps après se trouve tranquillement assis sur le trône de ses ancêtres. Son premier soin fut de mander la veuve Leclerc, qu'il embrassa de nouveau, en lui rendant son argent, et à qui il donna le fief de Lesseville et une charge de conseiller au parlement pour son fils, avec

les lettres de noblesse les plus flatteuses, qui rappellent en détail l'historique de ce fait.

La terre de Lesseville et la charge de Magistrature ont resté dans cette famille jusqu'en 1790 ; et le titre si honorable qui leur a conféré la noblesse, ainsi que le souvenir de la superbe action de leur aïeule, sont les seuls biens que l'atrocité révolutionnaire n'ait pu enlever aux respectables et nombreux rejetons d'une race aussi pure.

MADAME de Sainte-Hélène, jeune femme, créole, pleine de grâces et d'esprit, sous les apparences d'une conduite exemplaire dans son ménage, cachait la plus violente passion pour M. de la Rue, très-bel homme, aussi honnête qu'aimable. Pour se rapprocher davantage de lui, elle parvint à lui faire épouser la sœur de son mari ; mais elle se vit trompée dans ses espérances. Son nouveau beau-frère s'attacha sincèrement à la femme intéressante à laquelle il se trouva uni, et chercha dès lors à se soustraire à des avances qu'il ne pouvait plus que mépriser. Madame de Saint-Hélène, qui vit dans sa belle-sœur le seul obstacle à ses desseins, conçut contre elle la plus furieuse jalousie. Elle

cherchа d'abord tous les moyens de la brouiller avec son mari : mais ses intrigues à cet égard n'ayant pu réussir, elle rompit ouvertement avec les deux époux, et se retira à la campagne. Cependant la solitude et l'éloignement ne faisant qu'irriter davantage sa passion, elle prit quelques prétextes plausibles pour revenir, et trouva aisément l'occasion de se réconcilier en apparence avec cet excellent ménage. Elle eut en effet l'air d'avoir renoncé entièrement et de bonne foi à ses anciennes erreurs, et se montra enfin pendant plusieurs années la meilleure amie de celle qu'elle détestait au fond de son cœur.

Un jour que, retenue au lit par une légère indisposition, madame de la Rue avait pris médecine, madame de Sainte-Hélène entre chez elle le matin, la caresse plus tendrement que jamais, et trouve le moyen d'écarter un moment une ancienne gouvernante qui gardait sa maîtresse. Alors elle s'approche de la cheminée, et sûre de ne pouvoir être aperçue, elle secoue un petit paquet dans un pot de bouillon qui était auprès du feu. Elle sort ensuite, sous prétexte de quelques affaires, annonçant à son amie qu'elle ne pourra pas la voir de la journée.

La garde étant rentrée, madame de la Rue demande un bouillon ; mais au moment où elle

le met sur ses lèvres, elle s'aperçoit d'un goût affreux, et le trouvant en même temps trop chaud, le repousse avec vivacité, de manière qu'il en tomba sur le parquet une ou deux cuillerées. Un petit chien qui se trouvait là lèche cette boisson, prend aussitôt des convulsions affreuses et expire, tandisque madame de la Rue, pour quelques gouttes qu'elle avait avalées, éprouvait déjà des symptômes inquiétants. On envoie chercher aussitôt des gens de l'art, qui décomposent la boisson, et y trouvent une dose considérable de sublimé corrosif. La probité bien connue de la gouvernante ne permet pas même de la soupçonner. Mais M. de la Rue, apprenant que sa belle-sœur est la seule qui ait pénétré dans l'appartement de la malade, ne doute plus de l'auteur du crime. Il demande le secret aux gens présents, se rend aussitôt chez M. Lenoir, lieutenant-général de police, et lui dénonce cette affreuse aventure, en lui racontant tout ce qui pouvait y avoir donné lieu. Le Magistrat part tout de suite pour Versailles, se munit des ordres nécessaires, et envoie le lendemain à six heures du matin un inspecteur et un exempt chez madame de Sainte-Hélène, qu'on trouve couchée à côté de son mari. On lui signifie l'ordre de se rendre sur le champ à

la police. Le mari fort étonné, croit qu'il y a quelque méprise, offre de se présenter à la place de sa femme, ou avec elle ; on le refuse ; elle même s'y oppose, le détermine à rester malgré ses instances, et avec l'air de l'innocence et de la sérénité paraît badiner sur ce *quiproquo* qui, dit-elle, sera bientôt éclairci. Elle se lève, veut prendre ses poches, mais l'inspecteur s'en empare, et lui déclare qu'elle ne les aura qu'à l'hôtel de la police. En ce moment seulement, on crut apercevoir en elle un mouvement de trouble, qu'elle réprima avec promptitude, et dont on ne manqua pas de rendre compte au magistrat. Celui-ci fait fouiller devant elle ses poches, et on y trouve une nouvelle dose de poison que peut-être elle se destinait à elle-même. On l'interroge ; elle nie tout avec autant de calme que d'audace. M. Lenoir alors la fait passer dans son cabinet. Là, il lui expose le danger de son désaveu, qui l'obligera de la livrer à la justice, et l'impossibilité où elle sera de résister aux preuves convaincantes qui se multiplient contre elle. Il lui fait envisager la honte de l'échafaud, non-seulement pour elle, mais pour sa famille, et pour l'enfant qu'elle allaitait en ce moment ; oppose à cette affreuse perspective la sûreté d'être

sauvée à la faveur d'un ordre du Roi qui la mettra à l'abri de toute poursuite judiciaire. Enfin il excite adroitement ses craintes, ses remords et sa sensibilité. Cette malheureuse femme est également frappée et attendrie de la bonté de son juge. Elle cède, se jette à ses pieds fondant en larmes, convient de son crime, du motif qui l'y a portée, et avoue que le projetant depuis sept ans, elle avait toujours eu du poison dans sa poche pour saisir l'occasion de l'employer. A ces mots, M. Lenoir jette un cri d'indignation qui témoigne toute l'horreur que lui inspire un forfait tellement prémédité. « Ah! Monsieur, lui dit-elle, vous ne savez » donc pas ce que c'est que les passions, et sur- » tout celles de l'amour et de la jalousie dans » une tête créole! »

Madame de Sainte-Hélène ne sortit de la Police que pour être renfermée dans un couvent, où il y eut défense de lui laisser recevoir qui que ce fût. Son mari fut instruit aussitôt de cet ordre du Roi : mais on crut devoir ménager sa sensibilité, en lui en cachant le véritable motif, que ses amis et ses connaissances lui laissèrent également ignorer, quoique l'aventure fût publique dans Paris. On le voyait avec la plus grande peine multiplier des démarches inutiles

auprès des Ministres, pour solliciter la grâce de sa femme, qu'il ne croyait coupable que de quelqu'imprudence envers le gouvernement, et qui sans doute fut rendue à la liberté quatre ans après, par le désordre de la révolution qui brisa toutes les barrières de l'autorité.

MADAME de G.... avait pour amant le comte de L...., capitaine aux Gardes. Un des soldats de ce régiment, désirant avoir son congé, crut ne pouvoir se procurer une meilleure protection pour l'obtenir que celle de madame de G....; malheureusement il prit mal son temps, et vint présenter sa requête lorsque le mari était présent. Madame de G...., très-piquée de cette indiscrétion, reçut fort mal le soldat, et lui demanda d'un ton fier et dédaigneux, quel motif pouvoit l'avoir engagé à lui adresser une pareille demande : le pauvre soldat ne sachant que répondre, se retirait tout confus, lorsque Monsieur de G...., qui était très au fait de l'aventure, l'arrêtant par le bras : « *Mon ami,* » lui dit-il, *va dire de ma part à ton capitaine,* » *que s'il ne te donne pas ton congé sur-le-champ,* » *moi je lui donnerai le sien.* »

M. DE MIROMESNIL, garde des sceaux, obligé par son éminente place d'avoir une maison pour ainsi dire ouverte à la haute magistrature, fut averti par son maître d'hôtel qu'on volait très-souvent à sa table des couverts d'argent et que les soupçons ne pouvaient se porter que sur quelqu'un des convives. Il fit part de son embarras à cet égard à M. Lenoir, qui lui promit de découvrir le filou, à condition qu'il garderait à dîner un espion adroit qu'il lui enverrait sous le déguisement d'un homme de qualité nouvellement arrivé de sa province. L'espion se présenta en effet, et fut accueilli comme on en était convenu. Il dit à M. le Garde des Sceaux, après le repas, qu'il croyait avoir des soupçons bien fondés; mais que n'ayant pas des certitudes positives, il demandait une seconde épreuve et le priait de lui donner encore une fois à dîner avec une partie des mêmes personnes, qu'il nomma en assez grand nombre pour qu'on ne pût asseoir aucun doute injurieux. Après ce second dîner, il passa dans le cabinet de M. de Miromesnil, et lui apprit, à son grand étonnement, et comme fait positif, qu'un homme de qualité, M. de G····, maître des requêtes, était le voleur, l'assurant qu'à ce même repas il avait pris une cuillère et une fourchette, et les avait

dans sa poche. M. de Miromesnil appelle sur le champ M. de G...., et lui reproche sa bassesse. Mais celui-ci, se voyant découvert, ne se déconcerta point, avoua le fait ; et croyant se tirer d'affaire par une sotte plaisanterie, répondit que M. le Garde des Sceaux lui ayant annoncé qu'il y aurait toujours à sa table un couvert pour lui, il avait cru pouvoir s'en emparer sans indiscrétion. Le chef de la magistrature ne goûta point ce plat badinage ; il lui ordonna de se défaire de sa charge dans la quinzaine, et ne crut pas devoir ménager un homme aussi vil, dont l'aventure fut bientôt connue dans tout Paris.

Le président d'Ormesson de Noiseau, digne héritier d'un nom illustré par tant de vertus, ayant été obligé par des circonstances particulières de se séparer de sa femme, qui lui avait apporté une fortune considérable, n'avait consulté que sa propre délicatesse pour lui rendre toute sa dot, et se trouvait dans le cas de ne pouvoir soutenir qu'avec la plus grande peine la dignité extérieure qu'exigeait son état, lorsqu'il fut nommé légataire universel de M. le comte de Rosemadec, par égale portion avec son

cousin M. d'Ormesson, qui depuis a été contrôleur général des finances. Les deux parents, qui ne jouissaient que d'une fortune très-médiocre relativement à leur rang, n'ayant d'ailleurs que des alliances éloignées avec la famille de Rosemadec, ne crurent pas devoir s'approprier des biens dont ils auraient frustré les véritables parents; mais voulant faire honneur à la mémoire du testateur, ils se regardèrent comme exécuteurs testamentaires; liquidèrent en peu de temps, et avec la plus grande exactitude, cette succession, qui se trouva monter à dix-huit cent mille livres, la rendirent aux héritiers les plus proches du défunt, avec leurs comptes bien en règle, ainsi que leur acte de renonciation, et ne voulurent accepter pour toute marque de reconnoissance qu'un diamant de deux mille écus.

Le maréchal duc de Brissac étoit si accoutumé à mettre de la singularité jusques dans les actions les plus indifférentes, que se rasant habituellement lui-même, il ne manquait jamais de dire hautement avant de commencer cette opération: « Timoléon de Cossé, duc de Brissac, » Dieu t'a fait Gentilhomme, le Roi t'a fait

» Duc, fais-toi la barbe pour te faire quelque
» chose. »

Héritier de la valeur si connue de ses ancêtres, mais n'ayant pas leurs talents militaires, il ne se faisoit pas illusion à lui-même à cet égard, et ne cherchait point à en imposer aux autres; mais il avait la vanité d'y supléer extérieurement par un air de dignité qu'il ne quittait jamais, par un ton franc et chevaleresque, auquel sa belle figure, sa grande taille, et son costume habituel prêtaient admirablement. Ne portant dans les sociétés d'autre prétention que celle d'une singularité aimable, il ne paraissait en public qu'en grande représentation. Ainsi, comme gouverneur de Paris, il n'allait dans la ville, pendant le jour, que précédé par ses gardes, entouré de ses pages et suivi par plusieurs carrosses. Il se présentait toujours à Paris et à Versailles vêtu à la mode de l'ancienne cour, avec un habit à parements, boutonné du haut en bas, ceint d'une écharpe, et coiffé avec un haut toupet et deux queues. A l'armée, il avoit son cordon bleu sur son habit d'officier général, un bras nu jusqu'au-dessus du coude, entouré d'une dragonne en or, et tenant son sabre à la main. C'est ainsi qu'il commandait ses troupes, auxquelles son air martial inspirait

la plus grande confiance. Chargé, en qualité de lieutenant-général, d'attaquer avec une forte division de cavalerie un corps ennemi très-considérable, devant lequel il était en présence, et ne se sentant capable de prendre aucune de ces mesures par lesquelles un habile général s'assure la victoire, ou une retraite honorable, il se contenta de crier d'une voix de stentor à sa troupe, « Marche à moi la droite, marche » à moi la gauche, marche à moi le centre, j... » f... qui ne me suit pas, » part en avant au grand galop, est suivi avec la plus vive ardeur par toute la division, et a le bonheur de culbuter les ennemis.

Son fils ayant été blessé à la malheureuse bataille de Rosbach, le Roi crut devoir lui en faire un compliment de condoléance. « Ah! » Sire, répondit le Maréchal, il est bien dur » d'apprendre que le sang des Cossé ait été » versé dans une *soubizade*; » mot que le Roi excusa en faveur de la circonstance, mais qui étonna d'autant plus tous les courtisans, que le prince de Soubize était l'ami et le favori de Louis XV.

Son ancienneté lui donnait droit à la place de président du tribunal des maréchaux de France, mais sa modestie ne lui permit pas

d'accepter des fonctions qu'il ne se croyait pas capable d'exercer.

Personne n'ignore avec quelle atrocité le descendant de cette illustre famille des Brissac, si digne de ses aïeux, dont il réunissait toutes les qualités, a été massacré à Versailles en 1793.

Le charmant auteur de Caroline de Lichtfield, madame de Montolieu, recherchée avec empressement dans les plus aimables sociétés de Lausanne, y portait tout l'agrément qu'elle savait si bien répandre dans ses productions littéraires. Mais on peut lui reprocher la méfiance très-mal fondée qu'elle a toujours eue de ses propres talents, et qui nous a privés de nombre de morceaux précieux qu'elle a prétendu vouer exclusivement à l'amitié, et dont le bon goût exigerait la publicité. J'ai eu le bonheur de recueillir une de ces productions du moment, qui m'a paru d'autant plus intéressante, qu'au mérite de la composition impromptu, elle joint celui de la délicatesse, des grâces et du sentiment. Je ne peux me refuser au plaisir d'en faire jouir le lecteur, qui n'a pas besoin d'indulgence pour la juger, mais je réclamerai moi-même celle de l'auteur, si mon indiscrétion a blessé sa modestie.

Madame de Montolieu, invitée un matin à venir souper le même jour chez madame de Charrières son amie, n'eut que le temps d'écrire en toute hâte le petit conte suivant, et en fit le soir les délices d'une société qui savait apprécier également les charmes de l'esprit et les qualités d'un cœur sensible.

LE PETIT OISEAU VERT,

CONTE DE MA BONNE VIEILLE MÈRE.

Je veux vous faire un conte de ma mère. Elle en savait de beaux, ma chère mère l'Oie ! mais comme elle a beaucoup conté dans son temps, j'ai grand'peur de ne vous rien dire que vous ne sachiez déjà aussi-bien que moi. A la bonne heure; au reste, je ne serai pas le premier conteur, et conteur bel esprit même qui aura fait des contes rebattus.

Cherchons donc dans le catalogue de ceux de ma mère, celui qui pourra vous plaire et vous convenir. Il y avait d'abord *le petit Chaperon-Rouge*, qui prit le loup pour sa grand'mère.....

Passons celui-là ; nos petits Chaperons-Rouges ont si bien appris depuis ce temps à distinguer les pas du loup de ceux de la grand'maman !..... Puis, suivait cette terrible *Barbe-Bleue* qui faisait mourir les femmes de peur.... Elles se sont bien aguerries depuis, les chères dames, et peuvent très-bien supporter à présent sans expirer la vue d'une barbe bleue.

Je vous raconterais bien *le Petit-Poucet* ; il avait tant d'esprit ! et *Finette-Cendrillon*, qui n'en avait pas moins ! Mais vous verriez qu'à présent ce ne serait plus que de petites bêtes. Tous nos hommes sont des Petits-Poucets de grandeur naturelle, ce qui est bien plus beau ; et toutes nos femmes sont des Finettes qui savent bien devenir reine sans perdre leur petite pantoufle de verre.... Il y avait encore dans ce recueil de ma mère, l'histoire d'un certain prince *Riche en cautèle*, un petit roué de son temps, qui trompa trois filles de roi, en leur faisant croire à toutes les trois à la fois qu'il les aimait.... Oh ! comme il seroit pauvre à présent Riche en cautèle, qui ne savait tromper que trois femmes ! Il y en a tant tant de plus riches que lui, qu'il ferait une bien triste figure.

Il est donc clair que tous ces contes, excellents du temps de ma mère, ne valent plus rien

à présent. Je vois bien qu'il faudra vous parler du *Petit Oiseau vert qui dit tout.* Quand ma mère ne savait plus que nous dire, et qu'elle était au bout de son latin, elle avait toujours recours à lui. Il a dit tant de choses, ce petit oiseau qui disait tout, que l'on en ferait plus de cent mille volumes, et que lorsque ma mère était en train de jaser, comme je le fais ce soir, elle ne finissait plus. « Mes enfants, disait-elle, l'Oiseau vert » disait ceci, et puis il disait cela. » Et nous ne nous lassions pas de l'entendre.

Moi, qui ne suis pas tout-à-fait aussi babillarde qu'elle, je ne vous raconterai qu'un des soupers de l'Oiseau vert qui dit tout. Mais je veux avant vous remettre au fil de son histoire; vous dire qui il était, d'où il venait, où il demeurait. Ce conte n'est pas comme un roman où l'on ne connaît le héros qu'à la dernière page. Je vais vous faire connoître le mien.

Le petit Oiseau vert qui dit tout était un petit oiseau fée, qui savait le présent, le passé et l'avenir sur le bout de son ongle, qui lisait dans les cœurs, qui ne mentait jamais. Enfin, c'était la petite bête la plus gentille et la moins bête dont on eût entendu parler. Il y a long-temps, bien long-temps, que le petit Oiseau vert disparut tout à coup de dessus la terre. Personne

ne savait ce qu'il était devenu. Or le roi Songecreux, qui en avait entendu parler, avait une telle passion de le voir, qu'il s'avisa de promettre sa fille Gracieuse et la moitié de son royaume à celui qui lui apporterait le petit Oiseau vert qui dit tout.

Voilà tous les princes du monde qui se mettent à courir le monde, à tendre partout et trapons et filets, à arrêter tous les oiseleurs qu'ils rencontraient. Il y en eut même qui imaginèrent de peindre en vert des oiseaux, de leur apprendre quelques petits propos, et de les apporter à la cour de Songecreux : mais on reconnaissait bientôt la ruse. L'oiseau reparaissait au bout de quelque jours sous sa véritable couleur ; son petit ramage répété finissait par ennuyer à la mort, et la princesse l'envoyait dans sa volière, qui fut bientôt peuplée de ces oiseaux de contrebande.

En attendant, le véritable Oiseau vert qui dit tout ne paraissait point. On commençait même à désespérer de le revoir jamais, lorsque le beau prince Chéri, qui l'était fort de Gracieuse, parvint enfin à le découvrir, parce que le véritable amour vient toujours à bout de tout. La pauvre petite bête avait tant babillé, elle avait tant dit à mesdames les Fées qu'elles n'étaient que des

femmes, que leur pouvoir était dans leurs yeux, et non dans leurs baguettes, que tous les enchanteurs n'étaient pas de grands sorciers, qu'on en verrait bien d'autres dans les siècles suivants, et qu'il y aurait surtout un siècle où l'on ne verrait que des magiciens, des enchanteurs et des miracles, où, sans parler des petits enchantements journaliers, on voyagerait en l'air comme sur la terre, on guérirait les malades avec le bout du doigt; enfin il leur dit tant de merveilles de ce siècle, et rabaissa si fort le mérite des Fées d'alors, qu'elles l'envoyèrent faire ses prédictions au fond du puits de vérité, situé alors dans les Gaules, mais qui, par une révolution du globe, ne se trouve plus à présent qu'en Helvétie.

Le petit Oiseau vert qui dit tout causait tout seul, et gémissait depuis des siècles au fond de son puits. Il voyait approcher le temps qu'il avait prédit, et s'affligeait de n'en pas être témoin, lorsque le prince Chéri vint heureusement le tirer de sa prison et le rendre au jour. Je ne vous raconterai pas les dangers inouïs qu'il courut dans son entreprise : vous les avez lus, ou pouvez les lire encore dans le petit livre bleu de ma mère. L'idée de Gracieuse les lui fit tous surmonter, et son petit oiseau sur le poing, qui

ne cessa de jaser tout le long du chemin, et qui lui apprit toutes les bonnes vérités qu'un jeune Roi doit savoir, il revint à la Cour de Songecreux et le lui présenta. Il fut bientôt reconnu pour le véritable Oiseau vert. Le Roi donna en échange à Chéri, sa fille et sa couronne. Ils régnèrent long-temps; ils furent heureux et leurs sujets aussi. Ils eurent beaucoup d'enfants; et c'est d'eux que descendent en droite ligne toutes ces jolies figures avenantes, tous ces caractères charmants qu'on rencontre *par-ci par-la* dans le monde, et qu'on ne peut s'empêcher d'aimer tout d'abord qu'on les voit... Il me semble que j'aperçois ici beaucoup de ces aimables descendants de Gracieuse et Chéri.

Mais revenons au petit Oiseau vert qui dit tout, puisque j'ai promis de vous en parler. Il devint à la grande mode à la Cour de Chéri. On ne parlait que de lui. En moins de rien tout fut à l'Oiseau vert qui dit tout; ce qui en laissait pas que d'effrayer quelques personnes et faillit de le faire tomber. « Comment, il dit tout ! » s'écriaient les femmes de la Cour..... Mais tout, » c'est beaucoup! » Heureusement que sa longue retraite au fond du puits de vérité l'avait un peu corrigé. Il babillait plus poliment, et s'il ne mentait jamais, du moins il ne disait plus que

ce qu'il devait dire. L'Oiseau vert devint donc une fureur; mais ne l'entendait pas qui voulait. Songecreux en était fort avare, et il fallait être fort bien en Cour pour obtenir seulement de le voir.

Or, il y avait à cette Cour une dame nommée Inventiane (*Madame de Charrières*). Elle était si aimable, si prévenante, elle savait si bien contribuer aux plaisirs de toute la Cour, qu'on ne pouvait plus du tout s'amuser sans elle. Le Roi l'avait chargée du soin d'arranger les fêtes. Elle avait une imagination si brillante, si variée, qu'il n'y en avait jamais une qui se ressemblât, et qu'elles étaient toutes charmantes. Ce fut justement à cette époque que cette Inventiane réalisa la première dans son pays ce que l'Oiseau vert avait prédit sur les voyages en l'air. Elle construisit elle-même, et fit partir, en présence de toute la Cour et du peuple, trois voitures aériennes, avec un succès merveilleux. L'Oiseau vert battit des ailes de joie, et s'écria : « Ne l'avais-je » pas dit que les Fées de ce siècle effaceraient » celles du temps passé ? » Dans son transport il demanda lui-même au Roi la permission d'aller souper chez Inventiane, et l'obtint parce qu'on ne pouvait rien refuser ni à elle, ni à lui.

Dès qu'elle sut cette bonne nouvelle, elle

rassembla ses meilleurs amis; et le petit Oiseau vert qui dit tout, perché au dessert sur une piramide, se tint modestement prêt à répondre à toutes les questions qu'on lui ferait.

Celle qui lui parla d'abord fut une princesse aimée et respectée de toute l'assemblée (*Madame de Roël*), proche parente de Gracieuse et de Chéri. Elle avait à tous égards le droit de parler la première.... Elle mérite bien une petite digression, cette aimable dame, et que j'interrompe mon conte pour vous parler d'elle.

C'était de toutes les femmes de la Cour celle dont chacun ambitionnait le plus les suffrages. Arbitre du goût, et protectrice des talents, elle en avait elle-même de très-distingués : Et vraiment! je le crois bien. Elle avait été douée, non-seulement par toutes les fées en corps, qui avaient assisté à sa naissance; mais les génies aussi, chose rare et qui n'arrivait presque jamais, s'en étaient mêlés. Comme les fées avaient le privilége de douer les Princesses, et que les femmes ne cèdent pas volontiers leurs petits priviléges, elles avaient voulu s'opposer à l'entrée des génies; mais ils avaient tenu ferme et prétendu que celle-ci devait être exceptée de la règle générale, qu'ils apercevaient sur sa physionnomie des dispositions qu'ils voulaient seconder de tout

leur pouvoir. Le génie de la peinture surtout qui n'aime pas à être contrarié, força la porte et fut suivi de plusieurs de ses camarades, tels que le génie du goût, celui du tact, etc. Les fées, qui virent que leur favorite y gagnerait, les laissèrent douer à leur tour. De cette affaire-là, Douée peignit comme son parrain le génie, travailla comme ses marraines les fées, et son pinceau et son aiguille faisaient l'admiration de toute la Cour.

Pendant que fées et génies étaient là autour de son berceau et la douaient à l'envi, arrive tout à coup la fée Malfaisante, qu'on n'avait eu garde d'inviter. Tout le monde frémit : mais ils se rassurèrent en pensant qu'ils n'avaient rien oublié, et que Malfaisante arrivait trop tard. Jugez comme ils furent surpris et affligés quand ils l'entendirent marmotter entre ses dents. « Vous » n'avez rien oublié, dites-vous, et la santé! La » santé, le plus grand de tous les biens!.... » Les fées pâlirent et se regardèrent. Elles avaient été toutes si empressées de lui donner des vertus, des talents et des grâces, qu'aucune d'elles n'avait songé à la santé. Ces bonnes dames se portaient toujours si bien qu'elles ne songeaient point qu'on pût être malade; et puis elles étaient si étourdies, mesdames les Fées, qu'elles oubliaient toujours

quelque chose. Crac, une méchante fée en profitait; et voilà pourquoi personne n'est parfait. Elles conjurèrent toutes Malfaisante d'adoucir l'arrêt qu'elle allait prononcer. « Eh bien! dit-» elle, votre Douée sera la plus aimable des » femmes; il le faut bien : mais vous aurez beau » faire, elle aura des accidents, elle souffrira, » elle..... — Arrête, dit la fée Courageuse, songe » que je serai toujours à côté d'elle pour la sou-» tenir, la ranimer, la rendre à ses amis, et que » ton pouvoir est subordonné au mien. » Malfaisante, terrassée par le regard de Courageuse, s'envola, contente d'avoir fait un peu de mal; et lorsqu'elle fut partie, la fée Souveraine s'approcha de Douée, et lui dit avec solennité :

Nous t'assurons le talent, le génie,
L'art de te faire aimer, la sensibilité,
La prudence, la fermeté,
Cette douce philosophie,
Compagne de l'aménité,
Qui toujours soutient la gaîté.
Ah! que ne pouvons-nous t'assurer la santé!
Mais l'amitié tendre et fidèle,
Veillant sans cesse sur tes jours,
Trouvera le prix de son zèle
Dans l'art d'en prolonger le cours.

Cette aimable princesse Douée présidait donc au souper d'Inventiane. Plus il était rare de la voir, et plus on en sentait le prix.

Ce soir-là, malgré l'air de plaisir répandu sur sa charmante physionomie, on y apercevoit un léger nuage de tristesse, et dans ses beaux yeux noirs, qui exprimoient tant de choses, on voyait quelquefois l'expression des regrets. « Petit » Oiseau vert qui dit tout, dit-elle en se tour- » nant de son côté avec grâce et noblesse, pour- » rais-tu deviner pourquoi nous sommes à la » fois tristes et gaies, et ce qui m'occupe péni- » blement au milieu de mes plaisirs. — Cela » n'est pas bien difficile, aimable Douée, ré- » pondit l'Oiseau, et vous allez voir que je suis » aussi pénétrant que vous. Vous jouissez du » plaisir d'être réunie ce soir avec vos amis ; » voilà pour la gaîté : mais vous pensez avec » douleur que vous allez en perdre un qui » vous est bien cher ; voilà pour la tristesse. » Voyons cependant s'il n'y auroit pas moyen » de concilier tout cela. » Alors regardant un homme de la compagnie (*M. Servan*) dont la physionomie douce et spirituelle animait, comme qui dirait par exemple, un rayon du soleil de Provence qui viendrait réchauffer notre horizon glacé, l'Oiseau, dis-je, en le regardant, prononça d'un petit ton d'oracle :

Quand l'aimable ami partira,
Chacun de vous en gémira;

Peut-être même on pleurera ;
Et puis on se consolera.
L'aimable ami vous écrira,
Pour annoncer qu'il reviendra,
Et que long-temps il restera.
Celle qui le rappellera,
Un jour il vous l'amènera :
L'amitié s'en réjouira,
Et doublement y gagnera.

L'aimable ami ne contredit point la petite prophétie : on vit même dans son air tout à la fois touché et satisfait qu'il comptait la réaliser bientôt.

L'Oiseau vert, toujours regardant Douée, attendait dans un respectueux silence qu'elle lui fît quelqu'autre question ; mais il attendait en vain. Quoiqu'il sût tout, le petit Oiseau, il ne savait cependant pas que Douée s'oubliait toujours elle-même, pour ne penser qu'aux autres. Contente de l'espoir qu'on venait de lui donner, elle ne voulut rien savoir de plus pour le moment.

Après elle, une petite dame, nommée Rosette (*mademoiselle de Sulan*), se leva pour parler à l'Oiseau, et débuta ainsi : « Je ne passe peut-» être pas pour être fort sensible ; cependant » je sais que je le suis trop pour mon bonheur, » et la question que je vais te faire en est la » preuve. J'ai la passion d'être aimée de tous

» ceux que j'aime. Petit Oiseau vert qui dit tout,
» puis-je m'en flatter ? » A ces mots, l'Oiseau vert, tout attendri, quitta sa place, s'élança auprès de Rosette, et avec le ton vrai du sentiment, il lui dit en becquetant sa main : « Aimable
» et chère Rosette, est-ce à toi d'en douter ?
» Qui plus que toi est faite pour être chérie de
» tous ceux qui te connaîtront ! Tiens, tout
» petit oiseau que je suis, moi qui te parle, je
» t'aime à la folie. Ecoute bien, je t'en prie,
» et apprends à te rendre justice. »

Lorsque l'on réunit à la saine raison
De toutes les vertus le touchant assemblage,
Quand l'esprit est aimable et que le cœur est bon,
Et que l'on sait agir et penser comme un sage,
Tous les cœurs sont à l'unisson ;
On entraîne tous les suffrages ;
On plaît toujours à tous les âges.
Tu ne saurais nous dire, non.
Et cet aimable et tendre frère,
Celui qui te chérit, tiens, je lis dans son cœur :
Je vois qu'à tous il te préfère,
Et comme amie et comme sœur,
Et que ton amitié fait seule son bonheur.

Un regard expressif et tendre confirma ce dire de l'Oiseau, et Rosette convint de bonne foi qu'elle savait trop bien aimer pour n'être pas sûre de l'être.

Après elle, un gros homme de très-bonne

façon (*M. Gibbon, Anglais*), s'adressant à l'oiseau avec grâce, politesse, et dans les meilleurs termes possibles : « Je serais assez curieux, » lui dit-il, de savoir si vous pourriez deviner » ma patrie ? » L'Oiseau vert le regardant fixément, hésita un instant, puis répondit :

A ta mine douce et polie,
On te prendrait pour un Français.
A ton savoir, ton énergie,
A tes écrits et tes succès,
Ton esprit, ta philosophie,
La profondeur de ton génie,
Feraient soupçonner un Anglais.
Mais ta véritable patrie
Est celle où le cœur t'a conduit,
Où l'on t'aime, où l'on te le dit,
Et tu dois y passer ta vie.

Chacun battit des mains et applaudit à la décision de l'oiseau.

Alors une jolie petite femme (*madame de Polier*), blanche comme le lis, dont la physionomie douce et mutine, inspirait à la fois et la gaîté et l'amitié, dont l'esprit sans prétention et le commerce sûr plaisaient également à tout le monde, voulut à son tour faire jaser l'oiseau, pour voir s'il lui dirait du neuf. Elle était connue généralement à la Cour sous le nom de Bonnette : celui de Gentille lui conviendrait peut-être mieux à tous égards : Bonnette peignait du moins son

excellent cœur. Bonnette donc se leva, et sortant une lorgnette de sa poche, en couvrit un grand œil bleu foncé, puis la dirigeant du côté de l'oiseau, elle lui dit avec un sourire agréable: « Gentil oisillard, puisque vous devinez si » bien, je veux vous faire une question qui » vous emberlucoquera la cervelle. Dites-moi, » s'il vous plaît, comment une femme doit faire » pour plaire, et pour être toute sa vie adorée » d'un sexe, et chérie de l'autre ? »

A mesure qu'elle parlait, la physionomie de l'oiseau s'embronchait; il agitait ses plumes, il paraissait dans un grand courroux. Quand elle eut fini, au lieu de lui répondre, il lui lança des regards si furieux que la gentille dame, qui n'était pas fort courageuse, en laissa tomber sa lorgnette d'effroi, et lui dit en tremblant: « Grand Sire de Couci, monsieur l'oisillard, » vous voilà bien en colère! Quai-je donc fait » de si terrible? Si je vous ai fait de la peine, » ce n'était d'honneur pas mon intention. — Je » le sais bien, dit-il en se radoucissant: car vous » n'en faites jamais à personne, ma belle dame; » mais ce n'est pas pour rien que je me suis » faché, vous vous êtes moquée de moi.

Vous méritez une semonce:
C'est me traiter en oisillon,

Que me faire une question,
Dont vous-même êtes la réponse.

La gentille dame lui demanda pardon, pardon par sa queue, et ils firent la paix.

Après elle, une belle maman (*madame de Saint-Sierge*), qui n'avait pas trop l'air de l'être, mais qu'on devinait à ses soins, à sa tendresse pour trois jeunes beautés dont elle était suivie, se leva à son tour, et dit en souriant finement : « Pour le coup, je vais l'embarrasser : voyons » comment il se tirera d'affaire. Pourriez-vous, » Monsieur l'Oiseau vert, puisque vous dites » tout, nous dire franchement laquelle de mes » trois filles plaît davantage ? » Pour dire vrai, l'Oiseau vert, tout habile qu'il était, trouva la question difficile à résoudre. Il les regarda, passa de l'une à l'autre, et hésita, tantôt attiré par une figure noble, touchante et ingénue, tantôt captivé par une physionomie pleine de grâces, de finesse, et d'expression, tantôt séduit par une petite mine douce, intelligente et sensible, réunie aux grâces de l'enfance. Il était bien embarrassé, et la maman l'entraînait à son tour. Le pauvre oiseau ne savait que dire et que faire ; et tant plus il regardait, tant plus il se troublait Enfin, pressé de répondre, il dit doucement :

Dans un jardin un rosier fleurissait :
Une rose était belle, et l'autre était jolie :
Jusqu'au petit bouton qui s'épanouissait.
Chacun, suivant son goût, sa fantaisie,
Les regardait, admirait, choisissait ;
Mais gare au mortel téméraire,
S'il eût osé leur déclarer son choix.
On peut admirer, mais se taire :
Telles sont du rosier les trop sévères lois.
Ah ! j'aurais cependant à dire bien des choses.
Beau rosier, ne vous fâchez pas,
Je vais en dire une bien bas :
N'est-ce pas au rosier que nous devons les roses?

On voulut encore faire jaser l'oiseau ; mais il eut un peu de peine à se remettre de cette dernière attaque. Un groupe de femmes charmantes ! En voilà plus qu'il en faut pour ébranler l'Oiseau le plus ferme sur ses ergots: aussi ne fit-il plus rien qui mérite d'être rapporté. Il continua d'habiter la Cour, et de dire des vérités.... Vous conviendrez que c'était une bête bien rare que mon oiseau.....Trop heureux quand il pouvait être vrai comme il le fut ce soir-là.

Voilà, mes amis, ce que ma mère l'Oie nous racontait de l'oiseau vert qui dit tout. Je souhaite que son ramage et ses vérités aient pu vous amuser ..... mais mon conte n'est pas tant conte que vous pourriez le croire.

PINETI, qui s'est fait connaître pour le plus habile escamoteur qu'il y ait eu dans Paris, avait obtenu la permission d'ouvrir son spectacle sur le théâtre des Menus plaisirs du Roi ; l'affluence y fut d'autant plus considérable, que la curiosité était bien moins excitée par son adresse surprenante, que par différents tours dont il paraissait impossible à la conception humaine de deviner les moyens. On suivait plusieurs représentations consécutives, on voyait répéter les mêmes effets, et l'on sortait sans en connaître davantage les causes, qui d'ailleurs ne tenaient point à des découvertes physiques, comme celles du célèbre Comus, qui, avec un génie exercé, et par un travail assidu, avait trouvé dans l'aimant et l'électricité, des propriétés jusqu'alors inconnues. On s'occupait dans toutes les sociétés de cet homme étonnant, ainsi que des prodiges qu'il opérait, et les recettes en étaient pour lui d'autant plus avantageuses. Cependant comme on se lasse de tout, et plus aisément encore des choses sur lesquelles on est obligé d'avouer son ignorance, l'effervescence publique commençait à s'affaiblir, lorsqu'un petit incident, dont l'escamoteur sut tirer un grand parti, la ranima encore pour quelque temps, et produisit en sa fa-

veur un enthousiasme général qui redoubla la foule des spectateurs.

Il parut un petit ouvrage intitulé : *la Magie découverte, ou les Tours du célèbre Pineti mis au jour par M. de Cremps.* L'édition en fut promptement enlevée, et chacun crut enfin posséder parfaitement ces secrets si recherchés. Mais Pineti afficha qu'il donnerait tel jour de nouveaux tours plus surprenants que tout ce qu'on avait vu jusqu'à présent, et il eut encore une assemblée très-nombreuse. La salle étant pleine, il se présenta sur le théâtre d'un air modeste; et se permettant de haranguer le public, il dit qu'ayant eu connaissance du petit ouvrage de M. de Cremps, qu'il tenait à la main, il l'avait étudié avec soin, y avait reconnu la manière d'opérer des tours agréables approchant beaucoup de plusieurs des siens, mais nullement celle par laquelle il procédait lui-même; qu'il ne voyait donc dans le titre de ce livre que le désir de l'insulter, car il n'avait jamais eu de prétention à la magie; et dans son contenu que la basse envie de lui ôter ses moyens de subsistance, en trompant le public, sous le faux prétexte de dévoiler ses secrets; qu'au reste il pardonnait de tout son cœur à l'auteur, parce qu'il était persuadé que la nécessité seule, plus encore que l'amour du

gain, avait dicté cet ouvrage; mais que si, au lieu de recourir à des voies aussi odieuses, il avait eu l'honnêteté de s'adresser à lui-même, il aurait été enchanté de lui offrir les secours que les bontés du public le mettaient dans le cas de lui donner. Ici il fut interrompu par l'applaudissement le plus général; et ajouta ensuite que, pour prouver qu'il ne voulait point en imposer, il priait une des personnes qui étaient sur le théâtre de prendre le livre, de lui indiquer à sa volonté l'un des tours qui y étaient cités, qu'il le ferait devant l'assemblée, en en expliquant publiquement les moyens et les procédés, et que l'on serait alors convaincu qu'ils n'avaient rien de commun avec ceux de M. de Cremps. Un des spectateurs prend en effet le livre, et indique le premier article qui lui tombe sous les yeux. Pineti l'exécute avec lenteur, en en détaillant hautement chaque procédé, et démontrant qu'aucun d'eux n'a le moindre rapport avec ceux énoncés dans l'ouvrage.

Alors il s'élève une voix du parterre qui crie : « Cela n'est pas vrai; il l'a toujours fait jusqu'à » présent comme il est marqué dans le livre. » » On s'écrie à l'instant, c'est sûrement de Cremps. » — Oui, c'est moi; et je suis prêt à prouver ce » que j'avance. » Aussitôt le parterre se jette

avec la plus grande effervescence sur le malheureux interlocuteur qui, pressé, bafoué, battu, demande grâce, et ne l'obtient qu'à condition d'aller s'humilier à genoux sur le théâtre aux pieds de Pineti. En vain celui-ci conjure, sollicite de la manière la plus intéressante l'indulgence du public ; il fallut que la sentence prononcée s'exécutât. On transporte l'homme sur le théâtre, on le fait mettre à genoux. Pineti le relève avec bonté, l'embrasse, le conduit au fond du théâtre pour le faire sortir par une porte de derrière, et en même temps lui glisse dans la main une poignée d'écus sous l'air du mystère, mais avec assez d'adresse pour qu'une grande partie des spectateurs l'aperçoive. Ce dernier trait de générosité, qui en un instant fut connu dans toute la salle, ajouta infiniment à l'effet qu'avait produit son discours, ainsi que l'épreuve à laquelle il s'était soumis. Le petit ouvrage ne fut plus regardé que comme un libelle infâme, et pendant quinze jours les séances du théâtre des Menus furent plus courues que jamais.

Cependant peu à peu le bruit se répandit que toute cette belle scène n'était qu'un nouveau tour de Pineti ; et il fut démontré que le public seul avait été complétement *mystifié*, le prétendu de Cremps, si humilié, n'étant autre

qu'un commissionnaire de place intelligent, qui avait parfaitement bien joué son rôle, et en avait été bien payé, l'indicateur du tour expliqué, et les assistants qui avaient excité la fureur du parterre étant les amis de l'escamoteur. Ceux même qui en furent la dupe ne purent s'empêcher de rire d'une facétie aussi bien combinée; et l'on fut convaincu que Pineti avait en réserve beaucoup de tours qu'il savait employer avec art dans les occasions.

A PEU PRÈS dans le même temps de la petite aventure de Pineti, et à l'époque où le public semblait exclusivement occupé des découvertes nouvelles dans les sciences, l'abbé Miolans, qui s'était adonné particulièrement à l'étude de la mécanique, imagina la construction d'une nacelle qui, à la faveur d'ailes à ressort servant de rames, devait voguer dans les airs. Il fit annoncer son expérience dans les journaux, et l'affluence, soit des souscripteurs, soit des curieux, fut telle au jour indiqué, qu'on assure que la recette alla à près de huit mille francs. Cependant tous les essais pour enlever seulement de terre la machine, furent inutiles, et après quatre heures consécutives d'attente, le public s'impatienta si fort, que l'abbé

fut obligé de se soustraire par la fuite à la fureur des assistants. La nacelle fut brisée, et les jardins de M. le comte de Viennay, où elle avait été établie, furent très-endommagés. La prétendue découverte ne fut regardée que comme un charlatanisme pour attraper de l'argent, et l'effervescence contre le pauvre Abbé fut générale à Paris.

Ce même jour, au parterre de l'Opéra, un particulier ayant devant lui un homme en redingote brune et perruque ronde, qui par sa position le gênait beaucoup, le pria fort honnêtement de se retirer un peu sur le côté. L'homme n'en tint compte, et répondit même assez brusquement à cette invitation. Le particulier piqué imagina un tour assez singulier pour le forcer à la retraite. Il dit assez haut pour être entendu : « Parbleu, il est bien dur que M. l'abbé Mio-
» lans, après nous avoir escroqué notre argent
» ce matin, vienne encore ici ce soir gêner nos
» plaisirs, et prendre un ton aussi impertinent !...
» Quoi, c'est l'abbé Miolans, s'écria-t-on.....!
» Il faut le faire miauler, dit quelqu'un, » et ce mauvais calembourg égayant le parterre, on se met à l'instant à serrer, à pincer, à piétiner le pauvre malheureux qui eut beau assurer qu'il n'était pas l'abbé Miolans, et qui ne put jamais

parvenir à se faire croire. La rumeur fut telle que le spectacle fut interrompu. Les sentinelles s'avancèrent, et pour rétablir la tranquillité, furent obligées de faire sortir de la salle celui qui occasionnait tout ce bruit. Ainsi le plaignant, par cette espiéglerie, obtint sa place franche et trouva le moyen de se débarrasser tout-à-fait de son incommode voisin.

M. d'Ufel, gentilhomme lyonnais, a conservé jusqu'à l'âge le plus avancé une gaîté originale, sous laquelle perçaient cependant beaucoup de symptômes d'égoïsme, mais qu'il trouvait le moyen de rendre plaisants.

Célibataire, et jouissant d'une fortune considérable, il devait être naturellement entouré de beaucoup de collatéraux, et ne voulant pas être gêné dans l'intérieur de son appartement, il avait mis sur la porte de sa chambre un écriteau portant en gros caractères ces mots : *Ne veux neveux.*

Etant à table avec tous ses parents, il leur disait : « Mes amis, vous avez tous des droits
» égaux à ma succession : elle sera bonne, et je
» vous aime tous également. Cependant je suis
» décidé à ne faire qu'un héritier, et je ne sais
» sur qui fixer mon choix ; c'est à vous-même à

» le déterminer. Celui qui me fera le plus de
» présents pendant ma vie aura mes biens après
» ma mort. » Quoiqu'il eût l'air de faire une plaisanterie, ses neveux le connaissaient trop bien pour ne pas savoir que c'était réellement le moyen de lui plaire, et que tout en ayant l'air de badiner, il avait dit franchement sa pensée. Aussi s'empressaient-ils de lui faire des cadeaux qu'il acceptait avec beaucoup de plaisir, en leur disant, pour continuer sa plaisanterie : Dieu vous le rende.

Ayant rassemblé une nombreuse société à sa terre de Dortans, des jeunes gens, fatigués d'une partie de chasse qu'ils avaient faite, se délassaient auprès d'un grand feu à la cuisine. L'un d'eux s'était endormi profondément au coin de la cheminée, lorsque ses camarades imaginèrent fort imprudemment d'attacher le crochet du tournebroche à la ceinture de sa culotte, et de remonter précipitamment la roue, de manière que le malheureux patient se réveille suspendu en l'air, au risque de s'écraser contre terre, si le soutien venait à manquer. M. d'Ufel, attiré par les cris de la victime, et les éclats de rire des assistants ; entre, et frappé de ce spectacle, s'écrie : « Que d..... Messieurs, avec vos plaisan-
» teries vous risquez de casser mon tourne-

» broche. » On peut imaginer la colère du nageur à sec, qui s'attendait à être délivré à cause de son propre danger, et non par rapport à celui de l'ustensile de cuisine, dont il s'embarrassait fort peu dans sa position.

M. d'Ufel revenant à Paris, d'où il s'était absenté depuis assez long-temps, rencontra au moment de son arrivée l'abbé de Lattaignant, son ancien ami, qui, enchanté de le voir, et ne voulant pas le quitter de la journée, lui proposa de le mener passer la soirée chez des dames de sa connoissance très-gaies, et où il seroit fort bien accueilli. M. d'Ufel voulut s'excuser sur ce qu'il était en habit de voyage, qu'il ne connaissait point ces dames, qu'il était fatigué de la route, et qu'on lui ferait sur ses courses beaucoup de questions auxquelles il ne se souciait pas de répondre. « Qu'à cela ne tienne, lui dit » l'Abbé, je te présenterai comme un baron » allemand qui m'est recommandé, et qui arrive » à l'instant sans savoir un mot de français. Si » tu veux même, je t'annoncerai comme sourd et » muet, ayant d'ailleurs reçu une bonne éducation, et jouant tous les jeux de société. » Ainsi tu pourras te mettre à ton aise, et tu » seras bien sûr qu'on ne te fatiguera pas de » questions. » M. d'Ufel trouva cette dernière

idée plaisante, partit avec l'Abbé, fut présenté aux dames comme il avait été convenu, et joua si parfaitement son rôle, qu'elles en furent complétement dupes. On lui proposa par signe une partie de reversi avec trois dames; il accepte, et l'abbé de Lattaignant faisant une autre partie, a soin de se placer près de lui, sous prétexte de l'aider à se faire comprendre. Les dames badinent d'abord sur le sourd et muet. Peu à peu les plaisanteries augmentent et deviennent entre elles d'un ton de gaîté telle que M. d'Ufel est obligé de faire tous ses efforts pour s'empêcher d'éclater de rire. A force de se contraindre, il ne peut retenir un vent fort bruyant. L'Abbé se retourne avec précipitation : « Mesdames, » dit-il, d'un grand sang froid, je vous demande » pardon: mais comme il est sourd, il a cru » faire une v.... » A ce mot M. d'Ufel n'y peut plus tenir : il part d'un éclat de rire, et se voyant découvert, saute sur son chapeau, et veut se sauver. Mais les dames qui trouvèrent la scène très-divertissante, l'arrêtèrent et le forcèrent à rester dans la société que sa gaîté ne fit qu'animer davantage.

M. DE ROUGEMONT, élevé avec beaucoup de soins dans les pensions et colléges où il fut mis dès son enfance, placé ensuite dans le régiment de L., où il parvint à la compagnie de grenadiers, passait pour un gentilhomme de province, orphelin, et jouissant d'une agréable fortune. Ayant le malheur de ne se point connaître de parents, il se gardait bien de révéler son secret; mais il se croyait fermement le fils de Louis XV; et plusieurs circonstances extraordinaires semblaient confirmer cette opinion. Une belle figure, un nez aquilin, de grands yeux noirs, un teint un peu basané, lui donnaient en effet quelque ressemblance avec le Roi. Il avait ordre de se rendre le premier de chaque mois, quand il étoit à Paris, dans une allée désignée du jardin du Luxembourg. Là, il trouvait assis sur un banc, un petit homme habillé de noir, qui lui remettait un sac de cent pistoles, et lui défendoit expressément de le suivre, sous peine de voir cesser sa pension, qui lui était payée par lettre de change, et avec la même exactitude, à sa garnison. S'il avait fait quelques dettes, elles étaient acquittées, sans qu'il pût imaginer par quels moyens on en avait eu connaissance; mais dans ces cas-là il éprouvait par fois quelques légères retenues, et il était

averti en même temps que l'abus des bontés de ses bienfaiteurs pourrait y mettre un terme, s'il n'était pas plus rangé. Dès qu'il demandait un congé, il l'obtenait avec la plus grande facilité. Il était accueilli avec bonté chez le Ministre de la guerre. Enfin tout concourait à le persuader de son illustre origine.

Cependant il allait habituellement chez madame Act, veuve d'un riche financier, qui le recevait avec la plus tendre amitié, et qu'il rendait confidente de toutes ses conjectures, lui faisant très-souvent part du chagrin qu'il avait de ne pouvoir embrasser ses parents. Il lui était d'autant plus attaché qu'elle paraissait partager ses peines avec la plus vive sensibilité. Un jour, dans une effusion de tendresse, cette dame, à laquelle on ne connaissait que deux filles richement mariées, et qui avoit lieu de se plaindre de leurs procédés, dissipa toutes ses illusions, en lui avouant qu'il était son fils, né pendant son mariage, et que c'était elle qui l'avait élevé et entretenu jusqu'à ce jour. Mais elle exigea impérieusement qu'il se fît reconnaître publiquement, et demandât contre ses sœurs le partage des biens de M. Act. Ce projet présentait de grands avantages, mais il n'était pas sans difficultés. Beaucoup de preuves appuyaient l'asser-

tion de la mère; mais l'enfant n'avait pas été baptisé sous le nom du père qu'on l'engageait à réclamer judiciairement. L'affaire fut portée au parlement de Paris, et soutenue de part et d'autre avec la plus grande vivacité. Madame Act ne craignait pas de dire à ses juges: « Ou » vous déciderez qu'il est mon fils, ou je l'épou- » serai; » et ce dilemme présentait une perspective également fâcheuse pour la fortune de ses filles. Enfin intervint un arrêt fort singulier, par lequel on adjugea à M. de Rougemont, comme fils naturel de madame Act, né pendant le mariage, douze milles livres de pension viagère sur les biens de M. et Mad. Act. Un jugement aussi contradictoire en lui-même étonna tout Paris; mais on connut bientôt les motifs qui l'avaient déterminé, et qui avaient engagé les plus grands Seigneurs à s'intéresser à cette affaire.

Le prince de Condé avait épousé la fille du maréchal de Soubize, et devait hériter des grands biens de cette maison. Mais madame de Soubize, séparée de son mari pour cause d'inconduite, était accouchée en Alsace d'un fils qui, né pendant le mariage, pouvait réclamer son état et les substitutions considérables qui y étaient attachées. Il s'était même déjà présenté sous son nom auprès du maréchal, qui

lui avait offert une forte pension, s'il voulait entrer dans l'ordre de Malte, et y faire ses vœux. L'arrêt concernant M. de Rougemont, en anéantissant ses prétentions, fondées entièrement sur les mêmes bases, le décida à accepter une offre aussi généreuse, et étouffa d'avance le procès le plus scandaleux.

Je ne dois pas omettre de dire que M. de Rougemont, dont il s'agit ici, est le même qu'on a vu depuis lieutenant de Roi du château de Vincennes, et qui joignant à la fermeté qu'exigeaient les devoirs de sa place, toute la sensibilité que pouvaient admettre ses fonctions, a été bien loin de mériter les diatribes injurieuses qu'ont lancées contre lui Linguet et Mirabeau.

M. LANGUET, curé de Saint-Sulpice à Paris, ne se faisait point scrupule, non-seulement de demander, mais même de prendre le superflu des gens riches, soit pour les pauvres de sa paroisse, soit pour la construction et l'ornement de son Eglise. On le connaissait si bien sur ce ton-là, et l'on était si sûr d'ailleurs du bon usage qu'il faisait de tous ces dons volontaires, ou forcés, qu'on n'était point étonné de le voir emporter quelques couverts d'argent

dans les maisons où il était invité à dîner. Il avait soin cependant d'en avertir, quoique sous l'air de la plaisanterie, pour qu'on ne soupçonnât pas les domestiques.

Son frère, évêque d'Amiens, avait reçu d'un Prince étranger, auquel il avait rendu des services essentiels, une superbe croix pectorale, ornée de diamants de la plus grande valeur. Cette croix ayant été faussée, et l'un des diamants déchaussé, il l'envoya à son frère pour la faire raccommoder. Celui-ci en fit faire une absolument pareille en stras, l'adressa à son frère, sans l'avertir de ce changement, et plaça la véritable en couronnement à l'ostensoir de son Eglise. Long-temps après, l'Evêque ayant chez lui des connaisseurs en ce genre, voulut leur faire admirer sa croix, qu'il tenait soigneusement renfermée dans un étui ; mais il fut étrangement surpris quand, à l'ouverture, on lui dit et on lui prouva que les diamants étaient faux. Il écrivit tout de suite à son frère pour le prier de faire arrêter l'ouvrier auquel il s'était confié, et qui l'avait volé aussi impudemment. « Ne faites » point de jugement téméraire, mon cher frère, » répondit le Curé, et ne soyez point inquiet » de votre croix. Elle formait sur votre poi- » trine un ornement bien inutile ; à présent elle

» est l'objet de la vénération des fidèles, elle » embellit la demeure du Saint des Saints; et » je vous engage à venir vous prosterner devant » elle. »

On raconte qu'étant allé le matin chez une de ses plus élégantes paroissiennes, pour lui demander des secours qu'elle refusa sous différents prétextes, il aperçut un vase de nuit en vermeil, s'en empara et le mit sous sa soutane. « Mais, Monsieur le Curé, lui dit-elle, il n'est » pas possible que vous employiez un tel meuble » dans votre église. — Pardonnez-moi, Ma- » dame, répondit-il gaîment, il formera les » fesses de ma Vierge. » Ce fut en effet avec toute la vaisselle qu'il se procura à peu près de cette manière, qu'il fit faire une superbe statue de la Vierge, en argent.

Ce même Curé s'étant présenté chez M. le prince de Condé pour le prier de se charger du paiement des serrures de son Eglise, le Prince accueillit avec bonté sa demande, et voulut bien, sur ses instances, lui donner un billet de sa main pour ordonner de mettre cet objet sur ses comptes. Le Curé en sortant ajouta un trait en travers de la première lettre du mot serrures et en fit ainsi celui ferrures. Quoique cette petite supercherie grammaticale formât un supplément

de dépense très-considérable, Son Altesse ne fit qu'en rire, et ordonna de solder les mémoires.

En 1775 le Roi fit plusieurs réformes dans ses troupes. M. de N.... de B., qui était fort économe, et qui aimait beaucoup les nouvelles, parce que cela ne coûtait rien, demanda dans une société s'il y avait quelque chose de nouveau ? On lui dit qu'une ordonnance du Roi venait de réformer les Cadets. (Il s'agissait des jeunes gens qui, destinés à être officiers, commençaient leur service sous cette dénomination) « Ah! répondit de bonne foi M. de N...., » qui ne connaissait de cadets que les frères d'un » aîné, on aurait bien dû faire cette opération » plutôt ; il y a un mois que j'ai payé la légitime » aux miens. »

Les cadets de famille en Bretagne étaient très-mal partagés du côté de la fortune, et presqu'entièrement dans la dépendance de leurs aînés qui possédaient tous les biens. MM. de Kerdon, nés en cette province, étaient deux frères placés dans le même régiment, et très-liés

ensemble, quoique ſort opposés de caractère. Ils se contrariaient souvent avec d'autant plus d'opiniâtreté, que leurs camarades se plaisaient à les agacer l'un contre l'autre. Lorsque la querelle s'animait trop, l'aîné la ſaisait cesser en disant d'un grand sang-ſroid à son valet : « Vas » me changer ce louis; je veux payer la légitime » à mon ſrère. »

M. Bouvard était le médecin habituel du couvent de Panthemont. Chaque ſois qu'il y allait, l'Abbesse, impitoyable causeuse, l'impatientait par le récit fastidieux de tous les détails du monastère. Un jour qu'il sortait par la première porte qu'il trouva donnant dans l'extérieur : « Que faites-vous donc, lui dit l'Abbesse? vous prenez le chemin le plus long. — » Eh non ! Madame, répondit-il, il sera plus » court de tout ce que vous me diriez. »

M. de Pury, citoyen de Neufchâtel, resta à l'âge de dix-neuf ans orphelin et sans fortune. Mais il était né avec un esprit ardent, porté aux calculs, et exercé par l'habitude du commerce dans lequel il avait été élevé. Toujours occupé de

spéculations, il crut en apercevoir une très-avantageuse à faire, à la foire de Leipsick, relativement à sa médiocre situation. Cependant, ayant combiné ses moyens, il s'assura que pour réussir il lui faudrait ajouter six cents livres (900 livres de France), aux petites épargnes qu'il avait faites jusqu'alors. Mais comment se procurer cette somme? Il ne pouvait trouver à l'emprunter sur la simple hypothèque de ses projets. Il ne doutait pas au moins qu'elle ne lui fût facilement accordée par ses proches parents, dont l'aisance lui était connue. Il s'adressa à eux avec toute la confiance de son âge: mais il était dans la détresse; il fut rebuté, méconnu et traité fort durement par ceux même sur l'amitié desquels il croyait pouvoir le plus compter. Accablé de ce coup inattendu, mais toujours rempli de son projet et de ses espérances de succès, il porta hardiment sa demande à l'un des Magistrats municipaux chargé de la direction de la bourse des orphelins, établissement précieux formé depuis long-temps en cette ville pour soustraire cette classe malheureuse de la société aux horreurs de la misère, en lui fournissant des moyens de travail, et auquel les citoyens s'empressaient généralement de contribuer. Celui auquel il s'adressa était un homme sensible et

pénétrant, qui l'écoutant d'autant plus favorablement, qu'en causant avec ce jeune homme, il aperçut en lui tous les principes de la probité la plus exacte et le germe d'un génie qui n'avait besoin que d'être encouragé pour entreprendre avec fruit les plus grandes opérations. Il s'intéressa vivement à lui, et parvint à obtenir du conseil la somme demandée. M. de Pury partit avec cet argent, réussit au delà de ses espérances dans sa spéculation, et sur ses bénéfices en, entreprit d'autres qui ne furent pas moins lucratives. Toujours favorisé de la fortune, il sut étendre avec autant de prudence que de hardiesse le cercle de ses projets, s'adonna au commerce maritime, y fut également heureux, et différentes circonstances l'ayant engagé à séjourner quelques années dans les Indes, il y acquit des richesses immenses, avec lesquelles il revint enfin dans sa patrie, jouir du repos qu'il avait mérité par des fatigues proportionnées à ses succès. L'accueil empressé que lui fit alors sa famille, en le voyant arriver comblé des dons de la fortune, ne lui fit point oublier celui qu'il en avait reçu dans sa jeunesse, et dont il avait été vivement affecté. Il s'y prêta néanmoins sans morgue, mais avec froideur, et annonça assez hautement qu'il ne reconnaissait pour véritables parents que ceux qui par leur générosité avaient

été les premiers auteurs de sa fortune. Il donna bientôt une preuve de ce sentiment, en faisant construire à ses frais, dans la ville de Neufchâtel, un très-bel hôpital, au frontispice duquel il ne permit pas qu'on mît autre chose que cette simple et modeste inscription : *Civis pauperibus.* Peu après il fit bâtir l'hôtel de ville qui est un des plus beaux monuments de cette cité, et ne bornant pas sa reconnaissance à des établissements fastueux, il servit son pays plus utilement encore en procurant une communication facile entre Valengin et Neufchâtel, par la confection d'une grande route superbe pratiquée entre des montagnes regardées jusqu'alors comme du plus difficile accès; communication qui amène l'abondance des denrées dans la ville, et facilite les transports du commerce et de l'industrie dans tous les environs. Enfin, par son testament, après quelques legs en faveur de ses parents, il institua les pauvres et les orphelins ses héritiers, sous la direction du Corps municipal chargé de recueillir et d'administrer sa succession; et en 1775, il emporta au tombeau les regrets de ses concitoyens en leur laissant le souvenir éternel des ses bienfaits.

Madame la comtesse d'Egmont étant au bal de l'Opéra, un masque s'acharnait à l'intriguer, et la tourmentait d'autant plus qu'elle ne pouvait le reconnaître, et qu'il lui détaillait les particularités les plus secrètes de sa vie. Enfin pour prouver jusqu'à quel point il était lié avec elle, il alla jusqu'à lui dire tout haut qu'elle avait une marque de fraise sur la cuisse gauche. A ce mot elle fut furieuse, et appelant la sentinelle : « Arrêtez, lui » dit-elle, ce masque qui m'insulte. » Sur cela l'homme découvre son visage, et elle voit le maréchal de Richelieu son père.

Plusieurs jeunes filles du village de Saint-M., âgées de dix-huit à vingt ans, vinrent chez la dame du château la prier de leur prêter des voiles blancs, et autres ajustements de la même couleur. « Qu'en voulez-vous faire, leur demanda-t-elle ? « Madame, c'est que demain est » une grande fête, M. le Curé est bien aise que » nous nous déguisions en vierges. »

Madame de Cazenove, quoique n'étant plus dans la fleur de la jeunesse, plaisait encore généralement par les grâces d'une figure intéressante

et par les charmes de son esprit. Un jeune officier du régiment de la Mark, qui en était devenu très-épris, et dont elle accueillait froidement les transports, se trouvant avec elle dans un bal de société où elle était dans la plus grande parure, la vit passer dans une pièce voisine, allant y prendre quelques rafraîchissements, et la suivit avec empressement. S'y voyant tête à tête avec elle, il lui fit les déclarations les plus passionnées, et ne recevant en réponse que des plaisanteries, il tira un pistolet de sa poche et la menaça de se brûler lui-même la cervelle, si elle ne lui accordait le tendre retour auquel il aspirait. « Oh! pas ici, Monsieur, lui dit-elle, en se re-
» tirant de côté, vous tacheriez ma robe. » L'officier furieux, remet son pistolet dans sa poche, et sort avec un air désespéré, en fermant brusquement la porte derrière lui. Cependant madame de Cazenove connaissant la vivacité de ce jeune homme, et craignant les suites de son emportement, ne le voyant plus reparaître, ne tarda pas à concevoir les plus fortes inquiétudes. Elle passa près de deux heures dans une perplexité réelle, et se décida enfin à faire part de tout ce qui s'était passé et de ses craintes au Major du régiment, qui se trouvait dans la même assemblée, et qu'elle savait être l'ami et le protecteur

de cet officier. Elle le pria d'aller prendre les informations les plus positives et de les lui rapporter incessamment. Le Major eut l'air de partager ses inquiétudes, tout en tâchant de les calmer. Il sortit, et ne revint qu'une heure après; et affectant un air très-affligé : « Ah! Madame, lui » dit-il, quelle triste commission m'avez-vous » donnée! vous qui connaissez la tête inconsé- » quente de ce jeune homme, comment n'avez- » vous pas pensé aux suites des plaisanteries pi- » quantes dont vous l'accablez depuis si long- » temps? — Eh bien? Monsieur, qu'est-il donc » arrivé? — En vous quittant, il est allé se jeter.... » — Où donc? s'écria-t-elle dans le plus grand » effroi. — Hélas! Madame..... sur son lit, où je » crains qu'un profond sommeil ne lui fasse » oublier les rigueurs de l'amour. »

(*) M. DE CHALUT receveur-général des finances, possédant une immense fortune, et gémissant de n'avoir pas d'enfants, alla, de concert avec sa femme, à l'hôpital des enfants trouvés. Ils y prirent une petite fille qui leur plut par ses grâces ingénues, l'élevèrent auprès d'eux, et la marièrent avec des avantages considérables à M. de Ville, secrétaire intime de M. le comte

de Vergennes, et dont on ne peut faire un plus grand éloge qu'en disant qu'il était digne de toute la confiance de ce respectable ministre.

Madame de Chalut étant morte, M. de Chalut vint apporter à sa fille adoptive une somme de cent mille écus provenants de la vente des diamants, bijoux, dentelles, robes, vaisselle et autres effets que sa femme avait légués à madame de Ville. La jeune personne, en acceptant ce don, demanda si cela lui appartenait en propre, ou devait entrer dans la communauté? Sur la réponse que c'était une propriété dont elle pouvait disposer, elle se rendit à l'hôpital des enfants trouvés, et, par une modestie bien rare, voulant consacrer sa reconnaissance pour les soins qu'on avait eus de ses jeunes ans, elle plaça cette somme en leur faveur, pour en former quinze mille livres de rentes perpétuelles destinées à marier annuellement deux filles.

Le chevalier de Montchat, recherché dans toutes les sociétés par son amabilité, et parvenu par ses talents militaires au grade d'officier-général, après avoir commencé sa carrière par être lieutenant d'infanterie au régiment de Picardie, se trouva chez le prince de Condé, dont il était

particulièrement aimé, avec plusieurs jeunes seigneurs de la Cour, qui, en attendant que le Prince parût, exhalaient leur humeur sur une nouvelle ordonnance portant création de régiments de chasseurs qui seraient donnés à d'anciens lieutenants-colonels. Ils prétendaient que c'était un passe-droit qu'on leur faisait, en accordant à des officiers de fortune des places qui naturellement devaient être destinées à la naissance. Le chevalier de Montchat demanda d'un air de bonhomie ce qu'on entendait par cette qualification d'officiers de fortune? On lui répondit de bonne foi qu'il s'agissait de ces militaires gentilshommes de province, qui, ayant débuté par être officiers subalternes, étaient parvenus aux grades de Major, commandant de bataillon, ou lieutenant-colonel. « Ah! répliqua
» le Chevalier, je m'étais bien trompé: j'avais
» toujours appelé ces gens-là des officiers de mé-
» rite. Mais, messieurs, vous avez bien tort de
» vous plaindre; vous ne savez pas combien cela
» est heureux pour vous. J'ai beaucoup vécu
» avec ces prétendus officiers de fortune: ils ne
» sont pas riches; ils n'ont pas de petits chevaux
» bien ramassés, bien fringants, mais de grandes
» et longues haridelles, sur lesquelles on peut
» monter deux ou trois. Mettez-vous en croupe

» derrière eux un jour de bataille, et vous aurez » là d'excellents chefs de file. » Le prince de Condé, qui en entrant entendit la fin de cette conversation, et craignit qu'elle ne devint très-sérieuse, la tourna en plaisanterie. « Messieurs, » dit-il, prenez garde à Montchat, ne l'attaquez » pas, ou il vous donnera le coup de griffe. »

M. WILLERMOZ, médecin très-accrédité dans une grande ville de province, étant allé à Paris pour retirer différentes sommes qui lui étaient dues, et étant logé dans un hôtel garni, sans autres domestiques que ceux de l'auberge, s'aperçut que journellement il lui manquait quelques louis sur l'argent qu'il fermait dans son bureau. Il en porta ses plaintes à l'hôte, dont il connaissait la probité. Celui-ci ne balança pas à lui dire qu'il répondait de tout ce qui appartenait aux personnes logées chez lui, et le pria de compter son argent en sa présence avant de sortir, pour savoir s'il lui en manquerait à son retour. En effet le soir, en vérifiant les sommes, il fut démontré qu'il y manquait encore deux ou trois louis. L'hôte annonça alors qu'il connaissait parfaitement l'auteur du vol. C'était une servante de la maison qui, chargée habituellement de

ranger cette chambre, en avait eu seule la clef dans la journée. On fit entrer la pauvre créature, qui fut bientôt convaincue. Elle avoua qu'à l'instigation de son amant, clerc de procureur, qui lui avait procuré de fausses clefs, elle avait volé peu à peu trente louis. Il lui en restait environ quinze qu'elle rendit, donna ses hardes en gage à son maître pour le surplus que celui-ci se chargea de restituer, et fut chassée honteusement.

Cependant cette aventure n'ayant pu être secrète dans la maison, le ministère public en fut informé, et l'on fit arrêter la fille. M. Willermoz fut assigné pour être ouï, et sa déposition devait ou innocenter la coupable, ou la conduire au supplice, selon la rigueur des lois. Touché de compassion pour cette misérable servante, n'ayant d'ailleurs rien perdu, puisque tout lui avait été restitué, il n'hésita pas à affirmer qu'il n'avait point à se plaindre de cette fille, qu'il la reconnaissait pour honnête, et se félicita d'avoir pu lui sauver la vie. Elle fut en effet mise en liberté, déchargée d'accusation faute de preuves, et alla retrouver son amant, qui ne vit dans la bonté du docteur qu'une belle occasion d'exercer ses talents. Ce fut par ses conseils que cette artificieuse créature intenta à l'hôte et au médecin un procès criminel pour cause de diffamation, et en de-

mande de restitution des quinze louis qu'on lui avait fait donner, ainsi que de ses effets qu'on avait retenus. Ne pouvant plus rétracter leur déclaration, ils furent fort heureux l'un et l'autre de s'en tirer en donnant des dédommagements considérables, et eussent même encouru la peine du blâme, si les juges, qui ne purent se dissimuler la manœuvre odieuse qui avait suscité ce dernier procès, n'eussent adouci la rigueur de la loi.

Une dame de province ayant de superbes boucles d'oreilles, se trouvant au spectacle en face de la Reine, crut s'apercevoir que Sa Majesté les remarquait, et ne manqua pas de remuer beaucoup la tête pour faire jouer tout le feu de ses diamants. Le moment d'après, on frappe à la porte de sa loge : un homme bien mis se présente, et s'adressant à elle, lui dit que la Reine, ayant remarqué la beauté de ses girandoles, la fait prier de lui en prêter une un moment pour la voir de plus près. La dame aussitôt détache avec empressement une de ses boucles, et la remet au prétendu porteur de commission qui ne reparaît plus, et qu'elle n'aperçoit point auprès de la Reine pendant le spectacle. Elle ne doute plus alors qu'elle n'ait été volée, et va tout de suite

porter ses plaintes à la police. Le lendemain matin, et de très-bonne heure, un homme se disant exempt de police, demande à lui parler, et lui montre le petit bâton noir à manche d'ivoire, marque distinctive de son état, lui annonce que M. Lenoir croit sa girandole retrouvée parmi plusieurs autres vols de cette espèce, et que pour ne point commettre d'erreur, il la prie de lui envoyer tout de suite la pareille pour la confronter. Cette dame qui ne pouvait sortir en ce moment, étant dans le plus grand déshabillé, se hâte de la donner en se confondant en remercîments, et s'extasiant sur l'honnèteté et la diligence du Magistrat. Le prétendu exempt de police n'était qu'un adroit fripon, associé du premier, et la dame, trop crédule, perdit ses deux boucles d'oreilles par un double excès de confiance.

Ce tour de filouterie a sans doute donné l'idée de celui qui a été pratiqué en dernier lieu dans l'église de Saint-Roch. Une dame étant à la messe, tire de son sac une très-belle boite d'or émaillée, et croit l'y avoir remise après s'en être servie. Cependant la messe finie, elle s'aperçoit en reprenant son sac qu'il est bien léger, n'y retrouve plus sa boîte, et cherche avec la plus

grande inquiétude autour d'elle. Un homme d'une figure honnête et prévenante, très-bien vêtu, s'approche, et lui demande avec l'air de l'intérêt le motif de son embarras: elle l'explique. Aussitôt cet homme fait écarter tout le monde et cherche avec empressement sans rien trouver. La dame ne doute plus qu'elle n'ait été volée, et paraît extrêmement émue. L'obligeant personnage lui propose son bras pour la ramener chez elle. Après quelques compliments, elle accepte, en lui disant qu'elle va très-près, chez madame de *** son amie, rue de Gaillon, où elle est engagée à dîner. Chemin faisant elle cause avec son conducteur, lui dit son nom, lui apprend naïvement sa demeure, rue du faubourg Saint-Honoré, et lui dit que sa pauvre femme de chambre, Adélaïde, qui est restée seule dans son appartement, sera bien fâchée quand elle saura la perte qu'elle a faite. Arrivée à la maison où elle devait se rendre, elle remercie affectueusement l'homme honnête qui l'avait accompagnée et le quitte. Celui-ci se rend aussitôt rue du faubourg Saint-Honoré, à la maison qui lui avait été si bien indiquée, demande mademoiselle Adélaïde, lui dit que sa maîtresse doit dîner, comme elle le sait bien, rue de Gaillon, chez madame de ***, que cette dernière, devant avoir plus de monde

qu'elle n'en attendait, a demandé à son amie douze couverts à emprunter, et qu'il s'est chargé de les venir prendre; « mais comme vous ne me » connaissez pas, ajoute-t-il, et que vous êtes » trop prudente pour les confier à un inconnu, » elle m'a remis sa boîte pour certifier ma mis- » sion. » La bonne Adélaïde, à la vue de la boîte, n'imagine pas de concevoir le moindre soupçon, et ne pouvant quitter la maison en l'absence de sa maîtresse, remet les douze couverts, avec lesquels le filou, fort content du succès de ses deux escroqueries, s'évade bien vite.

M. Lenoir étant chez M. le duc d'Orléans (Louis), qui l'accueillait toujours avec la plus grande bonté, la conversation tomba sur les différents tours d'adresse des filoux dont on raconta beaucoup d'histoires extraordinaires. Le Prince soutint que c'était la faute de ceux qui en étaient dupes, qu'en ne se mettant pas dans les foules, ou s'y tenant sur ses gardes, on ne pouvait pas en être victime. M. Lenoir lui répondit qu'il était moins que tout autre en état d'en juger, étant toujours orné de ses décorations, entouré de sa Cour, ne pouvant être approché que par ceux qui avaient l'honneur d'être connus de Son

Altesse, et la foule s'écartant dès qu'il se présentait ; mais que si Son Altesse voulait aller trois ou quatre fois en simple particulier, sans prendre aucune précaution extraordinaire, on lui escamoterait très-aisément sa montre ou sa boîte dans sa poche, sans qu'il s'en doutât. Le prince offrit de parier qu'on ne le volerait pas, se réservant seulement de ne pas aller dans les foules, et le défi fut accepté.

Dès le lendemain M. Lenoir vint chercher le Prince qui se revêtit d'une simple redingote, et ils allèrent ensemble sur les boulevards neufs, l'un des endroits les moins fréquentés de Paris. Ils mirent pied à terre et passèrent la barrière où ils laissèrent leur suite. Une conversation intéressante, et la solitude du lieu écarté où ils se trouvaient firent bientôt oublier le motif de la promenade ; mais à peine eurent-ils fait deux cents pas dans la campagne, qu'ils aperçurent auprès d'une cahute une femme du peuple qui battait avec la plus grande inhumanité son enfant âgé d'environ dix ans. M. le duc d'Orléans, qui était bon et extrêmement sensible, alla tout de suite à cette femme, et lui représentant sa barbarie, tâcha de l'adoucir ; mais cette mégère en fureur s'écria : « Ah ! Monsieur, ne prenez » pas son parti, vous ne savez pas toutes les

» sottises qu'il me fait ; c'est un petit coquin, etc.» Le jeune enfant, qui portait une figure intéressante, vint se jeter tout en larmes dans les bras de son intercesseur, pour se mettre à l'abri des coups de sa mère, qui à la fin se laissa fléchir. « Eh bien ! Monseigneur, dit M. Lenoir, vous » croirez dorénavant à l'adresse des filoux. » — Comment donc ! — Regardez dans votre » poche. » Le duc d'Orléans se fouille, et ne trouve plus sa boîte. Indigné de ce qu'un enfant aussi jeune recevait une telle éducation, il voulut le retirer du crime, ainsi que de la prison, d'où M. Lenoir l'avait fait sortir pour jouer cette scène, et se chargea de le faire élever dans une pension. Mais il est bien difficile que le germe du vice, développé avec l'enfance, ait été totalement détruit.

M. Duvaur, auteur d'une faible comédie, intitulée *le Faux Savant*, pièce qui cependant est restée au théâtre, en avait présenté une autre, sous le titre du *Mendiant*, aux Comédiens français qui la refusèrent. Il crut être plus heureux en province, et parvint à la faire jouer à Lyon. Pendant la représentation, il était placé entre les deux premières coulisses, de manière à

être vu de tous les spectateurs, une grande canne dans une main, son rouleau de papier dans l'autre; et pour dirriger les acteurs, à la figure la plus hétéroclite rendue encore plus singulière par une énorme perruque noire, il ajoutait des mouvements si convulsifs, qu'il avait l'air d'un démoniaque. Un jeune peintre, frappé d'un costume aussi original, se hâta d'en faire, au crayon, une caricature également ressemblante et plaisante, sous laquelle on mit ce quatrain :

Du faux savant c'est ici la copie :
Jadis il reçut votre encens;
Mais aujourd'hui vous voyez qu'il mendie :
Par charité donnez-lui du bon sens.

Cette facétie, dont en un instant il se répandit des copies dans toute la salle, contribua peut-être autant à faire tomber la pièce que les platitudes qui y étaient multipliées.

On faisait compliment à madame Denys, nièce de Voltaire, sur la manière dont elle venait de jouer le rôle de Zaïre sur le théâtre de son oncle. « Il faudrait pour ce rôle-là, répondit-elle, être jeune et jolie. — Ah! Madame, » répliqua naïvement le complimenteur, vous » êtes bien la preuve du contraire. »

Les Comédiens français mettaient depuis long-temps sur leurs affiches, *en attendant la première représentation de Guillaume Tell.* Madame de V*** peu instruite de l'histoire, et n'ayant aucune notion sur les Annales helvétiques, disait de bonne foi : « Il serait bien » temps de nous donner enfin ce Guillaume » un tel. »

Une famille puissante à la Cour avait obtenu de Louis XVI la concession des alluvions et atterrissements de la Garonne, objet qu'on avait représenté au Roi comme très-peu important, et qui cependant l'était beaucoup, puisqu'il donnait aux concessionnaires le droit de s'emparer de tous les terrains sur lesquels on pouvait présumer que le fleuve avait étendu son lit, ce qui aurait embrassé une quantité énorme de propriétés particulières. Le parlement de Bordeaux refusa d'enregistrer les lettres-patentes : il fit des remontrances très-vives à cet égard; il rendit un arrêt de défense d'exécuter l'édit, et alla même jusqu'à décréter de prise de corps l'huissier de la chaîne, chargé de la signification des ordres du Souverain. Le Roi, indigné de la résistance du Parlement dont

on avait eu soin de lui cacher les motifs, le manda à Versailles. Les Magistrats attendirent plusieurs jours leur audience, et pendant cet intervalle parvinrent à avoir la certitude que leurs remontrances n'avaient point été connues de S. M. Ils trouvèrent alors le moyen de s'assurer d'un huissier de la chambre, dont le poste était à côté du cabinet, et qui leur promit avec zèle ses bons offices. On convint de la manière dont il se conduirait, et il exécuta avec adresse sa mission. En effet, en sortant de son cabinet, le Roi aperçut cet huissier, avec lequel il avait la bonté de s'entretenir quelquefois familièrement, ayant l'air de cacher avec précipitation sous son habit un tas de papiers manuscrits, et lui demanda ce que c'était? L'huissier fit semblant de paraître déconcerté, balbutia, et finit par avouer qu'il lisait les remontrances du parlement de Bordeaux. « Donnez-les moi, dit le Roi; il est fort singu-
» lier que je n'en aie pas connaissance. » Il les prit, rentra aussitôt dans son cabinet, y passa une heure à les lire avec attention, et les rendant ensuite à l'huissier, avec ordre de lui en fournir une copie, il lui donna une boîte d'or, sur laquelle on voyait gravée la justice avec tous ses attributs. En même temps il lui dit: « Ceci te
» fera souvenir que je t'ai l'obligation de m'a-

» voir épargné une injustice. » Il fit appeler ensuite les Magistrats, leur annonça en présence de ses Ministres, et à leur grand étonnement, qu'il avait lu attentivement leurs remontrances, que leurs observations lui ayant paru très-justes, il retirait son édit; et blâmant la forme indécente qu'ils avaient mise à leur résistance, il leur recommanda de réunir toujours le respect et l'obéissance à la fermeté de leurs devoirs.

M. DE BUFFON passait au collége pour un esprit très-borné. Il semblait regarder avec stupidité la gaîté de ses camarades, qui ne lui avaient jamais vu faire qu'une espiéglerie. Son préfet craignait beaucoup les mouches, et dans les grosses chaleurs de l'été s'enfermait dans sa chambre, sans autre jour que ce qu'il lui en fallait absolument pour lire et écrire, afin d'éviter ces insectes. Le jeune Buffon en ramassait continuellement dans un cornet de papier, et les soufflait par le trou de la serrure.

Le fils de milord Kinston, étant venu faire un séjour à Dijon, son gouverneur, homme du plus grand mérite, vit habituellement le jeune Buffon chez son élève, qui s'était lié avec lui, et sut démêler son génie sous l'écorce grossière dont il

semblait enveloppé. Il demanda à ses parents de le lui confier pendant ses voyages, qui devaient durer encore deux ans. Ceux-ci se trouvèrent trop heureux qu'un homme aussi distingué voulût bien se charger de dégrossir un enfant aussi matériel, dont ils ne pensaient pas qu'on pût tirer aucun parti; et M. de Buffon, après deux ans d'absence, reparut avec ces talents sublimes qui ont immortalisé son nom.

A cette époque, il se trouva d'autant plus à même de se livrer à son goût pour la littérature et l'histoire naturelle, qu'ayant perdu sa mère, il se trouva hériter à sa majorité de trois cent mille francs. Il prit un secrétaire qu'il employait depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, et lui-même travaillait souvent quatorze heures par jour, quoiqu'il aimât les plaisirs et particulièrement la société des femmes. Pour n'être point interrompu dans ses occupations, quand il était à Montbar, il se retirait dans un pavillon isolé, où, dès qu'il y était, il était défendu de laisser approcher qui que ce fût; ses jardiniers eux-mêmes avaient ordre de s'en éloigner. C'est ce même pavillon où le prince Henri de Prusse demanda à entrer en passant à Montbar, pendant son voyage en France, et qu'il appela le *berceau* de l'Histoire naturelle.

La simplicité de la conversation de M. de Buffon, aurait étonné ceux qui ignoraient causer avec le célèbre auteur de l'Histoire naturelle, et développait à ceux qui le connaissaient particulièrement l'étendue de ce génie, qui, aussi éloigné du pédantisme de la science, que des sottes vanités sociales, avait l'art précieux de se mettre à la portée de tout le monde, et de faire valoir les personnes avec lesquelles il s'entretenait sur les objets les plus communs, en les écoutant avec un intérêt qui, à leurs propres yeux, les élevait au-dessus d'elles-mêmes.

Un trait qui caractérise en même temps sa modestie, sa bonhomie et l'étendue de ses lumières, c'est la réponse qu'il fit à quelqu'un, qui, désirant d'avoir des renseignements sur un homme qu'il s'agissait d'employer, lui demanda : « Est-ce un homme d'esprit? — Vous m'embarrassez par cette question, dit M. de Buffon, » je n'ai jamais trouvé personne bête. » Il ne se doutait pas que par son art de mettre tous ceux avec lesquels il se trouvait, sur l'objet qui leur plaisait le plus, et surtout par le talent si rare d'écouter, c'était lui-même qui donnait à chacun l'esprit qui le faisait valoir.

M. de Buffon ne s'est jamais abaissé à répondre aux critiques que l'on faisait de ses ouvrages. Son

génie était trop au-dessus de ces puérilités littéraires : mais il avait la petite manie (qui cependant n'était connue que de sa société intime) d'être extrêmement flatté des éloges qu'on lui adressait. Il la portait jusqu'à admirer, et vouloir qu'on admirât avec lui les vers les plus plats lorsqu'ils étaient à sa louange. Il se louait quelquefois lui-même, mais d'une manière si franche et si peu nuisible aux autres, dont il ne dépréciait jamais les talents, qu'on ne pouvait lui en savoir mauvais gré.

Cet homme célèbre, qui, malgré la vie sédentaire du cabinet et son assiduité au travail, a poussé sa carrière jusqu'à l'âge le plus avancé, sans en éprouver les infirmités, avait un système particulier pour sa santé. Il prétendait que le froid était la première cause de presque toutes les maladies, et consultait fréquemment le thermomètre pour maintenir toujours son appartement dans un degré égal de chaleur. On peut lui reprocher avec quelque raison d'avoir porté l'excès de précaution à cet égard jusqu'à avoir une sunamite pour réchauffer sa vieillesse. Mais la pureté habituelle de ses mœurs semble prouver que cela tenait encore, et uniquement à son système. Essentiellement bon, ami constant de l'humanité, on ne peut lui supposer d'avoir agi ainsi d'après

l'idée atroce que la jeunesse aspire à elle les miasmes morbifiques du vieillard : mais il pensait avec plusieurs médecins que la chaleur naturelle d'une jeune personne bien saine pouvait prolonger les jours de l'homme âgé, en entretenant l'équilibre de ses humeurs.

M. DE LALANDE, l'un des plus grands astronomes de nos jours, joignait à des connaissances rares une vanité absurde, qui lui faisait dédaigner, comme préjugés populaires, non-seulement les sentiments qui font le bonheur et la consolation de l'humanité, mais même les répugnances générales que la nature semble avoir placées chez tous les hommes.

En société, il affectait de sortir de sa poche une boîte pleine d'araignées, de les prendre délicatement avec ses doigts, de les sucer et de les avaler, en soutenant qu'il n'y avait pas de mets plus fin et plus délicieux.

Né dans la petite ville de Bourg en Bresse, et établi dès sa jeunesse à Paris, il quitta momentanément la capitale pour aller revoir sa patrie. Il y fut accueilli avec l'enthousiasme qu'inspirait sa grande réputation. On se l'arrachait, et pendant le séjour qu'il y fit on l'accabla de fêtes et

d'honnêtetés. A son retour à Paris, il s'empressa de vanter sa province comme un des sites les moins connus, mais des plus riches de la France, et le plus ménagé pour les impositions. Ce fut d'après ses assertions qu'on doubla les contributions de ce pays; et il ne dut pas être étonné que dans un second voyage toutes les portes lui fussent fermées.

Il établissait sur les mouvements des astres, sur les variations des saisons, des prédictions, non-seulement physiques, mais politiques et morales, dont il ornait l'almanach de Gotha, et qui, en faisant la fortune annuelle de ce petit ouvrage, contribuaient à la sienne. C'est là qu'il annonça l'arrivée prochaine d'une prodigieuse comète qui, se rapprochant de la terre, devait l'embraser et la réduire en poudre, prophétie qui alarma beaucoup d'esprits faibles, et ne servit qu'à dévoiler son charlatanisme, la comète n'ayant point paru, et la terre étant restée aussi fraîche qu'à son ordinaire.

Contemplateur des astres, admirateur de la régularité de leurs mouvements, ne pouvant manquer d'être frappé de l'ordre incompréhensible et constant avec lequel tous les corps célestes suivent leur cours, personne n'eût dû plus que lui reconnaître et adorer le suprême créa-

teur de ces miracles toujours subsistants ; et il affectait de prêcher hautement l'athéisme et de soutenir que la matière étant éternelle s'était organisée d'elle-même. Ayant peu de moyens de faire valoir un système aussi absurde, il ne répondait aux raisonnements qu'on opposait à ses paradoxes que par un rire sardonique, et un mépris insultant que sa figure ignoble rendait encore plus insupportable.

M. P...., dans un moment de gaîté, vengea la société par quelques couplets plaisants, qu'il était censé adresser à une demoiselle *Landerirette*, n'ayant pas l'esprit assez fort pour se mettre au-dessus des préjugés du vulgaire.

Quand une énorme comète
De la terre approchera,
Croyez que notre planète
Comme la cire fondra ;
Sans quoi de vous, *Landerirette*,
Monsieur de Lalande rira.

Quand de la foudre indiscrète
Le vacarme roulera,
N'allez pas en femmelette,
Vous signer par-ci, par-là :
Sans quoi de vous, etc.

La nature s'étant faite
Seule comme la voilà,
Suivez la doctrine abstraite
Du consolant Spinosa :
Sans quoi de vous, etc.

Quand sur votre blanche assiette,
La noire Arachné courra,
Pour la croquer sans fourchette,
Avec deux doigts prenez-la:
Sans quoi de vous, etc.

Quand une pauve villette
A grands frais vous traitera,
Pour bien riche, à la recette
Des impôts dénoncez-la :
Sans quoi de vous, etc.

Que d'almanachs, ma poulette,
Le jour de l'an nous vaudra!
Mais il faut que l'on n'achète
Que l'almanach de Gotha :
Sans quoi de nous, etc.

Lisez cette chansonnette,
Et puis au feu jetez-la.
Mais quel mal qu'on la répète,
Qu'on l'imprime, *et cætera* ?
D'elle et de nous, *Landerirette*,
Monsieur de Lalande rira.

M. DE CHAMBLAN, conseiller au parlement de Dijon, était un homme de beaucoup d'esprit; Magistrat intègre, éclairé, grand naturaliste, occupé spécialement de sciences abstraites, et possédant néanmoins toutes les qualités aimables qui pouvaient le faire rechercher dans les sociétés. Des dissertations savantes sur différentes parties de l'histoire naturelle le distinguèrent

parmi les académiciens de Dijon. On a aussi de lui quelques couplets agréables, parmi lesquels je citerai les suivants adressés à madame la comtesse de Saint-Mesmin.

Toujours, toujours, elle est toujours la même,
Cette beauté qui soumet tous les cœurs.
Ses regards enchanteurs
Sont ceux de Vénus même.
Toujours même douceur;
Toujours même fraîcheur;
Toujours, toujours, elle est toujours la même.

Mais le mal est qu'un peu trop fort on l'aime.
Hélas! c'est bien sans espoir de retour.
Cachez-lui votre amour;
Montrez qu'il est extrême;
Soyez discret, constant;
Soyez entreprenant;
Elle est toujours, toujours elle est la même.

Comment, dit-on, se peut-il que l'on aime
Sans espérer le moment d'être heureux?
En voyant ses beaux yeux
On résoud ce problème.
On chérit son lien,
Quoiqu'on n'obtienne rien.
Toujours, toujours, on la chérit de même.

Si vous voulez connaître son emblème,
C'est de Buffon le miroir si vanté,
Brûlant de tout côté,
Sans être en feu lui-même.
Près d'elle quelle ardeur!
Tandis que sa froideur
Reste toujours, toujours reste la même.

M. de Chamblan gâtait des dons fort précieux en affectant une originalité déplaisante. Ayant une physionomie honnête, il la défigurait en tâchant de loucher et de tordre sa bouche. Né avec une taille ordinaire, il voulait la rendre difforme, en portant une épaule plus haute que l'autre. Il cherchait surtout à se distinguer par une malpropreté dégoûtante, et tirait vanité de ces petitesses par lesquelles il espérait être remarqué plus particulièrement. M. de Brosse, premier président du parlement de Dijon, fort lié avec lui, et qui a été aussi connu par ses grands talents en littérature, que par ses bons mots, lui disait plaisamment : « Mon cher Chamblan, tu veux être singulier, » et tu n'es encore que ridicule. » Ce mot, qu'on pourrait appliquer à tant de gens dans la société, semble être l'extrait de tout ce que M. P... a dit dans sa chanson sur M. de Lalande.

Il était d'usage autrefois d'essayer la valeur des jeunes gens qui arrivaient dans un Corps, en leur faisant mettre l'épée à la main. On en faisait même un objet ordinaire de plaisanterie. Le marquis de Brulart, étant entré fort jeune dans le régiment de Picardie, fut ac-

cueilli parfaitement par ses camarades, qui lui proposèrent de venir dejeuner avec eux, ce qui fut accepté avec plaisir. Après le déjeuner, on demanda qui le paierait ? M. de Brulart s'empressa de dire que ce serait lui, trop heureux comme le plus jeune, de pouvoir faire cette galanterie à ses camarades. On fit quelques compliments, il insista, et celui qui se présentait ordinairement comme *tâteur* offrit de le jouer au premier sang. Le jeune homme accepte, et on les laisse seuls. Ils sortent ensemble de la chambre; M. de Brulart, en ayant l'air de badiner, pousse le tâteur sur l'escalier. Celui-ci frappe de sa tête contre le mur, et s'écorche un peu le front. Alors le premier, toujours sur le ton de plaisanterie, lui dit : « Nous avons » joué au premier sang, vous avez perdu; et, » reprenant ensuite un air plus sérieux, il ajouta: » J'ai voulu faire de ceci un badinage, que » je regretterais beaucoup, s'il vous avait déplu; » mais, l'épée à la main, je sens que je n'entendrais pas raillerie; et, si vous y persistez, je » demande que ce soit à la mort de l'un ou » de l'autre : telle est la condition que je vous » offre. » Le tâteur la jugea un peu trop sévère pour s'y soumettre, et parut prendre la plaisanterie très-agréablement. M. de Brulart n'en

fut pas moins aimé et estimé dans son corps, et personne ne fut tenté de se mesurer avec lui, jusqu'au moment où il parvint au grade de lieutenant-colonel du régiment. A cette époque, M. le duc d'Antin, qui en était Colonel, voulut, de concert avec les officiers majors, y introduire des innovations auxquelles les anciens capitaines s'opposèrent vivement. M. de Brulart prit le parti de ces derniers, et se trouva obligé de se battre successivement avec six officiers, par lesquels il fut provoqué, et qu'il eut le bonheur de blesser plus ou moins dangereusement. Cette affaire ne pouvait manquer de faire un grand bruit, et sur les plaintes portées en Cour par son chef, il fut envoyé dans une citadelle. Mais au bout de six semaines le Ministre, plus éclairé sur l'origine et le fond de cette querelle, lui rendit sa liberté, le renvoya à la tête de son corps avec le brevet de brigadier des armées du Roi, et ôta le régiment à M. le duc d'Antin.

M. de Brulart parvint depuis au grade de maréchal-de-camp, qui n'était alors accordé qu'à des services distingués. Il fut l'ami intime du maréchal de Belle-Isle, et mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans entouré de l'estime et des regrets publics.

On vantait devant M. de Caraccioli la vie que l'on menait en Angleterre : « Comment, dit-il,
» peut-on aimer un pays où l'on parie sur tout,
» comme sur ma vie, par exemple ; et il racon-
» tait le trait suivant : Un jour mon cheval m'em-
» porte : il se tuera ; il ne se tuera pas, disent
» deux Anglais. — Cinquante guinées ! — Tope.
» — Il y avait une barrière. J'espère que les
» commis m'arrêteront : point du tout ; mes
» Anglais crient : *Il y a gageure !* Mon chapeau
» tombe d'un côté, ma perruque de l'autre, et
» moi par terre, ne sachant qui avait gagné ou
» perdu ; car j'ignorais si j'étois mort ou en
» vie. »

Ce même Caraccioli répondait à Louis XV qui lui demandait s'il faisait l'amour à Paris : « *Non, Sire, je l'achète tout fait.* »

Le comte de Visé, qui est mort lieutenant-colonel du régiment des Gardes-Françaises, lieutenant-général des armées du Roi, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, avait eu une jeunesse fort orageuse, et fut aussi connu alors à Paris, par ses fréquentes étourderies, qu'il le fut depuis par son excellente conduite et ses talents militaires.

Livré à tous les plaisirs de son âge, et n'épargnant rien pour y satisfaire, sa bourse et son crédit se trouvèrent un moment tellement épuisés, qu'il ne lui restait pas de quoi payer un fiacre qui le servait journellement depuis un mois, et cependant il fallait se rendre à l'armée de Flandres, où étaient déjà ses équipages, et où il était sûr de trouver de l'argent. Il proposa à son cocher de l'y conduire à tant par heure jusqu'à son arrivée, marché qui fut bien vite accepté; et c'est dans ce brillant équipage qu'il vint prendre sa place parmi ses camarades, fort étonnés de voir paraître un fiacre dans le camp. Il se dépêcha d'aller toucher ses appointements échus, et de se débarrasser bien vite de son conducteur. La campagne finie, il etait fort inquiet de son retour à Paris, où il allait se trouver assailli par ses créanciers, avec l'impossibilité de s'acquitter, et la crainte d'être mis en prison. Pour parer à cet inconvénient, il profita d'un congé qu'il avait obtenu, écrivit à ses parents une lettre touchante et pleine d'assurances de repentir, à laquelle il joignit l'état de ses dettes, prit la route de la Normandie, et alla se jeter, avec les apparences de la plus vive ferveur, dans l'ordre de la Trappe, où il savait bien qu'on ne viendrait pas le poursuivre. Il eut la constance

de se soumettre pendant près de six mois à toutes les austérités d'une règle aussi rigoureuse, et ne reparut dans le monde que lorsqu'il apprit que ses affaires étaient entièrement arrangées, et que ses parents, désespérés de lui avoir vu prendre un parti aussi violent qu'ils croyaient sincère, lui eurent fait les plus vives instances pour revenir auprès d'eux, et reprendre sa place dans le régiment, où l'on avait laissé ignorer le parti qu'il avait pris.

Cette retraite volontaire avait commencé à amortir un peu sa fougue : mais il ne pouvait encore prendre sur lui de se refuser aux parties de plaisir qui lui étaient proposées par des jeunes gens de sa société. Dans une de ces orgies à la campagne, il fut question d'un dogue énorme qui gardait la maison, et qui était si furieux que personne n'osait l'approcher. M. de Visé, dont la tête était déjà échauffée, paria de le dompter sans lui faire aucun mal, et proposa à ce sujet une gageure considérable qui fut tenue. Alors il déclara qu'il voulait combattre cet animal en brave chevalier et l'attaquer à armes égales. Il se dépouilla de ses habits, et alla droit à lui tout nu. Ce chien, sans doute épouvanté, à l'aspect d'un corps extrêmement velu, se retira en tremblant jusqu'à sa loge, n'osa pas faire le

moindre mouvement, se laissa saisir par la nuque, et fut conduit en rampant aux pieds des parieurs qui avouèrent avoir perdu la gageure.

Madame la comtesse de Lanan, dont le mari, officier-général distingué, commandait à Besançon, avait deux fils avancés dans le service, et deux filles aussi intéressantes par leur charmante figure que par leurs qualités personnelles et la décence de leur maintien. Ces demoiselles étant allées au bain de fort bonne heure, furent rencontrées au retour par de jeunes officiers de la garnison, qui les prenant, vu l'heure indue, pour des filles de mauvaise vie, les poursuivirent, et les insultèrent grièvement par des propos très-malhonnêtes. Elles s'échappèrent avec le plus grand effroi, et revinrent tout en larmes auprès de leur mère, qu'elles éveillèrent pour lui raconter ce qui leur était arrivé. Celle-ci, en femme d'esprit, ne balança pas sur le parti qu'elle avait à prendre, soit pour l'honneur de ses filles, soit pour éviter à ses fils la nécessité de demander aux auteurs de cette étourderie la satisfaction éclatante qu'ils avaient droit d'en avoir. Elle ordonna tout de suite qu'on mît ses chevaux, fit monter à l'instant en voiture ses filles

avec leur gouvernante, et les envoya dans une de ses terres à six lieues de la ville. Cette malheureuse aventure ne manqua pas de faire beaucoup de bruit. Les filles du commandant furent nommées, et dès le jour même les chefs du corps dans lequel servaient ces imprudents jeunes gens vinrent chez la comtesse de Lanan en députation, pour lui offrir de la part du régiment et des coupables toutes les réparations qu'elle pourrait exiger. Elle les reçut, comme à son ordinaire, avec dignité et aisance, eut l'air de ne rien comprendre d'abord à ce qu'il voulaient dire ; et quand elle ne put se dispenser d'entendre qu'il s'agissait de ses filles, elle parut dans le plus grand étonnement, assura qu'il y avait là une méprise bien singulière, puisque ses demoiselles étaient depuis la veille à ***, où elle les avait envoyé passer trois mois pour leur santé, et où elle comptait aller les rejoindre sous peu de jours. Elle n'en témoigna pas moins assez sévèrement combien il était affreux pour des personnes honnêtes, dont elle ne chercherait point d'ailleurs à savoir le nom, d'être insultées par des gens aussi-bien nés, et auprès desquels toute femme aurait cru pouvoir trouver un asile sûr pour se mettre à l'abri de pareilles étourderies. Les officiers, confondus de s'être trompés

aussi grossièrement d'après le bruit public, et de s'être attiré, par leur aveu même, une aussi juste réprimande, se gardèrent bien d'insister; et c'est ainsi que madame de Lanan, avec beaucoup d'adresse, écarta tous les inconvénients qui devaient naturellement être la suite d'une pareille imprudence, mais le comte de Lanan demanda et obtint bientôt, sous d'autres prétextes, le changement de garnison du régiment qui y avait donné lieu.

Il s'est passé il y a peu de temps à Lyon (février 1807) un événement assez extraordinaire.

M. de Valence, possédant une propriété considérable, qui s'étend par une pente rapide depuis le faubourg de la Croix-Rousse jusqu'auprès de la Saône, faisait travailler, à huit heures du matin, à quelques remuements de terre, lorsque tout à coup le terrein s'écroula en sa présence et engloutit entièrement son jeune jardinier, âgé d'environ dix-neuf ans. Le propriétaire appelle ausssitôt à grands cris des secours. Sept ou huit pionniers arrivent; il se met lui-même à l'ouvrage avec tout le zèle que lui inspire son humanité. Mais en vain pendant

cinq heures consécutives on creuse avec autant d'ardeur que de précautions directement et de tous les côtés; les éboulements se succèdent, et l'on est obligé de renoncer à sauver l'infortuné dont on ne découvre aucune trace, et dont la perte ne paraît plus douteuse. Le juge de paix se transporte sur les lieux, dresse un procès-verbal, qui, en constatant l'accident, doit former l'extrait mortuaire du malheureux jeune homme, et dont on envoie expédition à ses parents demeurants à quelques lieues de là. On pense aisément que pendant la journée il ne fut pas possible de s'occuper d'autre chose que de cette funeste aventure.

Cependant à sept heures du soir le pauvre ouvrier, dont on déplorait la perte, se présente tout à coup chez son maître, qui, aussi étonné que ravi de joie, se hâte de l'interroger. Mais l'effroi, la fatigue et le saisissement de l'air extérieur l'avaient mis hors d'état de répondre à aucune question. On le mit au lit, on le fit saigner : on lui administra avec prudence tous les secours qu'exigeait son état; et ce ne fut qu'au bout de trois jours qu'il recouvra avec sa raison la mémoire de tout ce qui s'était passé. Il raconta que l'éboulement s'étant fait derrière lui, il avait été poussé sans vive secousse dans un

long souterrain (que l'on a supposé avec vraisemblance être un ancien égout pratiqué pour l'évacuation des eaux du faubourg jusqu'à la Saône); que ne pouvant heureusement aller en arrière, ce qui l'aurait conduit à la rivière, il avait cherché à pénétrer en avant. La voûte s'abaissant de plus en plus en certains intervalles, et le terrain devenant fort inégal par les éboulements partiels qu'il rencontrait fréquemment, et par ceux même que ses mouvements produisaient sur des sables, ou des terres mobiles, il avait été forcé, presque tout le temps, de se traîner sur le ventre, respirant tantôt une chaleur étouffante qui l'obligeait à reculer, ou à s'arrêter épuisé de lassitude, tantôt un air très-frais et humide qui lui rendait quelques forces, mais craignant toujours d'être enseveli sans ressources dans cet abîme qui se refermait avec fracas derrière lui. Enfin, après une lutte aussi longue qu'inutile, il ne douta pas qu'il ne fût destiné à y périr, et prit la résolution d'abréger ses souffrances en se donnant la mort avec une pierre aiguë qu'il avait trouvée sous ses pas, et dont il comptait se frapper à la tempe. Mais n'imaginant pas, dans sa simplicité, qu'un tel projet pût être criminel, il crut devoir auparavant recommander son ame à Dieu; et se trouvant dans un enfon-

cement, qui pour le moment lui donnait plus d'aisance, il se mit à genoux, fit une prière fervente, tira de sa poche un chapelet qu'il avait toujours conservé sur lui, et le récita avec la plus grande dévotion. Ses forces se trouvant un peu réparées par ce repos, il se résigna pieusement à son sort, écarta ces idées de suicide, et se décida à se traîner encore en avant. A peine eut-il avancé pendant quelques moments, qu'en étendant le bras à droite, il crut sentir l'air extérieur bien différent de celui dont il avait été environné jusque-là. Il jugea dès lors, en sondant cette nouvelle cavité, qui lui parut fort étroite, qu'elle devait être l'ouvrage de quelqu'animal qui avait voulu en faire sa retraite, et qu'en la suivant il serait beaucoup plus rapproché du terrain supérieur. Cette idée ranime son espérance. Son premier soin est de remercier Dieu de cette découverte. Il dirige ensuite sa route de ce côté, décidé à ne rien négliger pour vaincre les difficultés que lui présente le resserrement de de cette issue, marche encore plusieurs heures sur le ventre, grattant avec ses mains sur les terres qui le gênent, les faisant couler en arrière, et parvient enfin à une ouverture très-resserrée, par laquelle il cherche à se faire entendre. Il crie, il appelle du secours, mais inutilement.

Alors il tire de sa poche un petit couteau auquel il n'avait pas songé jusqu'à ce moment, s'en sert pour élargir le passage; et c'est ainsi qu'après dix heures du travail le plus pénible, il parvient à sortir de cette espèce de tombeau, et se trouve dans une propriété voisine de celle où il avait été englouti. Mais il ignorait entièrement où il était, et n'osait avancer un seul pas. Cependant, il entend marcher quelques ouvriers; il appelle de nouveau, on le reconnaît, et on le ramène en triomphe chez M. de Valence, qui, enchanté de le revoir, se hâte de faire rassurer les malheureux parents de ce jeune homme, et de partager avec eux la joie dont sa belle ame jouissait avec tant d'effusion.

Il serait inutile de chercher à convaincre l'insouciance qui pour s'éviter la peine de la réflexion, attribue tout au hasard. Mais je demanderai lequel est le plus intéressant pour l'humanité, ou de la philosophie qui, sans doute pour ne pas fournir de nouvelles armes à ce qu'elle appelle le fanatisme, n'a pas cru devoir insérer une anecdote aussi extraordinaire dans les journaux, remplis ordinairement de tant des futilités; ou de la piété du respectable propriétaire, qui, dans l'acte religieux du jeune homme, suivi de sa résignation, du rétablissement de ses forces,

de ses espérances, et d'un succès aussi inespéré, n'a vu que l'effet miraculeux des bontés de la Providence, et s'est prosterné, avec la plus profonde sensibilité, devant celui dont la puissance infinie est si fort au-dessus de nos faibles conceptions, et qui dispose à son gré de tous les événemens de ce monde !

Auger, qui a joui de quelque réputation au Théâtre Français, avait pour les rôles de valet, dont il était chargé, une figure de caractère qui servait admirablement à son jeu, et lui attirait les applaudissements du public ; mais personne n'était plus ignorant que lui dans les parties les plus essentielles de son art. Il ne connaissait pas même le sens des phrases qu'il prononçait, et n'entendait rien à la rime, ce qui lui faisait faire souvent d'étranges bévues. Ayant commencé sur un théâtre de province à jouer dans la tragédie, au lieu de ce beau vers,

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

il dit avec emphase :

Je crains tout, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Livré ensuite au genre qui lui convenait le mieux dans la comédie, et faisant le rôle de

l'Intimé dans les Plaideurs, il oublia si bien la rime, qu'il dit gravement :

> Et si dans la province,
> Il se donnait en tout vingt coups de nerf de bœuf,
> Mon père pour sa part en remboursait *dix-huit.*

Le célèbre comédien Préville fit un voyage à Londres pour faire connaissance avec le plus grand acteur qui eût jamais existé, le fameux Garrick. Ils se lièrent de la plus étroite amitié, et celui-ci, peu de temps après, lui rendit sa visite à Paris. Préville s'empressa de lui procurer tous les plaisirs de la capitale, et de l'accompagner pour voir les curiosités de la ville et des environs. Un jour qu'ils revenaient ensemble de la campagne, passant à pied dans la grande allée des Champs-Elysées, ils raisonnaient avec feu sur les détails de leur art, sur la nécessité de caractériser l'expression d'un rôle, non-seulement sur la figure, dans le son de voix, et par les gestes, mais jusques dans l'attitude et l'apiomb de chaque partie du corps; et prenant pour exemple les nuances et les gradations des rôles d'ivrogne, chacun à son tour contrefit l'homme ivre. Ils étaient tellement animés l'un et l'autre, qu'ils ne s'aperçurent pas

qu'ils étaient entourés d'une foule de spectateurs qui jouissaient de cette scène, la plupart sans connaître ceux qui la leur donnaient. Préville encouragé par les leçons de son maître, croyoit s'être surpassé, et lui demanda : « Comment » trouvez-vous cela ? — Pas mal, pas mal, ré- » pondit Garrick ; mais la jambe gauche n'est » pas encore assez avinée. » Mot que M. de Beaumarchais a appliqué heureusement dans sa comédie de Figaro.

Grandval, célèbre acteur au Théâtre Français, chassant sur la terre d'un particulier qui lui en avait donné la permission, s'égara jusques sur les plaisirs du Roi. Au premier coup de fusil qu'il tire, un garde qui s'occupait uniquement de ses devoirs, et n'avait aucune connaissance du théâtre, l'aborde avec vivacité, et lui demande de quel droit il chasse en ce lieu ? « De quel droit ! répliqua l'acteur du ton » le plus héroïque,

« Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
» A sur l'esprit grossier des vulgaires humains. »

Le garde, étourdi du ton et de la réponse, se retira en lui répondant : « Ah ! c'est autre

» chose, excusez, Monsieur; je ne savais pas
» cela. »

M. DE COMBLES, magistrat dans une Cour supérieure, à Lyon, se délassait de la gravité de ses fonctions en mettant à exécution toutes les idées originales qui lui passaient par la tête. Une plaisanterie de circonstances lui fournit, en 1784, l'occasion de *mystifier* presque toute la France. M. de Flesselles, intendant de cette ville, ayant dit en sa présence qu'il n'avait jamais été dupe, et ne le serait jamais du charlatanisme de toutes les nouveautés, M. de Combles soutint qu'il serait aussi facile à abuser que tout autre, et offrit de parier vingt-cinq louis qu'avant deux mois il le ferait rougir de sa crédulité sur quelqu'objet bien absurde. L'intendant tint la la gageure d'autant plus hardiment que peu de jours après il devait partir pour Paris, et qu'ayant excepté les objets relatifs à ses fonctions, sur lesquels on ne pouvait se permettre la plaisanterie, il se croyoit bien sûr de se mettre aisément à l'abri de tout ce qui serait traité par correspondance. M. de Combles, en rentrant chez lui, écrivit à l'auteur du journal de Paris, sous le nom supposé d'un horloger de Lyon, que s'étant

depuis vingt ans occupé des arts mécaniques, il était assez heureux pour avoir fait une découverte importante, celle de marcher sur l'eau à pieds secs, au moyen de sabots élastiques qu'il avait construits; qu'il offrait de traverser ainsi la Seine entre le Pont-Royal et le Pont-Neuf, à la vue de tout Paris; mais qu'étant juste qu'il fût dédommagé des frais de son invention, et de la perte de temps qu'elle lui avait occasionné, il demandait qu'il fût ouvert entre les mains de l'auteur du journal une souscription en faveur de ce spectacle, et que si elle montait à cinq cents louis, il partirait tout de suite pour Paris, et serait prêt, du jour où il écrivait en un mois, à satisfaire la curiosité publique. Cette époque était celle où tout le monde était engoué des globes aérostatiques; et l'enthousiasme était tel alors, que rien de ce qui avait rapport à la plus haute perfection des sciences ne paraissait impossible. On peut en juger par l'exaltation d'un poëte qui, dans un petit poëme peu connu sur les éléments, avait placé ces deux vers boursoufflés:

Cox marche au fond des mers, Montgolfier vole aux cieux :
Qu'on m'ouvre les enfers, j'en éteindrai les feux.

Le journaliste ne manque pas d'insérer dans sa feuille, et avec la plus grande emphase, l'an-

nonce du prétendu horloger se chargeant de recevoir l'argent des souscripteurs. Le Prévôt des marchands de Paris souscrivit en son nom, et en celui du Consulat, mais en réclamant le droit que sa place lui donnait sur la navigation du fleuve, et demandant en conséquence pour le corps municipal un cintre limité par des barrières. Les Princes frères du Roi et toute la Cour se taxèrent généreusement, et envoyèrent leur argent. Le Roi seul eut l'idée que c'était un piége tendu à la crédulité et ne voulut point être au nombre des souscripteurs. Une foule immense de particuliers et d'étrangers curieux se hâtèrent de porter leur argent, et de recevoir les billets qui devaient marquer leurs places, et qu'on avait imprimés d'avance. Enfin les sommes délivrées en détail surpassaient beaucoup celle demandée par l'ingénieux artiste. Déjà les mesures étaient prises pour les échafaudages en gradins que devaient occuper les spectateurs, lorsque M. de Combles arriva à Paris, et alla voir M. de Flesselles, qui ne manqua pas de lui parler avec enthousiasme de l'objet de la curiosité publique, se félicitant qu'une découverte aussi importante eût été faite par un habitant de sa généralité. Alors M. de Combles, partant d'un grand éclat de rire, lui avoua qu'il était

l'auteur de cette mauvaise plaisanterie, dont le but n'était autre que de gagner les vingt-cinq louis de sa gageure. L'intendant, qui avait été un des plus zélés souscripteurs, un peu humilié d'avoir été aussi cruellement dupe, se résigna à payer, et, pour soustraire un homme honnête de sa société au ressentiment des gens puissants qui pourraient se trouver offensés d'avoir été ainsi joués, il alla raconter sa mésaventure au ministre de Paris, qui en fit part au Roi. Louis XVI en rit beaucoup, plaisanta ses frères, et ceux qui avaient été dupes de leur crédulité, annonça qu'il prenait sous sa protection l'auteur du projet contre tous ceux qui voudraient lui témoigner de l'humeur; et, d'après sa demande, les souscripteurs consentirent volontiers que la somme déposée fut distribuée aux pauvres. Le Journaliste seul était furieux, et déchargea toute sa bile dans une diatribe fulminante contre le contempteur des arts et des sciences qui ne craignait pas d'en arrêter le progrès par la méfiance générale qu'il était parvenu à inspirer sur les nouvelles découvertes. Quant à M. de Combles qui, grâce au plaisir que le résultat de son idée avait fait au Roi, s'était parfaitement tiré d'affaire, il prétendait que quand on l'aurait mis dans un cul de basse-fosse, il n'en aurait pas moins ri de la solennité de

l'épître écrite par le Prévôt des marchands et insérée dans le journal de Paris pour réclamer les droits du Consulat, en demandant un cintre particulier.

La fortune de ce Magistrat, sa façon de penser fort connue, et le rang dont il jouissait dans sa patrie, étaient des motifs bien suffisants pour qu'il n'échappât pas aux atrocités révolutionnaires. Un superbe château qu'il venait de faire bâtir fut réduit en cendres, ses biens dévastés; lui-même fut arrêté et conduit à Grenoble dans une maison d'arrêt, où il se trouva renfermé avec nombre d'autres prisonniers. Il parut dès lors insouciant sur son sort, et uniquement occupé à adoucir celui de ses compagnons d'infortune, en les égayant, ainsi que ses gardiens, par de nouvelles facéties qu'il inventait journellement. Mais en inspirant la gaîté et la confiance, il préparait de loin le projet bien combiné de recouvrer sa liberté. Il avait fabrique des marionnettes, avec lesquelles il donnait chaque jour une représentation de pièces nouvelles, de sa composition. Le concierge, ou geôlier, charpentier de son métier, homme très-simple, manquait d'autant moins d'y assister, qu'il était très-flatté de présider à la réunion de ses prisonniers, gens pour la plupart distingués, et qui ayant be-

soin de lui, et connaissant sa petite vanité, avaient grand soin de lui faire tous les honneurs. Sous prétexte des préparatifs nécessaires, M. de Combles avait obtenu d'être seul dans sa chambre; et un jour il annonça à ce geôlier, sous le plus grand secret, qu'il voulait lui donner un superbe spectacle à grandes machines, le priant de l'aider à préparer tout, sans que personne s'en aperçût. Le bon homme, enchanté d'être dans la confidence, apporta avec empressement ses outils dans la chambre du prisonnier, travailla sous ses ordres différentes décorations, et entr'autres trois petites échelles de quatre pieds chacune qui s'emboîtaient solidement les unes dans les autres, et que M. de Combles destinait à traverser un mur de jardin qui était sous sa fenêtre, et qui le séparait de la campagne. Il se fit laisser une suffisante provision de cordes, et une petite lime, avec laquelle il scia un barreau de sa fenêtre. Enfin, tout étant bien arrangé selon ses désirs, il annonça à son assemblée que le lendemain il donnerait la représentation de la fameuse fuite de Polichinelle, spectacle à grandes machines et très-divertissant, et demanda que pour lui laisser le temps de faire ses préparatifs, personne n'entrât dans sa chambre avant midi. Dès que la nuit fut bien close, et que la maison

d'arrêt parut parfaitement tranquille, M. de Combles, à la faveur de ses cordes, descendit dans le jardin, réunit ses échelles pour traverser le mur, et se trouva en pleine campagne, ayant au moins douze heures d'avance sur ceux qui pourraient le poursuivre. Il eut grand soin de ne pas s'arrêter en chemin, et sous le déguisement le plus délabré, plus propre à exciter la pitié que l'attention, il parvint heureusement en Suisse, et ne revint dans sa patrie que lorsque le rétablissement de la tranquillité publique put lui permettre de paraître sans danger. Il y rapporta ce même esprit de gaîté que plusieurs années de malheurs n'avaient pu amortir; et, par un hasard assez extraordinaire, les plaisanteries dont il s'occupait avec tant d'intérêt semblèrent se prolonger au delà de sa vie. Quelque temps après sa rentrée en France, attaqué de la maladie grave à laquelle il a succombé, il ne cessait de dire en riant, à ses parents, amis et domestiques qui l'entouraient : « Ne croyez pas vous » débarrasser de moi en m'enterrant : au mo» ment où vous y penserez le moins, je revien» drai exprès pour vous épouvanter tous. » On ne fit pas grande attention à un propos qui ne tenait qu'à l'esprit facétieux dont il avait donné tant de preuves. Cependant après sa mort on

porta son corps à l'église. Il y fut accompagné par sa nombreuse famille, beaucoup d'amis et une grande foule de peuple. Mais, au moment où l'on s'occupait tristement, et dans le plus grand silence des cérémonies funèbres, on entendit distinctement des gémissements profonds, qui paraissaient sortir de dessous le drap mortuaire, et l'on vit tout à coup le cercueil s'agiter assez violemment en différents sens. Le service fut aussitôt interrompu : plusieurs spectateurs prirent la fuite avec la plus grande terreur : d'autres, se rappelant ce que M. de Combles avait si souvent répété pendant sa maladie, restaient stupéfaits dans une anxiété très-pénible. Enfin quelques-uns plus hardis soulevèrent le drap, et aperçurent un malheureux homme du peuple, qui, ayant eu une attaque d'épilepsie, dans ses convulsions avait roulé sous le cercueil, et avait excité l'effroi général par ses mouvements et ses cris plaintifs.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

C'est ce que diront sans doute les lecteurs indulgents, en s'arrêtant aux détails aussi romanesques qu'intéressants de l'anecdote insérée dans les souvenirs de Félicie (tome II), sur un

crime d'infanticide commis à Bremgarthen. Mais tous ceux qui ont habité la Suisse seront bien éloignés de croire que dans la petite ville dont parle madame de Genlis, on punisse aussi sévèrement qu'elle le dit les faiblesses malheureuses des jeunes filles qui vont faire leur déclaration par-devant le Magistrat. Pourrait-on imaginer en effet qu'aucune d'elles se soumît volontairement à l'infamie publique qu'on assure si positivement devoir être la suite de son libre aveu, tandis qu'il lui serait si facile de s'y soustraire en moins de dix minutes, en passant sur un territoire étranger ? Mais les mœurs helvétiques sont si indulgentes sur les fautes de cette nature, qu'on se persuadera difficilement que la seule juridiction de Bremgarthen ait conservé une austérité qui n'existe dans aucun pays voisin, et qui partout serait taxée de barbarie atroce.

Je ne parlerai pas de certains cantons protestants, où les parents favorisent eux-mêmes les assiduités nocturnes des jeunes gens auprès de leurs filles, en ayant l'air de croire, malgré leur propre expérience, qu'elles sont nécessairement sages quand elles se couchent avec leur jupon ; mais on sait que généralement en Suisse chaque jeune homme vit publique-

ment avec sa maîtresse, ne l'épouse que lorsqu'elle est enceinte, et l'abandonne au bout de quelques semaines, s'il a lieu de la croire stérile; ce qui n'empêche pas qu'elle ne trouve aussitôt un remplaçant qui espère être plus heureux. Il arrive aussi fréquemment que l'on se sépare malgré la grossesse; et alors la jeune fille n'est que plus heureuse, puisqu'elle est recherchée de préférence et avec empressement pour être nourrice chez les gens les plus opulents. Ces unions d'essai, ces séparations sont aussi communes chez les catholiques que chez les protestants, et les filles dont les faiblesses ont eu des suites connues y ont la même certitude de fortune dans les meilleures maisons. Enfin elles auraient le droit d'attaquer au criminel quiconque les invectiverait sur leurs désordres, à moins qu'elles n'en fussent à leur troisième enfant; et il est très-ordinaire de les voir se marier avantageusement avec des hommes qui sont parfaitement instruits de leur conduite, et qui n'ignorent pas qu'elles ont eu *un petit défaut;* c'est l'expression dont on se sert pour désigner ce que nous appelons déréglement de mœurs.

Cependant il existe dans les pays catholiques, non une punition réelle, mais une

distinction marquante et peu pénible pour les filles qui ont fait un enfant. Elles sont libres de ne pas assister aux processions des fêtes de la Sainte-Vierge; mais elles ne peuvent y paraître qu'en tablier de couleur ; et celle qui s'y présenterait en tablier blanc, dans ce cas là, éprouverait bientôt la justice de ses compagnes qui lui déchireraient ses vêtements.

D'après ce tableau, qui est bien loin d'être exagéré, et dont tout habitant sincère ne contestera pas la vérité, on pourra croire que madame de Genlis, dont les productions inspirent un si grand intérêt, a composé, par habitude et par reconnaissance, un charmant conte moral ; mais on ne se persuadera pas que la petite ville de Bremgarthen, qui n'a point de code fixe, et qui se régit par des lois purement arbitraires, ait seule conservé, au milieu d'un pareil déréglement, une austérité légale de mœurs, qui peut-être existait il y a quelques siècles, mais que la civilisation et la contagion de l'exemple ont dû faire tomber depuis longtemps en désuétude.

Je dis que ce petit pays n'a point de code fixe, quoiqu'il ait réellement sa juridiction particulière soumise à l'appel par-devant les syndicats de Berne, Zurich et Glaris, excepté

dans les matières criminelles. Mais on pourra juger de la vérité de cette assertion par une décision fort extraordinaire rendue, en plein conseil, contre un respectable Magistrat français en 1793 ou 1794.

M. Lenoir, ancien lieutenant-général de police à Paris, et conseiller d'Etat en France, habitait Bremgarthen à cette époque. Madame la comtesse de Montbeillard, fort liée avec lui, obligée de retourner dans sa patrie, et n'ayant que très-peu de moyens pour faire ce voyage, vint lui emprunter cinquante louis, qu'il lui remit avec l'obligeance qui formait la base de son caractère. Elle le pria de vouloir bien solder de plus, après son départ, le mémoire d'un boulanger auquel elle devait quelques fournitures, et s'engagea, par le billet qu'elle lui laissa, à rembourser ces deux objets à un terme fixe. Elle partit le soir même. Dès le lendemain M. Lenoir paya le boulanger, et en exigea une quittance au bas du billet de sa débitrice. Le surlendemain il fut cité à comparaître au Conseil. Fort étonné d'avoir quelque chose à démêler avec la justice, mais ayant pour premier principe de se soumettre aux lois du pays qui lui donnait asile, il se présenta devant les Magistrats, qui l'interrogèrent ainsi : « Monsieur, vous avez

» prêté de l'argent à madame de Montbeillard
» pour retourner chez elle ? — Oui , Messieurs.
» — Elle vous a chargé de solder le mémoire
» de son boulanger , et vous l'avez acquitté ? —
» Oui , Messieurs. — Monsieur , elle doit en-
» core à plusieurs personnes dans ce pays-ci ,
» et le service que vous lui avez rendu vous
» établit caution de tous les dettes qu'elle a
» contractées , et dont voilà l'état. » En vain M. Lenoir voulut-il se récrier contre une induction aussi illégale : on lui imposa silence, en lui annonçant, que sur son refus on ferait saisir et vendre ses meubles jusqu'à concurrence. Il fut obligé de payer tout ce que devait madame de Montbeillard.

UNE décision non moins singulière, portée par le conseil de Soleure, dans une affaire à peu près pareille, semblerait démontrer que les lois sont ou étaient alors absolument arbitraires et de circonstance, dans une partie de la Suisse, au moins quand les intérêts des habitants se trouvaient compromis avec ceux des étrangers.

M. de Puj...., officier français, logé à l'auberge de la Tour-Rouge, où il s'était mis en pension avec ses chevaux et son cabriolet, se trou-

vait habituellement placé à table d'hôte à côté d'un jeune Alsacien qu'il ne voyait que dans ces moments-là, mais qui, lui entendant dire qu'il allait passer deux jours à Bâle, le pria de lui donner une place dans sa voiture; ce qui fut accordé avec beaucoup d'honnêteté. Le lendemain, au moment où les deux voyageurs montaient en cabriolet, l'aubergiste, qui les accompagnait, dit à M. de Puj....: « Monsieur, vous me ramè-» nerez bien votre compagnon de voyage? — » Oh! avec grand plaisir, répondit-il. » Arrivés à Bâle, M. de Puj.... va à ses affaires, et apprend le soir à son retour que le jeune homme qu'il a comblé d'honnêtetés a pris des chevaux de poste et lui a volé son cabriolet, avec lequel il est parti. Il est obligé d'emprunter une voiture, à laquelle il fait atteler ses deux chevaux, revient tristement à Soleure, et raconte sa malheureuse aventure en présence de l'aubergiste, qui lui dit qu'en s'engageant à ramener cet homme, il s'était rendu garant de tout ce qu'il lui devait, et qu'il était obligé de payer son compte. En effet il mit tout de suite les chevaux en fourrière, et le fit assigner. L'affaire fut plaidée contradictoirement, et sur l'aveu de sa réponse honnête et insignifiante, M. de Puj.... fut condamné à payer la dette de l'Alsacien.

La dépendance absolue des Magistrats dans une république, la nécessité où ils sont trop souvent de sacrifier les premiers principes des lois sociales à la souveraineté du peuple, et à l'intérêt momentané des individus qui le composent, peuvent seuls concilier l'injustice de pareilles sentences, et de beaucoup d'autres traits fort connus, que je ne me permets pas de citer, avec le caractère loyal d'une nation qui, en tant de circonstances, a exercé si généreusement l'hospitalité envers les malheureux fugitifs de France.

MADEMOISELLE GAUTHIER, ancienne actrice du Théâtre Français, qui, sous ce titre, n'a pas eu une réputation bien célèbre, mais qui, par son esprit, par des qualités aimables, se faisait aimer dans les sociétés où elle était admise, se trouvant à dîner chez le duc de N. placée à côté du marquis de Saint-Maixent, grand amateur de la littérature, la conversation tomba entre eux sur cet objet, et particulièrement sur les pièces de théâtre. Le marquis s'extasia beaucoup sur les beautés de la Métromanie. « Savez-vous » qui a fait cette charmante pièce, lui demanda » mademoiselle Gauthier ? Mais je crois que

» cela n'est pas douteux, répondit-il ; c'est
» Piron : car s'il est absurde de croire que
» l'auteur de ce sublime ouvrage ait voulu ca-
» cher son nom sous celui d'un poëte aussi
» connu, il serait également impossible de pen-
» ser que cette anecdote eût pu rester long-
» temps ignorée. — Vous avez raison :
» personne autre que lui n'est en droit de ré-
» clamer cette pièce, et cependant ce n'est pas
» lui qui l'a faite, c'est moi, moi, qui n'ai
» jamais su faire un proverbe, une seule scène
» de comédie, pas un seul vers. Cela vous paraît
» une énigme et je vais vous l'expliquer. Piron
» ayant fait sa pièce, vint me l'apporter, me pria
» de la présenter au Comité des comédiens,
» et de l'appuyer de tout mon crédit pour la
» faire recevoir. Il m'intéressa par sa vivacité,
» par le feu de son esprit. Je me chargeai de
» la commission, et la présentai. On en fit la
» lecture, et l'on eut bien de la peine à l'ache-
» ver, tant elle eut l'improbation générale. Je
» fus seule à m'apercevoir qu'au milieu d'une
» multitude infinie de défauts qu'il serait pos-
» sible de corriger, il y avait de sublimes élans
» de génie, et que la contexture du drame,
» quoique mal dirigée, était au fond excellente.
» Je retirai le manuscrit, le rendis à l'auteur,

» sans lui dissimuler le mauvais succès qu'il
» avait eu ; mais en lui faisant part du juge-
» ment que j'en portais moi-même. Je l'enga-
» geai à ne pas se décourager, et lui promis
» que s'il voulait suivre mes conseils, sa pièce
» serait reçue et réussirait même au delà de ses
» espérances. Eh bien! que faut-il faire, me
» dit-il avec effusion? je suis prêt à exécuter
» ce que vous me prescrirez. — Je n'en sais
» rien, lui répondis-je; mais je sais ce qu'il ne
» faut pas faire. Votre plan est bon; mais il est
» trop compliqué. Il faut l'éclaircir, et, en don-
» nant aux spectateurs le plaisir de le suivre avec
» intérêt, leur éviter la peine de l'étudier.....

» Piron suivit avec docilité mon conseil; il
» m'apporta successivement nombre de chan-
» gements que je rejetai par la seule raison qu'ils
» ne me plaisaient pas; car je n'étais pas en état
» d'en donner aucune autre, et il parvint peu à
» peu à celui que j'adoptai.... A présent, venons
» aux scènes, lui dis-je; elles sont décousues,
» diffuses; il faut les resserrer, et les lier de ma-
» nière qu'elles soient nécessairement amenées
» par les événements, et qu'en même temps elles
» les fassent naître. — Nouveau travail pour ces
» scènes. Deux ou trois fois la semaine l'auteur
» m'apportait ses variantes; très-souvent je les

» rebutais, mais sans pouvoir lui dire autre » chose que : Cela ne me plaît pas, et ne plaira » pas au public. — Que faut-il donc faire pour » le contenter, répétait-il? — Je n'en sais rien; » c'était mon refrain habituel : mais recom- » mencez, et vous serez sûr du succès quand je » pourrai vous dire, cela me plaît. A force de » travail et de corrections l'auteur parvint à avoir » mon approbation complète à cet égard. Res- » tait à polir le dialogue et le style qui étaient » durs, secs, semés d'épigrammes et d'équi- » voques de mauvais ton. Je voyais parfaitement » les défauts, et, n'en connaissais pas le remède : » mais à chaque visite qu'il me faisait pour » m'apporter son cahier, ou ses feuilles volantes, » Je lui disais franchement : cela ne vaut rien, » recommencez; et sans humeur, toujours en » l'encourageant, lui disant qu'il était capable » de faire mieux, je jetais au feu, ou déchirais » ce qui me paraissait mauvais, ou même mé- » diocre, louant avec enthousiasme ce que je » trouvais bon. Ce manége alternatif de chan- » gements, de rebuffades et d'éloges, dont je ne » me lassai point, parce que la docilité et la » bonne foi de l'auteur m'intéressaient vivement, » dura plus d'un an, et enfin la pièce parvint » par mes soins, je peux ajouter par ma sévérité,

» au point de perfection où vous la voyez au-
» jourd'hui. Voilà mon enigme expliquée, et
» vous voyez que je n'ai pas eu tort de vous
» dire que c'est moi qui ai fait la Métromanie.
» Vous conviendrez au moins que c'est bien à
» moi que le public, sans le savoir, en a l'obli-
» gation. Aussi toutes les fois qu'on joue cette
» pièce, j'ai soin de m'approprier une bonne
» partie des justes applaudissements qu'on lui
» prodigue. »

Le charmant opéra comique intitulé : *Annette et Lubin*, eut un succès prodigieux dans sa nouveauté. On en parlait partout avec les plus grands éloges. M. de Saint-S***, maître des requêtes, homme très-répandu dans les sociétés de Paris, entendait souvent donner à cette pièce le juste tribut de louanges qu'elle méritait; et dans cette occasion-là, il baissait les yeux, s'inclinait, et gardait le modeste silence d'un homme embarrassé de répondre à des compliments flatteurs qu'il ne peut écouter sans rougir, et que son amour-propre savoure avec délices. On était d'autant plus étonné de cette singulière affectation, que personne n'ignorait que madame Favart était l'auteur de ce joli drame, que l'on croyait

tout au plus retouché par l'abbé de Voisenon. Enfin on découvrit que ce jeune Magistrat, admis familièrement dans la société de madame Favart, ayant entendu la lecture de cet opéra comique avant la représentation, lui avait demandé instamment d'y insérer deux couplets de sa composition, sur l'air de la petite poste de Paris, qui sont sans contredit les seuls d'un mauvais genre dans ce petit ouvrage; qu'elle avait eu la complaisance d'y consentir, que d'après cela M. de Saint-S***, dont les couplets, vu leur gaîté du moment quoique déplacée, avaient été redemandés par le public, se croyait de bonne foi, sinon l'auteur d'Annette et Lubin, du moins le grand mobile de son succès, et ne doutait pas que tous les éloges qu'on prodiguait à cette pièce ne lui fussent directement adressés.

L'ABBÉ DE VOISENON, auteur de plusieurs contes dont le charmant style ne peut excuser l'obscénité, et de jolis opéras comiques, qu'il donnait sous le nom de madame Favart, célèbre actrice du théâtre italien, mais dont il n'était pas fâché d'être reconnu pour auteur, était recherché dans les plus brillantes sociétés, où il avait droit d'être admis par sa naissance, et dont il faisait l'agré-

ment par son amabilité. Livré entièrement au monde, il ne remplissait pas moins tous les devoirs de la religion, et disait exactement son bréviaire; mais il en marquait les renvois par des couplets de chansons qu'il composait souvent en interrompant ses prières.

Etant malade, son médecin lui ordonna de prendre dans la matinée une pinte d'eaux légèrement purgatives. Il revint le soir et demanda quel effet avait produit le remède? « Aucun, lui » répondit-on. — Avez-vous tout pris? — Non, » seulement la moitié. Le docteur se fâcha sé- » rieusement. — Eh, mon ami, ne vous em- » portez pas, dit l'Abbé, comment voulez-vous » que j'avale une pinte! regardez-moi bien, je » ne tiens que chopine. » Il était en effet fort petit et d'une structure très-délicate.

Un jeune poëte avait fait une épigramme très-piquante contre lui, avec la précaution de ne pas le nommer, et eut l'impertinence de la lui présenter, en lui en demandant son avis. L'Abbé, en la lisant, reconnut tout de suite qu'il en était le héros. Il prit une plume, mit en tête, contre l'abbé de Voisenon, changea quelques vers, et la rendant à l'auteur, « Tenez, Monsieur, lui » dit-il, vous pouvez à présent la faire courir: » les petites corrections que j'y ai faites la ren-

» dront plus saillante ; elle vous fera honneur. » Ce trait de modération déconcerta l'homme à l'épigramme ; sur-le-champ il la déchira en mille pièces, demanda pardon à l'Abbé, et ne cessa depuis de rechercher ses conseils et son amitié.

M. l'abbé de Boiremont, prédicateur du Roi, investi de riches bénéfices, payait difficilement ses dettes. Le doyen du chapitre de Valenciennes, auquel il devait une pension sur une abbaye qu'il avait, ne vit d'autre moyen de retirer ce qui lui était dû, qu'en venant le réclamer en personne. Ayant demandé la demeure de son débiteur, il se fit une méprise, et au lieu de lui indiquer l'adresse de l'abbé de Boiremont, on l'envoya à Belleville, chez l'abbé de Voisenon. N'ayant pas trouvé ce dernier, le doyen laissa un billet par lequel il expliquait, au moins très-sèchement, le motif de sa visite. L'abbé de Voisenon, trouvant ce billet à son retour, y répondit aussitôt par la lettre suivante, qui courut bientôt dans tout Paris.

» Je suis fâché, Monsieur, que vous ne m'ayez » pas trouvé : vous auriez vu la différence qu'il » y a entre M. l'abbé de Boiremont et moi ; il » est jeune et je suis vieux ; il est fort et robuste, » et je suis faible et valétudinaire ; il prêche, et » j'ai besoin d'être prêché ; il a une grosse

» abbaye, et j'en ai une ſort mince; il s'eſt
» trouvé de l'Académie, sans savoir pourquoi,
» et l'on me demande pourquoi je n'en suis pas :
» enfin, il vous doit une pension, et je n'ai que
» le désir d'être à même titre votre débiteur....

Je suis, etc. »

L'abbé de Voisenon, dans sa dernière maladie, fit apporter auprès de son lit son cercueil de plomb, qu'il avait ſait préparer d'avance. « Voilà » donc, dit-il, ma dernière redingote! et se » tournant du côté de son laquais: J'espère, » ajouta-t-il, qu'il ne te prendra pas envie de me » voler celle-ci. »

L'ÉVÉNEMENT extraordinaire de Faldoni et de sa maîtresse trouvés morts à côté l'un de l'autre, en 1771, dans une petite chapelle près de Lyon, chacun avec un pistolet à la main, et tous deux avec trois balles dans la poitrine, a fait trop de bruit en France, et a été jugé trop diversement, pour qu'il ne soit pas utile de rétablir les faits dans toute leur exactitude, d'après les informations les plus précises.

Les uns, sans réfléchir à cette maxime très-juste :

Ainsi que la vertu, le crime a ses degrés,

ont été assez imprudents pour regarder cet homme comme un monstre de jalousie et d'atrocité ; d'autres, donnant dans un excès bien contraire, n'ont vu en lui que le héros de l'amour. Ces deux jugements paraissent également faux, et l'on sera bientôt convaincu que pour apprécier avec impartialité cet homme, dans la circonstance dont il s'agit, on doit le considérer comme un malheureux malade, qui, dans l'abattement de ses forces morales et physiques, fut incapable de résister à l'impulsion subite que lui fit éprouver l'exaltation de celle qu'il aimait.

Faldoni, né en France, quoique d'origine italienne, avait une très-belle figure, une superbe taille, et avec des passions vives, assez de prudence pour conserver en toute occasion l'honnêteté que lui prescrivait la médiocrité de son état, assez d'esprit et de bonheur pour réussir dans tout ce qu'il entreprenait.

Après avoir servi dix ans dans le régiment de Royal-Corse, où il était parvenu au grade de bas-officier, également aimé et considéré par ses chefs, il se retira à Lyon et s'y distingua comme le plus habile dans sa profession de maître en faits d'armes. Son premier soin en arrivant en cette ville fut de s'informer de la situation d'un hon-

nête ouvrier en soie, qui autrefois l'avait accueilli dans un moment où il se trouvait dans la plus grande détresse, et quoique pauvre lui-même, avait partagé avec lui ses faibles moyens de subsistance. Il apprit que ce malheureux homme était mort, laissant une veuve réduite à une extrême pauvreté et deux enfants en bas âge. Il alla trouver cette femme, lui porta tous les secours dont elle avait besoin, lui procura à ses frais un logement commode, et continua jusqu'à sa mort de la soutenir dans un état d'aisance proportionné à ce qui lui était nécessaire pour élever sa famille.

Un autre maître en faits d'armes lui ayant cherché dispute, et l'ayant forcé de se battre avec lui, il eut le bonheur de le désarmer deux fois, et l'obligea à lui demander grâce, et à lui avouer le véritable motif de la querelle qu'il lui faisait. Ayant su que cette animosité venait de la préférence que lui avaient donnée deux de ses écoliers, et que cet homme avait grand besoin de son art pour subsister, il le pria d'accepter dix louis pour le dédommager du tort qu'il lui avait fait involontairement, lui demandant avec instance d'avoir recours à lui dans tous ses besoins. De ce moment son confrère se jeta entre ses bras et devint non-seulement son partisan le

plus zélé, mais son ami intime. La reconnaissance ne lui permit pas de cacher une action aussi honnête, et c'est par lui qu'elle fut connue.

Etant allé se baigner dans le Rhône avec quelques jeunes gens, il aperçut un de ses compagnons qui, entraîné par le courant, allait être précipité sous la roue d'un moulin. Aussitôt, n'écoutant que le cri de l'humanité, sans avoir jamais su nager, il se jeta à corps perdu dans le fleuve, parvint à saisir ce jeune homme, et le rapporta en triomphe sur la rive.

Je n'ai cité ces différents traits entre beaucoup d'autres, que pour prouver que celui qui en était capable ne l'était certainement pas de l'atrocité qu'on lui a imputée, en supposant que, sûr de mourir des suites d'un accident malheureux, et voulant hâter la fin de ses jours il avait tué sa maîtresse pour qu'elle ne fût pas à d'autres qu'à lui.

Je reviens à présent à cette tragique histoire dont on a si fort altéré les circonstances.

Faldoni était devenu éperdument amoureux de la fille d'un riche aubergiste de Lyon, et en était aimé avec une égale passion. Les parents de la demoiselle Meunier (c'était le nom de cette jeune personne) avaient consenti à leur mariage, et il devait être célébré dans peu, lorsque l'amant, en faisant des armes, reçut dans la

bouche un coup de fleuret, qui pénétra jusqu'au milieu de la gorge, et lui fit rendre une prodigieuse quantité de sang. On trouva le moyen d'arrêter l'hémorragie; mais il survint à la plaie une tumeur très-fatigante, sur laquelle il consulta tous les médecins de la ville, qui s'accordèrent à dire que c'était un anévrisme incurable; qu'il était possible que le malade subsistât quelques mois, peut-être un an ou deux dans cet état; mais qu'au moment où la tumeur éclaterait, il serait étouffé subitement, sans qu'on pût y apporter aucun remède. Les parents de la demoiselle Meunier n'hésitèrent pas, sur cette décision, à rétracter un consentement qu'ils n'avaient donné, disaient-ils, que pour assurer le bonheur de leur fille, et non pour la plonger dans les douleurs du plus cruel veuvage.

Faldoni, espérant trouver plus de lumières, ou du moins quelques ressources pour sa maladie dans la faculté de Montpellier, partit pour ce pays-là, après avoir juré à sa maîtresse de ne lui rien cacher sur l'avis des médecins qu'il consulterait. Les parents profitèrent de ce départ pour presser leur fille d'accepter un mariage avantageux qui se présentait; mais elle répondit constamment qu'elle n'aurait jamais d'autre époux que l'homme de son choix; que si elle avait le

malheur de le perdre, elle ne lui survivrait pas et que si elle ne pouvait l'obtenir, *elle ne balançait pas sur le parti qu'elle avait à prendre.* Les exhortations, les prières et les menaces se succédèrent vainement : sa réponse fut invariable, et elle ne manquait pas d'instruire son amant de tous les tourments qu'on lui faisait éprouver.

Cependant les avis à Montpellier s'étant trouvés absolument conformes à celui des médecins de Lyon, Faldoni l'écrivit franchement à mademoiselle Meunier, en lui mandant que sa plus grande consolation serait de passer ses derniers moments auprès d'elle, et qu'il partirait dès qu'il aurait appris qu'elle se sentait la force de supporter la vue de son amant menacé à chaque instant de la mort la plus funeste. Il l'exhortait d'avance à chérir sa mémoire, mais à ne pas troubler sa résignation par un désespoir, dont l'idée seule rendait plus affreux le peu d'instants qui lui restaient à vivre. Celle-ci, qui avait un esprit très-romanesque, exalté encore par la plus ardente passion et par les contrariétés de sa famille, se hâta de répondre qu'elle irait au-devant de lui, et l'attendrait tel jour qu'elle lui fixa dans la chapelle d'une maison dont son père était fermier, maison située sur un chemin isolé, près du village d'Irigny au-

dessus du Rhône, et qu'elle avait pour sa guérison le remède le plus sûr, dont elle lui ferait part alors, ne doutant pas qu'il n'y mît autant de confiance qu'elle-même.

Elle sortit en effet de Lyon de grand matin, le jour indiqué, s'étant munie de deux pistolets qu'elle avait pris dans la chambre de son père, se rendit à la chapelle qu'elle avait désignée et ne tarda pas à y voir paraître son amant.

D'après toutes les précautions qu'elle avait prises, d'après les lettres écrites de part et d'autre, et qu'on a trouvées dans leurs effets, on doit nécessairement présumer que ce fut elle qui exigea le double suicide qu'ils exécutèrent en ce lieu, et qu'elle seule put y mêler les idées religieuses qu'une femme enthousiaste ne perd pas de vue, même dans un moment aussi affreux; car on trouva devant eux le rituel ouvert à l'article du mariage; et il paraît que les deux amants, enchaînés avec soin l'un à l'autre par des rubans qui devaient faire partir ensemble les détentes des deux pistolets, avaient cessé de vivre au même instant, et par le même mouvement.

Jean-Jacques Rousseau se trouvant à Lyon à cette époque, et étant informé de toutes les particularités de ce triste événement, fit les quatre vers suivants:

Plaignez ces deux amants : l'un pour l'autre ils vécurent ;
L'un pour l'autre ils sont morts, et les lois en murmurent.
La simple piété ne voit là qu'un forfait.....
Le sentiment admire, et la raison se tait.

Le chapitre des Chanoinesses que la Reine a doté, en s'en rendant protectrice, ayant pour décoration une médaille sur laquelle on voyait d'un côté l'image de la Sainte-Vierge, de l'autre, celle de Sa Majesté. Cette Princesse demanda à M. le Duc de Nivernois, une légende pour mettre sur les deux faces de la médaille. « Rien » n'est plus aisé, répondit galamment le Duc : » du côté de la mère de Dieu, il faut mettre » *ave Maria ;* et autour du portrait de votre » Majesté, *gratiâ plena.* »

Dorat, le versificateur le plus fécond des ruelles de Paris, gâté, à ce titre, par toutes les jolies femmes du jour, devait être, et était en effet bouffi d'amour-propre sur la célébrité qu'il croyait due à ses ouvrages. Il en avait fait faire une très-belle édition, que le luxe typographique et les gravures multipliées d'Eisen et des plus habiles artistes rendaient fort précieuse. Il était un matin chez son libraire, lorsqu'il y arrive un

Anglais qui, avec l'accent caractérisé de sa nation, demande la belle édition des Œuvres de M. Dorat. « La voilà, Monsieur. — Combien » vaut-il? — Six louis. — Ché paye tout de » suite. — Monsieur, je vais envoyer le paquet » chez vous. — Non, non, pas nécessaire ; être » si léger la collection, être si charmant ; m'en » fier à moi seul pour l'emporter. » On juge de la jouissance de l'auteur, en voyant que l'enthousiasme de son mérite avait pénétré au delà des mers. Déjà il préparait dans sa tête une épître sublime à cette nation intéressante qui, dégagée des liens de la servitude, sait mieux que toute autre apprécier les élans du génie, lorsqu'en se retournant, il voit l'acheteur qui, d'un grand sang-froid, prend volume à volume, en détache avec soin toutes les estampes, les ploye précieusement dans un papier, et dit en sortant : « Oh! pour les vers, ché en feux pas, être » bon pour chetter dans le rue. »

Un curé intrus se trouvant avec un de ses paroissiens, bon villageois, très-estimé dans son village, et qu'à ce titre, il lui était intéressant pour l'exemple public d'entraîner à son église, lui disait : « Pourquoi ne viens-tu pas à ma

» messe? Je la dis comme tous les autres prêtres.
» Je prononce l'introït au pied de l'autel; je dis
» l'épître, l'évangile, le *credo*, je consacre et fais
» la communion de même. — Tout cela peut
» être, monsieur l'abbé, répondit le bon homme;
» mais, chez nous, aussi il arrive quelquefois
» que les filles font des enfants comme les femmes,
» et nous ne regardons pas cela de même. »

M. P. T. T. N. médecin très-aimable et fort instruit, mais que l'on disait être, comme le célèbre Boerhaave, aussi habile en théorie que malheureux en pratique, plaisantait sur ce qu'on venait de le nommer, sans aucune prétention de de sa part, membre de la société d'agriculture. « Dans l'agriculture, moi, disait-il, qui ne suis » ni arbre, ni plante! Oh! vous êtes trop modeste, » docteur, lui répondit M. M***, connu par » ses ingénieuses reparties : n'êtes-vous pas » fumeterre? »

M. DE MONTAZET, archevêque de Lyon, homme aussi aimable en société, qu'instruit et exact dans les devoirs de son état, mettait beaucoup d'appareil et de dignité dans l'exercice de

ses fonctions. Voulant s'informer par lui-même de l'instruction qu'on donnait dans les couvents aux jeunes pensionnaires, il fit prévenir les religieuses de St.-B., du jour et du motif de sa visite. Rendu à ce couvent avec ses vicaires-généraux et une partie de son clergé, il y fut reçu par la prieure et ses assistantes avec la plus grande cérémonie. On le conduisit dans une immense salle, où étaient rassemblées les autres religieuses et les pensionnaires. Là, on le fit asseoir dans un beau fauteuil, sous un dais, et on lui présenta mademoiselle d'Ir...., jeune personne de six à sept ans, qui était l'idole de ces vénérables nones par son esprit, par sa facilité à apprendre, mais en même temps leur fleau par ses espiégleries. Le prélat, qui était fort lié avec la famille de cette enfant, la caressa beaucoup, et, reprenant ensuite sa gravité épiscopale, se prépara à l'interroger sur les devoirs de sa religion. Les religieuses étaient en foule autour d'elle, et le clergé environnant Monseigneur, il se fit le plus grand silence. « On m'assure, ma chère petite, que vous êtes bien appliquée, et j'imagine que vous savez parfaitement votre catéchisme. (*Révérence modeste de la jeune personne.*) Voyons, répondez hautement, et sans vous troubler, à mes questions. Quelle est la première chose que vous faites

» en vous levant? — Monseigneur, je prends » mon vase de nuit, et je ..... » La gravité de l'archevêque ne put tenir à cette réponse : les éclats de rire partirent de tous les côtés, excepté de celui des religieuses, qui auraient voulu déchirer à coups de fouet la petite espiègle, et dont le prélat eut beaucoup de peine à calmer la colère.

M. Le Monier, premier président de la chambre des Comptes de Dôle, homme aussi austère dans ses principes et même dans ses préventions, qu'implacable dans ses ressentiments, avait une fille unique qui paraissait répondre parfaitement à l'excellente éducation qu'il lui avait donnée. Voulant la marier auprès de lui, sa grande fortune le mettait à même de choisir entre les partis les plus distingués de sa province, et il préféra le comte de Froissard de Bersaillin, officier aux Gardes-Françaises, qui réunissait toutes les qualités personnelles aux grands avantages qu'il pouvait désirer dans son gendre. Les arrangements d'intérêt furent bientôt réglés entre les deux familles, et les paroles données de part et d'autre. Mais M. de Bersaillin, trop honnête pour consentir à ne devoir la main de sa future

qu'à des convenances extérieures, se procura avec elle une conversation particulière, dans laquelle il lui exposa que leur mariage n'ayant été arrêté qu'entre leurs parents, il était trop délicat pour se prévaloir de leur autorité et de sa soumission, si elle y avait la moindre répugnance, si même elle n'avait pas la certitude absolue qu'il pût faire son bonheur, et il lui offrit dans ce cas de se charger lui-même de tous les moyens et du blâme de la rupture, pour lui éviter les désagréments de la sévérité trop connue de son père. Soit que mademoiselle le Monier fût touchée de bonne foi d'un procédé aussi estimable, soit plutôt que dès lors elle méditât les grands éclats d'une aventure romanesque, elle répondit avec grâce qu'elle ne doutait pas de sa félicité dans l'union projetée par ses parents, et qu'elle leur obéirait avec plaisir.

Cependant le jour où l'on devait signer le contrat étant fixé, dans la nuit qui le précéda, madame le Monier couchée dans la même chambre que sa fille, est réveillée en sursaut par le bruit d'une porte qui se ferme. « Ma fille, cria-t-elle » en la voyant levée, vous trouvez-vous mal ? » — Non, ma mère, répondit celle-ci. Le bruit » que vous avez entendu vient de M. de Val- » daon qui a passé la nuit avec moi, et qui s'en

» va. Il a même oublié son chapeau que je vais » lui porter. » La mère effrayée pousse des cris, se précipite après sa fille qu'elle croit dans le délire, et qui court devant elle, appelant hautement son amant, qui ne paraît point. L'arrivée des domestiques, armés de tout ce qu'ils trouvent sous leurs mains, augmente le tumulte, et M. le Monier, qui s'est levé en hâte, instruit par la confusion même, du motif qui la cause, en entendant prononcer un nom qu'il déteste, ordonne à ses gens de se répandre dans les appartements, dans les jardins, et d'arrêter celui qui a eu l'audace de venir l'outrager dans sa propre maison.

Il faut savoir que la haine héréditaire la plus acharnée, et fondée originairement sur des rivalités de places, divisait depuis long-temps les deux familles le Monier et Valdaon, faites d'ailleurs pour être unies sous tous autres rapports.

Mademoiselle le Monier, qui était bien loin, comme on le voit, de partager un tel sentiment, resta impassible au milieu de cette scène orageuse qu'elle crut devoir favoriser ses vues, et qu'elle seule avait préméditée, probablement à l'insçu même de son amant, puisqu'il fut démontré ensuite que cette nuit il n'avait pas paru dans la maison de M. le Monier. Mais aimant passionnément M. de Valdaon dont elle était

également aimée, elle ne douta pas de forcer le consentement de son père par un moyen aussi violent, dont le projet, conçu depuis long-temps, nécessitait peut-être, pour son exécution et sa réussite, la dissimulation peu délicate qu'elle avait employée avec M. de Froissard de Bersaillin, mais n'excusait certainement pas sa conduite irrespectueuse envers ses parents, et la soumettait elle-même dans l'opinion publique à une tache ineffaçable. Dès que le jour parut, M. le Monier fit transporter sa fille dans un couvent, et porta plainte en rapt et séduction contre M. de Valdaon. Ce fut alors que, pour justifier un éclat aussi public, la jeune personne montra autant d'énergie que son père mit d'animosité à poursuivre la condamnation de celui que sa haine aveugle voulait arracher des bras de sa fille pour le traîner à l'échafaud. Elle prit pour avocat un des plus célèbres orateurs du temps, M. Loiseau de Mauléon, qui se distingua plus que jamais par des mémoires intéressants en faveur de celle qui, pour disculper son amant, se chargeait seule du crime de la séduction, et ne craignait pas d'avouer hautement les moyens hardis qu'elle avait employés, pour ramener son père aux voies d'une sage réconciliation et aux droits de la nature. L'éloquence la plus adroite,

la sensibilité la plus touchante, et en même temps les expressions du plus tendre respect pour un père grièvement offensé, et dont il s'agissait de désarmer la colère, sans sacrifier les intérêts de l'amour, firent de ces mémoires l'objet de la curiosité générale. On se les arrachait; et la cause particulière d'une jeune fille de vingt ans parut être celle de la France entière. Le procès fut porté de tribunaux en tribunaux pendant l'espace de plusieurs années. Ce fut en vain que madame le Monier saisit toutes les occasions d'adoucir le ressentiment de son époux. Partagée entre les devoirs que lui imposait un titre aussi sacré, et les sentiments que lui dictait la tendresse maternelle, elle succomba après une longue maladie aux différentes secousses qu'elle eut à éprouver; et une perte aussi douloureuse ne fit qu'aigrir encore plus le caractère impétueux du père, qui en fit un nouveau sujet de reproches à sa fille, et ne craignit pas d'outre-passer dans sa résistance le terme que la loi mettait à son autorité. Enfin intervint arrêt définitif du parlement de Paris, qui, suppléant au consentement paternel, permit le mariage entre les deux jeunes gens alors majeurs, et assigna même une partie des biens du père pour la dot de la demoiselle.

M. le Monier, furieux de l'arrêt qui le condamnait, se remaria aussitôt, dans l'espoir d'avoir d'autres enfants, en faveur desquels il pourrait disposer du reste de sa fortune. Mais ce second mariage, bien loin de lui apporter les consolations qu'il en attendait, ne servit qu'à mettre le comble à ses infortunes. Le comte de Mirabeau trouva le moyen de s'introduire dans sa maison. Abusant de la confiance du mari, dont il avait l'air de partager les anciens ressentiments, il séduisit sans peine une jeune femme, aussi inexpérimentée que romanesque, et l'engagea à fuir avec lui dans les pays étrangers, emportant avec elle ses diamants, ses bijoux, et tout l'or qu'elle put dérober à son époux. Il se retirèrent ensemble à Genève.

On pense que M. le Monier n'hésita pas à réclamer la vengeance des lois contre un crime aussi atroce, et qu'il suivit sa plainte avec toute l'ardeur de l'homme le plus cruellement outragé. Mirabeau fut condamné par contumace au supplice le plus infamant : mais, aidé du crédit de sa famille, il trouva le moyen d'intéresser en sa faveur l'autorité royale, en livrant lui-même sa maîtresse, que l'on vint arrêter à Genève, pour ainsi dire entre ses bras, et qu'on conduisit à Paris, pour y être enfermée par lettre de cachet

dans un couvent. Il eut encore l'adresse de cacher à sa victime cette horrible trahison, et garda la cassette, qui sans doute était le premier objet de ses vœux. Se rendant ensuite en France, selon qu'il en était convenu avec le ministère, il fut mis au château de Vincennes par ordre du Roi, qui voulut bien ainsi le soustraire aux poursuites de la justice. C'est de là que, s'appuyant sur l'insouciance immorale de M. de Maurepas, il établit, sous l'autorisation formelle de ce Ministre, avec sa Sophie (madame le Monier), cette correspondance qu'il a fait imprimer depuis; ouvrage d'un esprit exalté, et que l'homme honnête ne peut lire sans indignation, en voyant profaner les mots d'honneur et de vertu dans une cause aussi odieuse, et par un organe aussi impur.

Les circonstances et la faveur rendirent bientôt au comte de Mirabeau sa liberté, dont il n'usa que pour se montrer fils dénaturé, époux barbare et sujet rebelle. Nommé député aux Etats-généraux par la sénéchaussée d'Aix, on sait comment il justifia tout ce qu'on pouvait attendre d'un pareil choix.

En 1777, temps où l'on commença le superbe édifice de l'église de Sainte-Geneviève à Paris, il courut une petite pièce de vers latins, qui semble avoir été la prédiction des horreurs que l'impiété a produites depuis en France seize ou dix-sept ans après.

Templum augustum, ingens, reginâ assurgit in urbe,
Urbe et patronâ virgine digna domus.
Tarda nimis Pietas, vanos moliris honores!
Nón sunt hæc factis tempora digna tuis.
Antè Deo summâ quàm templum extruxeris urbe,
Impietas templis tollet èt urbe Deum.

Ces vers ont été traduits ainsi qu'il suit:

Il s'élève à Paris un temple auguste, immense,
Digne de Geneviève et des vœux de la France.
Tardive Piété! dans ce siècle pervers,
Tu prépares en vain des monumens divers.
Avant qu'il soit fini, ce temple magnifique,
Les Saints et Dieu seront proscrits,
Par la secte philosophique,
Et des Temples et de Paris.

La comédie des Philosophes, par Palissot, fut jouée à Nancy sous les auspices du roi Stanislas, et imprimée peu après. Cet auteur avait cru pouvoir se permettre sans conséquence de jeter, en excellents vers, un ridicule public sur des littérateurs qui abusaient de leurs talents

pour pervertir les premières bases de la morale et de l'ordre social. Mais il n'en fallut pas davantage pour réunir contre l'auteur cette secte philosophique, qui dès lors formait déjà un corps redoutable. M. Palissot lutta courageusement contre une coalition aussi ardente, et parvint, malgré toutes les oppositions, à obtenir, en 1759, que sa pièce fût jouée sur le Théâtre Français à Paris. Le jour de la première représentation semblait devoir être très-orageux. Deux cabales furieuses se préparaient à combattre, et l'on annonçait hautement le plus violent tumulte. Mais la fermeté du maréchal de Biron sut prévenir tous ces excès. En descendant de sa voiture à l'entrée du spectacle, il appela le sergent de garde, et lui demanda publiquement si le doublement de la garde qu'il avait ordonné était arrivé ? Sur la réponse affirmative, il ordonna que les sentinelles du parterre fussent renforcées, qu'on arrêtat indistinctement ceux qui feraient le plus léger bruit, et ceux qui paraîtraient vouloir le favoriser; il ajouta que, dans le cas où le tumulte augmenterait, une partie du doublement se porterait les armes hautes dans l'orchestre, une autre dans la même attitude sur le premier banc de l'amphitéâtre. « Je serai » dans ma loge, et l'on attendra mes ordres. »

Cette consigne s'étant bientôt répandue dans la salle, la crainte succéda à l'audace, ou plutôt à la fanfaronnade ; et la pièce, écoutée avec tranquillité, ne fut interrompue que par les justes applaudissements qu'elle mérita. Elle eut plusieurs représentations consécutives qui furent entendues avec le même calme, et l'auteur eut la gloire de triompher momentanément de tous les efforts de la rage philosophique.

Ce fut un phénomène bien étrange que l'aveuglement des puissances de l'Europe sur les projets de la philosophie moderne ! On ne peut le justifier que par la fausse idée qu'elles avaient sans doute de l'impossibilité de leur exécution ; car on ne dira pas que ces projets, travaillés dans l'ombre d'un mystère impénétrable, aient été inconnus à ceux qui étaient le plus intéressés à les déjouer. Qu'on lise ce qu'écrivait le roi de Prusse, Frédéric II, à d'Alembert, le 27 octobre 1772, date bien remarquable par son antériorité à tous les forfaits dont cette prétendue philosophie a souillé la fin du dix-huitième siècle. Ce morceau, tracé de la main d'un Souverain que les philosophes se flattaient de compter au nombre de leurs disciples, et qui paraît n'en

avoir pris le masque que pour mieux approfondir leurs plans, imprimé dans ses OEuvres posthumes (t. XI, p. 161), mérite trop d'être généralement connu, pour qu'on omette de le citer.

« Que vous dirai-je d'ici, mandait ce Prince, » sinon qu'on m'a donné un bout d'anarchie » à morigéner ? J'en suis si embarrassé que je » voudrais recourir à quelque législateur ency- » clopédiste, pour établir dans ce pays des lois » qui rendraient tous les citoyens égaux, qui » donneraient de l'esprit aux imbéciles, qui » déracineraient l'intérêt et l'ambition du cœur » de tous les citoyens, et qui ne présenteraient » qu'un fantôme de souverain qu'on mettrait » dehors au premier ordre; où personne ne con- » naîtrait de taxe ni d'impôts, et qui se soutien- » drait de lui-même. Quelque beau que soit ce » gouvernement, je désespère de mon peu de » capacité pour le maintenir sur le pied que vos » savants législateurs (qui n'ont jamais gou- » verné) prescrivent. Enfin, il en arrivera ce » qu'il pourra; et l'on me tiendra compte de » ma bonne volonté, à peu près comme à un » écolier qui veut donner des leçons en l'absence » de ses maîtres, et qui ne les ayant pas assez » bien comprises les rend de travers. »

Ce n'est pas seulement par les armes du ridicule que ce monarque, si profond politique, attaquait des plans aussi funestes, et dont il avait soin d'écarter de lui les horribles conséquences. Il s'expliquait plus ouvertement encore dans le dialogue entre le prince Eugène, milord Marlboroug, et le prince de Lichtenstein, inséré dans la sixième volume desdites Œuvres.

« Les encyclopédistes, dit un des interlocu-
» teurs, sont une secte de soi-disant philo-
» sophes..... A l'effronterie des cyniques ils joi-
» gnent la noble impudence de débiter tous les
» paradoxes qui leur tombent dans l'esprit.....
» Les gouvernements, ils les réforment tous; la
» France doit devenir un Etat républicain.....
» Enfin il ajoute; mon avis serait de leur
» donner à gouverner une province qui méri-
» terait d'être châtiée. »

Dans le temps où la discussion la plus vive s'établissait aux Etats-généraux sur la distinction et les prérogatives des trois ordres, et où toute la France prenait parti sur l'objet qui paraissait alors de la plus grande importance, un masque à un bal à Dijon voulut en faire une plaisanterie. Il se présenta dans la salle avec les cheveux

frisés en rond, une calotte bien luisante et un petit collet avec rabat; habit de couleur, brodé et à paremcnts, veste de drap d'or, le chapeau à plumet et l'épée au côté; des culottes de bure, des bas de grosse laine, et des sabots aux pieds. Cet étrange accoutrement fut généralement remarqué. Le masque s'apercevant que le comte de Mandelot, le regardait attentivement: « Explique, si tu le peux, lui dit-il, » mon habillement. — Oh! rien n'est si clair, » répondit le comte; le clergé n'a pas perdu la » tête, la noblesse fait corps, et le tiers-état est » sur ses pieds. »

M. Landes, avocat estimé au parlement de Dijon, prévit dès le principe de la révolution française une partie des malheurs qui devaient en être la conséquence. Il eut le courage de les exposer dans une petite brochure très-bien faite, intitulée: *Discours aux Velches.* Cet ouvrage, qui le premier démontra par le raisonnement le danger des nouveaux systèmes, eut un cours prodigieux, et attira à l'auteur l'animadversion de ceux qui dans l'Assemblée Nationale avaient pour but la destruction de ce qu'ils appelaient les anciens préjugés. On lança contre lui un mandat d'arrêt,

en vertu duquel il fut emprisonné à Dijon; et ce qu'il y eut de singulier, c'est que cet ordre fut rédigé par les membres même du comité chargé d'établir et de présenter le décret concernant la liberté absolue de la presse. On ne s'en tint pas là : il fut enjoint à la maréchaussée d'amener à Paris, M. Landes avec les fers aux pieds et aux mains. On le transporta donc bien garrotté dans une voiture de poste, dans laquelle se placèrent un exempt et deux cavaliers, nombre bien plus que suffisant pour garder un seul homme, d'autant moins propre à s'évader qu'il était d'une complexion faible, et très-infirme. On se mit ainsi en route ; mais à une lieue de la ville, au tournant d'un bois, douze hommes à cheval bien masqués, et le pistolet en main, se présentent tout à coup, arrêtent la voiture, ordonnent aux gardes de descendre sans résistance, de livrer leurs armes, et de délier le prisonnier qui était d'autant plus étonné qu'il n'avait été prévenu en aucune manière. Trois bons chevaux de relai remplacent ceux de la poste; un des masques se charge de les conduire ; un autre se place à côté du ci-devant prisonnier, et se fait reconnaître à lui pour l'un de ses amis. On prend des chemins détournés, de longs circuits, et les voyageurs,

munis d'excellens passe-ports, arrivent sans aucun obstacle en Suisse, où M. Landes, également estimé des habitants du pays et de ses compatriotes, a vécu plusieurs années du produit de ses ouvrages qui lui ont fourni le moyen de faire subsister son intéressante famille, qui ne manqua pas d'aller le rejoindre dès qu'elle le sut en sûreté.

Cependant le postillon, l'exempt et les cavaliers de maréchaussée, après avoir resté environ trois heures sous la garde des gens masqués, eurent la liberté de retourner à la ville. Là, on dressa un procès-verbal de cet événement, et les autorités locales s'empressèrent d'ordonner des visites domiciliaires chez tous ceux qu'on put soupçonner d'en avoir été les auteurs, ou les complices ; mais les mesures avaient été si bien prises qu'on ne put pas dédécouvrir qu'aucun d'eux se fût absenté pendant cette journée.

Les tristes souvenirs de la révolution, me ramènent naturellement à celui d'un respectable vieillard, dont j'ai déjà parlé, le comte de Mathan, qui a été victime de son amour pour son Roi, et de sa sensibilité sur la défection du

régiment des Gardes-Françaises, dont il était lieutenant-colonel.

A peine M. le duc du Châtelet était-il colonel de ce régiment depuis trois mois, qu'il trouva le moyen de le mécontenter entièrement par des innovations absurdes, et qui faisaient d'autant plus regretter le maréchal de Biron, qui en était l'idole. Les officiers, les sergents, et jusqu'aux simples soldats venaient journellement adresser leurs plaintes à M. de Mathan, comme au seul chef qui, par le poids de ses représentations, pût leur faire rendre justice. Il les écoutait avec autant de bonté que de sang-froid, mais ne répondait pas un mot, quoiqu'il travaillât en secret pour l'intérêt du corps qu'il ne perdait jamais de vue. Il avait en effet écrit à cet égard au Colonel une lettre fort détaillée, et qui paraissait devoir mériter toute son attention. Mais au bout de huit jours, n'ayant pas reçu de réponse, et les plaintes se renouvelant encore plus grièvement par une vingtaine d'officiers qui étaient chez lui : « Messieurs, leur dit-il, je n'ai point » attendu ce moment pour faire part à M. le » duc du Châtelet de vos justes réclamations. » Tout ce que vous pouvez me dire, et dont » je suis assuré par moi-même, est amplement détaillé dans une lettre que j'ai eu l'hon-

» neur de lui écrire il y a plusieurs jours. Il ne
» m'a pas fait celui de me répondre. Veuillez
» passer à mon secrétariat, et y prendre copie
» de la mienne, pour la communiquer à vos
» camarades. Je serais fâché qu'aucun d'eux pût
» douter du zèle que m'inspirera toujours mon
» inviolable attachement pour un corps dans
» lequel j'ai l'honneur de servir depuis près de
» soixante ans, et dont je regarde tous les
» membres comme mes enfants. »

La lettre fut bientôt copiée, et courut de suite tout Paris, de manière que le bruit de cette publicité ne put manquer de parvenir au duc du Châtelet. Deux jours après, le Major du régiment se présenta chez M. de Mathan de la part de ce Colonel pour lui demander une entrevue, à l'effet d'entrer en explication sur une lettre que celui-ci assurait n'avoir pas reçue en original, et dont ont lui avait montré plusieurs copies. Le Lieutenant-colonel se contenta de répondre que l'accès de goutte dont il était attaqué ne lui permettant pas de se rendre chez M. le Duc, il l'attendrait chez lui le lendemain à midi, s'il voulait prendre la peine d'y venir, ce que le Major promit au nom de son de chef, comme y étant autorisé par lui. M. de Mathan exigea la présence de cet officier

à cette conférence, et invita deux des plus anciens capitaines à s'y trouver.

Madame de Mathan, qui connaissait l'impétuosité de son mari quand il s'agissait des intérêts du régiment, lui demanda avec instance de permettre qu'elle se trouvât, au moment de l'arrivée du Colonel, dans le salon qui précédait sa chambre, dont la porte serait ouverte, se proposant d'entamer avec plus de douceur l'objet en discussion, et de lui éviter ainsi le premier choc d'une conversation qui pouvait être trop vive dans le principe. M. de Mathan y consentit, quoique se croyant bien sûr de garder son sang-froid.

Le Duc ne manqua pas de se présenter à l'heure convenue. Il fut annoncé à Madame qui tout de suite entama l'affaire dont il s'agissait. On parla de la lettre : le Duc en nia hautement la réception, quand tout à coup M. de Mathan, qui du fauteuil où il était retenu, entendait ce colloque, s'écria : « Sacreb... monsieur le Duc, » vous l'avez reçue, mes gens ne sont point des » menteurs. » Le Duc crut ne pouvoir mieux répondre à une apostrophe aussi véhémente qu'en prenant le ton de la plaisanterie, et entrant dans la chambre où étaient le Major et les deux capitaines mandés par M. de Mathan : « Quoi,

» M. le Comte, quand je viens faire ma cour à
» Madame, vous êtes assez indiscret pour nous
» écouter! Mais vous avez pu entendre que nous
» commencions à parler d'affaires fort graves,
» et qui nous intéressent vous et moi également.
» Peu importe que j'aie reçu, ou non, votre lettre
» qui ne m'est réellement pas parvenue; mais j'en
» connais le contenu par les copies qui s'en sont
» répandues, et n'ayant pas de plus grand désir
» que celui de satisfaire les vœux du corps dont
» le Roi m'a fait l'honneur de me nommer le
» chef, je viens avec toute la confiance que
» méritent votre sagesse et votre expérience vous
» exposer mes vues et les soumettre à vos con-
» seils et à ceux de ces Messieurs. »

Les esprits s'étant calmés, on débattit assez tranquillement les projets du nouveau chef, qui parut n'y pas tenir avec opiniâtreté. La conférence allait se terminer, lorsque le secrétaire de M. de Mathan entra. « Monsieur, lui dit
» celui-ci, rendez-moi compte de votre com-
» mission en présence de ces Messieurs. —
» M. le Comte, répondit le secrétaire, je me
» suis transporté à l'hôtel de M. le duc du
» Châtelet avec votre postillon. Le Suisse l'a
» parfaitement reconnu pour celui qui y a porté
» votre lettre il y a dix jours, et qu'il adressa

» au valet de chambre. J'ai fait venir ce dernier » qui, sur mon interpellation, n'a pas hésité à » se rappeler que la lettre de votre part lui avait » été remise, qu'il l'avait aussitôt portée à M. le » Duc dans son cabinet, qu'il la lui avait » donnée en présence de MM. *** et ***, et » qu'après l'avoir lue, il l'avait chargé de dire » qu'il enverrait la réponse.

» C'est bon, dit M. de Mathan : M. le Duc, » d'après une explication aussi positive, il me » reste à désirer que vous me procuriez l'occa- » sion de changer d'opinion sur votre compte. »

Le duc du Châtelet se retira, atterré d'une scène dans laquelle il avait joué un si indigne rôle, et ne se pressa point d'exécuter ses promesses. La première effervescence de la révolution s'annonça sur ces entrefaites, et le comte de Mathan, accablé par la défection de ses soldats, qui les premiers donnèrent le signal de la rebellion, ne put survivre à la douleur de voir son Roi abandonné de ceux qu'il devait croire ses plus fidèles sujets.

Il est à remarquer qu'à cette dernière époque M. le duc du Châtelet s'étant déguisé pour retourner à son hôtel, et ayant passé la Seine en bateau, tomba entre les mains d'un parti de grenadiers aux Gardes-Françaises, qui, le

reconnaissant, lui reprochèrent avec amertume d'être la première cause des malheurs et des désordres du régiment, et ajoutèrent : « Nous » vous rendrions justice en vous ôtant la vie ; » mais nous ne sommes ni des bourreaux, ni » des assassins, et nous respectons encore en » vous la qualité de notre chef. C'est à ce titre » que nous allons vous escorter jusque chez » vous. » Ils l'accompagnèrent en effet et le rendirent sain et sauf à son hôtel, où ils refusèrent opiniâtrément de recevoir aucune gratification de sa part.

Peu d'années après, son rang et sa fortune lui imprimèrent le sceau de la réprobation, et il périt victime de la fureur révolutionnaire.

Au mois d'août 1789, époque malheureusement trop célèbre par le délire absurde d'un peuple qui frémissait au seul mot de conspiration, et qui croyait voir partout des attentats contre sa liberté, M. d'Andigné de la Charce, ancien évêque de Châlons-sur-Saône, fut près de devenir victime de cette effervescence qui se dirigeait principalement contre les ministres de l'Eglise. Ce digne Prélat, agé d'environ soixante et douze ans, et ne pouvant plus, à cause

de la faiblesse de sa santé, soutenir le poids de ses hautes fonctions, dont il s'était démis quelques années auparavant, s'était retiré à Paris dans un appartement assez rapproché des Tuileries, où il allait régulièrement se promener seul, tous les matins, à onze heures, ayant bien soin de fuir les places de rassemblement, et toutes les personnes de sa connaissance qui auraient pu l'entretenir de discussions politiques. Après l'exercice modéré qu'il s'était prescrit comme régime nécessaire, il allait se reposer au fond de ce vaste jardin sur un banc, dans un endroit fort solitaire. Là, son grand plaisir était de nourrir des petits oiseaux avec du chenevis dont il portait une poche pleine, et qu'il jetait devant lui. Il les avait si bien accoutumés à ce manége journalier, qu'il s'en rendait des nuées sur les arbres des environs, et qu'ils venaient sans s'effaroucher jusqu'à ses pieds becqueter les grains qu'il leur distribuait en abondance.

Cependant cette manœuvre, répétée si souvent, ne manqua pas d'alarmer certains esprits, qui crurent y voir le plus grand danger pour la sûreté publique, ne doutant pas que ces grains noirs ne fussent de la poudre à canon que l'ecclésiastique semait ainsi pour être ra-

massée par des *aristocrates*, avec lesquels il était sûrement de connivence. On tint conseil sur un fait aussi important, et il fut décidé qu'on prendrait tous les précautions possibles pour surprendre et arrêter cet ennemi redoutable de la patrie. En effet, au coup de midi, sept ou huit gardes nationaux, après avoir bien pris leurs mesures pour arriver ensemble de plusieurs côtés différents, fondent sur lui à l'improviste, et l'entraînent au travers d'une populace furieuse, qui déjà faisait retentir l'air du cri accoutumé : *A la lanterne le calotin....!* On le mène chez un commissaire, qui, sur la dénonciation des gardes interrogea avec une morgue hautaine le malheureux accusé. Celui-ci, qui jusqu'alors avait d'autant moins compris le motif de son arrestation qu'il était fort sourd, se nomma, expliqua très-naturellement le petit divertissement fort innocent qu'il avait coutume de se donner, et dont il n'aurait jamais imaginé qu'on pût lui faire un crime ; et pour prouver la vérité de sa défense, montra les restes de chenevis qu'il avait encore dans sa poche. Le commissaire honteux de sa méprise, lui permit de se retirer; mais ne voulant pas perdre son importance de juge, en présence d'autant de témoins, il lui enjoignit d'être plus

circonspect à l'avenir. Le bon Evêque avouait que cette grave injonction, si plaisante en cette circonstance, l'avait amplement dédommagé des craintes et de l'ennui que lui avait donnés une telle incartade. Cependant, pour ne plus se trouver assujetti à de pareilles épreuves, il se retira dans une maison de campagne qu'il avait achetée auprès de Chantilly, et y vécut fort tranquille au milieu de son intéressante famille, qu'il avait eu soin d'y rassembler pour la soustraire à des persécutions aussi absurdes.

On n'ignore pas avec quelle véhémence l'abbé M..... soutenait aux Etats-généraux la cause dont il était un des principaux défenseurs. A l'une des séances, prononçant avec beaucoup de feu dans la tribune son opinion sur un objet important, il avait à côté de lui le duc de L. R., qui avec très-peu de moyens, souvent bafoué par les deux partis, se faisait gloire d'être d'un système opposé à celui qu'on énonçait alors, et monté sur l'escalier de la tribune, se pressait pour obtenir la parole immédiatement après l'orateur. Celui-ci gesticulant avec vivacité, sans s'embarrasser de ce qui l'entourait : « Prenez donc garde, M. l'Abbé, lui dit le

» Duc assez hautement, vous me donnez des
» coups de pied aux os des jambes. — Monsieur
» le Duc, répondit l'Abbé, du même ton,
» descendez deux marches, vous les aurez dans
» le . . . , et continuant son discours : Je vous
» disais, Messieurs, etc. »

Le comte de Malseigne, officier-général, qui, à la tête des carabiniers, le plus superbe corps de cavalerie qui existât en France, se faisait remarquer particulièrement par une taille de six pieds bien proportionnée, par une figure martiale et imposante, était connu surtout par sa bravoure, et même par sa témérité qui ne lui permettait de croire à aucun danger. Etant dans sa terre en Franche-Comté, à l'époque des insurrections contre les priviléges honorifiques de la noblesse, il apprit que les paysans de son village avaient fait le projet de briser son banc seigneurial après la messe de paroisse. Il se rendit à l'église en grand uniforme, et se vit entouré des plus mutins de l'endroit, dont il ne pouvait manquer d'entendre les murmures et même les menaces. Au moment de l'élévation, où tous les fidèles se prosternent dans le plus grand silence, il se lève, regarde autour de

lui, fixant particulièrement ceux dont il avait entendu les propos, et tirant un grand sabre nu, il s'écrie : « Oh ! mon Dieu, pardonnez-» moi tout le sang que je vais répandre. » A l'instant tout ce qui était derrière lui et sur les côtés se précipite hors l'église, et il y resta, pour ainsi dire, seul.

Au moment de la révolte des carabiniers contre leurs officiers, ne s'en rapportant qu'à lui-même pour aller chercher des troupes fidèles qui l'aidassent à les remettre dans leur devoir, il traversa à cheval devant une haie considérable de mutins, qui tirèrent sur lui presqu'à bout portant, et pas une balle ne le toucha, ce qui les étonna tellement qu'ils le regardaient comme invulnérable, et n'osaient plus l'approcher. Cependant peu après quelques-uns des plus hardis trouvèrent le moyen de le surprendre sans défense, le saisirent et l'entraînèrent dans un cachot, qui, placé de niveau avec une cour, fermé seulement par une grille de fer, semblait être plutôt la loge d'un fou, ou d'une bête féroce, qu'une prison. Ils placèrent en avant de cette grille deux factionnaires que M. de Malseigne accablait de menaces et d'expressions de mépris. « Lâches, leur criait-il, » vous êtes armés et je suis sans défense ; osez » tirer sur votre général, sur l'homme d'une

» toise (c'était ainsi qu'il se plaisait à se nom-
» mer lui-même) ; vous savez que je suis invul-
» nérable ; les balles retourneront sur vous. »
Pendant qu'il parlait ainsi, l'un des factionnaires, à moitié ivre, s'amusant à faire sauter son fusil en l'air, l'arme, mauvaise et mal chargée, partit, se brisa et le repoussa si rudement qu'il fut renversé contre la muraille. Son camarade, saisi d'effroi en le voyant tomber, et attribuant sa chute à la menace qui venait de lui être faite, s'enfuit avec la plus grande vitesse. En ce moment les troupes mandées pour rétablir l'ordre, après avoir repoussé les carabiniers dans leurs casernes, arrivèrent à la prison, et remirent en liberté M. de Malseigne, qui, voyant l'impossibilité de rétablir la discipline dans son corps, partit peu de temps après pour les pays étrangers.

Il s'arrêta quelques jours dans sa terre en Franche-Comté, fit publiquement les préparatifs de son voyage, sans que personne osât s'y opposer ; et affectant de prendre pour son départ le soir d'un grand jour de fête, il se présenta à cheval sur la place de l'église, harangua dans le genre militaire les habitans du village pour leur recommander l'ordre et la tranquillité, leur déclara qu'il laissait sous leur garde son château et ses

propriétés; que si par leur faute il y arrivait quelque détérioration, il les en rendrait tous responsables, et partit en leur présence, accompagné de son fidèle domestique habillé en hussard qui ne le quittait jamais.

Le comte de Malseigne, livré à l'état militaire dès sa plus tendre enfance, ne connaissait guère d'autres principes de morale que ceux de l'honneur, et n'imaginait pas qu'ils pussent s'accorder avec ceux de la religion, sur laquelle il était d'une ignorance profonde. Il fut atteint à Constance en Allemagne d'une fièvre lente, qui, accompagnée d'étourdissements fréquents, faisait d'autant plus craindre pour ses jours, qu'il était plus que sexagénaire. Le respectable évêque de Lizieux prit un prétexte plausible pour aller le visiter, et le préparer d'avance aux devoirs de piété qu'exigeait le danger de son état. Pour ne pas le trop effrayer, il ne fit que le pressentir dans les premières conversations; et lui annonçant que ses occupations ne lui permettaient pas de le voir aussi souvent qu'il le désirerait, il lui demanda permission d'envoyer savoir de ses nouvelles par son grand vicaire, l'abbé Barbelney, le plus digne, comme le plus éclairé des ecclésiastiques qui se trouvaient en cette ville. L'Abbé, bien prévenu par son Prélat, ne s'effaroucha point des

propos militaires du général, le vit assidûment plusieurs jours de suite, et entama enfin avec ménagement le véritable objet de sa mission. « Ah ! je m'attendais, dit M. de Malseigne, » que c'était là le but de vos visites et de celles du » Prélat. Eh bien ! je vais vous parler franche- » ment. Quoique je sache fort peu de choses » sur la religion, je n'ignore pas que son pre- » mier précepte est de pardonner à ses ennemis, » et jamais je ne l'adopterai. Mes ennemis, ce » sont les jacobins : je ne demande à Dieu de » vivre que pour en exterminer la race ; je gar- » derai ce sentiment jusqu'à la mort, et Dieu » qui l'a gravé dans mon cœur est trop juste » pour m'en punir dans la vie éternelle. — Vous » avez raison, Monsieur, repondit l'Abbé : je » pense comme vous, et la religion ne s'oppose » pas plus à votre juste haine qu'à la mienne. » Ce début inattendu étonna d'abord le général, et l'Abbé continua : « Mais dans ces » mêmes jacobins, ce ne sont pas les indi- » vidus, que vous et moi détestons ; nous ne » les connaissons pas ; ce sont leurs péchés, » ce sont leurs crimes également odieux au ciel » et à la terre. Conservez précieusement cette » haine, qui est un motif de plus pour suivre » constamment le chemin de l'honneur et de » la vertu. Plaignons ensemble les malheureux

» qui s'en écartent, et cherchons tous les moyens
» de ne nous trouver ni dans cette vie, ni dans
» l'autre, avec de pareils monstres. Or, vous
» croyez fermement à l'immortalité de l'ame, à
» l'existence du paradis et de l'enfer; vous êtes
» persuadé que le crime ne peut pas être admis
» dans l'un, et qu'il sera éternellement puni
» dans l'autre. Ne rejetez donc jamais ce juste
» sentiment d'horreur que vous avez pour le
» crime : mais aimez les criminels comme
» hommes; priez Dieu de leur accorder un sin-
» cère repentir; pardonnez-leur vous-même,
» comme hommes, du fond de votre cœur; sans
» quoi votre haine elle-même deviendrait in-
» juste; elle mériterait punition, et vous vous
» trouveriez en société dans l'enfer avec ces
» mêmes scélérats morts dans leur péché, et dont
» vous avez bien raison d'abhorrer l'odieux aspect.»

L'idée de pouvoir se trouver en société avec les jacobins fit une impression profonde sur l'esprit du Général qui s'écria: « Ah! d.......
» personne ne m'avait fait un argument de cette
» force, je n'ai rien à répondre, et je me rends. »

Converti une fois sur ce point qui lui paraissait le capital, il fut aisé de le ramener à toutes les vérités de la religion, et quelques mois après il termina sa vie par la fin la plus édifiante.

M. DE LA LUZERNE, évêque de Langres, obligé de s'expatrier, pour avoir refusé en 1791 le serment qu'on exigeait des prêtres fonctionnaires publics, en quittant son diocèse, y laissa les deux stances suivantes :

Ou le serment, ou l'indigence :
Mon cœur, pourrais-tu balancer ?
Adieu pour toujours opulence ;
De toi je saurai me passer.
La barque, sans être dorée,
N'arrive-t-elle pas au port ?
Par les revers l'ame épurée
Vole au Ciel avec moins d'effort.

Autour de moi l'onde écumante
Gronde avec ses flots menaçants :
Calme, je ris de la tourmente,
Et de ses efforts impuissants.
Oh ! mer ! fonds sur moi toute entière ;
Tu ne pourras pas m'engloutir.
Je suis sur la barque de Pierre ;
Elle ne peut jamais périr.

AU milieu des déchirants souvenirs de la révolution, on se reposera avec quelque plaisir sur des traits qui en adoucissent l'amertume, et qui nous démontrent tous les avantages que de respectables Pasteurs peuvent se promettre d'une patience soutenue et de l'activité d'un zèle éclairé par les vrais principes de la religion.

Je ne ferai que rapporter ici le récit qui m'a été fait par des gens dont la véracité ne peut être suspecte, et qui d'ailleurs est confirmé par les témoignages les plus nombreux et les plus authentiques.

Les habitants des montagnes du Lyonnais, presque tous propriétaires aisés, se sont montrés dans tous les temps fidèlement attachés à leurs devoirs civils et religieux. Cependant, longues années avant la révolution, la seule commune de Saint-Martin-en-haut semblait se distinguer par l'humeur farouche et plus qu'intéressée de sa nombreuse population, dont le commerce peu sûr éloignait tous ses voisins, au point que le nom seul d'habitant de ce lieu était, dans l'esprit des autres montagnards, un signe de réprobation.

M. de Castellas, digne parent de celui que la vénération de ses confrères avait placé à la tête du chapitre de Lyon, fut nommé Curé de cette paroisse. L'aspérité du sol, le défaut absolu de toute société, et l'immoralité trop connue des habitants ne furent pas des motifs assez puissants pour lui faire refuser une mission, dont les difficultés lui parurent au contraire un aliment de plus à son zèle pour la cause de la religion. Sachant avec adresse écar-

ter les obstacles ; sans paraître vouloir les forcer, il étonna d'abord ses paroissiens par une patience que rien ne put altérer. Il se rendit l'arbitre de leurs dissensions, le médiateur de leurs querelles domestiques, l'instituteur de leurs enfants, qui, par leur insubordination, avaient fait jusqu'alors le malheur de leurs parents, et parvint enfin en peu d'années à obtenir non-seulement le respect, mais encore la confiance générale par sa douceur, sa piété et ses éminentes vertus. Ses soins assidus, et vraiment apostoliques les ramenèrent tous dans la voie du salut ; et ce ne fut qu'avec la certitude de n'avoir pas une brebis égarée, et de laisser son troupeau sous la garde d'un digne pasteur. M. Gardès son neveu, qu'après avoir régi cette paroisse pendant quinze ans, il passa à celle de Notre-Dame de la Platière à Lyon. M. Gardès marcha sur les traces de son respectable parent ; et tel fut le succès de l'un et de l'autre, dans la direction des œuvres de leur sacré ministère, que depuis long-temps l'opinion générale avait totalement changé en faveur des habitants de Saint-Martin-en-haut, alors aussi justement aimés, et respectés pour leur bonne foi que méprisés auparavant, lorsque les principes de la révolution se portèrent jusque dans

les villages les plus écartés. Mais les mœurs de celui-ci étaient fondées sur une base trop solide pour que la séduction pût y pénétrer.

A cette même époque (1791) on avait demandé la prestation du serment ordonné par l'assemblée législative aux fonctionnaires publics dans le saint Ministère, et M. de Castellas, incapable d'hésiter sur le refus que lui dictait sa conscience, crut pouvoir se retirer avec sûreté auprès de son neveu, aussi ferme que lui dans sa soumission à l'autorité de l'Eglise. Lorsque la nouvelle de l'arrivée de ce vénérable Pasteur parvint à Saint-Martin-en-haut, tous les travaux de la campagne furent suspendus. Ce fut une fête générale parmi les habitants, qui, avec M. Gardès à leur tête, allèrent l'attendre processionnellement aux confins de la paroisse, le ramenèrent sous le dais jusqu'à son ancienne Eglise paroissiale, où ils chantèrent un *Te Deum* avec cette effusion de cœur qui a plus de mérite aux yeux de Dieu que les accents de la musique la plus solennelle. Vieillards, femmes, enfants accoururent recevoir la bénédiction de leur bon Curé : c'est ainsi qu'ils l'appelaient. Eh ! quelle epithète pourrait-on préférer à celle qui, attribuée par excellence à la divinité, annonce la réunion de toutes les vertus !

Cependant l'orage révolutionnaire grondait de plus en plus, et l'on remarquait avec une espèce de fureur les lieux qui cherchaient à s'y soustraire. Bientôt Saint-Martin-en-haut fut signalé comme n'étant point encore *à la hauteur de la révolution*, quoiqu'on y eût organisé selon la loi une garde nationale qui à la vérité ne s'occupait que de la tranquillité intérieure, et ne se mêlait point de discussions politiques. On envoya de la ville de Lyon deux gardes nationaux pour prendre des informations positives sur l'esprit de ce canton. Ils se présentèrent un dimanche dans le village : mais ne tardant pas à s'apercevoir de l'émotion qu'y causoit leur présence, ils ne multiplièrent pas des questions qui dès le principe avaient été fort mal accueillies, et retournèrent à la ville rendre compte de la tranquillité insultante qui régnait parmi ces montagnards. Il n'en fallut pas davantage pour exciter des motions violentes dans des assemblées qui ne respiraient que le trouble et la discorde. Il fut décidé qu'on enverrait cinquante hommes de la garde nationale, pour mettre, selon l'expression du temps, ce pays-là *au pas*. Le détachement part, plein de ce zèle féroce qui était l'esprit du moment, et qu'on avait encore cherché à échauffer par l'espoir d'un succès aussi

facile que glorieux. Les deux ou trois premières lieues se firent avec beaucoup d'activité : mais on rencontra quelques voyageurs qui, s'informant de la destination de cette troupe, crurent devoir avertir qu'ils avaient vu les paysans bien armés attendant dans les défilés de leurs montagnes ceux qui viendraient les attaquer. Cette nouvelle commença à ralentir un peu l'ardeur de la marche : mais l'amour-propre l'emporta sur la crainte, et on alla encore en avant. A une lieue plus loin le rassemblement des montagnards paraissait pleinement confirmé par le rapport unanime des passants, chacun dès lors n'écouta plus que sa prudence. Le désordre se mit dans la troupe et on se hâta de retourner à Lyon.

Cependant les dignes Pasteurs de cet excellent troupeau sentirent que leur présence serait un prétexte de plus à la fureur des malveillants, et prirent avec regret la résolution de se retirer. Ils assemblèrent leurs paroissiens, firent part de leur détermination, et des sages motifs sur lesquels elle était fondée. Ils les exhortèrent à persévérer dans la pureté de leurs sentiments, et leur indiquèrent les moyens de se soutenir dans leurs principes de religion et de piété malgré la privation où ils allaient se trouver de tous se-

cours spirituels. On concevra aisément combien ces adieux durent être touchants, et combien il fut versé de larmes au départ de ces respectables Curés, qui quittaient une famille chérie, dont tous les membres se regardaient comme leurs enfants. Mais la semence jetée sur une bonne terre avait fructifié. Aucun prêtre intrus, ou assermenté, n'a pu, malgré les forces armées qu'on a employées plusieurs fois pour leur installation, parvenir à excercer son ministère en ce lieu. La crainte des persécutions, les persécutions même, et on ne les a pas épargnées, n'ont pu forcer ces honnêtes habitants à dévier de la voie précieuse et sûre qui leur avait été tracée. La Religion seule a su leur inspirer le mépris des plus grands dangers, dès qu'il s'agissait de secourir les malheureuses victimes de l'oppression. Armés d'un aussi puissant motif, on les a vus se rendre individuellement à Lyon pour porter des aliments et des provisions de toute espèce à ceux avec qui ils pouvaient avoir la moindre relation, dans le temps où les propriétaires les plus fortunés de cette déplorable cité gémissaient dans les fers et dans les horreurs de la famine. Obligés souvent, pour se mettre à même d'exercer cette pieuse bienfaisance, de se mêler parmi les cannibales qui dévoraient

le sang de leurs victimes, ils entendaient leurs exécrables vociférations, leurs complots de pillage, les rapportaient avec douleur à leurs compatriotes, et se rassemblaient pour fléchir en leur faveur la justice divine si justement irritée.

Lorsque la tourmente révolutionnaire parut un peu se calmer, leur premier soin fut d'exprimer leur reconnaissance à la bonté céleste qui les avait protégés, et ils crurent ne pouvoir mieux signaler ce sentiment, qu'en formant à leurs frais dans leur commune, et sous les auspices des vicaires généraux administrant le diocèse de Lyon, un petit Collége où nombre de jeunes élèves destinés à l'état ecclésiastique recevaient l'éducation la plus pieuse. Mais bientôt le local ne pouvant suffire à l'extension rapide que prit cet établissement, dont les élèves étaient forcés de se disperser chez les différents habitants, il fut réuni aux autres colléges du diocèse, et cette fondation, aussi pieuse par son seul motif, qu'utile par sa nature, a été remplacée par une congrégation de sœurs des petites écoles entretenues aux frais de la commune.

Les ames sensibles n'apprendront pas sans intérêt qu'on a nommé, pour desservir cette même paroisse de Saint-Martin-en-haut, un excellent Pasteur qui, par son zèle, ses vertus

et ses talents, se montre bien digne de remplacer MM. de Castellas et Gardès, morts il y a quelques années dans les pays étrangers, et dont la mémoire vivra éternellement dans un lieu qui leur a dû le plus grand des bienfaits, celui d'un sincère retour à la Religion.

Ce n'est pas sans raison qu'on a blâmé M. de Malesherbes sur sa prédilection marquée pour la philosophie moderne pendant la courte durée de son ministère. Mais le grand caractère qu'il a montré dans le temps où il était l'un des premiers magistrats du royaume, la fermeté avec laquelle il s'est illustré à la fin de sa carrière, en se chargeant de la défense du malheureux Monarque dont il était devenu l'ami; enfin, la rétractation authentique de ses erreurs, qui ne furent jamais que celles de son esprit, peuvent bien effacer quelques torts, et l'on ne pensera jamais à ses derniers momens sans respecter la mémoire d'un homme dont le nom sera à jamais gravé dans le cœur de tous les vrais Français.

Si l'on ne savait quelle est la différence de la marche du bel esprit et de celle du génie, on serait étonné de la modestie et de la simplicité qui semblaient envelopper tant de rares qualités.

Cette existence sans prétentions lui assurait l'attachement de tous ceux qui le connaissaient, et lui a procuré quelquefois des scènes assez originales.

Voyageant en Suisse, après avoir renoncé volontairement aux affaires, et se trouvant, sans aucune suite, dans un petit village, au milieu des montagnes, il montra quelque envie de visiter le temple des protestants, et le pasteur du lieu, qui parlait très-bien français, le lui ouvrit aussitôt, et le conduisit obligeamment partout, répondant avec honnêteté à ses remarques et à ses questions. Mais étonné de trouver dans un voyageur aussi simplement mis, un homme instruit, et qui s'exprimait avec autant de facilité, il lui demanda d'où il était, et quelle était sa profession. « Je suis Français, répondit M. de Malesherbes, et peu de temps avant mon départ, » j'étais ministre en France. » Cette qualification ne laissa pas douter au pasteur qu'il ne fût son collègue; les ecclésiastiques, dans cette religion, portant le titre de Ministres. « Ah! dit-il, je me » félicite de cette heureuse rencontre; mais je » ne souffrirai pas que mon confrère dîne à l'au» berge : j'espère que vous viendrez partager » mon frugal repas. » M. de Malesherbes qui ne voulut pas l'humilier en le faisant apercevoir de

sa méprise, accepta la proposition avec la même franchise qu'elle lui avait été faite; et se rendit au presbytère. Pendant et après le dîner, la conversation roula entr'eux sur la religion, la morale, et même la politique, et le pasteur n'eut pas lieu de se détromper sur la première idée qu'il avait prise de son hôte, dont la bonhomie lui plaisait infiniment. Cependant, lui ayant demandé son nom, il resta d'autant plus étourdi d'apprendre que celui qu'il avait traité si familièrement, était M. de Malesherbes, qu'ayant voyagé en France pendant son ministère, il avait entendu parler généralement de lui avec tous les éloges et l'enthousiasme qu'il méritait. Il voulut se confondre en excuses; mais M. de Malesherbes le serrant dans ses bras, l'assura de toute l'amitié qu'il lui avait inspirée, le priant de disposer de lui dans toutes les occasions où il pourrait lui être de quelque utilité; et, pour lui prouver le plaisir que lui avait fait une réception aussi loyale, il accepta sans se faire presser, un lit dans le presbytère, d'où il partit le lendemain; il n'a pas manqué depuis d'entretenir une correspondance suivie avec le pasteur, sous prétexte de se procurer différentes plantes de la Suisse, pour cultiver dans un jardin dont il faisait ses délices, en

s'y appliquant uniquement à l'étude de la botanique.

Quand on demandait à M. de Malesherbes pourquoi il avait quitté le ministère de la maison du Roi, dont une partie essentielle était la haute police de la capitale, il répondait avec autant de franchise que de gaîté : « Que voulez-vous? J'étais » dégoûté de vouloir le bien et de ne pouvoir » jamais le faire; tous les mauvais sujets étaient » protégés, tous les honnêtes gens étaient pro- » tecteurs : je n'ai jamais mis la main sur un dé- » crotteur, que je n'aie trouvé derrière un duc » et pair pour le soutenir. »

M. DE SAINTE-FOY, mousquetaire, auteur des Essais sur Paris, et de plusieurs jolies petites pièces de théâtre, avait pour se battre une passion bien malheureuse; car il était rare qu'il mît l'épée à la main sans être blessé. Il est peu de recueils d'anecdotes qui ne citent différents traits de son étourderie qu'il serait inutile de répéter ici. Je me contenterai d'en rapporter un que je crois moins connu.

Il prit un jour en guignon un homme qu'il trouva dans une société, et qu'il ne connaissait

point, mais dont le sang-froid l'impatienta d'autant plus qu'il le jugea affecté, et le regarda comme une satire amère de sa vivacité. Il se crut offensé, demanda son adresse, et lui annonça tout bas qu'il irait le trouver le lendemain matin, voulant *avoir affaire* avec lui. En effet, il se présente chez lui le lendemain, à la pointe du jour: il est accueilli très-froidement, mais poliment par celui qu'il regarde comme son adversaire, et qui lui propose une tasse de chocolat. Sainte-Foy répond qu'il n'est point venu pour cet objet, mais pour l'engager à sortir avec lui. « — Volon-
» tiers, Monsieur; mais avant de sortir, je prends
» toujours une tasse de chocolat; c'est ma coutume,
» et si vous voulez, nous déjeunerons ensemble.—
» A la bonne heure. » Et Sainte Foy se résigne à prendre du chocolat. Ils sortent ensemble, passent devant une église, et le compagnon de Sainte-Foy y entre. « Mais, Monsieur, à quoi pensez-
» vous donc? Allez-vous entendre la messe?
» — Oui, Monsieur, je ne sors jamais sans en-
» tendre la messe; c'est ma coutume. — Eh bien,
» Monsieur, entendons la messe, dit Sainte-Foy,
» qui voulut voir jusqu'à quel point cet homme
» porterait sa froide goguenarderie. » La messe finie, ils sortent, traversent ensemble le jardin des Tuileries, et lorsqu'ils sont au pont tour-

nant, l'homme retourne sur ses pas. « Eh, Mon-» sieur, qu'est-ce que vous faites? Quelle est » donc cette nouvelle fantaisie? — Monsieur, » je fais tous les matins deux tours dans la grande » allée; c'est ma coutume. — Oh! j'espère que » vous voudrez bien en changer aujourd'hui, et » venir avec moi aux Champs-Elysées. — Non, » Monsieur, ce n'est pas ma coutume. — Com-» ment, vous refusez donc de vous battre avec » moi! — Me battre! Monsieur; je vous assure » que je n'en ai point d'envie; ce n'est pas ma » coutume: je suis maître aux comptes, je ne » porte une épée que pendant les vacances, et » ne me sers que de ma plume : vous m'avez » parlé *d'une affaire* avec moi, et j'attendais » qu'il vous plût d'entrer en matière. » Sainte-Foy bien convaincu alors que le sang-froid de l'homme qu'il avait provoqué si mal à propos était très-naturel, et qu'il avait eu tort de lui supposer l'intention de l'offenser, fut obligé de retourner chez lui, fort honteux de n'être pas entré en explication dès le premier moment, et de s'être attiré ainsi la punition plaisante que méritait sa ridicule susceptibilité.

On trouvera sans doute fort extraordinaire que le même homme qui recherchait si étourdiment les occasions de se battre, ait déclamé

hautement contre la fureur absurde des duels, dans ses Essais sur Paris (*t.* 1, *p.* 248.). On peut en conclure qu'on serait souvent trompé en jugeant du caractère d'un auteur par ses écrits.

Mademoiselle Phil....., descendante du célèbre banquier de ce nom, âgée de plus de quarante ans, et ayant renoncé au mariage, avait conservé toute la naïveté de l'enfance, ce qui la rendait souvent le plastron des plaisanteries d'une société aimable où elle allait habituellement.

Deux personnes causant tout bas en sa présence, elle eut la curiosité de s'approcher et de demander le sujet de la conversation. « Nous » parlions, dit l'un d'eux, de choses qu'une » jeune fille ne doit pas entendre. — Ce que » vous dites là, Monsieur, est fort déplacé, ré- » pondit-elle d'un air piqué; apprenez que je ne » suis fille que de nom. »

Se trouvant par la mort de son frère en possession d'un vignoble considérable, elle voulut, selon qu'on y était obligé par la loi, faire la déclaration de la quantité de vin qu'avait produit sa récolte. Elle demanda à quelqu'un de sa société à qui il fallait s'adresser pour remplir cette formalité? On lui indiqua malicieusement le recteur des cas for-

tuits, c'est-à-dire, l'homme chargé de recevoir et enregistrer les aveux de grossesse. C'était un vieillard assez bourru, qui, en la voyant paraître, lui demanda d'un ton brusque : « Que » voulez-vous ? — Monsieur, je viens faire ma » déclaration. — Vous! à votre âge! — Eh, » pourquoi pas à mon âge? Fallait-il vous en- » voyer à ma place un enfant ? — Point de » sottes plaisanteries; venons au fait. De qui te- » nez-vous cela? — De mon frère. — Com- » ment, malheureuse, de votre frère! — Que » veulent dire ces termes-là: Quoi, vous m'in- » sultez! » La conversation continua ainsi très-vivement en quiproquos de part et d'autre, et ce ne fut qu'après un peu de modération des deux côtés qu'on parvint à s'entendre, et que mademoiselle Phil.... fut convaincue du tour perfide qu'on lui avait joué.

Le maire du petit village de Talans en Bourgogne, avait, à ce titre, droit de séance aux Etats de la province, et celui de manger à la table du Prince, lorsqu'il venait présider aux Etats. Celui qui possédait cette place était un bon paysan d'assez mince apparence, mais ne manquant pas d'un certain esprit; d'ailleurs,

ſort content de jouir de sa prérogative. Les jeunes pages qui servaient à table imaginèrent de s'amuser à ses dépens. A mesure qu'on mettait quelques mets sur son assiette, celui qui était derrière lui la lui enlevait avant qu'il eût eu le temps d'y toucher, et lui en donnait une vide. Ce petit divertissement, qui le faisait rester à jeun au milieu d'une excellente table, commençait à l'ennuyer. On venait de lui servir une aile de faisan, et on allait la faire disparaître, lorsqu'il donna un coup sec du manche de son couteau sur les doigts du petit espiègle qui retira bien vite la main. Le prince qui était jeune, et qui s'était amusé de cette plaisanterie, sans faire semblant de la voir, lui dit : « Qu'est-ce donc » que cela, monsieur le Maire, vous battez mes » pages! — Oh, non, Monseigneur, répondit-» il; je leur apprends à lire : ils prennent des *L* » (ailes) pour des *O* (os). » Le Prince rit beaucoup du calembourg, et fit cesser le badinage.

M. DE LA TOUR-VIDAUT, conseiller d'Etat, renommé par ses talents, par son intégrité, et jouissant d'une grande fortune, ne pouvait à tant de titres échapper à la faux révolutionnaire.

Il fut arrêté avec sa mère âgée de quatre-vingt-quinze ans, aveugle, sourde, infirme, et conduits ensemble à l'échafaud. « Où me mènes-tu, » mon ami, lui disait cette respectable femme? » — En Paradis, ma mère, » lui criait ce malheureux fils, qui perdit la vie immédiatement après elle.

Les protestations du parlement de Paris contre les horreurs qui se commettaient à cette époque furent un crime irrémissible aux yeux de ce tribunal de sang, qui avait juré la destruction de tout ce qui portait le caractère de l'honneur et de la vertu. Les Magistrats qui avaient signé cet acte, et qui ne purent échapper aux recherches que l'on fit d'eux dans toute la capitale, furent immolés à la vengeance des factieux. M. Sallier, conseiller au Parlement, et l'un des signataires, eut le bonheur d'être averti d'avance qu'on devait l'arrêter, et n'eut que le temps de se sauver dans les pays étrangers, sans pouvoir prévenir personne de son départ. Mais sur la ressemblance de nom, et sans prendre de plus amples informations, on alla saisir son respectable père, président à la cour des aides, vieillard septuagénaire, et on le traduisit devant

ces juges qui ne cherchaient que des victimes. Là on lui montre les protestations au bas desquelles était son nom, et on lui demande s'il reconnaît cette signature? C'était celle de son fils dont il ignorait la fuite. Le Président n'hésite pas à se sacrifier dans l'espoir de lui sauver la vie, et répond affirmativement. Interrogé quel a été son motif, il dit qu'il n'a rien à se reprocher en suivant l'impulsion de sa conscience. Une telle réponse fut l'arrêt de sa condamnation. Il fut traîné à l'échafaud, et périt courageusement avec la satisfaction de donner le plus grand exemple de l'amour paternel.

Le sang-froid avec lequel tant d'innocentes victimes allaient à la mort, la piété qui a caractérisé les derniers moments d'une foule d'autres, adoucissent en quelque sorte le souvenir ineffaçable d'une époque aussi funeste. Mais il est peu d'exemples d'une tranquillité pareille à celle de M. de Montjourdain qui, apprenant qu'il était condamné par le tribunal révolutionnaire à périr le lendemain, composa et adressa dans le jour à sa femme les vers suivants, bien connus dans le temps, mais que je ne me rappelle pas avoir vus dans aucun recueil.

L'heure avance où je vais mourir ;
L'heure sonne, et la mort m'appelle :
Je n'ai point de lâches désirs ;
Je ne fuirai point devant elle.
Je meurs plein de foi, plein d'honneur :
Mais je laisse ma douce amie
Dans le veuvage et la douleur.....
Ah! je dois regretter la vie.

Demain mes yeux inanimés
Ne s'ouvriront plus sur tes charmes.
Tes beaux yeux à l'amour fermés
Demain seront remplis de larmes,
Le froid glacera cette main
Qui m'unit à ma douce amie ;
Je ne vivrai plus sur ton sein.....
Ah ! je dois regretter la vie.

Si j'ai dix ans fait ton bonheur,
Garde de briser mon ouvrage,
Donne un moment à la douleur ;
Donne à la raison ton bel âge ;
Qu'anciens souvenirs à leur tour
Viennent rendre à ma douce amie
Des jours de paix, des nuits d'amour.....
Je ne regrette plus la vie.

Si le coup qui m'attend demain
N'écrase pas mon triste père,
Si l'âge, l'ennui, le chagrin,
N'enlèvent pas ma tendre mère,
Ne les fuis pas dans leur douleur :
Sois à leur sort toujours unie.
Qu'ils me retrouvent dans ton cœur ;
Ils aimeront encor la vie.

On a peine à concevoir que le plus tendre sentiment ait pu dicter de pareils vers en un

moment aussi cruel. Mais n'est-il pas plus inconcevable encore que ce même homme ait adressé ce jour-là à ses amis les stances suivantes d'un genre bien différent, et dont la gaîté présente un contraste si frappant avec la situation de celui qui les composa !

A MES AMIS.

Je vous quitte donc pour toujours :
Il faut renoncer à la vie.
Adieu plaisirs, adieu beaux jours,
Qu'avec quelque peine j'oublie.
Mais j'ai mon passe-port : demain
Je prends la voiture publique,
Je vais porter mon front serein
Sous la faux de la république.

Mes tristes et chers compagnons,
Ne plaignez pas mon infortune :
C'est dans le temps où nous vivons
Une misère trop commune.
Dans nos gaîtés, dans nos ébats,
Toujours chantant, toujours en fête,
Mes amis, ne m'avez-vous pas,
Fait quelquefois perdre la tête ?

Quand au milieu de tout Paris,
Par un ordre de la patrie
On me roule à travers les cris
D'une multitude étourdie,
Qui croit que de sa liberté,
Ma mort assure la conquête....
Qu'est-ce autre chose en vérité
Qu'une foule qui perd la tête !

M. ROUCHER, auteur du joli poëme des Mois, ne montra pas moins de tranquillité que M. de Montjourdain dans la même circonstance. Conduit au tribunal révolutionnaire, condamné à périr le lendemain, et ramené dans la maison d'arrêt, il pria un de ses amis, prisonnier comme lui, qui avait beaucoup de talent pour la peinture et la ressemblance, de faire son portrait. L'ouvrage achevé, il l'envoya à sa femme et à sa fille avec les quatre vers suivans :

> Ne vous étonnez pas, objets chéris et doux,
> Si quelqu'air de tristesse obscurcit mon visage :
> Lorsqu'un savant crayon dessinait cette image,
> J'attendais l'échafaud et je pensais à vous.

M. FENOUILLOT, magistrat également distingué et estimé à Besançon, livré entièrement aux devoirs de son état, et ne se mêlant point de discussions politiques, n'avait pas cru que la proscription révolutionnaire pût l'atteindre dans la tranquillité dont il jouissait. Cependant, quoiqu'il n'eût pas quitté cette ville, quoiqu'il s'y montrât publiquement, il y fut inscrit sûr la liste des émigrés. En vain protesta-t-il contre un faux aussi matériel ; en vain, pour constater sa présence, passa-t-il plusieurs actes par-devant notaire : il ne put parvenir à faire effacer cette

inscription. Obligé enfin de se soumettre au bannissement qu'on lui imposait sous des formes aussi extraordinaires, il fallut qu'il abandonnât son intéressante famille dans laquelle il mettait son bonheur, et qu'il se transportât dans les pays étrangers, où il vécut plusieurs années du produit de ses travaux littéraires. Mais pendant son absence, les malheurs domestiques les plus cruels pour une ame honnête et sensible, se réunirent pour lui enlever la plus grande partie des objets qui avaient été jusqu'alors ceux de son estime et de ses affections. Il les ignora long-temps, et n'en fut instruit qu'au moment où le retour de la tranquillité publique lui permit de revenir en France. Dès lors il n'hésita pas à renoncer à la patrie qu'il avait quittée auparavant avec tant de regrets, et qui ne pouvait remettre à présent sous ses yeux que le spectacle et les souvenirs les plus déchirants. Il vint s'établir à Lyon, où il se voua à la profession d'avocat, avec des talents qui lui attirèrent bientôt une célébrité digne de la noblesse avec laquelle il exerçait l'état le plus honorable pour celui qui sait en apprécier les devoirs.

L'un de ses premiers débuts dans cette carrière dont il connaissait parfaitement la théorie (ayant exercé long-temps les fonctions d'avocat

du Roi dans le tribunal où il avait siégé), en lui conciliant l'estime des juges et l'enthousiasme du public, ne laissa pas douter du succès avec lequel il soutiendrait la réputation que ce moment lui assura. Chargé de défendre la cause d'un mari qui réclamait contre le divorce qu'avait obtenu sa femme en son absence, il s'y porta avec d'autant plus d'intérêt qu'il trouva dans la situation de son client une grande conformité avec la sienne propre. Le public, toujours avide de ces sortes d'affaires, et de la malignité qui dans ces occasions ne manque pas d'alimenter les plaidoyers des deux parties, s'était rendu en foule à l'audience. Mais on fut très-étonné de voir prendre à M. Fenouillot une marche absolument opposée à celle des sarcasmes et des injures par lesquels les avocats ordinaires semblent mendier avec bassesse des applaudissements que l'esprit satirique n'accorde que trop souvent à la méchanceté, et qui répugnent toujours à la délicatesse. Après avoir établi avec clarté et précision les moyens de droit qui devaient assurer le succès de sa demande, il démontra que le malheur des circonstances avait seul produit et prolongé l'erreur d'une femme trop honnête pour ne pas respecter, dès qu'elle serait éclairée, l'indissolubilité

des liens religieux et sociaux qu'elle avait volontairement contractés ; trop attachée à ses devoirs pour se dévouer au soupçon d'avoir eu seulement la pensée de les enfreindre, trop sensible enfin pour ne pas partager intérieurement la tendresse d'un époux qui ne réclamait le secours des lois, que pour avoir le droit de s'occuper uniquement du bonheur d'une épouse adorée, et si digne de l'être par ses vertus, ses grâces et la conduite la plus exemplaire. En terminant son discours, dicté d'abondance par l'effusion du plus vif sentiment, il s'exprima avec tant de chaleur sur la félicité d'une union sanctifiée par la Religion, les lois et l'honneur, que plusieurs fois ses sanglots étouffèrent sa voix, et qu'il arracha des larmes aux juges et à tout son auditoire. Il gagna pleinement son procès ; mais il obtint encore un triomphe bien plus flatteur, lorsque la jeune femme, qui avait assisté à la séance, vint se jeter publiquement tout en larmes entre ses bras, et le remercier de l'avoir rendue à ses devoirs et au bonheur en plaidant contre elle. Dès le lendemain il reçut la visite des deux époux réunis, qui ne se disputaient plus que sur les moyens de mieux lui exprimer leur reconnaissance.

Lorsque le monstrueux décret qui ordonnait la destruction absolue de tous les signes extérieurs de la religion fut publié, un jeune maçon, dans le petit village de Saint-Germ... de J... en Bugey, se montra le plus ardent à exécuter cette exécrable loi. Il se rendit tout de suite à l'Eglise paroissiale avec les instruments de son métier, et se hâta de démolir les Autels, de briser les ornements et tout ce qui avait quelque rapport au culte sacré dans lequel il avait été élevé. Parvenu dans une Chapelle latérale; il y trouve une vieille femme du village, à genoux, et priant Dieu avec la plus fervente piété. « Ah! malheureux, » lui dit-elle, oublies-tu que c'est ici le temple » du Seigneur, et que Dieu te voit? — Oh que » non, répondit-il, il n'y prend pas garde: il » n'y a que ces deux petits bambins (en mon- » trant un tableau sur lequel étaient représentés » deux anges) qui me regardent; mais je vais » bien les empêcher de me voir. » En même temps il décroche avec force le tableau, prend son ciseau, et perce les yeux des deux Anges. Quatre ans après, cette homme s'est marié; son premier enfant est venu au monde, annonçant une imbécillité absolue, entièrement aveugle, et n'ayant que des paupières extrêmement mobiles qui, en s'élevant, laissaient voir un creux

profond à la place du globe de l'œil. Son second enfant, né dix-huit ou vingt mois après, est venu affligé de la même conformation au moral et au physique. La malheureuse mère, devenue enceinte pour la troisième fois, était dans la plus grande désolation : cependant elle a mis au monde un enfant bien constitué, et paraissant jouir parfaitement de tous ses sens.

Cet événement, tout extraordinaire qu'il est, n'est pas peut-être si étonnant que l'insouciance générale, ou la fausse politique, qui n'a pas permis jusqu'à présent de constater authentiquement un fait connu dans tout le pays, dont les preuves vivantes existent probablement encore, et existaient sûrement il y a trois ans; fait qui doit confondre l'incrédulité, si on le regarde comme un monument de la justice divine, ou être soumis au plus sévère examen si, le considérant philosophiquement, on veut l'attribuer à des causes purement physiques, que l'orgueil humain invoque trop souvent à l'appui de son ignorance, et qu'il ne peut ni expliquer, ni définir d'une manière satisfaisante pour la saine raison.

Dans le temps où toutes les personnes qui possédaient des richesses et des places éminentes

crurent devoir se soustraire par la fuite à la persécution révolutionnaire, M. d'A..... qui, en raison de son immense fortune et des fonctions importantes qu'il avait exercées, pouvait être plus que tout autre en butte à l'animadversion populaire, passa à Londres avec environ trois millions d'argent effectif, qu'il plaça bien solidement, et qu'il ménageait avec autant de parcimonie que s'il eût été dans la détresse.

Un de ses malheureux compatriotes avec lequel il avait été particulièrement lié à Paris, et qui ne pouvait pas ignorer son opulence, se trouvant dans un besoin pressant d'argent, crut ne pouvoir mieux s'adresser qu'à lui pour emprunter une somme de cinquante louis. M. d'A. . . . . le fait entrer dans son cabinet, de l'air le plus affable, ouvre son secrétaire, en tire un grand registre; et lui disant qu'il est juste de mettre toujours ses affaires en ordre, il écrit en sa présence, en se dictant lui-même tout haut: *Le... du mois de.... M.*** m'a demandé à emprunter la somme de cinquante louis, ci....* 1200 *l.* Le demandeur, d'après ce préambule dont il supporta aisément l'ennui, ne doutait pas que l'argent ne fût compté à l'instant: mais M. d'A. . ., lui montrant plusieurs feuilles de son registre remplies de diffé-

rents noms et de différentes sommes plus ou moins fortes, ajouta : « Vous voyez, mon » cher ami, quelle confiance j'ai en vous : » tenez, voilà les noms de tous ceux qui ont » voulu m'emprunter de l'argent. Voyez où » j'en serais réduit, si je n'avais pris le parti » de les refuser tous ? J'espère que vous ne me » saurez pas mauvais gré de vous traiter comme » MM. *** et *** qui m'assuraient être dans le » même cas que vous, et qui ont cependant » pu se passer de moi. » En disant cela, il referma son registre, son secrétaire, et accabla de politesse le demandeur, qui ne lui témoigna pas moins son mécontentement sur un pareil procédé, et le publia hautement.

M. d'A..... se présenta un matin dans cette même ville, avec une vieille perruque, enveloppé de la plus mauvaise redingote, chez un célèbre dentiste, auquel il demanda de lui faire un ratelier postiche, le sien étant usé de manière à craindre de ne pouvoir bientôt plus s'en servir, et s'informa du prix qu'il mettait à cette opération. « Vingt-cinq guinées, répondit le » dentiste. A ce mot, M. d'A..... se met à gémir. — Et où voulez-vous qu'un malheureux » émigré français trouve cette somme ? — Ah ! » Monsieur, vous êtes émigré et malheureux,

» reprit le dentiste ; alors c'est bien différent.
» Je sais ménager l'infortune, et dans ce cas-
» là je ne demande que mes déboursés qui
» sont de trois guinées. Si cela vous convient,
» revenez dans huit jours, et ce que vous de-
» mandez sera fait. » M. d'A..... accepte bien vite et se retire très-content. Il est rencontré sur l'escalier par un homme qui montait chez le dentiste, et qui en arrivant dit à ce dernier : « Vous venez de recevoir la visite d'un Fran-
» çais bien riche, M. le comte d'A..... — Quoi !
» c'est le comte d'A....., celui qui est sorti de
» France avec trois millions ! Il m'a bien
» trompé ; il s'est donné ici pour un malheu-
» reux émigré ; mais je n'en serai pas la dupe.
» Il doit revenir dans huit jours, à cette
» même heure-ci ; trouvez-vous chez moi,
» et vous serez témoin d'une scène assez sin-
» gulière. » M. d'A..... ne manqua pas en effet d'arriver au jour marqué. Le dentiste le reçoit fort poliment ; lui fait voir son ouvrage qui était parfait, déchausse son ancien ratelier, le brise sur une table d'un coup de marteau, pour montrer combien il était mauvais, et avant de replacer l'autre, lui dit : « Vous vous rappelez
» sans doute nos conventions ; je me fais tou-
» jours payer d'avance. Avez-vous apporté les

» vingt-cinq guinées ? — Mais nous ne sommes » convenus que de trois. — Oui, quand je » croyais avoir à obliger un malheureux émi- » gré ; mais sachant que je parle à M. le comte » d'A....., qui est très-opulent, j'espère qu'il ne » sera pas moins juste, et je le crois inca- » pable d'abuser de ma bonne foi. Au surplus, » M. le Comte, si cela ne vous convient pas, » vous êtes le maître de reprendre votre ancien » ratelier, et de vous adresser à quelqu'autre » Artiste. »

M. d'A..... se trouvait sans ratelier, le sien ne pouvant plus se remettre en place. Il eut beau se lamenter, il fallut en passer par là, et donner les vingt-cinq guinées, au moyen desquelles l'opération fut faite.

En 1794, un émigré français se trouvant obligé, pour ne pas épuiser ses ressources en voyage, de séjourner pendant l'hiver le plus rigoureux dans un petit village au milieu des sables de la Westphalie, et manquant absolument de bois, vit passer une voiture qui en était chargée. Il appela le conducteur, et demanda quel prix il en voulait ? Celui-ci s'apercevant, à la mauvaise prononciation de la langue

Allemande, qu'il avait affaire à un étranger, exigea trois louis, et ne voulut jamais céder sa charge à moins. L'émigré ne pouvant obtenir une diminution, paya et fit décharger la voiture en sa présence. Le voiturier, bien content du marché qu'il avait fait, entre dans un cabaret, demande à dejeuner, et se vante devant tout le monde d'avoir complétement leurré un Français, auquel il avait vendu trois louis une voiture de bois qui valait tout au plus huit francs. L'aubergiste, homme honnête, se montra indigné de ce procédé, et lui en fit des reproches qui auraient dû l'humilier; mais celui-ci ne fit qu'en rire; et comme il avait de grands principes philosophiques, il étala toute sa doctrine sur le droit naturel, d'où il conclut que son bois étant son bien, sa denrée, il était le maître d'y mettre le prix qu'il voulait, sans que personne y put trouver à redire.

Le dejeuner fini, le voiturier demande combien il doit? « Trois louis, répond l'aubergiste d'un grand sang-froid. — Comment, » trois louis pour un morceau de pain, un » morceau de fromage, et deux verres de » bière! — Oui, c'est mon bien, c'est ma » denrée, je suis le maître d'y mettre le prix » que je veux. J'en demande trois louis, et

» votre cheval restera en fourrière chez moi, » jusques à ce que vous ayez payé. Si vous » n'êtes pas content, allons chez le Bourg» mestre. » Ce dernier parti est accepté. Le voiturier porte sa plainte, et le Juge paraît aussi indigné que surpris de l'exaction horrible de l'aubergiste, dont jusque-là il n'avait jamais soupçonné la probité. Mais ce dernier prenant à son tour la parole, raconta le procédé de sa partie adverse à l'égard d'un étranger malheureux, les reproches qu'il lui en avait faits, la manière dont il y avait répondu, et finit par invoquer pour lui-même l'exercice du droit naturel dont cet homme s'était si cruellement prévalu. Le Bourgmestre se rendit à d'aussi bonnes raisons, et jugea en sa faveur. L'aubergiste reçut les trois louis, en remit huit francs au voiturier, et alla tout de suite porter le surplus au Français, duquel il ne voulut accepter autre chose que quelque monnaie qui lui était due pour le déjeuner du conducteur.

La nouvelle de ce petit événement ne tarda pas à être répandue dans les environs, et attira autant de louanges à l'aubergiste que de huées à son inique adversaire, qui cependant s'en consolait en songeant qu'il avait au moins le prix de sa marchandise, et qu'on ne lui avait pas

retenu les frais de son dejeuner. Mais la Providence ne permit pas qu'une avarice aussi sordide et des intentions aussi basses restassent impunies : car les gardes-forêts du village où demeurait cet homme, ayant été instruits de ce qui s'était passé et sachant qu'il n'avait aucun bois en propriété, imaginèrent que la charge qui avait formé l'objet de la discussion pourrait bien avoir été coupée dans les possessions du Seigneur. Ils firent des perquisitions, et ne manquèrent pas de témoins qui constatèrent le vol. Ils dressèrent aussitôt leur procès-verbal ; et à peine était-il revenu à son domicile qu'il fut arrêté et conduit en prison, jusqu'à ce qu'il eût payé une très-forte amende.

J'ai parlé précédemment du digne évêque de Lisieux avec l'intérêt du plus tendre attachement. Mais ce qui tient à sa respectable famille a des droits si sacrés sur tout ce qui porte un cœur honnête et sensible, que je me reprocherais de passer sous silence la noble conduite du comte Eugène de la Féronays son frère, à l'égard d'une illustre étrangère, dont il eut la satisfaction d'adoucir le malheur, et qui longues années après eut elle-même celle de pouvoir lui prouver

sa reconnaissance avec toute la générosité que lui dictaient le souvenir de sa propre infortune, le tableau de celle où était réduit l'homme dont elle avait éprouvé la bienfaisance, et le contraste qui existait alors entre leur situation respective.

La princesse Sapieha, distinguée en Pologne par sa haute naissance et son immense fortune, ayant été obligée de quitter précipitamment sa patrie, à l'époque des premiers troubles de ce royaume, se rendait à Paris, sans autre suite que celle d'un valet et d'une femme de chambre, quand elle tomba malade auprès de Melun, et fut forcée de s'arrêter plusieurs jours dans une fort médiocre auberge, où elle eut soin de cacher son nom et son état. Mais le comte Eugène de la Féronays, dont le château était très-rapproché de cette hôtellerie, ayant appris qu'une dame étrangère, et qu'on croyait Polonaise, s'y trouvait dans une triste situation, se transporta aussitôt auprès d'elle pour lui offrir tous les secours qui pouvaient dépendre de lui. Il lui prodigua ses soins avec le plus grand zèle, et montra avec franchise un vif intérêt, non-seulement sur la révolution de la Pologne, mais sur le malheur des gens honnêtes qui, en raison de ces troubles, venaient chercher un asile dans les pays étran-

gers, et devaient y trouver toutes les consolations dues à leur cruelle position. Enfin, après beaucoup de sollicitations, il la détermina à se rendre dans son château, où il continua de lui donner, sans la connaître, tous les secours qui l'amenèrent bientôt à une heureuse convalescence. La sensibilité de la Princesse lui fit alors un devoir de déclarer ce qu'elle était, et le comte Eugène, qui ne pouvait redoubler de zèle, voulut au moins dès ce moment le rendre plus respectueux : mais la reconnaissance et l'attachement de la Princesse ne lui permirent d'autres démonstrations que celles de l'amitié. Elle lui fit part du dessein où elle était de se retirer dans quelque campagne, sa situation et ses principes devant également l'éloigner de la Cour, quoiqu'elle fût alliée de fort près à la maison de France par sa parenté avec la reine Marie Leckzinska. Le Comte lui offrit tout de suite la disposition absolue de son château pendant tout le temps qu'elle resterait en France, sans vouloir, malgré les instances de la Princesse, y mettre aucun prix. Sachant même qu'une partie de sa suite qui était venue la rejoindre la mettait dans un pressant besoin d'argent, il la força d'accepter également sans intérêts, une somme de vingt

mille livres, qui peu après lui fut exactement rendue. De tels procédés les lièrent ensemble de la plus étroite amitié.

Cependant le partage de la Pologne ayant été terminé, et les possessions de la princesse Sapieha se trouvant sous la domination de la Russie, elle retourna dans sa patrie, conservant autant d'attachement que de reconnaissance pour le comte de la Féronays, avec lequel elle entretint plusieurs années une correspondance habituelle, que l'éloignement et différentes circonstances rendirent cependant peu à peu moins fréquente. Elle était même interrompue depuis quelque temps, lorsque la révolution française força M. de la Féronays à s'expatrier, et le conduisit, après beaucoup de traverses, à prendre du service sous les ordres de la Russie. Placé à environ quarante lieues de la demeure de la princesse Sapieha, mais ne pouvant quitter son corps, il crut devoir lui écrire pour se rappeler à son souvenir; mais il ne reçut point de réponse. Une seconde lettre confiée à une occasion sûre, ne fut pas plus heureuse. Quoique sensiblement affecté d'un oubli aussi extraordinaire, il chercha à éloigner cette idée. Peut-être même l'avait-il totalement écartée de son esprit, quand un jour, il vit entrer dans l'espèce de cahutte de paysan

qui lui servait de logement, un grand homme bien armé, accompagné de deux autres à longues moustaches et à grands sabres avec des mousquetons. Sa première pensée fut de se croire destiné à être transporté en Sibérie; mais il fut bientôt rassuré, lorsqu'on lui présenta une lettre de la princesse Sapieha qui, lui écrivant avec la plus tendre amitié, lui mandait qu'elle n'avait reçu les deux siennes qu'en ce moment, à l'issue d'une grave maladie qu'elle venait d'éprouver; que son plus grand bonheur serait de le recevoir chez elle, dès qu'il pourrait s'y rendre; qu'en attendant elle lui envoyait un de ses gentilshommes, fermier d'une de ses terres voisine du lieu qu'il habitait, avec ordre de rester trois jours auprès de lui, et de lui envoyer un état de tout ce dont il manquerait. Le Gentilhomme fut fort bien accueilli : il manda que le comte de la Féronays manquait de tout, ce qui était à peu près vrai, et reçut aussitôt ordre de lui fournir chaque semaine toutes les provisions nécessaires pour le grand ménage le mieux monté, et de lui laisser deux soldats *deuchecs*, ou domestiques, pour le servir. Elle voulut en même temps qu'on ajoutât promptement à son logement toutes les aisances qui pourraient le rendre plus agréable et plus commode, et qu'on récompensât généreusement les

bons paysans qui jusque-là lui avaient donné tous leurs soins. Ces ordres furent exécutés ponctuellement, et quatre mois après; le Comte ayant obtenu un congé, s'empressa de se rendre avec son fils chez la Princesse, qui le reçut avec toute la sensibilité du plus véritable attachement, le conduisit dans un appartement superbe qu'elle avait fait arranger pour lui à la manière française, et ordonna que dans sa maison tout lui fût soumis comme à elle-même. En effet, on venait tous les matins prendre les ordres du Comte et de son fils, et s'ils voulaient se promener, ou faire une partie de chasse, des carrosses à six chevaux, des écuyers, des piqueurs étaient aussitôt commandés et prêts.

La guerre s'étant rallumée, M. de la Féronays voulut aller rejoindre son corps. La Princesse, ne pouvant le retenir dans une occasion où il croyoit son honneur intéressé, lui donna deux excellentes voitures, remplies de tout ce qui pouvait lui être nécessaire, ou agréable, lui fit présent de magnifiques fourrures et de sept superbes chevaux de main, ou d'atelage. Elle voulait garder auprès d'elle son fils, qui, trop jeune encore pour être placé en pied, n'avait pas les mêmes obligations à remplir. Elle promettait de lui procurer l'établissement le plus honorable, et une

fortune bien au-dessus de celle qu'il pourrait espérer en France : mais le jeune homme voulut absolument suivre son père, et elle le combla de présents et de rouleaux d'or pour suppléer à tout ce qui lui manquerait.

Après une campagne malheureuse, le comte de la Féronays, laissant son fils avantageusement placé au service, retourna auprès de la princesse Sapieha, où il retrouva la même amitié, les mêmes attentions, qui malheureusement ne purent prolonger ses jours, dont une goutte remontée termina le cours quelques mois après.

La Princesse, voulant que ses sentiments traversassent la nuit du tombeau, lui a fait élever un très-beau mausolée dans la chapelle de son château. Au-dessus d'une épitaphe relative au sujet, on voit en relief les statues de la Reconnoissance et de l'Amitié présentant au Ciel entr'ouvert pour la recevoir, l'urne cinéraire, sur laquelle ressortent les armoiries du comte de la Féronays, et les attributs de son grade d'officier-général au service de France.

Le duc de Berry, encore bien jeune alors, avait pris dans la plus grande amitié Auguste de la Féronays, digne fils du comte Eugène

dont je viens de parler, digne neveu du respectable évêque de Lizieux. Il l'avait nommé son aide-de-camp, et désirait qu'il l'accompagnât partout. Un jour il lui proposa de le mener dans une partie de libertinage : le jeune Auguste demanda à en être dispensé pour ce moment, son père ayant absolument besoin de lui. Peu de temps après le prince lui fit la même proposition ; Auguste prit une nouvelle tournure pour refuser. Enfin, une troisième demande ayant été accueillie de même, le prince étonné lui dit : « Voilà plusieurs fois que tu me refuses sous » divers prétextes ; je veux savoir quels sont tes » véritables motifs. — Monseigneur, puisque » vous me l'ordonnez, je vous dirai que, ne » me croyant pas plus sage qu'un autre, il serait » possible que j'eusse la faiblesse de me laisser » entraîner à ces sortes de parties avec mes ca» marades, mais avec votre Altesse, jamais. — » Pourquoi donc ? — Parce que je sais me res» pecter, et que le rôle que j'aurais à y jouer » est indigne d'un Gentilhomme. » A ce mot le duc de Berry lui tourna le dos sans lui répondre, et le bouda pendant une huitaine de jours. Mais au bout de ce temps-là il se présenta tout à coup chez le comte Eugène de la Féronays au moment où l'on était à table, lui de-

manda à dîner, et voulut qu'Auguste fût placé à côté de lui. Il lui fit mille amitiés pendant le repas, et sortit après avec lui. Le jeune homme crut devoir profiter de cette occasion pour dire au Prince qu'il lui était trop attaché pour n'avoir pas été très-affecté de la froideur qu'il lui avait témoignée depuis quelque temps, et qu'il était bien sûr de n'avoir pas méritée volontairement. Il le supplia avec respect de lui déclarer les griefs qu'il croyait avoir contre lui. Le Prince embarrassé tâcha d'abord d'éluder la question; mais Auguste insistant, le duc de Berry lui dit : « Je vois que tu as oublié la dernière conversa-» tion que nous avons eue ensemble ; mais moi, » je n'oublierai jamais la fermeté noble avec » laquelle tu me répondis. J'en pris de l'humeur, » il est vrai, mais la réflexion m'a fait sentir » tout mon tort : une fausse honte m'a seule » empêché jusqu'à ce moment de l'avouer; » mais tu n'as pu qu'y gagner; je ne faisais au-» paravant que t'aimer ; à présent je t'aime et » t'estime ; et ce dernier sentiment, qui m'at-» tache encore plusà toi ne diminuera jamais, » tant que tu te conduiras aussi loyalement. » Le jeune Auguste veut se précipiter à ses pieds.... « Non, mon ami, ajouta le Prince en le rete-» nant vivement, c'est dans mes bras qu'il faut

» être, » et il l'embrassa avec l'effusion de la plus vive tendresse.

La scène de sensibilité que je viens de raconter, fut par hasard le complément de la leçon la plus austère que le duc de Berry avait reçue peu de temps auparavant pour sa première étourderie de ce genre.

On sait que le comte d'Artois avait confié l'éducation de ses deux fils à l'homme le plus honnête et le plus éclairé qui fût à la Cour, M. le duc de Serrent, qui les accompagna dans les pays étrangers. Les Princes commençaient à être d'un âge qui, rendant très-difficile une surveillance exacte sur leur conduite, ne permettait plus que les conseils de l'amitié.

Le duc de Berry, qui aimait passionnément la musique, paraissait traiter avec beaucoup de familiarité un jeune gentilhomme français, M. R***, qui était supérieur en cet art, et qui était connu par une conduite fort dérangée du côté des mœurs; le gouverneur crut devoir chercher à prévenir, mais avec la plus grande délicatesse, une liaison trop intime, et dont il craignait les suites dangereuses pour son élève. Il tira en particulier M. R***, et, lui exprimant

tout le plaisir qu'il avait à voir le Prince rendre justice aux talents, et se lier plus particulièrement avec ceux qui les cultivaient avec autant de succès, ajouta qu'il comptait assez sur son honnêteté pour espérer qu'il n'engagerait jamais le Prince dans aucune de ces parties qui pourraient corrompre son innocence, et qui étaient si fort au-dessous de sa dignité. M. R***, se montrant, pour ainsi dire, offensé du soupçon, ne balança pas à répondre qu'il connaissait trop bien ses devoirs, ainsi que les lois de l'honneur, et qu'il respectait trop le Prince pour donner lieu à des craintes de ce genre. Mais, soit le désir de faire sa cour, soit complaisance ou étourderie, dès le lendemain il mena le Prince passer une partie de la nuit en fort mauvaise compagnie. M. de Serrent ne manqua pas d'être averti de cette échappée nocturne ; et bien sûr de la confiance, comme de la franchise de son élève, il attendit qu'il vînt lui en parler lui-même. En effet, le duc de Berry vint dès le jour suivant lui demander dix louis sur l'argent destiné à ses menus plaisirs. « Volontiers, lui » dit le duc de Serrent ; mais vous savez que » ce dépôt m'a été confié sous la condition » expresse que vous me rendriez compte de » l'emploi que vous en feriez : vous vous y

» êtes engagé sur votre parole d'honneur. Je
» vous demande donc ce que vous voulez faire
» de cette somme, et je suis sûr que vous ne
» me tromperez pas. — Eh bien, c'est pour
» payer une sotte fantaisie que j'ai eue, que je
» voudrais me cacher à moi-même, et sur la-
» quelle je vous prie de ne pas m'interroger.
» — Il est impossible que vous en ayez eu d'un
» genre assez honteux pour n'oser l'avouer à
» celui qui par son tendre attachement a mérité
» jusqu'à présent toute votre confiance, et qui
» ne la désire que pour vous offrir des conso-
» lations, si la chose est sans remède, ou pour
» vous donner les conseils de l'expérience, s'ils
» peuvent vous être utiles. S'agirait-il de quelque
» partie de jeunesse dans laquelle vous auriez
» été entraîné, et dont vous croyez juste de
» payer les frais? Ce serait une étourderie que
» votre rang vous oblige en effet de cacher,
» mais qui est déjà réparée du moment où vous
» vous la reprochez. — Eh bien, oui, je l'avoue;
» j'ai passé la nuit chez une fille, et je crois
» devoir la récompenser avec de l'argent. — Je
» n'ai pas besoin de vous faire sentir à quel point
» vous avez avili votre dignité en allant chercher
» des plaisirs de ce genre; et quel mépris vous
» devez avoir pour ceux qui vous y ont entraîné.

» Je vous dirai seulement qu'il ne faut pas
» qu'une pareille créature, puisqu'elle vous con-
» naît, puisse se plaindre de la parcimonie du
» Prince qui n'a pas dédaigné d'acheter ses
» faveurs. Dix louis ne sont pas une somme
» suffisante, si, comme je le crois, vous n'avez
» pas le projet de retourner chez elle; et je
» pense que vous devez lui donner cinquante
» louis, sauf à vous restreindre pendant quelque
» temps sur d'autres objets de dépense. » Le
Prince n'hésita pas à y consentir. « Mais, ajouta
» le gouverneur, comment ferez-vous parvenir
» cette somme? car il serait aussi indécent
» qu'humiliant pour vous de la présenter vous-
» même. — Oh! j'y ai pourvu; j'en chargerai
» R***. — R***? Monseigneur, reprit vive-
» ment le duc de Serrent, faisant semblant de
» prendre le change sur le nom absolument
» semblable d'un valet de pied du Prince; quoi-
» qu'il soit à votre service, et fait pour vous
» obéir, ne lui donnez pas une commission
» aussi avilissante; il est trop honnête, trop
» délicat pour la remplir. — Oh! ce n'est pas
» celui-là, répliqua naïvement le Prince; c'est
» R*** le musicien, celui qui sert dans le corps
» de.... et qui est venu avec moi. — Ah! c'est
» différent, vous pouvez l'en charger; et si vous

» voulez, pour qu'il ne reste entre ses mains » aucune trace d'une erreur dont vous rougiriez » en sa présence, je vous engage à rompre » tout commerce avec lui ; et sans vous compro- » mettre, je lui ferai passer la somme dont nous » convenons, en lui en indiquant l'usage. » Le Prince accepta cet arrangement, et le duc de Serrent adressa à M. R*** la lettre suivante.

« Monseigneur le duc de Berry me charge, » Monsieur, de vous confier la somme de » douze cents livres que je vous envoie, et dont » personne ne doit mieux que vous connaître » la destination. D'après ce qui s'est passé » entre vous et moi, vous ne serez point étonné » que son Altesse veuille cesser toute relation » avec ceux dont la présence lui rappellerait » les regrets de sa confiance et la honte de son » erreur. »

Dès ce jour la porte du Prince fut fermée à M. R***, et cette petite aventure s'étant ré- pandue sourdement à la Cour de Baden, où les Princes étaient alors, et où l'on devait don- ner un brillant concert, on affecta de n'y point inviter ce célèbre musicien, qui, regardé de mauvais œil par tout le monde, fut bien- tôt obligé d'aller porter ses talents en d'autres pays.

La réputation du comte Suworow, feld-maréchal général des troupes russes, a eu tant d'éclat, que les moindres particularités de sa vie ne peuvent que produire le plus grand intérêt. On ne lira donc pas sans plaisir quelques détails sur le caractère et la conduite privée de cet homme célèbre, rapportés par un respectable officier supérieur au service de France, M. le comte de Pontmartin, qui était à même de le bien apprécier, le voyant journellement à Tulchyn, en Pologne, où l'armée russe était cantonnée en 1796. La lettre qu'il écrivit à ce sujet est en date du 3 novembre de cette même année. Après avoir parlé de l'organisation des différents corps, au centre desquels le Feld-Maréchal se place toujours, il ajoute :

« Les troupes russes sont superbes, l'infan-
» terie surtout ; je n'en connais pas de plus
» belle. La cavalerie est très-belle en hommes ;
» mais les chevaux sont médiocres. Je les ai
» vus manœuvrer tout l'été ; ils ne sont pas forts
» dans ce genre. Le Feld-Maréchal, quoique
» fort instruit dans la théorie de la tactique mi-
» litaire, ne connaît dans la pratique que d'al-
» ler en avant, soit en colonne, soit en carré
» et peu en ligne. Les soldats russes tirent peu,
» et chargent toujours en faisant des cris affreux.

» Le mot de retraite et l'action sont défendus.
» Pour les entretenir dans l'habitude de toujours
» attaquer, et de ne jamais se laisser prévenir,
» l'on ne fait d'autre manœuvre que le *hura*,
» ou la charge, soit aux camps, soit aux can-
» tonnemens, jusqu'aux gardes montantes. La
» cavalerie et l'infanterie se chargent, passent
» l'une dans l'autre, le sabre haut et la baïon-
» nette en avant. Il n'y a pas de jour qu'il
» n'arrive quelqu'accident; mais cela les accou-
» tume aux dangers et aux mouvements ra-
» pides, les seuls que le Feld-Maréchal aime,
» et par le moyen desquels il a toujours vain-
» cu, soit Turcs, soit Polonais, soit Persans.

» .... C'est un homme bien extraordinaire
» que ce comte Suworow! Sensible, bon, gé-
» néreux, il est, à soixante et dix ans, aussi vif
» et aussi bouillant qu'un Français de dix-huit.
» Sobre à l'excès, dur à lui-même, il ne
» couche que sur du foin, et n'a pas d'autre
» lit. Il dîne à six, sept, ou huit heures du
» matin selon la saison, dort de dix à deux
» heures, travaille jusqu'à la retraite qui, est au
» soleil couchant. Cette retraite ou prière de
» soir, à laquelle il assiste exactement, dure
» de vingt à vingt-cinq minutes. Ensuite il
» rentre dans sa chambre, ou dans sa tente,

» fait une demi-heure ou une heure de con-
» versation, et se couche. Il se lève à minuit
» ou une heure, travaille jusqu'à quatre, va
» à la Messe et à l'Office jusqu'à six, et à
» la garde montante avant son dîner. Il est
» toujours en gilet et en culottes blanches hiver
» et été. Quelque temps qu'il fasse, on lui jette
» une douzaine de seaux d'eau sur la tête et
» sur le corps, après quoi il s'essuie et se
» chauffe nu près d'un grand feu. Il court et
» saute continuellement : toujours gai, et ne
» respirant que son métier...... Sa conversa-
» tion roule principalement sur la guerre. Il
» pleure sur notre révolution, et surtout sur la
» fin déplorable de notre malheureux maître.
» Il n'y a pas de jour qu'il ne parle de tout
» ce qui a fait nos malheurs, et pas un détail
» n'échappe à sa sensibilité.

» Il est dans l'usage de prêcher tous les sa-
» medis à ses troupes une heure, et quelque-
» fois plus. On l'écoute dans le plus grand
» silence. Tout son discours roule sur le res-
» pect et l'amour dus à Dieu et au Souverain,
» sur la sobriété, le travail, et l'avantage que
» les troupes endurcies à la fatigue ont tou-
» jours sur les autres. Un soldat russe vit en
» effet quarante-huit heures avec une livre de

» pain, et un quarteron de gruau, de sarrasin,
» ou de millet, ne mangeant de la viande que
» rarement, ne buvant que de l'eau, et un
» peu d'eau-de-vie. De tels hommes, tant
» qu'ils seront conduits par un tel chef, qui,
» en conservant la plus austère discipline, sait
» se faire adorer, doivent toujours vaincre,
» ou se faire hacher. Leurs idées religieuses
» exaltent encore leur bravoure et leur éner-
» gie. Mourir dans les combats est pour eux
» un bonheur; se retirer c'est un crime et
» une honte qu'ils ne connaissent pas. »

En 1799, après avoir subjugué l'Italie en moins de deux mois par la force de ses armes, le comte de Suworow traversa les monts avec la plus grande précipitation pour se réunir à la division de vingt mille Russes qui étaient en Suisse sous les ordres du prince Korsakow, et avec laquelle, selon les plans combinés entre les Cours de Vienne et de Pétersbourg, il devait pénétrer en France par la Franche-Comté. Mais, à son arrivée aux frontières, il eut la douleur d'apprendre que cette division extrêmement affaiblie par le déplacement inattendu de l'armée autrichienne, n'avait pu soutenir l'effort impétueux de l'ennemi, et venait d'être complétement défaite à la bataille de Zurich.

Au moment où il était le plus accablé de ce cruel événement, le général prince Korsakow entre chez lui. Suworow, en le voyant, recule deux pas, fait un cri d'effroi et d'indignation : « Brrrr, vous êtes bien hardi, lui dit-» il, de vous présenter devant moi, après avoir » imprimé sur mes drapeaux une tache incon-» nue jusqu'à vous. Sortez, et que votre pré-» sence ne souille jamais mes yeux. »

Le Prince se retirait confondu : toutes les personnes présentes à une correction aussi sévère restaient dans le plus morne silence, lorsque Suworow rappele le malheureux Général : « Ecoutez; je vous ai parlé en chef irrité, je » vais maintenant vous parler en père et en » ami. Je sais tout : ceux qui vous ont livré à » l'ennemi sont plus coupables que vous : votre » seul tort est de survivre encore à l'affront que » vous avez reçu, et que votre respectable fa-» mille partagera avec vous. Je vous donne un » bon conseil : allez vous confiner dans le désert » le plus ignoré de la Russie, et tâchez d'échap-» per même à vos souvenirs. Adieu. »

Quelqu'irrité que fût le Général russe contre Korsakow, qui n'avait en effet d'autre tort que celui de s'être trouvé dans l'impossibilité de vaincre, il l'était bien davantage contre l'Archi-

duc d'Autriche qui, en évacuant inopinément la Suisse, et portant son armée dans le Brisgaw, avait obéi, bien malgré lui, aux ordres positifs et réitérés qu'il avait reçus à cet égard. Ce fut en vain que les Cours de Vienne et de Londres firent solliciter Suworow de se concerter de nouveau avec ce Prince; il répondit par écrit : « J'ai quitté l'Italie plustôt que je ne l'aurais dû : » mais je me conformais à un plan général que » j'avais adopté de confiance, plutôt que de » conviction. Je combine ma marche en Suisse : » j'en envoie l'itinéraire ; je passe le Saint-Go- » thard, et je franchis tous les obstacles qui s'op- » posent à mon passage. J'arrive au jour indiqué à » l'endroit où l'on devait se réunir à moi, et tout » me manque à la fois. Au lieu de trouver une » armée en bon ordre, et dans une situation » avantageuse, je ne trouve plus d'armée. La » position de Zurich, qui devait être défendue » par soixante mille Autrichiens, avait été aban- » donnée à vingt mille Russes. On laisse cette » armée manquer de vivres. Hotz se laisse sur- » prendre; Korsakow se fait battre; les Français » restent maîtres de la Suisse : je me vois seul » avec mon corps de troupes, sans artillerie, » sans vivres, ni munitions, obligé de me retirer » chez les Grisons, pour rejoindre des troupes

» en déroute. On n'a rien fait de ce qu'on avait
» promis.

» Un vieux soldat comme moi peut être joué
» une fois ; mais il y aurait trop de sottise à l'être
» deux fois. Je ne puis plus entrer dans un plan
» d'opérations dont je ne vois sortir aucun avan-
» tage. J'ai envoyé un courrier à Pétersbourg :
» je laisserai reposer mon armée, et ne ferai
» rien avant les ordres de mon Souverain. »

Suworow, comme il l'avait annoncé, ne prit plus de part au reste de la campagne. Il réunit ses troupes et les débris de celles de Korsakow auprès de Lindaw. C'est là que l'Archiduc lui envoya un de ses officiers pour l'inviter à conférer avec lui sur un plan de défense. Suworow le reçut en pleine audience, et lui répondit hautement :
« Dites à monseigneur l'Archiduc, que je ne
» connais pas la défensive : je ne sais qu'attaquer.
» J'irai en avant quand bon me semblera, et
» alors je ne m'arrêterai pas en Suisse ; je mar-
» cherai, selon mes ordres, directement en
» Franche-Comté. Dites-lui qu'à Vienne je
» serai à ses pieds, mais qu'ici je suis au
» moins son égal ; il est Feld-Maréchal, je le
» suis aussi ; il est au service d'un grand Empe-
» reur, et moi aussi : il est jeune, et moi je suis
» vieux ; je n'ai jamais été vaincu ; j'ai acquis mon

» expérience à force de victoires, et je ne n'ai
» ni conseils, ni avis à recevoir de qui que ce
» soit; je n'en prends que de Dieu et de mon
» épée. »

Peu de temps après Paul Ier, instruit de tout ce qui s'était passé, ne dissimula plus son ressentiment contre la Cour de Vienne, et même contre Suworow qu'il accusait d'avoir gardé trop longtemps le silence sur ces perfides manœuvres. Il rappela ses armées, abandonna cette coalition qui l'avait si cruellement trompé, fit sa paix avec la France, et dissémina ses troupes en Russie, de manière qu'il ne resta plus de commandement au comte Suworow, qui, se trouvant ainsi exclu du service, se regarda comme disgracié par son Souverain qu'il avait servi avec tant de zèle et de fidélité, et qui lui fit éprouver, à son arrivée en Russie, le refus humiliant des honneurs militaires dus à son titre de généralissime. Sa sensibilité ne put résister à ce dernier trait. Il arriva malade à Pétersbourg, où le chagrin, la suite de ses blessures et de ses fatigues, peut-être même la perspective d'une inactivité si éloignée de ses habitudes, terminèrent bientôt une carrière qu'il avait remplie avec tant de de gloire. L'empereur de Russie sentit cependant vivement la perte qu'il faisait, et ordonna

de rendre à ses mânes tous les honneurs que le rang et les services de cet illustre général devaient mériter.

On ne se rappelle pas sans attendrissement le voyage de Pie VII en France, et la vénération avec laquelle il fut accueilli partout où il passa. L'enthousiasme ne fut pas moindre pendant son séjour à Paris. On s'informait avec le plus vif empressement de toutes ses démarches, et l'on se portait en foule sur ses pas pour lui rendre les hommages dus à son auguste et saint caractère. Le bruit s'étant répandu qu'il devait aller au Museum, il s'y rendit un concours prodigieux, et la salle était presque pleine, lorsque le Saint-Père y entra. A l'instant tout le monde se prosterna en haie de chaque côté, et le plus grand silence régna dans l'assemblée. Un seul jeune homme reste debout, regardant le public d'un œil de pitié, et avec un air d'arrogance celui qui étoit l'objet de ce profond respect. Le vénérable Pontife s'avance, donne sa bénédiction à droite et à gauche, et s'arrêtant auprès de celui qui affectait de se distinguer au milieu de tout ce monde, il l'aborde, et avec cet air de candeur, qui peint si bien la pureté de son ame, il lui dit :

« Monsieur, il me paraît que vous ne professez
» pas les principes religieux de ces fidèles qui
» voient en moi le chef de l'Eglise ; mais on
» assure que la bénédiction d'un vieillard porte
» bonheur à la jeunesse ; à ce titre, permettez
» que je vous donne la mienne. » A ces mots, il se fait une révolution extraordinaire dans le cœur de ce jeune homme. Confondu de cette bonté à laquelle il était bien loin de s'attendre, il fond en larmes, se précipite aux pieds du Saint Père, et reçoit avec la plus fervente piété une bénédiction, qui, en attirant sur lui les grâces célestes, lui fit sans doute connaître l'absurdité de ses systèmes philosophiques.

RÉFLEXIONS SÉRIEUSES.

Le monde est un vaste théâtre, où chacun joue un rôle plus ou moins important, selon l'étendue de ses relations sociales et des circonstances dans lesquelles il se trouve placé. Ce n'est point dans l'âge des passions que l'on peut être spectateur impassible de cette grande scène. A cette époque l'assujettissement nécessaire aux devoirs d'un état, l'effervescence de l'imagination, le tumulte des plaisirs ne nous permettent pas de vivre au de là de nous-mêmes. Le présent est

tout, le passé n'est rien, et l'avenir échappe à notre prévoyance.

Cependant au milieu de ce tourbillon, dont la mobilité nous éblouit bien plus qu'elle ne nous attache, la réflexion vient à pas lents nous préparer des jouissances plus paisibles et non moins satisfaisantes. L'expérience arrive, et la bonté de la Providence a aussi répandu quelques fleurs sur cette arrière-saison de la vie. Le souvenir des faits qui se sont passés sous nos yeux vient remplacer les illusions de la jeunesse. Nous sourions avec plaisir aux traits qui autrefois on excité notre gaîté; nous nous rappelons avec un vif intérêt ceux qui ont attiré notre admiration; nous versons encore avec délices des larmes d'attendrissement, en nous retraçant les services rendus à l'humanité, et ces larmes sont la vraie jouissance de l'ame.

Mais ces sentiments, qui viennent embellir la fin de notre carrière, ne peuvent pas rester renfermés en nous-mêmes : nous avons besoin de les épancher pour en bien connaître tout le prix, et ce besoin acquiert toujours plus d'activité, à mesure que nous entrevoyons la fin de notre existence. Le vieillard entouré des débris de la vie n'a d'autre bien réel que son expérience, et ce bien, qui lui devient inutile au terme où il

est parvenu, lui est cher par la faculté de le prodiguer : c'est le fil qui l'attache encore à l'humanité. N'ayant plus le droit de former des projets pour lui-même, il établit ses espérances sur l'avenir de ceux qui doivent lui succéder. Il voudrait guider leurs pas dans la route qu'il a parcourue, et leur en aplanir le chemin en fixant leurs regards sur les divers tableaux que dans sa course il avait aperçus trop légèrement, et dont à présent, dans le repos de l'âge, il médite à loisir les beautés, ou les défauts. Le temps a placé dans ses mains le sceptre de l'instruction, et le désir de plaire lui en indique l'emploi.

Cependant, pour avoir le droit d'instruire, il faut avoir eu celui d'inspirer la confiance ; et elle n'est due qu'à cette moralité de principes qui a franchi sans altération les vicissitudes de la vie, ou qui a eu la force de s'élever au-dessus des écueils de la jeunesse.

Si, en effet, il n'est pas d'aspect, plus hideux, et heureusement plus rare, que celui de l'homme qui, au déclin des ans, se montre encore l'apôtre du vice dont il n'a pas rougi de suivre constamment les voies, quel spectacle plus majestueux que celui du vieillard qui, appuyé sur sa propre estime, environné du respect public, se présente à nos yeux comme pontife des mœurs et de la

vertu ! Indulgent pour les faiblesses de l'humanité, ce n'est point par une critique austère, ce n'est point par de sévères leçons qu'il cherche à prémunir le noviciat de la vie contre les épreuves auxquelles il sera soumis, c'est en ayant l'air de se prêter avec intérêt et gaîté aux illusions de cet âge, qu'il lui offre dans le passé des modèles pour l'avenir, et il se croit encore heureux s'il peut répandre sur ce qui l'entoure une portion du bonheur dont il a joui. L'espoir de voir germer au moins quelques grains de la semence qu'il a prodiguée, l'enchaîne au désir de prolonger son existence; il tient ainsi à la vie par plus de liens que le jeune homme qui commence sa carrière, et il n'est pas étonnant qu'il voie avec plus de terreur l'espace immense que la tombe va établir entre lui et les objets multipliés de ses affections.

Il semble cependant que les infirmités de l'âge, la dépendance nécessaire à laquelle elles les soumettent, l'habitude de penser à ce terme inévitable, la conscience même de l'avenir heureux qu'il s'est préparé, devraient se réunir également pour épargner au vieillard des regrets aussi inutiles qu'accablants; et certainement il en serait ainsi, si ces regrets n'avaient d'autre base que l'amour de lui-même : mais ils tiennent à un sentiment bien plus noble et plus précieux, l'a-

mour de ses semblables ; et ce sentiment, loin de s'affaiblir, comme on a trop souvent l'injustice de le croire, n'a fait qu'embrasser un plus vaste espace, afin de donner à l'homme âgé le moyen de résister plus sûrement aux vicissitudes imprévues que la faiblesse de ses organes ne lui permettrait plus de supporter.

Par une disposition bienfaisante de la Providence, qui met toujours une proportion égale entre nos forces et nos besoins, les mouvements de la sensibilité s'étendent, mais ils ne s'usent point. C'est un ressort dont le jeu divergent est plus difficile à apercevoir, parce que son action n'est plus aussi directe, et qu'elle se divise sur une multitude de points correspondants : mais le ressort lui-même n'a rien perdu de son élasticité.

Il est en effet, et essentiellement dans la nature de l'homme d'aimer ses semblables, parce qu'il est de son intérêt constant de leur plaire. L'enfance s'attache par la reconnaissance ; l'âge mûr par la réciprocité des services, par le lien même des plaisirs, la vieillesse par celui des besoins ; et le désir de plaire, inséparable du bonheur d'aimer, devient nécessairement le mobile de nos actions dans tous les âges.

Je n'ignore pas qu'il est quelques exceptions

défavorables à la thèse générale que j'établis ici. Sans doute on citera des vieillards égoïstes, soupçonneux, impatients, insupportables à eux-mêmes et aux autres, et l'on ne réfléchira pas que ces défauts, si légèrement attribués à l'âge, existaient déjà dans la jeunesse, à peine recouverts d'un vernis social, et ne sont que le développement, peut-être même l'exagération d'un caractère auquel il ne reste plus les forces nécessaires pour se contenir. Mais combien ne trouvera-t-on pas d'exemples contraires? Et, si l'on veut scruter l'intérieur des familles, est-il quelqu'individu qui ne jouisse avec enthousiasme du souvenir de l'amabilité et des vertus de ses aïeux, qui ne s'honore des services qu'ils ont rendus à l'humanité dans l'exercice des emplois publics, ou du droit que, dans une vie privée, ils ont eu à l'estime générale? Combien de ces exemples même encore existants sous nos yeux seront infiniment au-dessus des éloges qu'on pourrait leur prodiguer!

Me sera-t-il permis de vous citer, ô vous, modèle de la bonté et de toutes les vertus de cet âge, respectable mère de famille, à laquelle j'ai le bonheur d'appartenir par les liens du sang, et par ceux bien plus chers du sentiment; vous, qui, entourée de trois générations, les comblez sans

cesse de vos bienfaits, et ne vous en apercevez que par leur reconnaissance; vous, à qui j'ai entendu proférer si souvent ce mot sublime, si digne de votre cœur, — *Ah! qu'on ne m'ôte pas le plaisir de donner; il me dédommage d'avance de la peine que j'aurai à laisser!* .... Recevez ici l'hommage de ma vénération et de mon tendre attachement. Soyez long-temps entourée des heureux que vous faites, et nous bénirons le Ciel d'avoir accompli le plus ardent de nos vœux.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

